This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 543691

Digitized by Google

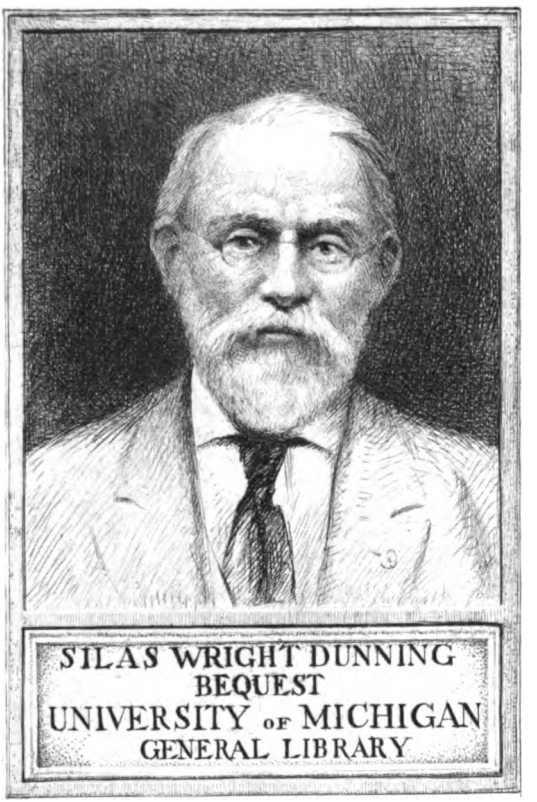

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

DC
611
.P282
A3

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS

D'ARRAS

ARRAS

Imp. Rohard-Courtin, place du Pont-de-Cité, n° 6

—

M. D. CCC. XCII

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE D'ARRAS

Digitized by Google

L'Académie laisse à chacun des auteurs des travaux insérés dans les volumes de ses Mémoires, la responsabilité de ses opinions, tant pour le fond que pour la forme.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS

D'ARRAS

IIe Série. — Tome XXIII

ARRAS

Imp Rohard-Courtin, place du Pont-de-Cité, n° 6

—

M. D. CCC. XCII

Digitized by Google

Digitized by Google

I

Séance publique du 18 Novembre 1891

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS D'OUVERTURE

par

M. H. de MALLORTIE

Président

MESSIEURS,

Un usage constant, ou plutôt une religieuse tradition dans notre Académie, veut que les premières paroles du Président, dans cette séance solennelle, rappellent à votre souvenir la mémoire de ceux que nous avons perdus dans l'année qui vient de s'écouler. Il y a quelques semaines, la veille même du jour fixé d'abord pour cette réunion, j'avais encore l'espoir, et c'était aussi mon vœu le plus cher, que ce douloureux exorde me serait épargné. Mais la mort active, inexorable, a frappé, au milieu de sa force et quand sa santé paraissait invincible, le chef vénéré de notre diocèse. Le coup, en quelque sorte soudain, terrifiant, a ajouté aux tristesses de la séparation un surcroit d'amertume. Mgr Dennel, à qui les sciences humaines n'étaient pas moins familières que les sciences

Digitized by Google

divines, était membre honoraire de notre Académie. L'auguste Prélat, le haut dignitaire de l'Eglise recevra, dans une autre enceinte sacrée, l'hommage qui lui est dû. Une voix éloquente redira les vertus et les travaux du Prêtre et de l'Evêque. Pour nous, qui, au jour des funérailles, n'avons pu que nous associer à la douleur publique, nous adressons aujourd'hui au confrère que nous avons perdu, avec nos adieux suprêmes, un pieux et fidèle souvenir et le témoignage attristé de notre vénération et de nos regrets.

Un des membres titulaires de notre Société, parmi les plus jeunes, les plus actifs et les plus chers, par suite d'un évènement heureux dont nous ne pouvions que le féliciter, a quitté notre ville ; mais il nous reste attaché par le lien de l'honorariat, et nous avons tout droit d'espérer que, dans ses nombreuses visites à Arras où l'appellent de bien douces affections et de solides amitiés, il saura, de temps en temps, retrouver le chemin et monter l'escalier de l'Académie pour nous faire, sur quelque nouvelle découverte scientifique, une de ces communications, j'allais dire de ces leçons précises, lumineuses où nous trouvions toujours, tout à la fois, plaisir, intérêt et profit.

M. Henri Trannin n'est donc point perdu pour nous ; son successeur, dont seul dans l'Académie je n'ai pas le droit de faire l'éloge, ne fera qu'ajouter à nos richesses.

MESDAMES, MESSIEURS,

Il y a quelques années, et, sans nul doute, vous n'en avez plus le moindre souvenir, j'ai eu l'honneur de vous introduire, par une porte dérobée, dans le salon de Mme Récamier, à l'Abbaye-aux-Bois. Quelques-uns des

Digitized by Google

auditeurs, trop bienveillants, m'ont assuré que cette visite ne leur avait pas été désagréable.

Je me propose aujourd'hui de vous parler d'un salon au XVIII[e] siècle. Je ne saurais avoir la prétention de vous offrir une peinture complète de ce salon, non plus qu'un portrait achevé de la maîtresse, M[me] Geoffrin ; — ce sera plutôt un léger crayon, un fusain de l'un, — et de l'autre un profil ou même un simple raccourci, comme dit La Fontaine. Je vous en prie, ne soyez pas sévères.

Un Salon au XVIII[e] siècle. — M[me] Geoffrin.

Vers le milieu du XVIII[e] siècle, Paris était la capitale du monde, ou, pour emprunter une image à un spirituel étranger qui le visitait, Paris était « le café de l'Europe. » L'influence française, si grande au siècle précédent, avait encore grandi, malgré nos échecs militaires ; la langue française était celle des Cours ; le grand Frédéric, notre ennemi et notre vainqueur, écrivait ses œuvres en français ; la plupart des lettres de l'impératrice Catherine sont dans la même langue. Oubliant leur rang, eux qui ne l'oubliaient guère, ces souverains correspondaient familièrement avec les philosophes et les littérateurs français. Les étrangers reconnaissaient tacitement la supériorité intellectuelle de la France ; un séjour à Paris était le complément forcé de l'éducation de tout homme bien né. C'est que Paris avait des attraits qu'on ne rencontrait nulle part ailleurs et, pardessus tout, cette société dont la politesse exquise, le charme et la grâce faisaient l'admiration et l'envie des étrangers.

C'était un honneur d'être admis dans ces salons où la noblesse, les beaux esprits, la finance, la magistrature, les femmes les plus aimables et les plus distinguées se rencontraient sur un terrain commun. Chacun apportait un élément à la conversation, et c'est par la conversation,

Digitized by Google

plus encore peut-être que par les livres, que se fit le grand mouvement philosophique et politique de la seconde moitié du XVIII[e] siècle.

Tout ce que la société des gens de lettres pouvait attribuer, en ce temps, de considération sociale et même de pouvoir sur l'opinion publique, se révéla par un grand et prodigieux exemple, dans le salon de M[me] Geoffrin, le salon de l'Encyclopédie. On vit, par son accueil à toute la littérature, un salon bourgeois s'élever au premier rang des salons de Paris, devenir un centre d'intelligence, un tribunal de goût où l'Europe venait prendre le mot d'ordre et dont le monde entier reçut la mode des lettres françaises (1). On vit une femme sans naissance, sans titre, la femme d'un entrepreneur d'une manufacture de glaces, riche à peine de 40,000 livres de rentes, faire de ses invitations une faveur, presque une grâce; faire d'une présentation chez elle un honneur qui troublait les gens les moins timides et jusqu'à Piron lui-même. Une figure de vieille femme fort avenante ; un esprit naturel, juste, fin dont la malice avait un ton rustique ; un art de jouer de l'esprit de ses hôtes et d'en tirer tous les sons ; un égoïsme bien appris, plein de discrétion ; une préoccupation de procurer le plaisir, de le faire naître, qui la poursuivit jusqu'au lit de mort ; une tête bien garnie de réflexions et de comparaisons dont elle avait, disait-elle, « un magasin pour le reste de ses jours » ; une grande gaîté lorsqu'elle contait; une vanité tournée à être sans prétention ; une connaissance du monde tirée de l'observation, non de la lecture ; une ignorance aimable et sans sottise ; un cœur qui était un bourru bienfaisant ; des opinions assez souples et qui pliaient, au besoin, sous la contradiction ; une estime fort médiocre et peut-être même un mépris très froid et

(1) Voltaire appelait les libraires des marchands de modes.

Digitized by Google

très poli de l'humanité, tel était l'ensemble de vertus, d'agréments, de défauts et de qualités auquel Mme Geoffrin dut, sinon son charme, au moins sa fortune et la gloire de son salon.

Née en 1699, morte en 1777, Mme Geoffrin est exactement la contemporaine de Voltaire, de Rousseau, de Buffon et de Montesquieu.

En 1766, les *Mémoires secrets* en parlent ainsi : « Sa maison est le rendez-vous des savants, des artistes et des hommes fameux dans tous les genres. Les étrangers surtout croiraient n'avoir rien vu en France s'ils ne s'étaient fait présenter à cette virtuose célèbre. » On la voit dans la plus grande amitié avec un souverain, Stanislas, roi de Pologne, qu'elle avait traité comme un fils et appelé de ce nom, du temps qu'il était à Paris comte de Poniatowski, et qui, à peine monté sur le trône, lui écrit: « *Ma chère maman, votre fils est roi,* » et, dans une lettre charmante, la prie avec instance de venir le visiter. Elle fait, en 1766, à l'âge de 67 ans, une longue visite à Varsovie ; presque toute la noblesse polonaise va au devant d'elle ; à la cour de Vienne, elle est reçue avec la plus grande distinction ; on fait trêve d'étiquette en son honneur ; en Russie, Catherine l'invite à sa table. On en parla tout un été, et Grimm ne manqua pas de remarquer que le succès, qui justifie tout, fit taire les censeurs. Au retour de ce voyage, elle redoubla de modestie habile. Comme Mme de Maintenon, elle était de la race des *glorieuses modestes*.

Sa mise fut toujours discrète, exquise en noblesse et en simplicité. Elle excellait à mettre un bon goût sobre, une convenance parfaite dans chacun des détails, dans la façon de la robe aux manches larges, dans l'étoffe d'une couleur austère, toilette éteinte que relevait un seul luxe : le linge le plus uni et le plus fin. « Toutes les femmes, disait le duc de la Rochefoucault, se mettent

Digitized by Google

comme la veille ; il n'y a que Mme Geoffrin qui se mette comme le lendemain. » Elle fut franchement vieille de bonne heure ; elle supprima l'arrière-saison. Tandis que la plupart des femmes sont occupées à faire retraite en bon ordre et à prolonger leur âge de la veille, elle prit d'elle-même les devants et elle s'installa, sans marchander, dans son âge du lendemain. Mme Necker dit bien : « Mme Geoffrin fait de la vieillesse le but et non la fin de sa vie. » Et Mme Geoffrin avait raison. Nous ne devons pas craindre de vieillir. La vieillesse a ses infirmités, ses douleurs et ses tristesses, le soir a rarement la gaîté du matin, mais elle a aussi de précieux avantages et de doux privilèges. Elle est si près de la fin des choses, qu'elle les voit sous leur jour véritable, sans illusion et sans colère. Elle peut être indulgente pour tous, car elle n'a plus ni autorité, ni responsabilité directes ; autour d'elle, l'âge a tout émancipé. Tout la convie à être bonne, tout lui apprend à exercer une haute mansuétude. En avoir fini avec toutes les passions, toutes les chimères, toutes les fatigues de la vie, se reposer dans la plénitude d'un sentiment essentiellement grand et vrai, n'est-ce pas là un sort enviable ? Sourire, sans jalousie, à des joies dont on a connu le néant ; compâtir, sans déchirement, à des souffrances que l'on sait aussi éphémères que les joies ; pouvoir tout comprendre, tout dire ; vivre réconcilié avec soi-même par la connaissance d'autrui, avec autrui par la connaissance de soi-même ; créer autour de soi une atmosphère de paix et de sérénité, où viennent se retremper les âmes blessées au choc des passions, c'est là une noble, une sainte tâche ; c'est un bonheur calme et auguste fait pour les esprits élevés et les grands cœurs.

Mme Geoffrin longtemps goûta, en grande partie du moins, ce bonheur. Elle mourut d'un refroidissement auquel elle s'exposa imprudemment, « confirmant ainsi,

Digitized by Google

dit Morellet, par son propre exemple, l'adage qu'elle avait souvent à la bouche : « Qu'on ne mourait jamais que de bêtise. »

Elle avait bien de l'esprit. On connait son mot sur l'abbé Trublet qu'on appelait devant elle un homme d'esprit : « C'est une bête frottée d'esprit ; à la vérité, on lui a mis de cette écume partout. » Ceci est cruel sur le fermier général Bouvet. On lui montrait sa superbe maison : « Avez-vous vu rien de plus magnifique, de meilleur goût? » — « Je n'y trouverais rien à dire, répondit-elle, si Bouvet en était le frotteur. » Elle disait du maréchal de Richelieu et de M. l'abbé de Voisenon : « Ces deux hommes-là ne sont que les épluchures des grands vices. »

Quand on louait devant elle les vertus de quelques femmes dont la jeunesse avait été orageuse, elle se taisait, puis : « Je me tais, disait-elle, car je les ai vues poires ; je suis comme ce paysan qui ne pouvait se résoudre à faire sa prière aux pieds de la nouvelle image d'un saint dont le bois portait, peu auparavant, des poires. »

Rulhière lisait dans les salons ses anecdotes manuscrites sur la Russie : Mme Geoffrin aurait voulu qu'il les jetât au feu et elle lui offrait de l'en dédommager par une forte somme d'argent, et comme Rulhière s'indignait, mettant en avant tous les grands sentiments d'honneur, de désintéressement, d'amour de la vérité, elle l'écouta tranquillement et lui dit : « En voulez-vous davantage? »

Elle avait interrompu plusieurs fois le conteur d'une histoire peu piquante. Pour l'arrêter tout-à-fait, elle le pria de découper une poularde, et voyant qu'il tirait de sa poche un petit couteau, elle lui dit : « Monsieur, dans ce pays-ci, il faut de grands couteaux et de petites histoires. » Le piquant de son esprit est, comme Mme Necker

Digitized by Google

l'a bien remarqué, à rendre des idées ingénieuses par des images triviales et, pour ainsi dire, de ménage. Cet esprit avait le ton bourgeois.

Elle avait la prétention qu'on trouve facilement chez d'autres femmes, la prétention de deviner : ce qui va bien à la nature de l'instinct, dispense de donner des preuves et prévient les réfutations. Un jour qu'elle avait ainsi rencontré, « N'est-il pas vrai, dit-elle à Fontenelle, que j'ai souvent raison? » — « Oui, répondit-il, mais vous l'avez trop tôt ; » puis, tirant sa montre et la regardant : « Votre raison est comme ma montre, elle avance. »

Voici du bon sens vif et délicat : Mairan se trouvait embarqué dans une discussion philosophique avec Mme la marquise du Châtelet sur les forces vives et mortes, et peu s'en fallût que le sage académicien ne se laissât engager tout de bon dans un combat en forme, lorsque Mme Geoffrin lui dit : « Ne voyez-vous pas qu'on se moquera de vous si vous tirez votre épée contre un éventail ? » Cette réflexion arrêta tout court notre chevalier de Béziers, et la dispute se passa en politesses et en galanteries.

Elle ne cédait pas ordinairement à sa malice, et ses mots partent de son âme. Que ceci est charmant sur M. de Malesherbes ! On parlait un jour, chez elle, de la simplicité de caractère : « Tant de gens l'affectent, dit-elle; mais M. de Malesherbes, voilà un homme simplement simple. » Je crois inutile d'ajouter que M. de Malesherbes avait aussi la vertu la plus haute, et, ce qui va si bien à la vertu, l'esprit aimable et la parfaite sérénité. Quel joli compliment il fait au Dauphin (1), dans son berceau, quand il vient le haranguer à la tête de la Cour des Aides :

« Puisse, Monseigneur, votre Altesse royale, pour le

(1) 1754. D'abord connu sous le nom de duc de Berry (Louis XVI).

Digitized by Google

bonheur de la France et pour le sien, se montrer toujours aussi insensible et sourde au langage de la flatterie, qu'elle l'est aujourd'hui au discours que j'ai l'honneur de prononcer devant elle ! »

C'est lui, Malesherbes, qui, au sortir de sa maison pour aller à l'échafaud, faisant un faux pas, trouva ce mot d'une grâce accomplie : « Un Romain rentrerait chez lui. »

Mais je reviens à Mme Geoffrin, qui m'eût pardonné cette courte digression, car elle aimait beaucoup M. de Malhesherbes ; elle n'était pas dure aux bavards et je voudrais être certain de trouver en ce moment près de vous la même indulgence. Voici ce qu'elle disait sur les bavards : « En vérité, je m'en accommode assez, pourvu que ce soit de ces bavards *tout court* qui ne veulent que parler et qui ne demandent pas qu'on leur réponde. Mon ami Fontenelle, qui leur pardonnait, comme moi, disait qu'ils reposaient sa poitrine ; ils me font encore un autre bien : leur bourdonnement insignifiant est, pour moi, comme le bruit des cloches qui n'empêche point de penser et qui souvent y invite. » (Cela me rassure un peu). Ce qui suit n'appartient qu'à elle et part d'une bonté que son ami Fontenelle n'avait pas au même degré : « Je voudrais, disait-elle de l'un d'eux, que, lorsqu'il me parle, Dieu me fît la grâce d'être sourde, sans qu'il le sût ; il parlerait et croirait que je l'écoute, et nous serions contents tous deux. » Elle ne pouvait souffrir, quand elle parlait à un enfant, les gens qui lui suggéraient les réponses : « J'aime mieux les sottises qu'il me dira que celles que vous lui dicterez. » C'était mieux chez elle que le plaisir de s'amuser de leurs naïvetés : « Je voudrais qu'on fît une question à tous les malheureux qui vont subir la mort pour leurs crimes : « Avez-vous aimé les enfants ? » Je suis sûr qu'ils répondraient que non. » Excellente femme qui, dans les derniers

Digitized by Google

temps de sa vie, faisait cette confession à un ami : « Je sens avec plaisir qu'en vieillissant je deviens *plus bonne,* car je n'ose pas dire meilleure, parce que ma bonté tient peut-être à la faiblesse, comme la méchanceté de bien d'autres: J'ai fait mon profit de ce que me disait souvent le bon abbé de St-Pierre, que la charité d'un homme de bien ne doit pas se borner à soulager ceux qui souffrent, qu'elle doit s'étendre aussi jusqu'à l'indulgence dont leurs fautes ont si souvent besoin ; et j'ai pris comme lui pour devise ces deux mots : Donner et pardonner. »

« Un peu semblable (dit Marmontel) à cet Anglais vaporeux qui croyait être de verre, elle évitait comme autant d'écueils tout ce qui l'aurait exposée au choc des passions humaines. Aussi elle respectait les convenances établies, et ses contemporains lui rendent le témoignage qu'elle ne varia jamais sur ce point. Elle ne permettait pas à ses philosophes de faire du scandale. Quand elle tomba malade, elle se prépara à mourir selon les convenances et laissa toute liberté à sa fille, M^me^ la marquise de la Ferté-Imbaut, qui détestait les philosophes et interdit l'entrée à d'Alembert, Marmontel, Morellet, Helvétius, etc. « Ma fille, disait-elle spirituellement, est comme Godefroy de Bouillon, elle a voulu défendre mon tombeau contre les infidèles. »

Pour éviter un scandale, on la voit faisant à Marmontel une leçon qui aboutit plaisamment. C'est M^me^ Suard qui raconte :

« Un jour Marmontel lui dit qu'il allait être parrain de l'enfant d'un de ses amis. « Voilà un bel engagement, dit-elle ; je suis sûre que vous ne savez plus un mot de votre *Pater* et de votre *Credo,* qu'on va vous demander, et que vous ignorez aussi bien ce qu'il faudra répondre aux questions qu'on va vous faire. » Il convient de son oubli absolu sur les prières, comme de son ignorance sur le reste. La crainte qu'il ne donnât un scandale au

Digitized by Google

prêtre, lui fit exiger de Marmontel, non seulement de rapprendre son *Pater* et son *Credo*, mais de les lui répéter plusieurs fois, ainsi que sa réponse à toutes les questions qu'on lui ferait. Le jour du baptême arrive ; il part pour l'église, presque fier de l'idée qu'un homme appelé philosophe allait donner de sa catholicité. La première question que lui fait le prêtre est : « Quelle est, Monsieur, votre paroisse ? » Marmontel reste interdit et muet ; c'était la seule question que Mme Geoffrin n'eût pas prévue, et Marmontel ne pouvait y suppléer. »

Elle observait tout l'ameublement des gens de lettres, tâchait de découvrir s'il manquait à l'un une pendule, à l'autre un bureau, reconnaissait la place d'un meuble utile ; lorsqu'elle avait arrêté ses idées, elle était tourmentée du besoin de faire son présent.

Elle désirait du crédit, pour l'employer au service de ses amis : « Vous croyez, disait-elle à un des hommes qu'elle aimait le plus, que c'est pour moi que je vois des grands et des ministres ? Détrompez-vous ; je les vois pour vous et pour vos semblables, qui pouvez en avoir besoin. Si tous ceux que j'aime étaient heureux et sages, ma porte serait, tous les jours, fermée à neuf heures, excepté pour eux. » Elle avait fait graver sur des jetons ses deux devises favorites, l'une : « Ne laissez pas croître l'herbe sur le chemin de l'amitié ; l'autre : « L'économie est la mère de la libéralité. »

Elle n'était pas bonne seulement pour les gens de lettres, elle l'était pour tout le monde. Quand Fontenelle eut atteint 90 ans, elle l'emmena chez le notaire faire son testament pour que ses domestiques ne fussent pas frustrés, acceptant d'être exécutrice testamentaire. — Ayant payé 40,000 livres des tableaux de Vanloo, que des étrangers désirèrent pour 50,000, elle envoya le surplus à la veuve. Elle envoya aussi de l'argent à un pauvre ouvrier de Bouchardon, pour le consoler d'avoir brisé un des

Digitized by Google

vases qu'elle avait commandés à son maître. — Sa laitière la servait mal, on le lui fit observer. « Je le sais bien, dit-elle, mais je ne puis en changer. — Et pourquoi, Madame ? — C'est que je lui ai donné deux vaches. » Et en effet, un jour que cette laitière pleurait de désespoir d'avoir perdu sa vache, Mme Geoffrin lui en avait donné deux : l'une pour remplacer la vache morte et l'autre pour la consoler d'avoir tant pleuré !

Un mal de la vieillesse est d'exagérer nos qualités. Un peu avant sa mort, elle força Suard de recevoir trois ou quatre casseroles d'argent et Thomas d'accepter une petite cassette de 2,000 écus en or. Thomas dut avoir l'air de céder.

Avec cela, elle avait les remerciments en aversion, disant qu'en donnant elle voulait *se payer par ses mains*, qu'elle savait goûter *toute seule* la satisfaction d'obliger, et elle allait même jusqu'à faire, en toute forme, l'éloge des ingrats. Peut-être me trompé-je, mais je crains de retrouver là, même au sein d'une nature excellente, un petit coin d'égoïsme et de sécheresse. Dans l'instant où elle se livre à son penchant de cœur, l'élève de Mme de Tencin, l'amie de Fontenelle reparaît ; elle se livre, mais sans abandon et en concertant toute chose. Elle disait aussi : « Ceux qui obligent souvent, doivent obliger de la manière la plus agréable pour eux-mêmes, parce qu'il faut faire commodément ce qu'on veut faire tous les jours. » Certes, nous devons respecter, nous devons honorer cette libéralité naturelle et raisonnée, mais ne pensez-vous pas qu'il manque à toute cette bonté et à toute cette bienfaisance une certaine flamme céleste, comme il manque à tout cet esprit et à cet art social du XVIIIe siècle une fleur d'imagination et de poésie, un fond de lumière également céleste. Jamais on ne voit dans le lointain le bleu du ciel ni la clarté des étoiles.

Digitized by Google

M. Geoffrin n'était pas un virtuose. Il courait de bonnes histoires sur son compte. Soit malice, soit inattention, un homme qui lui prêtait ses livres, lui donna plusieurs fois de suite le premier volume des *Voyages du père Labbat*. M. Geoffrin, dans la meilleure foi du monde, relisait toujours sans s'apercevoir de la méprise. « Comment trouvez-vous, Monsieur, ces voyages ? — Fort intéressants ; mais il me semble que l'auteur se répète un peu. » Il paraissait lire avec beaucoup d'attention le Dictionnaire de Bayle, en suivant la ligne des deux colonnes : « Quel excellent ouvrage, s'il était moins abstrait ! » — « Vous avez été ce soir à la Comédie, Monsieur Geoffrin ? que donnait-on ? — Je ne vous le dirai pas ; je me suis empressé d'entrer et je n'ai pas eu le temps de regarder l'affiche. » Un étranger ne le voyant plus aux dîners de Mme Geoffrin, dit : « Qu'avez-vous fait, Madame, de ce pauvre homme que je voyais toujours ici et qui ne disait jamais rien ? — C'était mon mari, et il est mort. » Le marquis d'Argenson, qui lui attribue tous les soins du ménage, lui prête plus de finesse qu'on ne lui en accordait, et, parlant des conversations, des dîners : « Je sais de bonne part, ajoute-t-il, qu'il s'en amusait. »

Est-ce une comédie assez plaisante et jolie que ces graves philosophes, ces beaux esprits riant de ce bonhomme inoffensif, qui s'y prête de bonne grâce, qui ne dit mot, mais qui, lui aussi, intérieurement, sous cape, rit de ses rieurs.

Je voudrais vous présenter les habitués du salon de Mme Geoffrin, mais la liste en est longue et cette après-midi n'y suffirait pas. Je ne puis citer que les plus célèbres, et tout d'abord Fontenelle qui, là comme partout, ne se pressait jamais, n'interrompait pas, disait, à l'occasion, de ces mots qui faisaient fortune, ou, quand il fut, à la fin de ses jours, devenu trop sourd pour être au courant de la conversation, prenait des histoires éten-

Digitized by Google

dues, comme les dragonnades, les querelles du jansénisme et du quiétisme qu'il suivait dans tous les détails.

Il se rencontrait avec Réaumur à faire sa cour à Mme Geoffrin. A un moment, il avait 95 ans, Réaumur n'en ayant que 80, et il faisait semblant d'être jaloux de ce rival que Mme Geoffrin appelait *son Monsieur*. C'est à ce moment, sans doute, qu'une femme aimable disait: « M. Fontenelle est comme ces vieux châteaux ruinés où il revient de temps en temps des esprits. »

Marmontel était le familier de la maison, et c'est à lui que Grimm s'adresse en idée : « Vos plaisanteries dans le monde ne sont pas de la première finesse; vous riez un peu gros, mais enfin vous riez et vous êtes bon compagnon. »

D'Alembert, échappé à ses calculs, ne demandant qu'à se réjouir, faisant ses bons contes, ses facéties et mimant au naturel. Il avait la répartie vive, témoin celle-ci : A l'abbé Trublet qui lui confiait qu'en prêchant aux femmes de St-Malo, il avait fait tourner toutes les têtes : « C'est peut-être de l'autre côté. » Et celle-ci à Fontenelle, lorsqu'il alla lui demander sa voix : « Monsieur, dit Fontenelle, lorsque quelqu'un se présente pour être reçu à l'Académie, nous faisons une raison composée de l'âge et du mérite.—Cela est très juste, dit d'Alembert, pourvu que la raison soit composée de la directe du mérite et de l'inverse de l'âge. »

Voici qui est moins géométrique : « La philosophie s'est bien donné de la peine pour faire les traités de la *vieillesse* et de l'*amitié*, parce que la nature fait toute seule les traités de la *jeunesse* et de l'*amour*. »

Grimm, l'air assez haut et les façons assez impérieuses qui le faisaient appeler Monsieur le Marquis, l'ambassadeur, le despote, le tyran, le tyran blanc (par allusion à son fard), mais l'homme d'un goût si élevé, si délicat et si juste qui a écrit la *Correspondance*, œuvre considérable à laquelle j'ai fait de nombreux emprunts.

Digitized by Google

Morellet, sincère, bienveillant, l'esprit actif, étendu et juste, né pour les argumentations de la Sorbonne.

Thomas, d'une gravité douce mais recueillie et silencieuse, souriant à peine à l'enjouement de la conversation, sans y contribuer jamais.

Cet excellent M. Thomas avait écrit un livre sur les femmes ; or, pour peindre la femme parfaite, il n'imagina rien de mieux que de faire le portrait de Mme Necker, que tout le monde reconnut. Thomas lut un jour en public quelques fragments de son ouvrage. Eh bien ! On peut à peine le croire, à partir de ce jour-là, Mme Necker ne fut plus appelée que la femme à Thomas ! C'est horrible ! Je suppose que de nos jours on ne se permettrait plus de telles impertinences !

L'abbé Raynal, ami de tous par la bonté de son âme et l'aménité de ses mœurs, mais ne connaissant guère que le monologue et le faisant un peu long.

St-Lambert, poli et froid, l'air assez dédaigneux, le tour d'esprit élégant.

Le comte de Caylus, grand amateur des arts et protecteur des artistes qui devaient reconnaître son autorité.

Une seule femme, Mlle de Lespinasse, sachant également parler et écouter. Mme Geoffrin avait remarqué que plusieurs femmes dans un dîner distraient les convives, dispersent et éparpillent la conversation. Elle aimait l'unité et à rester centre.

Mlle de Lespinasse eut aussi un salon. Si le salon de Mme Geoffrin était le salon officiel de l'Encyclopédie, celui de Mlle de Lespinasse en était le parloir familier, le boudoir et le laboratoire.

Buffon parut aussi dans ce monde. Morellet nous a conservé une de ces rencontres. Buffon, surtout en commençant, semait (chose à peine croyable !) sa conversation de formes triviales et populaires. Un jour, pour procurer à Mlle de Lespinasse un bonheur qu'elle désirait vivement, Mme Geoffrin invita Buffon à passe

Digitized by Google

la soirée chez elle. « La conversation ayant commencé de la part de Mlle de Lespinasse par des compliments flatteurs et fins comme elle savait les faire, on vient à parler de l'art d'écrire et quelqu'un remarque avec éloge combien M. de Buffon avait su réunir la clarté à l'élévation du style, réunion difficile et rare. « Oh ! diable ! dit M. Buffon, la tête haute, les yeux à demi-fermés et avec un air moitié niais et moitié inspiré, oh ! diable ! quand il est question de clarifier son style, c'est une autre paire de manches ! » Mlle de Lespinasse n'en revint pas, dit Morellet, de toute la soirée (1). »

Pour entendre Buffon, il fallait le laisser parler sur ses travaux, surtout lorsqu'il essayait l'effet de certains développements qui devaient paraître plus tard dans ses livres, comme la puissance de l'homme sur la nature et le tableau de la nature inculte ; alors se retrouvait l'enchantement du grand écrivain.

Parmi les artistes, on rencontrait Carle Vanloo, sans culture intellectuelle ; Vernet Joseph, assez gai, mais homme du commun ; Soufflot, enfermé dans son art ; Boucher, dont le langage rappelait les mœurs de son atelier ; le sculpteur Le Moyne, timide et modeste, parlant peu, même sur son art, le regard tout esprit et tout âme ; de la Tour, enthousiaste, « le cerveau déjà brouillé de politique et de morale, dont il croyait raisonner savamment, et se trouvant humilié quand on lui parlait de son art. »

La société ordinaire d'étrangers comprenait :

L'abbé Galiani, une des figures les plus vives, les plus originales et les plus gaies du XVIIIe siècle, inépuisable de mots et de traits plaisants ; vif, étincelant, plein de souplesse et de naturel. Mme Geoffrin l'appelait sa *petite*

(1) Mme Necker a bien dit : « M de Buffon ne pouvait écrire sur des sujets de peu d'importance ; quand il voulait mettre sa grande robe sur de petits sujets, elle faisait des plis partout. »

Digitized by Google

chose et Marmontel disait que « l'abbé est de sa personne le plus joli petit arlequin qu'ait produit l'Italie, mais sur les épaules de cet arlequin est la tête de Machiavel (1). »

Le marquis de Caraccioli, ambassadeur de Naples, avec sa physionomie épaisse qui, lorsqu'il parlait, s'illuminait de finesse, de gaîté, d'originalité. « Il avait, dit M. de Lévis, de l'esprit comme quatre, faisait des gestes comme huit et du bruit comme vingt; mais sa gaîté était si naturelle qu'elle n'incommodait personne. » Comme Galiani, il aimait beaucoup Paris. Quand il fut nommé vice-roi de Sicile, le roi lui dit : « Monsieur l'Ambassadeur, je vous fais mon compliment, vous allez occuper une des plus belles places de l'Europe. — Ah ! Sire ! répondit-il, la plus belle place de l'Europe est la place Vendôme. »

Le comte de Creutz, ministre de Suède, parlant le français comme un Français, sans compter les autres langues de l'Europe et les langues savantes.

Le baron de Gleichen, envoyé extraordinaire du roi de Danemarck, parlant peu habituellement, avait des mots fort heureux. Un jour qu'il entendait et qu'on lui vantait un morceau de musique difficile : « Ah ! dit-il, je voudrais bien qu'il fût impossible. » Lors du passage du roi de Danemarck à Paris, comme le baron entrait dans un salon nombreux, une dame lui dit : « Monsieur, votre roi est une tête... » « couronnée, Madame, » répondit le baron en l'interrompant.

Parmi les étrangers de passage, David Hume et Walpole mériteraient une mention à part. Le temps me force à n'en dire que quelques mots :

« C'est, dit Grimm, un excellent homme que David

(1) Il était de fort petite stature. Nommé secrétaire d'ambassade à Paris, il fut présenté à Versailles. Les courtisans, le voyant paraître revêtu d'un habit de gala, se mirent à rire de l'exiguité de sa taille; il s'en aperçut et au moment où il saluait le Roi : « Sire, dit-il, voici l'échantillon du secrétaire de Naples, le secrétaire vient après. »

Digitized by Google

Hume, il est naturellement serein, il entend finement, il dit quelquefois avec sel, quoiqu'il parle peu ; mais il est lourd, il n'a ni chaleur, ni grâce, ni agrément dans l'esprit, ni rien qui soit propre à s'allier au ramage de ces charmantes petites machines qu'on appelle de jolies femmes. Oh ! que nous sommes un drôle de peuple ! » — Et vous, Monsieur le Tyran blanc, que vous êtes drôlement aimable à certaines heures ! La charmante Mme d'Epinay était sans doute loin de vous.

Horace Walpole parait avoir été d'abord un peu offusqué de la faveur de son compatriote. Il trouvait alors aux Français un goût détestable, témoin leur goût pour Hume et Richardson. Il trouvait même qu'on ne riait plus en France depuis qu'on y avait importé d'Angleterre ses deux choses les plus ennuyeuses, le whist et Richardson. Il trouva les Français beaucoup mieux quand il fut venu lui-même à la mode.

Il estimait fort Mme Geoffrin et il écrivait en 1785 : « La première fois que je la verrai, je compte bien lui dire : « O sens commun, assieds-toi là ! » Louis XIV, lorsque dans son conseil privé il avait émis son avis, se tournait vers Mme de Maintenon, disant : « Qu'en pense votre solidité ? »

Sterne est venu en France, comme on sait, en 1767. Quelle étrange anecdote Garat a racontée de lui : « Arrêté un jour devant la statue de Henri IV, alors fort à la mode, et bientôt entouré d'une nombreuse foule, il se retourne et leur crie : « Qu'avez-vous tous à me regarder ? Imitez moi. » Et tous se mettent à genoux devant la statue.

Garrick, le célèbre acteur anglais, était reçu chez Mme Geoffrin. Il avait plaisir à voir Morellet disputer avec Diderot ou Marmontel ; il se croisait alors les bras et les contemplait... au profit de son art.

Le salon de Mme Geoffrin fut ouvert depuis 1748 jusqu'en

Digitized by Google

1773, un espace de vingt-cinq ans. Mme Geoffrin ne sortait jamais; elle avait deux dîners par semaine, l'un le lundi, l'autre le mercredi. Le dîner du lundi était surtout pour les artistes qu'elle aimait, celui du mercredi pour les gens de lettres. Ce n'était pas la bonne chère qui attirait à ces dîners : « C'était communément, rapporte un convive, un poulet, des épinards, une omelette. »

« Après nos dîners chez elle, dit Morellet, nous nous rendions souvent aux Tuileries, d'Alembert, Helvétius, Galiani, Marmontel, Thomas, etc., pour y trouver d'autres amis, apprendre d'autres nouvelles, fronder le gouvernement et philosopher tout à notre aise. Nous faisions cercle, assis au pied d'un arbre de la grande allée et nous abandonnant à une conversation animée et libre comme l'air que nous respirions. »

Il n'en était pas de même des dîners philosophiques du baron d'Holbach qui avait grande chère et un excellent cuisinier. On l'appelait « le maître d'hôtel de la philosophie. » Lorsque le maître d'hôtel, pour établir ses enfants, eut réformé sa cuisine, il parait que plusieurs philosophes désertèrent. Ainsi le voulait la nature.

MESDAMES,

Tout le monde reconnait que la loi salique est proscrite des salons; là, il n'y a que des reines devant lesquelles les rois bien appris s'effacent. — Or, comment Mme Geoffrin tenait-elle son salon ? Grimm, en 1770 (douze ans avant le Figaro de Beaumarchais), s'amuse à faire passer la circulaire suivante :

« Mère Geoffrin fait savoir qu'elle renouvelle les défenses et lois prohibitives des années précédentes et qu'il ne sera pas plus permis que par le passé de parler chez elle ni d'affaires intérieures, ni d'affaires extérieures; ni d'affaires de la cour, ni d'affaires de la ville ;

Digitized by Google

ni d'affaires du nord, ni d'affaires du midi ; ni d'affaires d'orient, ni d'affaires d'occident ; ni de politique, ni de finances ; ni de paix, ni de guerre ; ni de religion, ni de gouvernement ; ni de théologie, ni de métaphysique ; ni de grammaire, ni de musique ; ni, en général, d'aucune matière quelconque, et qu'elle commet dom Burigny, bénédictin de robe courte, pour faire taire tout le monde, à cause de sa dextérité connue, et du grand crédit dont il jouit et pour être grondé par elle en particulier de toutes les contraventions à ces défenses. »

Il paraît, en effet, que ce salon était gouverné despotiquement. Marmontel le confesse : « Avec son doux : « *Voilà qui est bien*, » dit-il, elle ne laissait pas de tenir nos esprits comme à la lisière. » Montesquieu parle aussi des tours qu'il a essuyés plus d'une fois. Mais alors de quoi parlait-on ? On causait ; on disait comme on savait : « Un peu de chaque chose et rien du tout, à la française (1). » On y avait de l'esprit, on ne professait pas ; personne n'y tenait la parole, chacun y avait son mot et, vu la prudence de la maîtresse de la maison, il fallait que le mot fût fin pour passer. Lorsque la conversation menaçait de dégénérer, Mme Geoffrin disait doucement : « Voilà qui est bien, » et tout rentrait dans l'ordre. — La conversation n'est ni une dissertation, ni une discussion ; c'est un art et cet art exige un jugement prompt et délicat qui embrasse d'un seul coup d'œil toutes les convenances, par rapport au rang, à l'âge, à l'opinion, de manière à n'effaroucher ni les vanités féminines, ni les amours-propres masculins ; de l'esprit et de la présence d'esprit, du tact pour sentir ce qui peut et ce qui ne peut pas se dire, de l'abandon comme d'honnêtes gens qui s'amusent et mettent bonnement leur part dans un plaisir commun. On ne vient pas dans un salon pour

(1) Montaigne, *Essais*, I, 25.

Digitized by Google

exposer sa science et produire son éloquence; une chaise n'est pas une chaire ou une tribune ; on n'est pas là dans son cabinet pour suivre logiquement son idée ; la conversation se meut autour de vous, il faut y être. Il faut y mettre la liberté, l'enjouement, la légèreté, des idées courantes et volant de main en main, de la science sans pédanterie, de la gaité sans tumulte, de la politesse sans affectation, de la galanterie sans fadeur, du badinage sans équivoque. Alors la conversation glisse, monte, descend, court et revient ; la rapidité lui donne le trait, la précision la mène à l'élégance ; les mots partent, les questions se pressent et tout ce qu'on effleure est jugé. Et c'est tout simple : on ne vient pas dans un salon pour disputer. Si quelqu'un a cette manie qu'il s'enferme avec un partner, et là, s'escrime à son aise ; mais avec cette agréable obligation de ne pas laisser passer un terme sans le définir et une opinion sans remonter à son principe et descendre à ses conséquences, on ne sortirait pas de l'école. Le monde n'est ni pour un seul, ni pour deux ; il est pour lui-même et il a raison. La rudesse n'est pas de ce pays : il a ses lois, sans qu'il y paraisse, ses lois qui ne sont pas écrites, mais certaines, du moins, et sévères ; elles exigent que dans cette petite société, comme dans la grande, chacun sacrifie quelque chose pour le bien de tous, qu'il sacrifie non pas ses sentiments, mais l'expression trop dure de ses sentiments, par crainte de blesser des sentiments contraires. C'est la politesse. Enfin, l'envie de briller est moins ennemie du monde, mais elle lui est ennemie : la conversation est un jeu aimable et vous en faites une étude ; la conversation est un concert et vous voulez qu'on n'entende que vous ; la conversation vit, comme l'amitié, d'égalité et vous dominez tout. On l'a bien dit, l'esprit consiste à en donner aux autres. J'ajoute que le plaisir le plus délicat est de faire le plaisir des autres.

Digitized by Google

On répète souvent qu'il n'y a plus de conversation en France comme autrefois. C'est vrai, si on entend la conversation rangée, les fauteuils en cercle, une question proposée et quelques personnes, comme qui dirait les premiers sujets, qui se renvoient la réplique ; bref, une imitation de la tragédie classique ou une scène du *Monde où l'on s'ennuie ;* oui, cela est bien mort ; mais comment croire que la libre conversation soit morte ? Nous ne serions donc plus la nation qui, curieuse de toute nouveauté, l'oreille et les yeux toujours ouverts, n'aime à rien voir et rien entendre qu'à la condition d'en pouvoir parler ? Rien n'occupe un moment l'attention, qu'il ne laisse un mot juste, un mot piquant, lequel aussitôt né vole et fait le tour de la France : d'où vient-il donc ? N'y a-t-il plus qu'un Français qui ait de l'esprit pour tous les autres et s'enferme-t-il pour faire ces mots charmants, — ou n'est-ce pas qu'ils pétillent dans les esprits excités par la causerie et qu'ils partent comme la mousse du vin ? — Assurément il y a des temps moins favorables que d'autres à la conversation ; on s'en aperçut bien à la fin du XVIII^e^ siècle et depuis. Tels sont, en effet, les temps de révolution et d'anarchie et aussi les temps où une autorité tutélaire règle tout ce que les citoyens doivent faire, dire ou penser ; eh bien ! malgré cela, sitôt que quelques citoyens se réunissent, l'esprit français est avec eux.

S'il n'y avait plus de salons, il resterait encore, ce semble, les revues et les journaux qui disent tous leur mot sur toutes les choses du jour ; c'est la grande conversation universelle, intarissable, qui est bien cela, en effet, par la nouveauté des sujets, la liberté du ton, de l'allure et du langage. Grâce à elle, rien ne fait quelque sensation qui ne soit atteint au passage et n'emporte le trait. Il n'est pas précisément nécessaire que les idées de toute espèce qu'apporte cette causerie de chaque jour se

Digitized by Google

logent dans notre esprit ; il suffit qu'elles le traversent, qu'elles l'éveillent et donnent l'étincelle en passant.

Encore un mot et je cesse d'abuser de votre bienveillante attention.

Y a-t-il maintenant plus d'esprit ou moins d'esprit qu'au XVIII^e^ siècle ? La question est délicate et difficile ; dans notre temps si fertile en enquêtes, celle-là est de nature à séduire quelques jeunes écrivains ardents et généreux ; mais il faudrait, pour la mener à bien, une réunion de qualités qui ne vont pas toujours ensemble : de l'esprit et un esprit supérieur, une vive imagination et une raison froide, un goût délicat, sûr, impeccable, sévère, mais large et tolérant, une haute et impartiale équité ; il faudrait aussi une érudition immense, ce qui suppose un énorme travail. Il est permis de se récuser. Du reste, la solution importe peu. Avouons simplement que le XVIII^e^ siècle a eu du bonheur : on n'a pas tous les jours Voltaire, Fontenelle, Piron, Sophie Arnould et des salons comme ceux de M^me^ Geoffrin, de M^me^ du Deffand, de M^me^ d'Epinay, de M^lle^ de Lespinasse, où l'esprit était en vue. En ce temps-là l'esprit était une puissance et des ministres furent choisis principalement pour leur esprit. En ce temps-là, un bon mot était l'évènement du jour, il faisait le tour de la France et le tour du monde. Aujourd'hui, y eût-il dans tous les hommes et dans tous les salons ensemble autant d'esprit qu'il y en avait alors dans quelques hommes et dans quelques salons, il ne ferait plus le même effet.

M^me^ la duchesse de Choiseul, parlant de l'abbé Galiani, s'écriait un jour : « En Italie, ils ont l'esprit en lingot ; en France, nous avons de l'esprit en petite monnaie. » Galiani, secrétaire d'ambassade quand le duc de Choiseul était ministre des relations extérieures, était l'hôte favori et le principal attrait du salon de M^me^ de Choiseul, ce qui explique, jusqu'à un certain point, l'admiration enthou-

Digitized by Google

siaste de la duchesse reconnaissante, dont le jugement un peu sommaire pourrait être révisé. Mais acceptons, par galanterie et avec une modestie toujours bienséante, que les Français n'ont de l'esprit qu'en petite monnaie. On nous accordera bien, je l'espère, que dans cette petite monnaie on trouve souvent de belles et bonnes pièces d'or bien sonnantes. Et puis, cette petite monnaie, si commode pour les échanges, nous l'avons en abondance et nous n'en sommes pas avares ; nous aimons à la troquer, nous la dépensons sans prendre garde et souvent sans compter ; il est même des enfants prodigues qui la jettent par les fenêtres, à tort et à travers, à tout propos et hors de propos. Certainement, dans cette profusion de menues pièces, il s'en glisse quelques-unes qui n'ont pas le titre et le poids : dans un aussi grand nombre de mots spirituels, il y en a de douteux et même de mauvais; mais le tout va ensemble, et tout compte fait, on peut affirmer qu'aujourd'hui plus que jamais, suivant l'expression vulgaire, l'esprit court les rues. Je ne parle pas, est-il besoin de le dire, de ces plaisanteries insipides qui courent les rues de Paris, nous poursuivent dans les départements et qu'on a le plaisir d'entendre répéter par une foule d'individus qui se croient la fine fleur de l'esprit parisien parce qu'ils répètent, d'un air d'intelligence, des mots privés de sens et qui nous agacent. Non, j'entends le véritable esprit, celui qui se retrouve le soir, Mesdames, dans vos salons, Messieurs, dans vos cercles et vos cafés.

Je lisais hier, dans une revue, un article peu aimable et peu flatteur, trop sévère, à mon avis, sur les salons à Paris. L'auteur, philosophe moraliste de grand renom et homme d'esprit, prétend « que, dans ces salons, il n'y a plus de conversation ; que, presque partout, on voit les Dames assises d'un côté et les Messieurs, quand ils ne sont pas au fumoir, debout dans un autre coin ; qu'ici

Digitized by Google

on cause de je ne sais quoi, de toilette, peut-être de chiffons, certainement de médisances, et là, de l'écurie et de la Chambre, et que, s'il y a quelque escarmouche d'un camp à l'autre, c'est pour échanger une banalité sur la pièce à la mode. »

Encore une fois, Mesdames, permettez-moi de le répéter, c'est des salons de Paris que parle ainsi M. Jules Simon, qui, du reste, aussi galant homme que bon juge, ajoute aussitôt : « Comment ! Est-ce que nous n'avons plus de femmes d'esprit ? Nous en avons par centaines ! Mais elles ont laissé les hommes leur glisser entre les doigts. Elles leur ont permis de fonder et de perfectionner les clubs,... et, à présent, elles ne peuvent plus se servir de leurs trésors que dans l'intimité... »

C'est grand dommage ! Que d'esprit et du meilleur, du plus fin et du plus délicat, reste ignoré, inconnu par la faute des hommes maladroits et, par suite, manque à notre actif en face du XVIII^e^ siècle.

Un autre désavantage, tout aussi réel, c'est que ces réunions, clubs, cercles ou cafés sont si nombreuses qu'on ne peut songer à y établir, comme dans un salon, une conversation générale, ouverte à tous, bien dirigée, bien ordonnée, voire même gouvernée, qui, non seulement excite les esprits et fasse jaillir les mots heureux, comme l'étincelle, par le frottement, mais encore les protège de l'oubli et les fasse vivre au lieu d'une minute, d'une heure peut-être, au moins tout un jour. Dans ces réunions, il se forme dix, vingt conversations distinctes qui se traversent les unes les autres. Toutes les voix, sur tous les tons, se croisent, se mêlent, se heurtent, et l'on peut dire, sans trop de malice, que parfois on croirait entendre, sauf l'harmonie, un final d'opéra. Or, dans cette mêlée, dans cette confusion babylonienne que deviennent, je vous prie, les saillies imprévues, les réparties malicieuses, les fins propos, les mots char-

Digitized by Google

mants, les remarques originales, les traits piquants ou délicats? Quand tout le monde parle, on n'entend personne; ajoutons que personne n'écoute; on est occupé, on aime ailleurs; il y a encore des artistes, mais le public manque. J'espère quelquefois, selon la fantaisie de Rabelais, que ce ne sont point paroles perdues, mais seulement gelées, et qu'au dégel nous entendrons un beau tapage, nos enfants admirant que leurs pères aient eu tant d'esprit.

Digitized by Google

RAPPORT

sur les

TRAVAUX DE L'ANNÉE

par

M. l'Abbé DERAMECOURT

Secrétaire-Général

MESDAMES & MESSIEURS,

A l'encontre de beaucoup de Sociétés qui se contentent de séances mensuelles ou même trimestrielles, notre Compagnie a voulu, jusqu'ici, rester fidèle à son règlement et tenir séance chaque semaine.

Chaque semaine donc, ou à peu près, l'Académie d'Arras continue d'apporter son contingent à l'œuvre littéraire, historique, scientifique et artistique à laquelle elle s'est vouée dès l'origine.

C'est ainsi qu'il lui a été loisible d'aborder, cette année encore, beaucoup de sujets, parmi lesquels ceux qui se rapportent à notre ville occupent toujours la première place.

Un de nos jeunes collègues qui a eu la bonne fortune de faire le voyage d'Orient, a bien voulu nous faire voyager avec lui en Egypte, en Syrie, en Judée, en Asie mineure, en Grèce et en Turquie. Durant de longues et

Digitized by Google

intéressantes séances, il nous a raconté ses savantes pérégrinations, en ajoutant à ses récits des projections qui nous permettaient de revoir avec lui les monuments et les sites des contrées les plus célèbres. Nous avons ainsi passé une partie de l'hiver en Afrique et en Asie, avec autant de profit que d'agrément. Mais avec le printemps, nous sommes revenus dans notre bonne ville d'Arras, pour ne la plus quitter.

L'art, surtout dans ses côtés artésiens, nous a été montré et commenté d'après les toiles de MM. Edmond Leclercq et Gustave Colin.

Avant que ne disparaissent les remparts d'Arras, ils ont été étudiés avec soin, dans leur origine et leurs transformations, depuis l'oppidum gaulois jusqu'aux travaux du génie contemporain.

Les œuvres de bienfaisance, de préservation, de piété à Arras, depuis le commencement de ce siècle, ont trouvé leur place dans la biographie du fondateur de la plupart d'entr'elles : M. Louis Lallart de Lebucquière.

En remontant un peu plus haut, nous avons eu la suite d'une étude détaillée sur l'administration du général baron de la Chaise, préfet du Pas-de-Calais, ainsi qu'un travail fortement documenté sur les deux Robespierre et leurs rapports avec Joseph Lebon.

A la même époque, nous avons appris les relations du célèbre docteur Guillotin avec la ville d'Arras et nous avons assisté à la fondation de notre ancienne école de médecine et d'accouchement.

La biographie d'un abbé de St-Vaast et celle d'un gouverneur d'Arras, Pierre d'Artagnan, ont été enrichies de nouveaux documents ; nos vieilles confréries, et en particulier celle des Ardents, ont été mieux étudiées et leur passé, toujours assez difficile à reconstituer, ne manquera pas de recevoir une lumière plus sûre par l'impression d'un important manuscrit que se propose

Digitized by Google

d'éditer un de nos collègues. L'Académie, confiante dans la générosité de ses bienfaiteurs, a même cru qu'elle pouvait se décider à faire cette publication à ses frais.

Enfin, les manuscrits de la Bibliothèque ou des Archives d'Arras, trop longtemps oubliés, se sont plusieurs fois ouverts sous des mains exercées ; nous avons confiance qu'ils n'ont pas dit leur dernier mot.

Voilà, Mesdames et Messieurs, un court aperçu des travaux de notre Compagnie depuis un an. Je me contente de les énumérer, persuadé que cette simple énumération suffit à leur éloge.

Digitized by Google

RAPPORT

sur le

CONCOURS DE POÉSIE

par M. V. BARBIER

Membre résidant.

MESSIEURS,

C'EST encore moi qui viens vous refaire mon éternel rapport sur le concours de poésie ! Vainement j'ai fait remarquer à mes Collègues que mon tour revenait trop souvent; vainement je leur ai dit qu'ils n'avaient pas le droit de vous condamner ainsi, chaque année, à m'entendre et de vous priver en même temps de leur éloquente parole. Ils ont fait la sourde oreille et, abusant d'une vieille autorité qu'ils ont prise sur moi aux jours d'antan, quand j'étais sous leur bienveillante férule, ils m'ont sans retenue donné deux mille vers, non plus à copier comme autrefois, mais à lire et à juger, ce qui ne vaut guère mieux.

La poésie, après un long sommeil, aurait-elle chez nous, en cette fin de siècle, un réveil analogue à celui du siècle dernier ? Les fils de nos trouvères, agacés de voir les félibres et les cigaliers battre éternellement du tambourin pour accaparer l'attention, voudraient-ils à leur tour avoir leurs jeux floraux et triompher comme leurs pères aux anciens Puys d'amour ? Ce qu'il y a de

Digitized by Google

certain, c'est que jamais, depuis que l'Académie publie des Mémoires, elle n'a vu chez elle pleuvoir aussi drus les alexandrins. Si la progression continue, Arras n'aura plus bientôt rien à envier à Toulouse, notre Beffroi fera pâlir son Capitole et le torse montueux du sceptique Adam de la Halle n'aura pas moins de flatteurs que le buste élégant de la superbe Clémence Isaure.

Devant ce débordement lyrique, cette avalanche de rimes, nous avons dû prendre un grand parti. Au lieu de vous présenter et de vous analyser indifféremment tous les envois, nous avons procédé par éliminations successives et, des vingt-trois morceaux qui nous ont été soumis, nous n'avons conservé que les trois qui nous ont paru dignes d'une récompense. N'allez pas en conclure que tout le reste est mauvais. Si quelques pièces n'offrent que des qualités négatives et affichent un mépris trop profond de la prosodie, beaucoup d'autres témoignent d'heureuses dispositions et auraient pu briller en une année de disette. Leur insuccès relatif n'affaiblit en rien le mérite de leurs auteurs, il n'est dû qu'à la valeur exceptionnelle de leurs concurrents.

D'un bouquet de primevères galamment façonné par un apprenti jardinier, nous avons détaché pour vous une simple fleur flairant un doux et frais parfum de jeunesse et de printemps.

Premier Soleil.

Que la journée est belle et que le ciel est bleu !
Hier encor c'était un froid gris de novembre,
On se serrait encor — frileux — autour du feu
Sans hasarder jamais un pas hors de la chambre.

En une seule nuit, l'hiver a disparu.
Le soleil s'est levé, plein de chaudes caresses ;
Et chacun plus dispos, plus gai se sent ému
D'un amour ineffable et de vagues tendresses.

Digitized by Google

Enfants, enivrez-vous d'espoir et de printemps ;
Courez, les clairs matins, dans l'herbe et la rosée,
Folâtrez à toute heure. Et vous, vieillards, contents,
Célébrez le réveil de votre ardeur passée.

. . . . . .

Je traversais un parc plein de parfums nouveaux,
Tout ébloui par les verdures éclatantes,
Quand j'entendis tout près, derrière les rameaux,
Des éclats argentins — des phrases chevrotantes.

La nature charmante invitait à rêver ;
Les oiseaux gazouillaient et les fleurs semblaient rire.
Et je sentais en moi ces chants me captiver,
Et j'écoutais — songeur — la brise qui soupire.

C'étaient de vieilles gens à la timide voix,
Ayant vécu tous deux en s'aimant — côte à côte.
Ensemble ils redisaient leur bonheur d'autrefois
Simple — et pourtant si vif — sans regret et sans faute.

Ils parlaient lentement, fouillant leurs souvenirs,
Et leur parole était comme un murmure d'onde.
Ils ne se plaignaient pas d'un passé sans loisirs
Et se montraient joyeux d'être encor de ce monde.

La douce illusion n'entrait point dans leur cœur ;
Ils savaient que sur eux pesaient bien des années ;
Mais leur sainte vaillance attendait sans terreur
La mort ; ils remplissaient leurs longues destinées.

Ils se rappelaient tout, et leurs premiers aveux,
Leur hymen, leur jeunesse et leurs pures délices,
Et qu'insensiblement ils arrivaient — heureux —
Au jour où les méchants redoutent les supplices.

. . . . . .

Et la brise se tut. Je quittai mon bosquet
L'âme pleine de joie et les yeux de lumière,
Songeant qu'il faut ainsi — sans un mot de regret —
Revivre en ses vieux ans sa jeunesse première.

Digitized by Google

Cette évocation de Mme Baucis et de M. Philémon, réchauffant bourgeoisement au soleil leurs vieux rhumatismes sur un banc du Luxembourg, doit être l'œuvre d'un écolier qui a lu les *Bucoliques* autre part que dans l'abbé Delille. Son idylle et ses agréables pastiches de Théophile Gautier et de Sully-Prudhomme donnent plus que des espérances et nous semblent mériter une médaille d'argent.

L'auteur qui a pris pour devise : *Cives et semper cives*, n'est plus un débutant ; son écriture ne nous est pas inconnue ; ce doit être un vieil habitué de nos concours. Son ode : *La lutte pour la vie ;* son élégie : *A une veuve*, et ses sonnets, ses sonnets surtout, révèlent un esprit élevé, un penseur, un philosophe, un poète.

Ecoutez celui intitulé :

Vision.

Quand, donnant à leur rêve une forme immortelle,
Ils pétrissaient l'argile avec des doigts tremblants,
Ou fouillaient du ciseau les marbres purs et blancs,
Un souci tenaillait l'esprit des Praxitèle.

Et pourtant la nature aux secrets si troublants
Ouvrait grande pour eux son âme maternelle,
Et la foi qui vainc tout les portait sur son aile,
Mais leurs fronts demeuraient inquiets et brûlants ;

De même qu'au travers des nuages sans nombre,
Devinant des clartés radieuses dans l'ombre,
L'œil perçoit le soleil animant le ciel bleu,

A travers la buée épaisse de la vie,
Ils voyaient, impuissants et l'âme inassouvie,
La vision du beau, rayonnement de Dieu !

Cette page vaut tout un poème et, en décernant à son auteur une médaille de vermeil, nous lui déclarons volontiers que nous avons longtemps hésité entre elle et le morceau de 240 vers jugé digne de la première récompense.

Digitized by Google

Cette dernière pièce a pour titre : *Jean l'idiot*. C'est une nouvelle, un petit drame fort habilement raconté ; certains passages font peut-être longueur, il y a bien de ci de là des mots impropres et des idées vieillottes ; mais la facture est toujours si soignée et si facile et, à côté de quelques vers malvenus, il en est tant d'autres si heureusement trouvés que les imperfections de détail s'annihilent pour nous devant les beautés de l'ensemble.

J'avais d'abord, à votre usage, fait une sélection des meilleures pages et complété le récit en prose vulgaire, l'œuvre y perdait son homogénéité et sa saveur, j'ai alors bravement écourté mon rapport, ce qui me vaudra, j'espère, votre indulgence et me permettra de vous servir sans coupure

Jean l'Idiot

I

Promeneurs amoureux de ces sites sauvages,
De ces noirs défilés, de ces étroits passages
Que les torrents grondeurs, par l'obstacle irrités,
Emplissent du fracas de leurs flots tourmentés,
Avez-vous parcouru les gorges où la Bourne,
Impuissante à franchir le rocher, le contourne ?
Avez-vous mesuré de l'œil ces blocs géants
Qui, sans cesse penchés sur les gouffres béants,
Ecoutent, attentifs, la plainte qui s'exhale,
Sourde comme un sanglot, lugubre comme un râle,
De l'abime écumeux où se perd le regard ?
N'avez-vous pas enfin remarqué par hasard
Ces trois croix adressant, de ce sommet extrême,
Leur bénédiction solennelle et suprême
A celui dont la voix gémit dans le ravin ?
Hélas, ce triste appel toujours restera vain :
Jamais plus, par les soirs de douce rêverie,
Au bras de son époux vous ne verrez Marie
Suivre l'étroit sentier qui surplombe là-haut,
Jamais plus n'y viendra flâner Jean l'idiot...

Digitized by Google

II

Sur le flanc du coteau, la ferme de son père
S'étalait au soleil, orgueilleuse et prospère,
Car le vieux paysan, faux, avare et retors,
Ayant de leur cachette exhumé ses trésors,
S'était à très bon compte acquis ce beau domaine,
Et tout le long du jour, insensible à la peine,
Volontaire forçat, travaillait sans merci.
Gagner de bons écus était son grand souci,
Les entasser sans but, sa seule jouissance.
Et l'être fortuné qui, de par sa naissance,
Hériterait un jour de cet amas d'argent,
S'appelait au pays l'Idiot. C'était Jean.

L'Idiot ! Ce surnom brutal, inexorable,
Dont l'affront en tout lieu suivait le misérable,
Que lui jetaient de loin les enfants du hameau
Lorsque, matin et soir, drapé dans son manteau,
Immobile, muet, d'un regard vague et morne
Il suivait ses chevreaux folâtrant sur le morne,
Cet écart instinctif des gens à son aspect
Comme au soudain contact d'un animal abject,
Ces grands signes de croix des femmes rencontrées
Au détour d'un sentier par les sombres soirées,
Tout ce passé maudit que Jean avait souffert,
A son esprit naïf, tardivement ouvert,
Semblait le châtiment cruel de quelque crime
Oublié de lui seul. Innocente victime !
Sa faute remontait bientôt à dix-huit ans :
Le sort l'avait rendu, dès ses premiers instants,
Coupable en son berceau de la mort de sa mère ;
Tout enfant, il était demeuré solitaire,
Abandonné de tous, sans tendresse et sans soins.
Le fermier s'occupait de ses champs, de ses foins,

Digitized by Google

Des bœufs qu'il destinait au concours agricole,
Mais l'enfant ! à quoi bon l'envoyer à l'école ?
Du jour qu'il put tenir une gaule à la main,
On l'avait vu marcher au rebord du chemin
Derrière le troupeau bondissant de ses chèvres,
Triste, les yeux hagards et sans chanson aux lèvres,
Recueillant au passage insultes et mépris.

Tel il avait vécu sans avoir rien appris.
L'âge donnait au corps la prestance et la force,
Mais l'âme sommeillait sous cette rude écorce,
Attendant pour germer quelque pleur de pitié
Et le baume divin d'un regard d'amitié.

Ce fut alors que pour soigner sa métairie
Le fermier fit appel à sa nièce Marie.

III

O femme, qui dira les trésors de ton cœur ?
Qui saura mesurer ta grâce, ta douceur,
Ton incessant besoin d'épancher ta tendresse
Et d'effacer les noirs soucis par ta caresse ?
L'homme est pervers, le sort est injuste et cruel :
Tu sais pour nous guérir un remède immortel,
Et quelque soit ton nom, amante, sœur, épouse,
Toujours palpite en toi l'affection jalouse
Que Dieu mit en ton sein pour l'enfant à venir !

L'Idiot, sûrement, n'aurait pu définir
Pourquoi, depuis le jour qu'il connaissait Marie,
Le ciel était plus pur et l'herbe plus fleurie,
Pourquoi les oiselets cachés dans les buissons
Confiaient au zéphyr de si tendres chansons,
Pourquoi, du noir abîme où coulait la rivière,
Un murmure montait doux comme une prière,
Et pourquoi s'éveillait son cœur vierge et naïf,

Digitized by Google

Comme on voit d'une fleur le calice chétif
A l'arrière-saison s'entr'ouvrir sur sa tige.
Un baiser de Marie avait fait ce prodige.
Dans le morne regard du pâtre indifférent
La jeune fille avait lu l'abandon navrant,
Le muet désespoir, la haine imméritée,
Et son âme s'était aussitôt révoltée
Comme si cet affront l'atteignait, elle aussi.
Qu'avait fait Jean pour qu'on le méprisât ainsi ?
Si la nuit étendait son voile impénétrable
Sur son esprit obscur, en était-il coupable ?
L'aurore, tôt ou tard, éclaire l'horizon :
Le jour ne pourrait-il luire pour sa raison ?

La mère, alors, s'était révélée en Marie.
Elle avait crânement bravé la raillerie,
Pris le déshérité sous sa protection
Et réchauffé son cœur par son affection ;
Puis quand l'heure venait de regagner sa couche,
La vierge, chastement, effleurait de sa bouche
Ce front que si longtemps les baisers avaient fui.
Jean, avec le sommeil, sentait descendre en lui
Une profonde paix aux douceurs ignorées,
Et son rêve était plein de visions dorées.

Vain fantôme, ô bonheur, tu nous berces un jour,
Puis la nuit qui survient t'emporte sans retour !

IV

Là-bas, sur le coteau, dans cette cour de ferme,
Voyez-vous une brune enfant, travaillant ferme,
L'œil gai, les bras à l'air et les cheveux au vent?
Accorte et sans façon, elle va relevant
La jupe dont les plis gênent sa marche active.
Voici qu'elle a fini d'étendre sa lessive :

Digitized by Google

Son chant doux et joyeux monte dans l'air léger,
Elle jette un bonjour amical au berger,
Puis, leste, disparaît dans la buanderie.

En elle n'avez-vous pas reconnu Marie ?
Mais pourquoi cet entrain ? D'où vient cette gaîté
Et pourquoi Jean suit-il d'un regard hébété,
Avec de gros soupirs, la trace de la belle ?

Pourquoi ? C'est qu'à seize ans le cœur n'est point rebelle,
C'est que la jeune fille a bien vite compris
Que Pierre, le voisin, est follement épris,
Soit dit sans se flatter, de certaine fermière,
Et que c'est un fameux parti, le voisin Pierre !
Bref, c'est hier au soir que le tendre amoureux
Lui dit combien sa main pouvait le rendre heureux,
Et cette avance fut sur le champ acceptée :
De la noce déjà l'époque est arrêtée
Le moyen, dites-moi, de cacher son bonheur
Lorsque l'on a seize ans, ce doux printemps du cœur ?

Jean l'idiot n'a pas deviné pourquoi Pierre
Rend ainsi chaque jour visite à la chaumière,
Mais il a pressenti que le destin fatal
Le va frapper encor de quelque coup brutal.
L'instinct des animaux prévoit ainsi l'orage.
Marie a cependant pour lui même visage,
Sur son front soucieux elle dépose encor
La caresse du soir, quand le pâtre s'endort ;
Mais le sommeil de Jean ne connaît plus le rêve,
Des cauchemars affreux le traversent sans trêve ;
Plus de paix en son sein, plus d'éclair en ses yeux :
Il reste indifférent au sourire joyeux
Qu'en son ravissement la belle lui prodigue.
Ce Pierre, cet intrus, l'épouvante et l'intrigue :
C'est l'obstacle soudain, redoutable, imprévu,
Qui détourne à jamais le bonheur entrevu.

Digitized by Google

Et dans les longs ennuis de ses jours solitaires,
Quand ses cheyreaux friands vont aux pariétaires,
Audacieusement sur le gouffre penchés,
Jean s'avance parfois au rebord des rochers
Et regarde. On dirait que son œil fixe sonde
Le précipice obscur où la rivière gronde.

V

Les accords se sont tus, les danses ont cessé,
Tout cet entrain banal et bruyant est passé.
Par cette nuit de mai, suave et parfumée,
Pierre est demeuré seul avec sa bien-aimée
Dans le recueillement infini de son cœur.
O les moments divins où l'amour est vainqueur !
Les yeux de Maria brillent sous ses longs voiles
Ainsi qu'aux cieux profonds scintillent les étoiles.
Les époux, à pas lents et la main dans la main,
Ont déserté la ferme et gagné le chemin,
Guidés par les flambeaux dont toute la nature
Illumine pour eux la nuit sereine et pure,
Vers luisants sous leurs pieds, soleils au firmament.
Ils vont, muets, pensifs, serrés étroitement,
Insouciants de l'heure, oublieux de la terre ;
Le rossignol, au fond des bois pleins de mystère,
Chante un épithalame en les voyant passer.
Quand l'amoureux zéphir vient à la caresser
Le voile de Marie ondule et se déroule...

Du ravin cependant monte un grand bruit de houle :
La Bourne se lamente et ses flots irrités
Epuisent leur fureur en bonds précipités,
Sous le ciel clair, le gouffre est insondable et sombre.
Ainsi veille parfois le désespoir dans l'ombre.

Les rêveurs, tout-à-coup, ont suspendu leurs pas,

Digitized by Google

Ils sont loin de la ferme et leurs membres sont las ;
La jeune femme a dit : « Si tu le veux, mon Pierre,
» Nous pouvons nous asseoir un peu sur cette pierre. »
Et voilà qu'ils se sont arrêtés sur le bord
De l'abîme. Leurs yeux fixent les astres d'or.
« Chère âme, dit soudain l'époux tremblant d'ivresse,
» Répète-les, ces mots doux comme une caresse ! »
« Je t'aime, répond-elle en le baisant au front,
» Je t'aime !... »

Un hurlement farouche l'interrompt,
Cri de rage et d'angoisse, effrayant comme un râle.
L'Idiot s'est dressé dans le sentier, tout pâle.

VI

Brusquement les époux se sont levés. L'effroi
Fait palpiter leur sein, ainsi qu'au souffle froid
D'un aquilon subit les moissons d'or frissonnent.
Les échos du torrent lugubrement résonnent,
L'oiseau d'amour se tait, écoutant, anxieux,
La rumeur qui se perd dans le calme des cieux.
Sous la demi-clarté, les yeux chargés de haine,
Grinçant des dents, prêt à bondir comme une hyène,
Jean l'idiot attend au milieu du chemin,
Terrible, brandissant un bâton à la main.
Marie et son époux, resserrant leur étreinte,
Reculent lentement vers les bords de l'enceinte :
Un buisson, derrière eux, leur masque le danger.
« O Jean, que nous veux-tu ? dit Marie au berger,
» Qui te trouble et t'émeut ? Dans la nuit solitaire
» Laisse nos cœurs parler et nos langues se taire,
» Enfant, rentre au logis. » — « Tu ne m'aimais donc pas !
» Rugit le misérable en s'avançant d'un pas,
» Tes baisers étaient faux, ton sourire frivole ! »

Digitized by Google

Et vers le préféré tournant sa rage folle,
Il bondit...

Un long cri de détresse et d'horreur
S'élève. Cramponnés au buisson protecteur,
Marie et Pierre sont suspendus sur l'abîme !
Bras croisés, l'Idiot, inconscient du crime,
Sourd aux pressants appels du couple infortuné,
Contemple le buisson demi-déraciné
Oscillant sous le poids de sa charge vivante,
Et ces traits convulsés que glace l'épouvante,
Ces yeux tout dilatés par l'effroi de la mort
Et ces poignets raidis dans un suprême effort...

Impassible, il jouit de sa lâche vengeance.

Un craquement soudain a troublé le silence :
Avec un dernier cri, sinistre et déchirant,
Les deux corps enlacés roulent dans le torrent,
Puis l'on n'entend plus rien, dans la nuit qui rayonne,
Que la Bourne exhalant sa plainte monotone
Et l'Idiot riant de son rire hébété.

VII

O nature, immuable en ta sérénité !
Qu'en passant, pour jamais, la mort aveugle emporte
L'ange ou la fleur à peine éclose, que t'importe ?
Tu souris au berceau, tu souris au cercueil,
Et l'homme seul connaît ce triste lot, le deuil.

A l'arbrisseau témoin de cette catastrophe,
Le lendemain flottait un blanc morceau d'étoffe
Dans le miroitement du soleil printanier,
Et, quelques pas plus loin, au tronc d'un châtaignier,
Un enfant aperçut, funèbre découverte,
Le corps de l'Idiot se balançant, inerte,
Tandis qu'un gai pinson voletait alentour,
Chantant à plein gosier l'espérance et l'amour !

Digitized by Google

Vous avez jusqu'au bout écouté patiemment ce long poème, malgré l'insuffisance absolue d'un lecteur conscient de ses défaillances ; si, comme lui, l'œuvre vous a touchés, si elle vous a rappelé, comme à lui, tantôt Brizeux et Coppée, tantôt Musset et Banville, vous applaudirez à ses conclusions tendant à accorder une médaille d'or à l'heureux auteur de *Jean l'idiot*.

Digitized by Google

RAPPORT

sur le

CONCOURS D'HISTOIRE

par

M l'Abbé DERAMECOURT

Secrétaire-Général.

MESDAMES & MESSIEURS,

Si jamais Arras dut s'occuper de son passé, c'est au moment où ce passé commence à disparaître. A mesure que la Ville et la Cité perdent quelque fleuron de leur vieille couronne, couronne lourde et bornée, si l'on veut, qui empêchait l'air pur de circuler librement autour de leur front, mais couronne vénérable par les gloires qu'elle évoque, les amis des vieux souvenirs et des légendes pieuses ne manquent pas de recueillir ces débris d'un autre âge pour les léguer à la postérité.

C'est ici plus qu'ailleurs qu'il convient de féliciter les fidèles conservateurs de nos ruines et de consigner d'un mot reconnaissant leurs efforts et leur persévérance. L'occasion se présente de le faire : ne la laissons pas échapper, ne fut-ce que pour en laisser trace dans nos *Mémoires*.

Digitized by Google

Entre les lieux consacrés par l'histoire et dignes d'une particulière vénération, nul n'ignore que la colline de Baudimont se place en premier lieu. C'est bien là le mont sacré du patriotisme et de la religion à Arras. Il en était ainsi déjà au temps des Druides et il suffirait, sans doute, de creuser le sol un peu plus avant que ne le font les démanteleurs de nos remparts, pour retrouver les *bethels* et les *menhirs* qui y soutenaient les autels d'Odin, avant d'y servir au culte de Jupiter et d'Isis.

C'est là aussi qu'au commencement du V^e^ siècle, peut-être même auparavant, saint Diogène dressa le premier autel consacré à Jésus-Christ et honora, de son vrai nom, la Vierge mère que les prêtres gaulois y avaient auparavant saluée.

C'est là que le grand apôtre des Atrébates, le père de leur Eglise, saint Vaast, établit son siège, prêcha l'Evangile, fit ses premiers miracles et laissa sa dépouille, comme au centre de son action surnaturelle.

C'est là qu'à partir du XI^e^ siècle on commença à bâtir cet édifice imposant qui s'élevait à la hauteur de quatre étages au-dessus de notre plateau, et, de ses arcades cintrées, comme de sa tour puissante, dominait toute la région avoisinante, tandis que par sa crypte étendue et savante, il pénétrait le sol et y laissait des assises profondes qui n'ont pas encore complètement disparu.

Un architecte laborieux, et que nous voulons croire fidèle, a offert à l'Académie différents dessins qui rappellent ces constructions huit fois séculaires. Il eût pu, à coup sûr, les éclairer par une légende mieux documentée et les appuyer sur de meilleures données historiques, mais, tel qu'il est, son dessin est agréable, il paraît consciencieux ; c'est une œuvre de bonne volonté qui mérite de ne point passer inaperçue.

A côté de l'antique cathédrale, comme des rejetons à côté d'un tronc vénérable, s'élevèrent de nombreux sanc-

Digitized by Google

tuaires, grandirent des églises, des paroisses, des couvents qui firent également honneur à la Cité d'Arras. La Paix de Jésus se distingue entre toutes les communautés que la métropole enfermait dans son giron : elle n'avait point encore d'histoire ; l'Académie est heureuse d'avoir donné à cette histoire l'occasion de se produire.

Le manuscrit qui la renferme se présente avantageusement aux regards. Il compte près de 150 pages d'un assez grand format et il est illustré de cartes, de plans et de planches qui ne sont pas sans mérite. Un Appendice de Pièces justificatives le complète et une table en détermine méthodiquement les matières. C'est l'œuvre d'un auteur soigneux qui sait classer ses documents.

Après avoir indiqué d'un mot l'ordre de son travail, la nécessité simple et sage d'une réforme dans les couvents de l'ordre bénédictin, il arrive sans retard à son sujet et nous montre la sainte réformatrice, Florence de Verquigneul, fondant à Douai le couvent de la Paix Notre-Dame, dont on peut dire que la Paix de Jésus, à Arras, est la fille.

Les circonstances touchantes et les conditions généreuses de la fondation du monastère sont racontées avec intérêt. L'ancien refuge d'Avesnes, autrefois le Cauroit, offrait un emplacement de tout point convenable pour le nouvel établissement, « esgaré qu'il étoit du bruict et sequestré du peuple, capable pour maintenyr une bonne régularité, closture et discipline... »

La munificence de messire Antoine de Belvallet permit aux Dames de la Paix de se libérer immédiatement de leur dette, et quoique le modeste donateur eût spécifié, dans l'acte de fondation, qu'il entendait « que cette donation ne fut connue que de ses enfants, afin qu'elle leur apprit à faire part eux aussi aux pauvres des biens qu'ils pourraient acquérir par leur sobriété, » son nom resta béni de toutes les religieuses de la Paix qui, à sa mort,

Digitized by Google

réclamèrent son cœur pour le conserver dans leur chapelle.

Ayant ensuite donné un aperçu de la règle de la communauté, de son habillement et de ses pratiques, l'auteur aborde son histoire, qu'il rattache à la biographie de chacune de ses prieures ou abbesses.

Depuis la mère Françoise du Puich, qui avait été choisie par la fondatrice même et qui fut élue abbesse le 26 janvier 1613, jusqu'à la mère Marie-Madeleine Chatelain, qui fut élue prieure le 23 février 1792, seize supérieures se succédèrent à la tête du monastère de la Paix.

Chacune de ces modestes et pieuses bénédictines continua les œuvres de prière et d'éducation qui ont sanctifié et illustré la maison.

L'auteur du manuscrit étudie leur vie avec soin et montre les développements, les épreuves et les joies que le couvent rencontra sous leur administration.

Cette suite de biographies, forcément limitées, naturellement uniformes, a du moins l'avantage de nous initier à la vie pauvre, intérieure et pratique d'un monastère d'Arras pendant deux siècles.

Nous y voyons surtout se perpétuer l'esprit éminemment religieux et mortifié de la fondatrice, en même temps que nous y apprenons, une fois de plus, à estimer à son juste prix cette petite noblesse et cette bourgeoisie artésiennes, qui fournissaient au couvent de la Paix des ressources généreuses et des religieuses fortes et simples.

Signalons, comme dignes d'une mention particulièrement honorable, la mère Adrienne Lambert, quatrième prieure, qui, en 1645, fit installer dans la chapelle de Notre-Dame de Lorette la statue de Notre-Dame des Affligés, devenue plus tard l'occasion et l'objet d'un pèlerinage très fréquenté et qui donna à la

Digitized by Google

maison d'éducation dirigée par nos religieuses un renom mérité.

La mère Marie-Alexandrine Théry, élue prieure en 1679, est remarquable par l'élan qu'elle sut inspirer à la communauté dans le chemin de l'oraison.

La mère Marie-Barbe le Carlier, prieure du 13 octobre 1727, célébra, deux ans plus tard, son cinquantenaire de religion; et la fête de ce jubilé est une des plus solennelles qui aient été célébrées au couvent de la Paix. Elle avait ce caractère particulier que la sœur aînée de la prieure, la mère Catherine-Joseph, sous-prieure, et leur nièce, Marguerite-Joseph, célébraient en même temps leurs noces d'or ou d'argent.

La messe fut célébrée par M. Wallerand de la Barre, doyen du Chapitre, qui adressa aux trois jubilaires une touchante allocution.

Toute la famille le Carlier était présente à la cérémonie, à l'exception du célèbre père Ignace, qui s'était fait excuser, retenu qu'il était à son couvent de Montreuil-sur-Mer.

Sous le gouvernement de la mère Marie-Anne Delaforge, en 1731, un formulaire de dévotion fut consacré à l'usage exclusif des pensionnaires de la Paix.

On y trouve un grand nombre de formules pieuses, en prose et en vers, qui seraient aujourd'hui à leur place dans plus d'un boudoir chrétien et même dans nos couvents.

C'est encore la mère Delaforge qui obtint pour la première fois dans sa communauté la célébration de l'office du St-Cœur de Marie, au mois de juin 1738.

La mère Marie-Françoise Delattre vit le monastère arrivé à son apogée vers 1750. On y comptait alors quarante professes. Toutefois le couvent eut toujours la bonne fortune de rester pauvre. L'incendie du 2 octobre 1755, en détruisant une partie des bâtiments, ajouta encore à cette pauvreté : il augmenta en vertu et en

Digitized by Google

considération, de sorte qu'à la fin du siècle, après la sainte et ferme administration de la mère Gorlier, il était encore aussi fervent qu'au premier jour de sa fondation.

La Révolution trouva peu de chose à prendre au monastère de la Paix, et comme les religieuses jouissaient à Arras d'une grande considération, la Municipalité leur fut secourable jusqu'au dernier jour de leur existence légale.

Ce dernier jour ne fut pas sans grandeur. On raconte que le 29 septembre 1792, M. le chanoine Lallart de Lebucquière, cet homme doux et intrépide, qui a laissé parmi nous un souvenir impérissable, se rendit de grand matin dans la chapelle des Dames de la Paix. Le saint sacrifice de la messe y fut célébré une dernière fois et toutes les religieuses s'approchèrent de la table de communion afin d'y puiser les forces nécessaires pour les épreuves qui les attendaient. Elles ne devaient plus se trouver réunies sur la terre. Le couvent fut vendu, ainsi que l'église, pour le prix de 38,000 livres et les pauvres filles de la Paix se dispersèrent. La plus intrépide d'entre elles, une Artésienne encore, Reine Garin, sauva de la profanation les reliques principales, ainsi que la statue de Notre-Dame de Consolation ; mais elle dut fuir à son tour. Après la tourmente, elle revint à Arras, en compagnie de la sœur Marie-Angélique Christalle, pour essayer d'y reconstituer la communauté de la Paix; ses efforts ne furent pas couronnés de succès.

C'est vers Estaires alors que se dirigèrent les deux survivantes et qu'elles aboutirent à rétablir, en 1819, une nouvelle Paix de Jésus. L'auteur du manuscrit que je résume n'oublie pas d'y transporter son lecteur ; mais c'est une nouvelle histoire qui commence et qui n'est point finie.

Digitized by Google

Qu'on me permette de rester à Arras, dans cet ancien Cauroit, « tenant de trois sens au flégard et de bout aux remparts, de fort grand pourpris et extendue » qui devint le refuge d'Avesnes et le monastère de la Paix.

On sait ce qu'est devenu, dans ces dernières années, ce champ de prière, de calme et de vertu. La chapelle de Lorette elle-même a disparu et nous devons savoir gré à notre auteur d'en avoir conservé le souvenir.

Aussi l'Académie lui a-t-elle décerné une médaille de vermeil, tandis qu'elle n'a pu honorer que d'une médaille d'argent l'auteur de la notice sur l'ancienne Cathédrale d'Arras.

Digitized by Google

ARRAS DÉMANTELÉ

(Aux Mânes de Vauban)

par **M. Ed. LECESNE**

Membre résidant.

Vauban, qu'en dites-vous ? Votre œuvre est condamnée,
On rejette à l'écart, comme mode fanée,
Un système qui fut en vénération,
Tout près de deux cents ans, chez toute nation !
Quoi ! Ces fiers *bastions*, ces farouches *courtines*
Ne seront bientôt plus qu'un monceau de ruines !
Ces immenses *fossés* (1) qui bordaient les remparts,
Et dont la profondeur étonnait les regards,
Vont être nivelés ! Et votre *Citadelle*,
Qu'on jugeait *inutile* autant qu'elle était *belle* (2),
Aura ses *flancs* détruits et ses *fronts* renversés !
Quant à ce vaste amas d'*ouvrages avancés*,
Glacis, *chemins couverts*, *redans* et *demi-lunes*,
Ils se trouvent voués aux mêmes infortunes.
Enfin, tous ces *travaux*, formés avec tant d'art,
Avant peu joncheront le terrain au hasard.
Nous ne verrons donc plus cette *porte Ronville*,
Aux baudets d'Achicourt passage difficile,

(1) Plusieurs fossés des remparts d'Arras sont remarquables par leur profondeur.

(2) La Citadelle d'Arras, construite par Vauban en 1670, a été surnommée la *belle Inutile*.

Digitized by Google

Ni celle d'*Hagerue*, où l'escadron mutin
Des collégiens grimpait, oubliant le latin.
Nos gamins, que le mal trop fréquemment allèche,
Ne pourront plus lancer, du sommet de la *Brèche*,
Des *gazons* dans le dos du paisible passant.
Le *Mont de l'Union* s'humiliera devant
Le soc du laboureur, et l'herbe des prairies
Désormais couvrira de ses touffes fleuries
Les *portes d'Amiens*, *Maître Adam*, *Méaulens*.
En un mot, le destin, plus que la faux du temps,
Nous frappe, et la rigueur, que sur nous il déploie,
Inflige aux murs d'Arras le sort des murs de Troie.
L'heure en est arrivée, et les démolisseurs
Portent sur tous les points leurs bras envahisseurs.
Une porte nouvelle espérait se soustraire,
Grâce à ses jeunes ans, à cet arrêt sévère ;
En vain elle comptait sur un long avenir :
Elle en est elle-même à son dernier *soupir*. (1)
Déjà sont abattus ces arbres séculaires
Dont le feuillage offrait des ombres salutaires
Aux promeneurs épris de leurs bosquets charmants,
Et des abris remplis de mystère aux amants
Qui tendrement erraient sur les *rives prochaines*.
Fuyez, fuyez, amours, portez ailleurs vos chaines !
Ainsi vont s'effacer les restes d'un passé
Qui ne fut pas sans gloire ! Ainsi sera chassé
Un témoin précieux pour l'histoire locale !
Ils n'attesteront plus la force communale,
Ces débris renversés des *tours Saint-Nicolas* (2) ;
La *porte Baudimont* (3) ne rappellera pas

(1) La *porte des Soupirs*, ouverte en 1858.

(2) Il a longtemps existé à la porte St-Nicolas une inscription constatant la part prise par la milice communale d'Arras à la bataille de Bouvines.

(3) Lors de la tentative d'Henri IV contre Arras, en 1597, c'est à la porte Baudimont qu'*il attacha des pétards*.

Digitized by Google

Les coups du Béarnais ; la marche de Turenne (1)
Perdra sur les glacis toute trace certaine ;
Et dans le *Héronval* (2) l'écho des environs
Ne retentira plus du cri des Bourguignons.
L'archéologue voit avec la mort dans l'âme
Pièce à pièce tomber ces objets de sa flamme ;
Aussi, comme un soldat qui défend son drapeau,
Il voudrait en sauver, ne fût-ce qu'un lambeau.
L'anéantissement de notre vieille enceinte
Porte à notre amour-propre en outre quelque atteinte.
On lisait jusqu'ici, non sans un grain d'orgueil,
La mention suivante écrite en maint recueil :
Arras, place très forte, et du Crinchon baignée.
Cette indication, où n'est pas épargnée
Certaine complaisance, avait notre faveur,
Car elle nous dotait d'une *place* d'honneur.
A présent, nous perdons titre de ville forte :
N'est-il pas malséant de changer de la sorte,
Et ne sommes-nous pas tout-à-fait *declassés* ?
Nous gardons le Crinchon, mais *ce n'est pas assez.*
Sans portes et sans murs, Arras, pour apanage,
Sera-t-il décoré du nom de grand village ?
Fâcheuse perspective ! En compensation,
Il est vrai qu'on promet à notre ambition
De vastes carrefours, de longues avenues,
Des squares ombragés et de superbes rues.
Ce projet, tôt ou tard se réalisera,
Et déjà l'on voit poindre un nouveau Beffara (3).
Oui, mais pendant longtemps nous n'aurons que ruines,
Des espaces déserts, des champs à sombres mines

(1) Dans la nuit du 24 au 25 août 1654, Turenne parcourut une partie des glacis, chassant devant lui l'armée espagnole.

(2) C'est par les fossés Héronval que les troupes de Maximilien d'Autriche surprirent Arras, en 1492, au cri de : *Vive Bourgogne.*

(3) Beffara, architecte du XVIII^e^ siècle, à qui l'on doit le plan de la Basse-Ville, nouveau quartier construit alors à Arras.

Digitized by Google

Que voulez-vous ? dit-on, c'est un mal pour un bien :
On ne peut vous donner tant d'agréments pour rien.
Soit donc !... si le programme a de façon fidèle
Représenté d'Arras la figure nouvelle ;
Pour nos neveux il faut poursuivre ce dessein
Sans nous préoccuper des ronces du chemin.
Planter pour l'autre siècle est le rôle des pères,
Heureux si les enfants en font mieux leurs affaires !
Cela n'empêche pas une réflexion
Qui, naturellement, fixe l'attention :
Nous sommes effrayés en songeant aux dépenses
Qu'il faudra prodiguer pour raser ces *défenses ;*
Qu'est cette somme auprès des frais nécessités
Par leur construction ? Ces trésors sont restés
En sources de richesse absolument stériles.
Combien ils auraient pu devenir plus utiles
Et répandre partout de féconds résultats !
Mais envers nos aïeux ne soyons pas ingrats.
Peut-être ces travaux ont-ils de nos murailles
Ecarté si longtemps le démon des batailles (1).
Peut-être que, malgré leurs éclatants succès,
Les Allemands ont craint d'en affronter l'accès.
Jadis on aurait dit que votre ombre apparue,
Vauban, les avait fait reculer à sa vue.
Il reste à demander pourquoi ce changement ;
A quoi bon de nos murs le *démantèlement*,
Expression assez bizarre pour la chose.
Ah ! c'est que, de nos jours, en principe l'on pose
Que contre l'ennemi les murs ne servent plus,
Et même dangereux doivent être abattus.
Cremaillère, réduit, tenaille, contre-garde,
Vieux jeux que tout cela ! Fin de siècle regarde
Avec un fier dédain tous ces préservatifs.
Sa cervelle a trouvé contre eux des *explosifs*

(1) Depuis 1654 Arras n'a pas été sérieusement attaqué.

Digitized by Google

Prodigieux d'effet : des poudres infaillibles,
Des canons foudroyants et des bombes terribles ;
On ne fait plus de siège, on brûle les cités :
Voilà le mouvement dans toutes ses beautés !
Puisse le monde au moins en devenir plus sage !
La guerre s'allumant, il n'a plus en partage
Qu'un abîme d'horreurs et de destructions,
Où viendront s'engloutir des générations.
Ne vaudrait-il pas mieux qu'une paix générale
Abolît cet état de terreur infernale ?
Nous l'espérons ! Plusieurs aiment à répéter
Que par tous ces engins que l'on vient d'inventer
Les peuples à l'envi pouvant s'entre-détruire,
Les conflits cesseront chez eux de se produire.
Acceptons-en l'augure et, prenant ces raisons
Sans trop les contrôler, à notre tour disons :
Un ordre universel va régner dans le monde,
Et par l'âge de fer un âge d'or se fonde.
C'était votre désir, Vauban, et vos écrits
Cherchaient à procurer ce bienfait au pays.
Votre *dîme royale*, en vous, homme de guerre,
Dénote pour la paix un penchant exemplaire,
Et vos jugements font autorité de loi,
Malgré l'éloignement qu'eut pour eux le grand roi (1).
Mais si tant d'autres points ont fondé votre gloire,
Quelque lustre lui vient aussi de notre histoire.
Turenne et vous brillez au rang de nos héros ;
Vous nous avez donné l'honneur et le repos.
L'un nous a pour jamais assurés à la France,
L'autre a constitué longtemps notre défense ;
Ces services, nos cœurs ne les oublieront pas :
Tous les deux vous avez bien mérité d'Arras !

Août 1891.

(1) Louis XIV disait qu'il ne connaissait pas de *jugements plus faux* que ceux de Fénelon et de Vauban.

Digitized by Google

LAURÉATS DES CONCOURS

HISTOIRE

Médaille de vermeil :

M. GUSTAVE ACREMANT

pour son étude sur le *Couvent de la Paix de Jésus*, à Arras.

Médaille d'argent :

M. LÉON TRICART

pour sa *Notice sur l'ancienne Cathédrale d'Arras.*

POÉSIE

Médaille d'or :

M. RENÉ HOUDET, DE VILLARD DE LANS (ISÈRE)

pour sa pièce intitulée : *Jean l'Idiot.*

Médaille de vermeil :

M. HENRI BOMEL, D'ANNONAY (ARDÈCHE)

Médaille d'argent :

M. CHARLES FOURNIER, D'ABBEVILLE

Digitized by Google

SUJETS MIS AU CONCOURS

POUR 1892

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE.

Histoire d'une Ville, d'une Localité importante ou d'une Abbaye du département du Pas-de-Calais.

Etude historique et archéologique sur les découvertes de toute nature amenées par la démolition des remparts d'Arras.

Monographie d'une Eglise cathédrale ou paroissiale, d'une Maison conventuelle, d'une Maison hospitalière, d'une Institution civile ou religieuse de la Ville ou de la Cité d'Arras.

LITTÉRATURE.

Une pièce ou un ensemble de poésie de deux cents vers au moins. Le sujet est laissé au choix des concurrents.

Une composition en prose sur un sujet d'intérêt local.

Digitized by Google

BEAUX-ARTS.

Un album de photographies ou dessins, aussi complet que possible, des fortifications, portes, substructions, défenses et découvertes diverses, anciennes et modernes, à qui le démantèlement d Arras donne de l'intérêt. Une légende sera jointe à cet album.

SCIENCES.

Une question de science pure ou appliquée.

Statistique industrielle du Pas-de-Calais, avec carte à l'appui

En dehors du concours, l'Académie recevra tous les ouvrages inédits *(Lettres, Sciences et Arts)* qui lui seront adressés, pourvu qu'ils intéressent le département du Pas-de-Calais.

Des médailles, dont la valeur pourra atteindre 300 fr, seront décernées aux lauréats de chaque Concours.

CONDITIONS GÉNÉRALES.

Les ouvrages envoyés à ces Concours devront être adressés *(francs de port)* au Secrétaire-général de l'Académie, et lui parvenir avant le 1er juin 1892. Ils porteront, en tête, une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur un billet cacheté, contenant le nom et l'adresse de l'auteur, et l'attestation que le travail n'a pas été présenté à un autre Concours. Ces billets ne seront ouverts que s'ils appartiennent à des ouvrages méritant un prix, une mention honorable ou un encouragement ; les autres seront brûlés.

Les concurrents ne doivent se faire connaître ni directement, ni indirectement.

Digitized by Google

Les ouvrages imprimés ne sont pas admis.

Les Membres de l'Académie, résidants et honoraires, ne peuvent concourir.

L'Académie ne rendra aucun des ouvrages qui lui auront été adressés.

Fait et arrêté, en séance, le 31 juillet 1891.

Le Secrétaire-général, A DERAMECOURT.

Le Président, DE MALLORTIE.

Digitized by Google

II

LECTURES

FAITES DANS LES SÉANCES HEBDOMADAIRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

JEAN LE FEBVRE

CHANOINE, THÉOLOGAL ET 57e PRÉVOT du CHAPITRE D'ARRAS

SA VIE ET SES ŒUVRES DANS LEURS RAPPORTS AVEC L'HISTOIRE LOCALE

par M. l'Abbé DEPOTTER

Membre résidant.

Le personnage dons nous esquissons la biographie occupe une place modeste dans nos annales arrageoises. A plus d'un titre cependant, il nous semble mériter l'attention du lecteur : chanoine, théologal et prévôt du Chapitre d'Arras, il appartient à l'histoire de ce grand corps dont il a soutenu les droits et défendu les privilèges ; orateur très apprécié de ses contemporains, il a publié des sermons qui donnent une idée de la prédication dans nos contrées à la fin du XVIIe siècle; atrébate de fait, sinon de droit, par un séjour de quarante années, il a semé dans ses œuvres sur Arras et la région des détails intéressants qu'on chercherait vainement ailleurs (1).

Nous essaierons de le montrer dans cette courte notice.

(1) Il ne faut pas confondre le prévôt J. Le Febvre avec le P. Hyacinthe Le Febvre, de la province des Récollets de St-Anthoine en Arthois, ex-provincial de la province de Paris. Ce religieux publia en 1683, chez Denys Thiéry, à Paris, deux volumes d'Exhortations pour les vêtures et professions religieuses (Voir le n° 2926 du catalogue de la Bibliothèque d'Arras).

Digitized by Google

I

Il nous serait impossible de dire si Jean Le Febvre appartenait par sa naissance au diocèse d'Arras ; nous ne savons pas davantage à quelle époque il vint occuper une stalle au Chapitre.

En 1656, un décret du roi nommait à l'évêché d'Arras Etienne Moreau, abbé de St-Josse-sur-Mer, au diocèse d'Amiens. Moreau prit possession de son siège par procureur le 18 avril 1658. L'un de ses premiers actes fut de nommer théologal le chanoine Jean Le Febvre, docteur en théologie et déjà fort avantageusement connu par ses prédications. Les bulles de Moreau se firent attendre jusqu'en 1668, et ce ne fut que le 23 novembre de cette année que le nouvel évêque entra solennellement dans sa cathédrale.

Le dimanche suivant, Le Febvre, en sa qualité de théologal, commentait devant Moreau l'évangile du premier dimanche de l'Avent sur le Jugement dernier. Il ne pouvait se dispenser de faire allusion aux circonstances: l'allusion fut délicate ; et après avoir établi un contraste entre l'Eglise universelle épouvantée à la vue du juge qui vient condamner les pécheurs, et « cette cathédrale transportée de joie de voir son évêque assis dans son siège pour répandre sur ses enfants toutes les bénédictions de son ministère, » l'orateur présenta au pontife « cette église qui, après avoir donné tant de larmes et tant de soupirs dans l'attente de son pasteur, après avoir importuné le ciel de ses vœux et de ses prières pour le

Digitized by Google

posséder, ramasse aujourd'hui tous ses enfants et toutes ses forces pour se ranger sous la conduite de son chef (1).»

Cette joie ne devait pas être de longue durée : Etienne Moreau ne fit que passer sur le siège d'Arras; il mourut le 8 janvier 1670, après treize mois d'épiscopat. Mais le théologal avait eu le temps d'acquitter la dette de sa reconnaissance en dédiant au prélat une « *Octave du Saint-Sacrement* avec divers sermons pour les principales festes de l'année. » L'épître « dédicatoire » est dans le mauvais goût qui inspirait à cette époque toutes les compositions de ce genre.

La réputation de Jean Le Febvre n'est plus à faire à Arras ; on le demande dans les paroisses et les communautés de la ville ; il semble l'orateur préféré des circonstances solennelles : c'est lui qu'on appelle chez les Jésuites au jour de la dédicace de leur chapelle, lui qu'on entend chez les Récollets, les Dominicains, les Carmes déchaussés, les Grands Carmes. « Le 15 août 1669, lisons-nous dans les Mémoires du temps, on fit dans l'église de ces derniers la cérémonie pour la canonisation de sainte Madeleine de Pazzi. L'évêque Moreau y officia. Le panégyrique de la sainte fut prononcé par le chanoine théologal (2). » Et Le Febvre a soin de nous avertir avec une satisfaction naïve que « toute la ville » était venue l'écouter (3).

Il donne à l'abbaye d'Etrun le panégyrique de la Madeleine, patronne du monastère, aux Augustins du Mont-St-Eloi le sermon pour la profession d'un de leurs religieux ; chez les Trinitaires de Douai, il a pour auditeurs « M. de St-Geniez et toute l'Université ; » en 1669, le jour du St-Sacrement, il parle « dans la grande place

(1) *Divers sermons pour les principales festes de l'année*, p. 179.
(2) Le P. Ignace, *Addit. aux Mém.*, t. I, p. 50.
(3) *Sermons sur différents sujets*, p. 345.

Digitized by Google

de Béthune, à la prière de Messieurs du Chapitre de St-Barthélemy, durant la procession. » La réputation de notre orateur s'étend au loin, on l'invite à monter « dans les plus célèbres chaires de Paris ; » il prêche même à Bruxelles « en présence de toute la Cour. »

Malheureusement on ne fait pas bien plusieurs choses à la fois. Une ordonnance d'Orléans que Jean, évêque de Verceil, nonce apostolique dans les Pays-Bas, avait mise en vigueur dans le diocèse d'Arras, porte que le théologal « preschera et annoncera la parole de Dieu chacun jour de dimanches et festes solennelles ; et ès autres jours, il fera et continuera trois fois la semaine une leçon publique d'Ecriture sainte ; et seront tenus et contraints les chanoines d'y assister par privation de leur distribution (1). » Mais les prédications multipliées de Jean Le Febvre nuisaient beaucoup à son enseignement, et les cours d'Ecriture sainte qu'il devait faire aux quarante chanoines, ses confrères, étaient fréquemment interrompus. En 1672, une sentence du Chapitre rappela le théologal à l'observation plus régulière de ses devoirs. Cette admonition semble avoir porté ses fruits ; d'ailleurs le siège d'Etienne Moreau était alors occupé par Guy de Sève de Rochechouart, dont on connait le zèle pour le maintien de la discipline.

Une nomination aux doubles fonctions d'aumônier et de prédicateur de la reine Marie-Thérèse d'Autriche fit bientôt oublier à Le Febvre la leçon un peu dure qu'il s'était attirée. Il dut à la bienveillante protection de M^me^ la maréchale d'Humières cette honorable distinction. Aussi en quel pathos inintelligible il célèbre dans la dédicace de son dernier volume de sermons le glorieux vainqueur d'Aire, de Cassel et de Courtrai ! « Je vous dirais, écrit-il à la Maréchale, que le baston royal qu'il a

(1) Durand de Maillane, *Dict. de droit canonique*, t. IV, p 604.

Digitized by Google

mis à la roue de sa fortune, n'en a pourtant point empesché le cours, ny pu retarder le progrés, puisque le plus grand des rois le regardant comme un foudre de guerre, a cru que c'étoit à luy seul qu'il en devoit confier les tonnerres et les éclairs, en le nommant à la charge de grand-maistre de l'artillerie, ce glorieux poste que les ambitieux appellent le solstice de la fortune, parce qu'il est le comble des grandeurs. »

Le Febvre prêcha plusieurs fois devant la Reine ; il parle volontiers « du petit succès de ses prédications devant Sa Majesté ; » il devait encore lui faire entendre deux panégyriques de saint Bonaventure et de saint Louis, quand Marie-Thérèse mourut le 30 juillet 1683 (1).

La faveur royale éleva cette même année le théologal à la première dignité du Chapitre : il succéda comme prévôt à Lambert-François Wéry et fut installé le 22 novembre. C'est à cette époque que furent célébrées dans la Cathédrale les funérailles du comte de Vermandois. Ce jeune prince, fils légitimé de Louis XIV, avait renoncé à son grade d'amiral de France pour servir comme simple volontaire, sous les ordres de Boufflers, au siège de Courtrai. Atteint d'une fièvre maligne, il continua cependant d'aller aux tranchées ; et quand, le 7 septembre, la ville eut capitulé, il y entra avec l'armée victorieuse : dix jours plus tard, le comte succombait à la maladie, il avait à peine seize ans. Le roi fit transporter à Arras le corps de son fils et on l'inhuma au milieu du chœur de la Cathédrale (2). Détail assez singulier : le prévôt, fai-

(1) On peut s'étonner que Le Febvre n'ait pas donné l'oraison funèbre de sa bienfaitrice : ce fut le P. Archange Enguerrant, provincial des Récollets de la province de St-Antoine, qui la prononça dans la cathédrale d'Arras, le 17 août 1683. Ce discours fut imprimé à Arras, chez J. Lohen, 1683. 42 pages in-4°.

(2) Pendant un an, une messe fut dite pour le repos de l'âme du comte dans la chapelle de St-Vaast qui demeura durant tout ce temps

Digitized by Google

sant à d'illustres étrangers les honneurs de la Cathédrale, leur parlera « du précieux dépôt que Sa Majesté a depuis peu voulu confier à ce temple, » il leur montrera la place « où reposent les restes d'un jeune prince qui, marchant sur les traces de son illustre père, commençait à se signaler dans la guerre » : quarante ans plus tard, on

garnie de tentures funèbres. Le roi fonda aussi un obit à perpétuité et donna à cette intention une somme de 10,000 livres qui fut affectée à l'achat de la cense et seigneurie du Grand-Rault, paroisse de La Couture, près Béthune.

A ce service solennel sont obligés d'assister Mgr l'Evêque d'Arras et tout le Chapitre, aussi bien que le Procureur général du Conseil d'Artois, lequel après ce, fait son rapport à la cour. Le portrait du comte de Vermandois, tiré d'après le naturel, est dans le lieu capitulaire des chanoines de ladite Cathédrale. Son tombeau, qui est des plus magnifiques, est au milieu du chœur de ladite église, en marbre blanc, sur lequel on voit les armoiries du prince et son épitaphe en ces termes :

Ludovicus, comes Viromanduorum, utriusque maris gallici Archithalassus, regii sanguinis, munificæ propensionis, heroïcæ indolis, perspicacis ingenii, maturi judicii, interminatæ spei, annos vix XVI egressus adolescens : ut uno faustum omen, augustum nomen, summum inter mortales fastigium complectar verbo

Ludovici Magni

legitimatus Franciæ princeps et filius, amor et cura magnatum, futura spes et fiducia militum. In castris, ipsoque vallo et aggere obsidii Cortracensis, febre eheu! mortali nihilominus urgente, ingenitæ martiæ virtutis tyrocinium probans, immaturo fato in urbe victâ correptus est 12° kal. X^bris MDCLXXXIII.

Mortales præposteri herois exuviæ Cortraco Atrebatum funebri pompâ deductæ gentilitio Elizabeth Viromanduorum comitissæ tumulo illatæ sunt.

Cette Elisabeth de Vermandois, femme de Philippe d'Alsace, enterrée en 1182, n'avait pas eu d'enfant. — *Cette note est extraite d'un manuscrit appartenant à la bibliothèque de M. Moncomble-Colin*, t. 1^er, p. 447.

Digitized by Google

ne saura plus l'endroit précis où le comte a été enterré et il faudra qu'une lettre du Ministère donne, en 1736, cette indication aux membres du Chapitre (1).

En 1686, le roi de Siam envoya au roi de France une ambassade composée de trois mandarins. Cet évènement, qui se rattachait aux progrès de la religion chrétienne dans l'Extrême-Orient, produisit en France une impression immense. Fénelon s'écriait dans un saint enthousiasme : « Sache la postérité la plus reculée que l'Indien est venu mettre aux pieds de Louis les richesses de l'aurore en reconnaissance de l'Evangile reçu par ses soins ! » (2)

Le roi voulut faire visiter aux ambassadeurs ses récentes conquêtes de Flandre. Partis de Paris le 14 octobre, ils arrivèrent le 20 à Arras. Partout sur leur passage on leur rendait les honneurs dûs aux ministres des souverains. Le Febvre, à la tête du Chapitre, les reçut au portail de la Cathédrale (3). La harangue qu'il leur adressa est longue et diffuse, mais elle est pleine d'un souffle patriotique. César et le camp d'Etrun, Robert d'Artois et la Massoure, la paix d'Arras en 1435, Louis XI, Louis le Juste, Louis le Grand trouvent place dans cette leçon d'histoire qui dut médiocrement intéresser les Siamois. Le prévôt terminait par cette pompeuse apostrophe : « Il manquait à la gloire d'Arras comme à celle de toute la province d'avoir pour spectateurs de ses antiquités, de ses fortifications et de ses fertiles campagnes, les peuples les plus reculés qui, pour devenir les témoins de toutes ces merveilles, ont traversé toute la distance qui sépare le Gange d'avec la mer occidentale, et qui,

(1) Sur le comte de Vermandois, voir le P. Ignace, *Mémoires*, t. VII, p. 789, et *Addit. aux Mém.*, t. II, p. 299.

(2) Fénelon, *Sermon pour le jour de l'Epiphanie.*

(3) Le P. Ignace, *Addit. aux Mém* , t. II, p 311.

Digitized by Google

vivant dans des climats où le soleil commence sa course, sont venus jusqu'à ceux où ce grand astre la finit. Heureuse province d'avoir eu chez soi des hôtes si rares et si distingués ! Votre célèbre entrée, Messeigneurs, servira quelque jour d'époque à nos neveux ; on leur dira, pour exciter leur étonnement : Un tel jour, on a vu paraître sur cet hémisphère, comme de nouveaux phénomènes, des ambassadeurs étrangers, également vénérables et par le prince qu'ils représentaient et par le ministère qu'ils remplissaient, qui n'ont point appréhendé de traverser un chemin de plus de six mille lieues pour se ménager une alliance avec Louis le Grand et faire à leur roi le récit de toutes les grandes choses qui se sont passées sous son règne. » Un vœu pour la conversion du roi et du peuple de Siam sert de conclusion à ce curieux discours (1).

La même année, le 14 mars, le prévôt avait prononcé dans la Cathédrale l'oraison funèbre de Michel Le Tellier.

Ces travaux oratoires ne l'empêchaient pas de s'occuper des intérêts qui lui étaient confiés : il signe un concordat entre le Chapitre et le monastère de St-Vaast ; puis, jaloux de protéger la liberté des sujets du Chapitre, il interdit au promoteur d'informer contre eux sans une permission expresse du prévôt ; il obtient du Conseil d'Artois la reconnaissance du droit des chanoines à faire la levée du corps de leurs suppôts ecclésiastiques qui mouraient sur le territoire des diverses paroisses de la Cité et de la ville. Michel André, abbé d'Hasnon, prête

(1) La harangue du prévôt fut imprimée à Lille, chez François Fiévet, *A la Bible royale*, sur le pont de Fin ; elle porte l'approbation suivante : « J'ai lu avec plaisir ce discours où la piété et l'érudition paraissent avec avantage. » Fr. Desoteux, pasteur de St-Estienne, doyen de chrétienneté de Lille et censeur des livres.

Voir le P. Ignace, *Addit. aux Mém*, t. 1er, p. 161.

Digitized by Google

entre ses mains, en 1687, le serment de fidélité au Chapitre.

L'âge avait forcé Jean Le Febvre à renoncer à la prédication, son dernier recueil de sermons parut cette même année ; mais l'infatigable prévôt n'a pas pour cela renoncé à écrire. Il fait imprimer à Lille, en 1688, un volume in-12 de 329 pages, sous ce titre assez singulier : *Le Destin*. « C'est, dit le P. Ignace, un recueil de prédictions et de présages. L'auteur a réuni tout ce qu'il a pu ramasser d'exemples qui reviennent à son sujet. La morale qu'il en tire, c'est qu'on ne doit pas mépriser ces avertissements ; néanmoins un esprit solide ne s'embarrassera pas des vaines spéculations d'une imagination faible ou exaltée (1). »

L'année suivante, Le Febvre donne un nouveau volume qui eut, en 1695, les honneurs de la réimpression. Sous ce titre : *Les plus curieux endroits de l'histoire ou les sages et généreuses réparties* (2), le prévôt nous présente « les fruits de vingt années de travail ; » ce sont les réparties de ses héros qu'il peut bien qualifier de « diamans et de pierreries puisqu'elles tiennent le même rang dans l'histoire que les perles les plus précieuses ont dans la nature. » Ce livre n'est qu'une compilation peu intéressante de fragments empruntés à l'histoire de tous les siècles. Nous jugerons plus favorablement un autre ouvrage de notre auteur. Le titre mérite d'être transcrit

(1) Le P. Ignace, *Dictionn.*, t. II, p. 131.

(2) A Paris, chez J.-B. Langlois, au septième pillier de la grande salle du Palais, vis-à-vis la grande chambre, *A l'Ange gardien*. — 1689, in-12 de 423 pages.

A Paris, chez Daniel Jollet, au sixième pillier de la grande salle du Palais, vis-à-vis la grande chambre, *A la Paix*. — MDCXCV. — Réimpression dans le même format, avec préface et avertissement. (Communiqué par M. Laroche, membre de l'Académie).

Digitized by Google

intégralement : *Anciens Mémoires du XIV^e^ siècle depuis peu découverts, où l'on apprendra les avantures les plus surprenantes et les circonstances les plus curieuses de de la* VIE DU FAMEUX BERTRAND DU GUESCLIN, *connétable de France, qui par sa valeur a rétably dans ses Etats un prince catholique, nouvellement traduits par le S. Le Febvre, etc.* Avec approbation et permission de M. du Gué de Bagnols, Conseiller d'Etat, Intendant de justice, police et finances dans toute la Flandre conquise (1). Dans l'avertissement l'auteur dit qu'il a puisé ses documents dans un vieux manuscrit composé en 1387 par le sieur d'Estouteville ; il s'excuse « d'avoir employé en quelques endroits de son livre le patois du XIV^e^ siècle. Le vieux gaulois est à présent un patois que la pureté du style de nos jours ne peut pas souffrir ; il ne s'en sert d'ailleurs qu'avec réserve et pour délasser l'esprit du lecteur. » Quant à la dédicace dont la forme pompeuse et les citations latines rappellent avec avantage l'épitre à la maréchale d'Humières, elle est adressée à la reine d'Angleterre, femme de Jacques II. Le Febvre assure cette princesse que « la France est encore féconde en Guesclins et le souverain qui la gouverne n'aura pas moins de zèle que Charles le Sage pour faire rendre à sa couronne le droit et l'autorité qu'on lui a ravis; » belles espérances que l'évènement ne devait pas justifier.

Nous trouvons encore de notre prévôt une *Oraison funèbre de Mgr le marquis de Louvois*, publié chez Jean Lohen, en 1691. Ce travail semble plutôt un éloge historique qu'une oraison funèbre : à part le texte emprunté à la sainte Ecriture, rien ne rappelle l'éloquence sacrée.

Jean Le Febvre secondait de son mieux l'administra-

(1) A Douai, chez la veuve de Balthasar Bellère, imprimeur du Roy, *Au Compas d'or*. 1692, petit in-4° carré de 433 pages.

(Communiqué par M. V. Barbier, membre de l'Académie).

Digitized by Google

tion de Guy de Sève, et malgré les démêlés fréquents qui s'élevèrent entre l'Evêque et le Chapitre, il appréciait beaucoup le zèle du prélat, sa grande charité pour les pauvres et l'ardeur qui le portait à répandre partout la parole sainte. Dans le compliment qu'il lui adresse au nom des chanoines, le 1er janvier 1693, il félicite très délicatement le pontife d'avoir su « soutenir l'honneur de la tiare sans blesser celui de la couronne, aimant mieux être le martyr de la religion que de n'en pas être le défenseur. » On sait que la courageuse fermeté de l'évêque d'Arras dans l'Assemblée de 1682 lui avait attiré la disgrâce du roi qui lui défendit de sortir de son diocèse.

Le 13 juin 1693, le prévôt termina sa longue et laborieuse carrière ; sa prébende théologale passa aux mains de Brogniart, curé de St-Aubert, et un brevet de Louis XIV, en date du 8 septembre suivant, attribua la dignité prévôtale à Anne-Jacques Delacroix, docteur de Sorbonne, chanoine d'Arras et vicaire-général de Guy de Sève.

II

Quand on étudie l'œuvre oratoire de Jean Le Febvre, on y trouve de fortes études théologiques, un esprit sérieux, un talent incontestable pour la chaire : on y reconnait l'accent d'un apôtre désireux de procurer le salut des âmes. Mais le prévôt est bien de son temps ; il en a tous les défauts : son style manque de simplicité ; l'affectation se fait sentir même dans sa manière d'argumenter ; ses thèses s'établissent à grand renfort d'exemples empruntés non seulement à l'histoire sacrée, mais à l'histoire profane de toutes les époques.

Digitized by Google

Dans les *Dialogues sur l'éloquence*, chef-d'œuvre de bon goût et de sage critique, Fénelon condamnait l'abus des divisions plus ingénieuses que réelles auxquelles recouraient les prédicateurs contemporains. Au lieu d'un orateur qui divise simplement sa matière, « vous voyez, disait-il, un homme qui entreprend d'abord de vous éblouir, qui vous débite trois épigrammes ou trois énigmes, qui les tourne et les retourne avec subtilité ; vous croyez voir des tours de passe-passe (1). » Le théologal d'Arras mériterait quelque peu ce reproche. Le jour des Cendres, prêchant devant ses confrères du Chapitre, il débute en ces termes :

« Remarquez, Messieurs, la cendre a trois imperfections qui lui sont attachées.

» Il n'est rien de plus mince.

» Il n'est rien de plus léger.

» Il n'est rien de plus stérile.

» Il n'est rien de plus mince, puisqu'un point la peut mesurer.

» Il n'est rien de plus léger, le moindre vent est capable de la disperser.

» Il n'est rien de plus stérile, car il n'est point d'effet qu'elle puisse produire toute seule.

» La petitesse de la cendre, la légèreté de la cendre, la stérilité de la cendre représentent trois défauts de notre vie.

» Sa petitesse en désigne la brièveté.

» Sa légèreté nous en découvre l'inconstance.

» Sa stérilité nous en marque l'indignité.

» C'est ce que je prétends vous faire voir dans ce discours (2). »

(1) Fénelon, *Dialogues sur l'éloquence*, premier dialogue.

(2) *Divers sermons*, p. 480.

Digitized by Google

Dans plusieurs exordes cette formule de conclusion est remplacée par cette phrase caractéristique :

« Ce sont les trois endroits sous lesquels on doit envisager cette question, les trois mesures qu'on doit prendre pour en bien parler, mes trois idées sur cette matière et les trois sujets de vos patiences et de ce discours. »

Le Febvre emprunte souvent ses comparaisons à la nature, mais sa physique et son histoire naturelle auraient besoin de plus d'une rectification : « Les naturalistes disent que la raison pour laquelle on voit des taches dans la lune, c'est parce que c'est l'astre le plus voisin de la nature et que cette obscurité visible qu'on remarque dans son concave est un effet des vapeurs grossières qui se ramassent dans son enceinte et lui donnent ce visage irrégulier qui choque nos yeux (1). » Cependant notre orateur est parfois plus heureux, témoin ce développement d'une parole de l'Ecriture : *Dies nostri sicut aranea* (Ps. 89, 9) : « L'araignée s'éventre pour ourdir sa trame, elle épuise toute sa substance et tous ses travaux pour composer ses petits pièges si artistement tissus et qu'elle tend avec tant d'industrie, qu'elle met au désespoir les artisans dans leurs manufactures quand ils entreprennent de l'imiter. Cependant après tant de soins et tant de fatigues, l'araignée voit sa toile emportée par un coup de balai ou par le moindre vent. » L'application morale ne vaut pas ce gracieux début : « Ainsi l'homme, après avoir donné ses veilles et ses sueurs pour l'établissement de sa fortune, après avoir donné tant d'encens pour se conserver dans son établissement, une révolution d'Etat le met en chemise, un contretemps de fortune, une maladie le renversent dans le tombeau : *Dies nostri sicut aranea* (2). »

(1) *Divers sermons*, p. 207.
(2) *Ibid.* p. 498.

Digitized by Google

Le détail un peu réaliste n'épouvante pas Le Febvre, on a pu le remarquer déjà ; mais que dire de cette singulière apostrophe à la Magdeleine, dans un sermon prononcé le jour de sa fête, à l'abbaye d'Etrun? « A-t-on jamais lu dans les histoires profanes et sacrées qu'on ait jamais employé des cheveux pour essuyer des pieds ? Magdeleine, vous pouviez prendre votre mouchoir, ou les pans de votre robe, ou du moins trouver dans ce banquet quelque linge pour cet usage : non, Messieurs, elle veut prendre sur son corps et sur elle-même de quoi rendre ce service au Sauveur, pour lui témoigner davantage la violence et la force de son amour (1). » Nous pourrions trouver dans notre auteur d'autres passages empreints d'un semblable mauvais goût : on a peine à croire qu'à la même époque Bossuet avait déjà publié le *Discours sur l'histoire universelle* et prononcé ses immortelles *Oraisons funèbres !*

Voici pourtant un portrait du vieillard qui rappelle par plus d'un trait celui qu'a tracé La Bruyère : « Tout nous avertit de la brièveté de la vie, mais sans chercher des autorités étrangères, il faut en croire nos propres faiblesses, il faut en croire cette tête branlante sous les cheveux blancs, ce front coupé de rides, cette voix cassée, cette poitrine engagée, cet asthme qui vous coupe la respiration, ces reins chargés, cette goutte dont toutes les pointes sont autant d'alènes qui nous percent et nous font jeter les hauts cris; ces pieds chancelants, ces corps dont nous trainons plutôt la caducité que nous ne la portons, ah ! ce sont autant de voix qui nous disent à l'oreille de chacun de nous : *Pulvis es, et in pulverem reverteris* (2). »

(1) *Sermons sur différents sujets*, p. 430.
(2) *Ibid.* p. 442.

Digitized by Google

III

Ce qui donne un intérêt particulier à l'œuvre de Jean Le Febvre, c'est la mention qu'il accorde dans ses discours aux choses locales et aux plus illustres de ses concitoyens. Si l'on peut, au point de vue de l'art oratoire, regretter les longues digressions auxquelles, en certaines circonstances, il se laisse entraîner, ces hors-d'œuvre eux-mêmes sont précieux à recueillir, puisqu'ils renferment sur plus d'un point la manière de voir et le jugement des contemporains.

La postérité souscrit à l'éloge du « pieux et magnifique abbé *de Carerel* (1), de la célèbre abbaye de St-Vaast, qui, fuyant le luxe et les vanités séculières et se contentant d'une table frugale et d'un équipage modeste, a retranché sur son revenu les sommes nécessaires pour élever l'église des PP. Jésuites dont toutes les pierres sont autant de panégyristes de sa charité (*a*). »

Les gloires militaires de l'Artois ne trouvent pas notre auteur insensible ; il rappelle que « César a déclaré que jamais conquête ne lui a tant coûté que celle d'Arras (*b*). » Il célèbre, quand l'occasion s'en présente, « *Comius*, ce capitaine artésien qui donna lui seul à César plus d'exercice que les Suisses et les Allemands (*c*), *Robert d'Artois*, « les *Morbecque* et les *Lannoy* qui se sont signalés dans les batailles de Poitiers et de Pavie (*d*), » le *duc de Parme*

(1) *Discours sur différents sujets*, (*a*), p. 129. — (*b*), p. 586 — (*c*), p. 587. — (*d*), p. 586.

Digitized by Google

et le *maréchal de Gassion* (1), « ensevelis dans l'enceinte de nos murailles (*e*), » *M. de St-Geniez*, gouverneur de Douai, dont il dit fort ingénieusement que « chaque pas qui le fait marcher lui donne un souvenir de sa blessure et de son triomphe (*f*), » *M. de Montpezat*, gouverneur d'Arras (*g*), etc.

Le prévôt s'arrête avec une complaisance marquée sur ceux de ses concitoyens qui se sont distingués dans les lettres. Il faudrait citer les magnifiques éloges de *Jean de Rely*, né à Arras, confesseur du roi Charles VIII et évêque d'Angers, prélat « non moins admirable par sa piété que par son éloquence (*h*) ; » de *Martin Le Franc*, « qui fut secrétaire du pape Nicolas V ; » de *François Bauduin*, « si versé dans la jurisprudence, si profond dans la théologie, si rompu dans l'histoire qu'il décidait les points de droit les plus difficiles (*i*) ; » de *Jean d'Arras*, « qui s'est signalé dans l'histoire qu'il a composée de la maison de Lusignan, déterrant tout ce qu'il y avait de plus obscur et de plus caché dans cette royale famille (*k*). »

Le tableau suivant de la ville d'Arras pendant les négociations de la paix de 1435 renferme sans doute plus d'un trait inédit : « On vit en ce temps cette ville remplie de tout ce qu'il y avait de plus considérable et de plus noble sur la terre. Les légats du pape Eugène IV, ceux du concile de Bâle et de l'antipape Félix s'y firent voir avec tout l'éclat et dans tout le cortège que demandait

(1) *Discours sur différents sujets*, (*e*), aux ambassadeurs de Siam.— (*f*), p. 502. — (*g*), p. 358. — (*h*), p. 587. — (*i*), p. 587). — (*k*), p. 588.

Sur *Jean de Rely*, *François Bauduin*, *Jean d'Arras*, voir les travaux publiés par MM. Proyart, Wicquot et E. Lecesne dans les *Mémoires de l'Académie*, 1re série, t. XXV, XXXVIII, et 2e série, t. XIX, XX et XXI

Digitized by Google

l'important ministère qu'on leur avait confié. Jamais assemblée ne fut plus célèbre : l'empereur Sigismond, les rois de Castille, d'Aragon, de Navarre, de Naples, de Sicile, de Chypre, de Danemarck et de Pologne y dépêchèrent leurs ambassadeurs qui, jaloux de la gloire de leurs nations, affectaient d'étaler aux yeux distraits d'un chacun leur magnificence et leur politesse. Ceux de France et d'Angleterre voulurent enchérir sur les autres par la pompe de leur équipage. On ne se lassait pas d'admirer le superbe train des ducs de Bourbon, de Vendôme, du Connétable, du Chancelier, des maréchaux de Rieux et de la Fayette et d'Adam de Cambrai, premier président au Parlement de Paris, tous accompagnés d'une infinité de noblesse de la nation qui semblait avoir épuisé la France de tout ce qu'elle avait de plus rare et de plus précieux pour faire trophée dans Arras et rendre leur patrie l'objet de l'estime et de l'envie de tout le monde. Les ambassadeurs d'Angleterre firent de leur côté de leur mieux pour donner aux autres nations une haute idée de la leur.

» Le cardinal de Vencester y parut dans l'éclat le plus leste, accompagné de l'archevêque d'Yorck, des evêques de Nortuic et de Sarduic, des comtes de Suffolx, de Huttington et de Warwick, traînant après eux l'élite et la fleur de toute leur noblesse, avec tant de faste et d'orgueil qu'ils semblaient vouloir s'attirer l'admiration de tous les spectateurs par la richesse de leurs habits et la foule de leurs domestiques. L'évêque de Liège affecta aussi de s'y distinguer ayant à sa suite deux cents chevaux blancs montés par des gentilshommes, tous vêtus de semblables livrées, si bien qu'on pouvait dire de la ville d'Arras ce que Charles-Quint disait autrefois de celle de Florence, que c'était une ville de dimanches et de fêtes. » Ce qui n'est guère moins curieux que cet intéressant morceau, c'est qu'il est extrait de la harangue

Digitized by Google

adressée par le prévôt aux ambassadeurs du roi de Siam.

Avec la même satisfaction patriotique, il fait remarquer la fidélité de « ceux d'Arras, lorsque, sous les règnes de Philippe II et de Philippe III, on leur proposa de supprimer toutes les fleurs de lys qu'on voyait éclater sur leurs vitres et leurs ornemens; ils déclarèrent que le comté d'Artois estant l'appennage le plus ancien des enfans de France, ils n'étaient pas dans la résolution de rien innover là-dessus et persévérèrent toujours dans ce sentiment (1). »

Fidèles au souvenir de leurs anciens maîtres, nos pères ne l'étaient pas moins à Dieu et à la religion : « Ils en ont toujours été si jaloux qu'ils se sont conservés dans la pureté de la foi. Lorsque le torrent des hérésies de Luther et de Calvin se répandait chez leurs voisins, l'on fit toutes les tentatives pour insinuer l'erreur et le mensonge dans leur ville, mais ils refusèrent de prester l'oreille à ces frauduleuses sollicitations, imitans l'exemple des premiers chrétiens qui ne voulaient jamais entretenir aucun commerce avec les hérétiques; de même ceux d'Arras se renfermèrent dans leur ville, vivans au milieu du monde comme s'ils étaient séparés du monde, de peur de tremper dans les erreurs qui s'établissaient dans Valenciennes (2). »

Cet esprit chrétien ne s'est pas amoindri du temps de notre auteur, car Jean Le Febvre nous apprend que « la piété ne fut jamais mieux établie dans la ville d'Arras qu'elle ne l'est à présent (3). »

Ceux qui voudraient connaître l'histoire de la Ste-Manne consulteront avec profit le sermon pour

(1) *Sermons sur différents sujets*, p. 590.
(2) *Ibit.* p 589.
(3) *Ibit.* p 358.

Digitized by Google

la fête de la Manne prononcé par le prévôt en 1685 (1).

Dans ce discours, qui ne comprend pas moins de vingt-sept pages d'un caractère assez serré, les détails les plus édifiants abondent sur le prodige lui-même, sur la conservation de la Manne, sur le culte dont elle fut de tout temps entourée par les Atrébates. Jean Le Febvre nous fait voir la châsse merveilleuse qui renfermait ce trésor et pour laquelle « les filles d'Artois sacrifièrent leurs bijoux et leurs joyaux les plus précieux afin de contribuer au paiement de l'orfèvre qui en fut l'artisan ; » il nous montre « ce dépôt sacré de la miséricorde divine porté sur les épaules des Atrébates au milieu d'une procession publique, suivi de tout un peuple, dont la presse et la foule expriment la joie qui ne lui permet pas de se posséder à la vue de ce riche trésor que Dieu lui a laissé pour être jusqu'aux derniers siècles l'espérance et le secours de cette province. » Avec lui nous assistons à l'ouverture de la sainte châsse : « Il n'y a que cent ans (1586) que le nonce du Pape, évêque de Verceil, passant par cette ville, somma l'Evêque et le Chapitre de cette Cathédrale de lui faire l'ouverture de cette châsse, déclarant que c'était un des articles les plus capitaux de sa commission de visiter cette Manne fameuse dont la réputation s'était répandue dans toute l'Europe ; Moullart, ce célèbre évêque d'Arras et tout le Chapitre se rendirent dans cette église revêtus de leurs chappes et chacun portant un flambeau pour rendre la cérémonie plus auguste, tout le peuple accourut en foule dans la Cathédrale pour être le spectateur et le témoin de tout

(1) *Sermons sur différents sujets*, p 580. — « *Sermon pour la fête de la Manne*, prononcé en 1685 dans la cathedrale d'Arras, où repose cette précieuse et miraculeuse relique depuis tant de siècles et dont la province d'Artois fait tous les ans une mémoire très particulière et très solennelle le deuxième dimanche d'après Pâques. »

Digitized by Google

ce qui devait s'y passer; chose étrange, ce ministre de la sainte Eglise trouvant, à l'ouverture de cette châsse, cette Manne couchée sur une grille d'argent aussi blanche, aussi fraiche et même tout aussi entière que lorsque le Ciel fit ce divin présent à cette province, il s'écria, levant les yeux au Ciel tout baignés de larmes que la joie lui faisait répandre : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris!* »

Une autre relique d'un prix incomparable reposait dans la même châsse ; Jean Le Febvre le rappelle à ses auditeurs, c'est le Voile de la sainte Vierge, « ce voile sous lequel elle a répandu des torrents de larmes au pied de la croix, ce voile qui fut le dépositaire de ses gémissements et de ses soupirs sur la montagne du Calvaire, ce voile encore tout rouge de ce sang qui coulait à gros bouillons des plaies de son Fils. »

Nous terminerons cette étude par quelques notes bibliographiques sur les œuvres de Jean Le Febvre. Voici les principaux ouvrages du laborieux prévôt :

1° *Panégyriques ou sermons pour toutes les festes de la Sainte-Vierge*, prononcez en divers endroits de la France par M. Le Febvre, docteur en théologie et théologal d'Arras. — Paris, chez Frédéric Léonard, imprimeur ordinaire du roy, rue St-Jacques, *A l'Ecu de Venise*, MDCLXVIII (Ce volume porte le n° 2924 du catalogue de théologie de la Bibliothèque d'Arras) ;

2° *Octave du St-Sacrement avec divers sermons pour les principales festes de l'année*, preschez dans les plus célèbres chaires de Paris par M. Le Febvre, etc. — Paris, Léonard, MDCLXIX (N° 2925 du même catalogue) ;

3° *Divers sermons pour les principales festes de l'année*, preschez dans les plus célèbres chaires de Paris par

Digitized by Google

M. Le Febvre, etc. — Paris, Léonard, MDCLXX (N° 2923 du même catalogue) ;

4° *Sermon pour la feste de la Manne* prononcé l'an MDCLXXXV par M. Le Febvre, chanoine théologal et prévost, dans la Cathédrale où repose cette prétieuse et miraculeuse relique depuis tant de siècles. — Arras, Jean Lohen, 1685, petit in-4°, 13 pages plus le titre ;

5° *Discours aux ambassadeurs de Siam.* — Lille, 1686. De l'imprimerie de Fr. Fiévet, *A la Bible royale*, sur le pont de Fin;

6° *Oraison funèbre de très haut et puissant seigneur messire Michel Le Tellier,* ci-devant commandeur des ordres du roy, son premier ministre d'Etat et grand chancelier de France, prononcée dans la cathédrale d'Arras, le 14 mars 1686, par M. Le Febvre, prévost et théologal d'Arras et cy-devant aumosnier et prédicateur de la Reyne.— Arras, Anselme Hudsebaut, 1686, 17 pages in-4° ;

7° *Sermons sur différents sujets* preschez par M. Le Febvre, etc. — Paris, chez Edme Couterot, rue St-Jacques, *Au Bon Pasteur*, MDCLXXXVII (N° 2922 du catalogue déjà cité). Le nombre total des sermons contenus dans les quatre recueils est de 79 ;

8° *Le Destin.* — Lille, 1688, in-12 de 329 pages ;

9° *Les plus curieux endroits de l'histoire ou les sages et généreuses réparties.* — Paris, chez J.-B. Langlois, 1689.

Réimprimé chez Daniel Jollet. — Paris, 1695 ;

10° *Oraison funèbre de Mgr le marquis de Louvois,* premier ministre d'Etat, chevalier, sur-intendant des bastiments, grand-vicaire de l'ordre de St-l'Azare, etc., composée par Le Febvre, prévost et théologal d'Arras.— Arras, Jean Lohen, 1691, 26 pages, petit in-4° ;

11° *Anciens Mémoires du XIV^e^ siècle où l'on apprendra les avantures les plus surprenantes et les circonstances*

Digitized by Google

les plus curieuses de la VIE DU FAMEUX BERTRAND DU GUESCLIN, connétable de France, par le Sr Le Febvre, prévôt et théologal d'Arras. — Douai, chez la veuve de Balthazar Bellère, imprimeur du Roy, *Au Compas d'or*, 1692, 433 pages, petit in-4° carré ;

12° *Harangue faite à Mgr l'Evêque d'Arras*, le premier jour de la présente année 1693. — Douai, chez la veuve de Balthazar Bellère.

Digitized by Google

MON VOYAGE EN IRLANDE

par

M. le Baron CAVROIS

Secrétaire-Adjoint.

Les Français visitent peu l'Irlande ; c'est pourtant un pays fort intéressant à parcourir. Autrefois nos relations avec cette île curieuse étaient bien plus fréquentes qu'aujourd'hui : n'est-ce pas de là que nous vinrent les Evêques missionnaires du VII^e^ siècle, saint Kilien, saint Fursy et saint Etton qui évangélisèrent notre Artois? Plus tard, des émigrations successives amenèrent un grand nombre d'Irlandais dans le Nord de la France, où ils prirent du service dans nos milices bourgeoises et où ils fondèrent de nouvelles familles qui se sont perpétuées au milieu de nous jusqu'à nos jours. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir nos anciens registres de catholicité où nous trouvons des Connery, des Donnell, des Fitzgérald, des Mac-Carthy, des Mac-Mahon, des Mac-Suiny, des Magrath, des Murphy, des O'Kelly, auxquels il y a lieu d'ajouter les noms francisés des Cary, des Cavrois, des Darcy et des Moreau. D'autres enfin sont venus demander à notre France catholique une instruction conforme à leurs croyances,

Digitized by Google

ce que leur refusa longtemps la tyrannie anglicane ; tel fut le motif pour lequel Daniel O'Connell devint l'élève du collège anglais de St-Omer (1), où il puisa les principes qui lui firent revendiquer victorieusement la liberté de conscience que n'avaient pas connue ses ancêtres.

Nous avons donc voulu connaître un pays qui fut pour nous comme une première patrie et nous en avons rapporté des souvenirs que nous voudrions fixer dans un récit très succinct. Notre intention n'est pas de faire un livre sur l'Irlande: d'autres y ont déjà pourvu. Nous voulons simplement coordonner quelques notes de voyage, afin de faire ressortir les choses originales qui nous ont frappé, laissant de côté tout ce que cette contrée peut avoir de commun avec d'autres.

Nous avons traversé l'Angleterre à toute vapeur, franchissant en quelques heures l'immense distance qui sépare Londres du point extrême des railways, qu'on appelle *Holyhead ;* cette bourgade, perdue au bord de la mer, est située sur une petite île, dans laquelle on pénètre en chemin de fer sans s'en apercevoir, attendu qu'on franchit les eaux qui l'entourent à l'aide du fameux pont tubulaire, sorte de tunnel construit tout en fer et hardiment jeté à 31 mètres au-dessus du niveau le plus élevé de la mer.

S'il faut en croire les guides-itinéraires mis à la disposition des touristes, la traversée de la mer d'Irlande ne demanderait guère que le double du temps de celle de Calais à Douvres et se ferait sur des paquebots dont l'installation atteindrait les dernières limites du confortable. Evidemment ceux qui s'expriment ainsi ne veulent pas décourager les personnes qui appréhendent les *émotions* d'une route un peu trop mouvementée et nous les excuserons en raison de leur bonne intention ; mais il

(1) Voir notre étude sur *O'Connell et le collège anglais à St-Omer.*

Digitized by Google

faut convenir que la réalité des choses n'est pas absolument attrayante. D'abord la distance d'Holyhead à Dublin demande cinq bonnes heures de marche à travers cette mer houleuse qui mérite trop la réputation dont elle jouit; et puis les navires chargés du service des voyageurs ne paraissent pas taillés pour une course rapide et sont loin de valoir leurs pareils du détroit du Pas-de-Calais.

Cette trop sérieuse traversée fait qu'en débarquant sur le quai, à Dublin, on se sent bien arrivé en pays étranger, loin de notre chère France, plus loin encore par l'imagination qu'en réalité. Mais l'originalité de ce pays s'accuse immédiatement à nos regards avides de le connaître ; en effet, la voiture qui doit nous transporter à notre hôtel ne ressemble en rien à celles dont nous usons chez nous et, chose singulière, ce genre de locomotion qu'on retrouve dans toute l'Irlande, n'est usité absolument que chez elle, à tel point qu'on ne le rencontre ni en Angleterre, ni en Ecosse, je veux parler du *jaunting car*. C'est un véhicule à deux roues qui se compose de deux banquettes adossées l'une contre l'autre et placées dans le sens de sa longueur : les quatre voyageurs qui peuvent y prendre place sont assis deux à deux, perpendiculairement aux brancards, en se tournant le dos, les pieds en dehors de la voiture reposant sur une planchette mobile. Quand le cocher est seul, il se tient sur l'une de ces banquettes et conduit par conséquent son cheval en se tenant de côté, ce qui ne semble pas très commode ; mais dès qu'il a loué sa voiture, il se hisse sur un petit strapontin placé au devant du véhicule et, écartant les jambes à droite et à gauche du cheval, il appuie les pieds sur les brancards. Quant aux bagages, on les introduit, lorsque c'est possible, dans le coffre étroit ménagé entre les deux banquettes, qui s'appelle « le puits ; » mais si leur nombre ou leur volume s'y oppose, on les empile par dessus au risque de gêner singulièrement les voyageurs.

Digitized by Google

On peut se demander alors comment le *jaunting car*, ce qui signifie « charrette légère, » est devenu la voiture vraiment nationale de l'Irlande. Quels avantages présente-t-elle donc, puisque de prime-abord ce sont plutôt ses inconvénients qui sautent aux yeux ? Comment se fait-il enfin qu'une voiture découverte ait eu les préférences d'un pays où, comme nous le dirons plus loin, la pluie est plus ordinaire que le soleil ? A toutes ces questions, l'Irlandais répondra que le temps lui importe peu, étant habitué à tous ses caprices ; que cette charrette est commode, bien équilibrée, simple et de bon goût, comme on dirait chez nous ; que d'ailleurs aucun obstacle ne vient se poser entre le regard des voyageurs et les paysages qui se déroulent sous ses yeux. Cette dernière considération est peut-être la plus décisive, car les Anglais, en général, me semblent avoir toujours cherché à éviter la vue du cocher qui les conduit, témoin encore le *cab*, disgracieux au possible, mais faisant disparaitre complètement l'aspect de ce personnage souvent réputé comme importun et indiscret. On a, en effet, donné du *cab* cette définition un peu risquée, mais spirituelle : « Une voiture où le supérieur est assis dans l'intérieur, sans apercevoir le postérieur de son inférieur qui est à l'extérieur! »

Nous voici donc à Dublin. Comme il arrive souvent dans les villes qui ont pris une grande extension, le quartier nouveau est percé de rues larges et spacieuses où l'air et la lumière circulent abondamment ; mais le vrai Dublin n'est pas là ; il faut l'aller chercher dans l'ancienne cité, où un spectacle absolument inattendu saisit le voyageur ahuri : la curiosité fait oublier la pitié. C'est là que grouille et pullule toute la population ouvrière. Les hommes, souvent oisifs, se rassemblent sur les trottoirs et regardent circuler les étrangers ; leurs vêtements, qui ne se composent que de démises, sont dans le plus grand délabrement ; mais rien n'égale, sous

Digitized by Google

ce rapport, la toilette des femmes qui forme l'assemblage le plus disparate qu'on puisse imaginer. Elles ne s'habillent non plus que chez les revendeurs : vieux chapeaux démodés, robes de soie fanées et flétries, châles effilochés, tout leur est bon. De la chaussure il n'en est pas question: elles marchent toujours pieds nus. Si encore tout cela était proprement agencé, on ne pourrait que plaindre leur misère; mais ce qui est absolument déplorable dans les mœurs de ces pauvres gens, c'est que jamais ils ne raccommodent leurs vêtements: si une déchirure s'y produit, la plaie reste béante en attendant un second accroc, et ainsi de suite, si bien que nous avons vu des misérables dont l'habillement ne présentait que des loques pendantes de la tête aux pieds.

Quant à leur nourriture, elle est à l'avenant : rien n'est repoussant comme l'étalage des viandes qui leur sont destinées, si on peut donner le nom de viande à des lanières découpées dans des bêtes amaigries et qui ne ressemblent en rien à l'étal de nos boucheries françaises. Et cela n'est pas spécial à Dublin ; lorsque nous sommes passés devant le marché de Cork, nous avons dû hâter le pas pour ne pas soumettre nos organes olfactifs à une trop dure épreuve; à Limerick, les boucheries ouvrières ne comprennent que des abats, c'est-à-dire des queues de bœuf ou de mouton. Enfin nous y avons vu mettre très sérieusement en vente des croûtes de fromage desséchées : cela n'est pas très restaurant.

Vous pouvez juger, après cela, de ce que doivent être les logements pauvres; nous nous sommes contentés d'en soupçonner l'état, sans nous y aventurer, et nous croyons volontiers sur parole la description qu'on nous en a faite.

Il faut donc convenir qu'en Irlande la misère est triste et répugnante ; et cependant ce peuple semble en prendre gaiment son parti. Heureusement pour lui, il est

Digitized by Google

resté profondément religieux ; et c'est dans ce sentiment qu'il puise la résignation qui lui est nécessaire pour accepter toutes les privations de la vie. Il serait plus courageux, ce serait infiniment mieux assurément; mais il est difficile de réagir contre le fond de son caractère.

La rue Saint-Patrick est le point central du quartier dit des « Libertés » que nous venons de décrire. Aussi y a-t-il un contraste frappant entre les sordides maisons qu'on y a entassées et la splendide Cathédrale qui s'y dresse sous le vocable de ce célèbre patron de l'Irlande : on y montre le puits du V^e^ siècle dont l'eau lui servit à baptiser les foules qu'il avait converties au christianisme; mais si la religion qu'il leur enseigna est restée vivante dans leurs âmes, elle a été chassée du monument qui en rappelle le souvenir ; la Réforme en a fait un temple protestant. Ici se place une remarque qui s'applique aux trois Royaumes-Unis : lorsque le touriste aperçoit une église vénérable par sa magnifique architecture et son ancienneté, il peut être certain que cette construction érigée par des catholiques est aujourd'hui affectée au culte réformé. Voilà trois siècles que cette spoliation est consommée. Telle est aussi la condition de la seconde Cathédrale de Dublin, nommée *Christ-Church* : elle fut construite en grande partie au XII^e^ siècle par l'archevêque Lorcan O'Thuatal qui rattacha le chapitre de son église à l'ordre des chanoines de la règle d'Arras auquel il appartenait.

Les pauvres églises catholiques, plus communément connues sous le nom de *chapelles*, sont généralement reléguées dans les quartiers excentriques, et n'appellent pas ordinairement l'attention des voyageurs par l'importance de leurs vaisseaux, ni par la hauteur de leurs clochers : elles abritent la religion de la grande majorité des habitants, et cependant elles ne semblent que tolérées dans un pays où l'Etat est officiellement hérétique.

Digitized by Google

L'enceinte des églises est habituellement divisée en trois ou quatre parties distinctes, dans chacune desquelles on pénètre par des portes différentes, du moins le dimanche ; cela tient précisément à la situation du clergé irlandais, qui ne reçoit aucun subside du Gouvernement et ne peut subsister qu'avec les offrandes des fidèles. C'est pour assurer le recouvrement de ces ressources indispensables qu'il est perçu, le dimanche à la messe, un droit d'entrée qui varie en raison directe de la place qu'on désire occuper à l'intérieur. L'une de ces entrées est gratuite, en faveur des pauvres. On ne peut s'empêcher de regretter qu'on ait dû recourir à un moyen qui rappelle un peu ce qui se passe à la porte de nos théâtres, mais il faut convenir qu'ici la fin justifie les moyens ; et ce qui différencie essentiellement les deux situations, c'est la gratuité assurée à ceux qui n'ont pas moyen de partager la charge commune.

Une autre particularité nous a favorablement impressionnés dans les églises d'Irlande ; c'est que le bénitier est placé en dehors de l'édifice, souvent au milieu du portique extérieur, en sorte que les fidèles prennent de l'eau bénite avant de franchir le seuil du temple, ce qui marque mieux que chez nous la symbolisation de cet acte purificatoire. Il est curieux que cet usage soit spécial à l'Irlande ; nous ne l'avons, quant à nous, jamais rencontré dans les autres pays que nous avons visités, pas même à Rome.

Dublin est encore tout plein du souvenir d'O'Connell ; sa statue monumentale se dresse fièrement sur sa plus belle place, et son tombeau est le plus remarquable du cimetière de la ville. Longtemps avant d'y parvenir, on aperçoit de loin la singulière pyramide qu'on y a dressée et qui est une reproduction de ce qu'on appelle la *Round tower*.

La tour ronde ! Voilà encore une caractéristique de ce

Digitized by Google

pays. Elle apparaît en cent endroits divers, et elle n'est connue que là. Il n'y en a pas une seule en Angleterre, ni en Ecosse ; comment se fait-il que l'Irlande en ait le monopole, et quel est donc ce monument unique en son genre? Il faut croire que la question est obscure et compliquée, car elle a déjà exercé le talent des savants de ce pays qui ne paraissent pas jusqu'ici avoir trouvé une explication qui satisfasse tout le monde. Nous n'aurons pas la témérité de chercher à les mettre d'accord et nous nous bornerons à donner notre humble avis sur ce point, fort intéressant d'ailleurs, de l'archéologie irlandaise.

Ces tours, construites en pierres grises, parfaitement taillées, en petit appareil irrégulier, et assemblées avec un ciment très dur, mesurent à leur base une circonférence qui varie de neuf à quinze mètres et qui va toujours en diminuant jusqu'au sommet, lequel atteint une hauteur de vingt-quatre à quarante-cinq mètres : elles sont coiffées d'un petit toit conique, également en pierres. L'intérieur est partagé en plusieurs étages éclairés chacun par une ouverture quadrangulaire ou cintrée, placée sans symétrie ; seul l'étage supérieur compte quatre fenêtres orientées aux quatre points cardinaux. Sur les cent dix-huit tours rondes dont on a pu retrouver les traces, il n'en existe plus que soixante-quatorze dans un état suffisant de conservation ; sauf pour trois d'entre elles, la porte d'accès n'est pas placée au niveau du sol, mais à une hauteur de deux mètres au moins et quelquefois de cinq mètres, ce qui ne permettait d'y pénétrer qu'à l'aide d'une échelle, car elles ne portent aucune trace d'escalier extérieur.

C'est en 1830 que l'Académie royale irlandaise mit au concours l'étude de ces tours et partagea le prix entre les deux champions des thèses opposées ; M. O'Brien soutint leur origine payenne, et le docteur Petrie en rapporta au contraire la construction à l'époque chrétienne. L'un

Digitized by Google

et l'autre ont eu et ont encore leurs partisans. Sans pouvoir entrer dans le détail d'une discussion assurément fort intéressante, mais qui pourrait à elle seule faire l'objet d'une monographie, nous devons résumer en quelques mots l'exposé de ces deux opinions.

De ce que les tours rondes se trouvent le plus souvent à proximité des ruines ecclésiastiques, les uns ont conclu qu'elles devaient avoir une origine chrétienne et, pour leur trouver une utilité, ont pensé qu'elles servaient de clochers aux églises et abbayes primitives, — que plus tard on y a sauvé et abrité tout le mobilier du culte exposé aux déprédations des barbares.

Cette explication ne nous satisfait pas. Il faut, en effet, remarquer que ces tours sont isolées et ne font nullement corps avec les constructions qui les avoisinent : si elles avaient été érigées par les saints personnages qui ont évangélisé cette contrée, elles rappelleraient nécessairement par leur architecture les monuments des pays d'où ils venaient : or, cela n'est pas. On en conclut qu'elles sont bien antérieures à l'introduction du christianisme en Irlande et qu'elles remontent à une époque qu'on pourrait presque appeler préhistorique.

Les anciens Celtes érigeaient des *menhirs*, pierres qu'on prétend avoir été consacrées à la lumière, au soleil : M. Viollet-Leduc y voit l'origine des *fanaux de cimetière* ou lanternes des morts qu'on rencontre particulièrement dans le Limousin et qu'on allumait pendant la nuit à l'époque du moyen-âge. Or, il faut reconnaître que nos tours rondes se trouvent assez souvent au milieu des cimetières ; on a cru qu'elles pouvaient marquer l'emplacement d'un tombeau et on a fait remarquer leur analogie avec les tours funéraires des Etrusques. Enfin on a pensé qu'elles avaient, comme les menhirs, servi au culte du feu qui a jadis été pratiqué en Irlande. Cette commune origine qu'elles auraient avec les fanaux de

Digitized by Google

cimetière ne laisse pas que de nous impressionner et nous inclinons à penser qu'elles avaient la même destination (1).

Notre excursion à Dublin est achevée et nous allons pénétrer maintenant dans le cœur du pays. Son aspect justifie bien le nom de « Verte Erin » qui lui a été donné: l'Irlande, en effet, se présente partout et uniformément sous cette couleur, car elle n'est vraiment qu'un immense pâturage, toute son agriculture se réduisant à l'élevage des bestiaux. La culture des céréales est presque inconnue, en sorte que la campagne n'y revêt jamais la teinte des moissons dorées ; seule la pomme de terre occupe les jardins voisins des habitations et ne rompt pas dès lors la monotonie de la couleur locale.

Si le sol est toujours vert, le ciel est souvent gris : il pleut fréquemment dans cette île avancée de l'Océan, et si on en excepte le mois de septembre qui passe pour le plus beau de l'année, il est rare d'y jouir d'une série de beaux jours. La température y est pourtant assez uniforme et tempérée, grâce à l'influence de la mer ; nous n'y avons même remarqué ni humidité, ni brouillards, ce qui s'explique par l'extrême perméabilité du terrain.

La population ouvrière des campagnes n'est guère plus heureuse que celle des villes: rien n'est misérable comme les chaumières qu'on rencontre çà et là le long des routes. A leur aspect ruiné, on serait tenté de les croire inhabitées ; mais on est tout surpris de voir s'en échapper tout un essaim de jeunes enfants qui accourent joyeusement escorter votre voiture pour vous demander une aumône.

En Irlande, les familles sont nombreuses: tout le temps que les enfants sont en bas âge, ils trouvent moyen de

(1) *Revue de l'art chrétien*, VII, p. 298 et 568 — *Abécédaire d'archéologie*, par de Caumont, p. 318.

Digitized by Google

se loger dans l'unique chambre qui leur sert de réduit et qui n'est souvent éclairée que par la porte entr'ouverte, à défaut de fenêtres. Tout le foyer consiste en un monceau de tourbes allumées dans un coin de la chaumière et dont la fumée s'échappe tranquillement par une ouverture ménagée dans la toiture de paille : l'incendie n'est pas à craindre avec un combustible qui brûle sans s'enflammer jamais. Un important approvisionnement de tourbes se trouve auprès de chaque habitation.

Au fur et à mesure que les enfants grandissent, la famille sent davantage l'insuffisance de ses ressources, et c'est alors que s'imposent les cruelles séparations : beaucoup d'Irlandais sont obligés de s'expatrier pour gagner, sur la terre étrangère, le pain qui manque chez eux. Souvent il arrive qu'ils sont forcés d'abandonner tous la maison paternelle ; c'est ce qui explique comment on voit dans cette contrée un nombre incalculable de masures à moitié détruites. On peut dire vraiment que c'est le pays des ruines ; ruines civiles et ruines religieuses : ces dernières, ordinairement très curieuses et conservées avec soin, jonchent le sol en grand nombre depuis trois cents ans que l'Irlande a été mise à feu et à sang par les protestants.

Les plus intéressantes à visiter sont peut-être celles de Glendalough (Vallée des Lacs), à quelques lieues au sud de Dublin. Elles sont universellement connues sous le nom des *Sept-Eglises*, parce qu'elles présentent, en effet, les restes de sept chapelles disséminées au fond d'une vallée dont la majesté sauvage produit sur le visiteur un effet irrésistible. C'est l'emplacement d'une cité monastique fondée par saint Kevin au VI^e^ siècle et où se sont formés une foule de missionnaires qui évangélisèrent la Gaule et la Germanie. C'est du milieu de ces ruines que s'élance vers le ciel l'une des plus hautes *tours rondes* de l'Irlande que nous avons décrites tout-à-l'heure : celle-

Digitized by Google

ci mesure 110 pieds de hauteur et est dans un parfait état de conservation.

La ville la plus importante de la partie méridionale de l'Irlande est Cork : elle communique par une large rivière avec le port de Queenstown, lieu ordinaire des embarquements pour l'Amérique.

Cork offre quelques particularités qui méritent d'être notées. D'abord, comme moyen de locomotion, outre l'inévitable jaunting-car, il s'y trouve des voitures d'une forme bizarre et que nous n'avons vues que là : on les appelle *jingle*, mot qui signifie « tintement de clochettes, » par allusion sans doute aux grelots des chevaux qui y sont attelés. Le *jingle* est une sorte de petit break à quatre roues, entièrement fermé sur le devant par un châssis vitré, complètement ouvert par derrière et recouvert d'une capote arrondie : dans ces conditions, point n'est besoin de portes à la voiture puisqu'elle offre un libre accès en arrière. Le cocher, placé en avant, est isolé complètement des voyageurs et ne peut communiquer avec eux qu'à l'aide d'une fenêtre mobile pratiquée dans le châssis que nous venons d'indiquer. Après cette originalité de la rue, nous en avons trouvé une autre dans le *Royal hôtel Victoria*, où nous sommes descendus. Les Anglais passent pour des gens pratiques, connaissant le prix du temps et cherchant à l'épargner le plus possible. C'est pour répondre à cette pensée qu'une vaste salle est installée au premier étage de cet hôtel pour la lecture rapide des journaux. Dans ce but, tous les journaux (et Dieu sait s'ils sont nombreux en ce pays) sont déployés chacun sur un grand pupitre droit en bois d'acajou, en sorte que les commerçants de la ville n'ont qu'à passer devant tous ces pupitres et y jeter un coup d'œil pour savoir en quelques minutes tout ce qui les intéresse. Pour aller plus vite, on ne s'assied pas, on lit debout ; chaque matin les journaux sont renouvelés et

Digitized by Google

rangés en bataille en attendant la revue quotidienne. Il faut convenir que ce procédé l'emporte sur celui de nos cabinets de lecture où souvent les gazettes de tout format et de toute provenance sont jetées pêle-mêle sur une table et difficiles à distinguer les unes des autres.

Cork est le centre le plus actif du catholicisme en Irlande : aussi les congrégations religieuses y sont nombreuses. La ville a même élevé, sur une de ses places, une statue à un moine, chose rare, même dans les pays les plus catholiques ; mais il faut dire aussi que ce capucin (car c'est à cet ordre qu'il appartient) a rendu au pays un tel service que les protestants eux-mêmes l'ont en vénération : Je veux parler du P. Mathew, surnommé « l'apôtre de la tempérance. » L'ivrognerie, malheureusement si fréquente dans la classe ouvrière, et quelquefois ailleurs, avait fait de tels ravages dans les Iles Britanniques, que ce digne religieux ne trouva qu'un moyen de la combattre efficacement, mais ce moyen était vraiment héroïque. Comme on l'a fait justement observer : « de même que l'amputation est l'unique remède contre la gangrène, il savait que l'abstinence complète et continue pouvait seule tuer l'intempérance.» (1) Non seulement le *whisky*, cette eau-de-vie indigène si chère aux Irlandais, et surtout le *potheen* fabriqué clandestinement en contrebande, mais toutes les boissons fermentées furent proscrites par le fondateur de cette ligue d'un nouveau genre. Chose étonnante, la croisade qu'il prêcha eut un succès colossal, et, aujourd'hui, c'est par millions qu'on compte les adhérents à cette association établie en 1839 ; aussi il n'y a pas de ville dans les trois royaumes qui ne possède au moins un « Tempérance Hôtel », c'est-à-dire un hôtel où les affiliés sont invités à descendre de préférence, parce qu'on n'y trouve pour toute boisson que de l'eau, du thé ou du café.

(1) *Trois mois en Irlande*, par M. A. de Bovet

Digitized by Google

De Cork nous nous sommes dirigés vers l'ouest, la seule région vraiment montagneuse de l'Irlande, celle par conséquent qui devait nous offrir les plus beaux aspects. Pour la visiter les touristes suivent invariablement ce qu'on appelle maintenant *la route du prince de Galles*, depuis qu'elle a été parcourue par ce personnage, il y a quelques années. Ce qui rend cette partie du voyage particulièrement agréable, c'est qu'elle ne se fait plus en chemin de fer, mais dans de grands breaks découverts, montés sur de hautes roues, et contenant cinq ou six banquettes parallèles sur lesquels s'entassent gaîment les voyageurs. Chaque matin, un départ général est organisé et comprend une longue suite de voitures qui donnent une animation factice à un pays qui, pendant la saison d'hiver, doit être plongé dans une effrayante solitude. Il est difficile en effet de se figurer une contrée plus désolée que certains points des montagnes d'Irlande ; la végétation y est presque nulle; l'herbe cherche péniblement à y croître au milieu des pierres dont elles sont couvertes, ce qui n'empêche pas les propriétaires de ces terrains ingrats de les clôturer avec le plus grand soin ; il est vrai que la matière première n'y coûte rien ; il suffit de ramasser quelques-unes de ces innombrables pierres et de les agencer ensemble, sans mortier (ce qu'ils font vraiment avec un art étonnant). En revanche il n'y a aucun arbre dans ces mêmes endroits, et partant pas de bois ; aussi trouve-t-on quelquefois moins coûteux de ne pas ménager de porte pour pénétrer dans ces enclos de pâturages. Les hommes les franchissent facilement en les escaladant ; quant aux bestiaux nous avons vu un moyen bien primitif de les y introduire : on démolit un petit bout de muraille, et après le passage du bétail, on la refait tranquillement, en replaçant les pierres les unes sur les autres !

L'allure imprimée aux chevaux de nos véhicules mérite

Digitized by Google

d'être signalée. Chez nous, un cocher qui ménage sa monture ne lui permet de trotter que sur les terrains plats; c'est au pas qu'il gravit les côteaux, et il garde cette même mesure lorsqu'il juge la descente trop rapide. En Irlande c'est le contraire : on fait courir les chevaux sur les pentes, et on les laisse promener paisiblement ailleurs. On peut justifier cette manière d'agir en songeant que, pour franchir un obstacle, un bon coup de collier donne une vitesse acquise qui exige moins d'efforts que la longue et persévérante lenteur de l'attelage proverbial qui pour atteindre le haut du « chemin montant, sablonneux, malaisé, suait, soufflait, était rendu! »

C'est dans ces conditions que nous sommes arrivés à Glengariff (la vallée rude, sauvage) qui forme une véritable oasis au milieu de ces déserts pierreux : abrité de tous côtés, enveloppé dans une splendide ceinture de bosquets, ce séjour privilégié jouit d'une température exceptionnellement douce qui le fait rechercher de tous ceux qui redoutent les grands froids. On y admire une végétation unique dans l'Europe occidentale, grâce à l'uniformité du climat : les fuchsias, que la gelée fait périr chez nous chaque année, forment là-bas de grandes haies vivaces dont les rouges fleurs produisent le plus bel effet; les azalées, les rhododendrons, les magnolias, les camélias, les grenadiers y poussent à l'état sauvage. Il faut pourtant s'arracher à ce site enchanteur, car la caravane ne s'y arrête qu'un jour, et poursuit sa route dès le lendemain vers le comté de Kerry, dans lequel elle pénètre au travers d'un long tunnel situé à l'intersection des deux versants.

L'excursion prend fin au lieu célèbre de Killarney, point extrême du voyage circulaire d'Irlande. Killarney et ses lacs étagés dans des vallées mystérieuses ont épuisé toute la verve poétique des écrivains, et je n'aurai garde d'ajouter une note à ce concert unanime de

Digitized by Google

louanges, d'autant plus que toutes les descriptions ne valent pas le coup d'œil qui seul fait comprendre les beautés accumulées par la nature en cet endroit. Quand j'aurai énuméré les sommets des montagnes, les chûtes d'eau, les cascades, les îles verdoyantes, les ruines splendides comme celles du château-fort de Ross ou de la vieille abbaye de Muckross, qu'est-ce que tout cela dira à celui qui ne les a pas vus ? Bornons-nous donc à remarquer que trois journées, organisées en caravanes par les grands hôtels de la ville, sont ordinairement consacrées à visiter toutes les curiosités des environs : on part tous ensemble dans la matinée avec des provisions de bouche qui permettent de se reposer au milieu de la course pour faire un déjeuner champêtre, assis sur l'herbe, à l'ombre des grands arbres. Puis on rentre le soir pour le dîner qu'anime le récit des émotions éprouvées.

Le comté de Kerry est le plus pittoresque de l'Irlande : le voyageur qui en a le loisir peut le fouiller en tous sens, il ne regrettera pas le temps qu'il y aura consacré. C'est un peu ce que nous avons fait nous-même dans un but spécial, parce que nous désirions y retrouver la sépulture du dernier seigneur de Saternault, le marquis Joseph de Venant, qui y a été inhumé pendant la Révolution, d'après les documents qui nous sont parvenus.

Notons enfin que c'est à l'extrémité de ce comté que se trouve l'île de *Valentia*, où est attaché le câble transatlantique qui met télégraphiquement l'Europe en correspondance directe avec l'Amérique.

Entre la ville de Tralee, chef-lieu du comté, et celle de Limerick, par laquelle nous allons passer, se trouve un petit chemin de fer unique en son genre, puisqu'il est à un seul rail (*Single rail line*). Comment les wagons peuvent-ils s'y maintenir ? Voici le procédé. Ce rail n'est pas placé sur le sol, mais il est posé sur le sommet de

Digitized by Google

tréteaux triangulaires à environ 2 mètres de hauteur. Les wagons, comme la locomotive, se composent de deux grands bacs parallèles, formant balance et réunis seulement dans leur partie supérieure ; on les met à cheval sur le rail comme on placerait une selle sur le dos d'un mulet. Les voyageurs s'assoient dos à dos dans chacun de ces deux compartiments qu'on maintient en équilibre au moyen de poids qu'il faut ajouter dans celui qui se trouve le moins chargé. Cela peut paraître un peu primitif; c'est pourtant le dernier mot des découvertes de ce genre puisque l'établissement de cette ligne ne remonte qu'à l'année 1888 : j'imagine que cette originalité se justifie par des raisons d'économie, comme nos chemins de fer à voie étroite.

Limerick ne nous arrêtera pas longtemps ; cette ville, aussi vaste que peu intéressante, mérite qu'on mentionne seulement le vieux château du roi Jean sans Terre qui usurpa la couronne à la mort de son frère Richard Cœur de Lion. Ce qui n'est pas fait pour égayer la monotonie de ses rues, c'est un funèbre étalage que nous y avons remarqué ; les fabricants de cercueils ne se gênent pas pour exposer leur marchandise sur les trottoirs, sans s'inquiéter de l'impression que ce spectacle peut produire sur les passants. La réclame ne sait vraiment rien respecter.

La ville est baignée par le plus grand fleuve d'Irlande, qu'on appelle le *Shannon :* nous en avons descendu le cours en paquebot pour visiter toute la côte du comté de Clare qui offre un intérêt exceptionnel. Là se dressent de hautes falaises formées de granit et d'ardoises, mais qui, sous l'assaut continu des flots de l'océan, se sont creusées de mille manières, toutes plus curieuses les unes que les autres ; tantôt, comme à Kilkee, elles forment un vaste amphithéâtre étagé comme le colisée de Rome ; tantôt c'est un cirque dont l'entrée resserrée du

Digitized by Google

côté de la mer s'oppose au passage des vagues qui écument dans son enceinte; ailleurs, comme à Moher, le pied de ces falaises est fouillé de telle façon que les parties les plus résistantes restent seules debout, semblables à des colonnes qui soutiennent tout l'édifice. Le reste s'est changé en cavernes grandioses. Plus loin de profondes échancrures permettent aux eaux de pénétrer assez avant dans les terres. Il semble vraiment que sous cette formidable poussée des courants venus d'Amérique la côte doit faire de suprêmes efforts pour ne pas être renversée.

La plus vaste excavation de cette plage si tourmentée forme la baie de Galway; nous devions la traverser en paquebot, mais l'irrégularité du service nous força à la contourner par voie de terre. L'entreprise paraissait d'autant plus simple que le loueur de voitures ne nous annonçait qu'un trajet de trente milles de chemin, soit dix lieues. Partis en jaunting-car à quatre heures de l'après-midi, nous ne sommes arrivés à Galway qu'à onze heures du soir, sans nous arrêter nulle part, croyant toujours être sur le point d'atteindre une ville qui semblait fuir devant nous. Je ne sais, dans cette expédition mémorable, ce qui doit le plus nous surprendre, ou la longueur des milles irlandais, ou la patience des voyageurs, ou l'impassibilité du cocher, ou enfin la force de chevaux capables de fournir une course de sept heures continues sans débrider.

Pour rester fidèle à notre programme, limitant notre récit aux principales curiosités, nous ne décrirons pas les hautes terres du *Connemara*, parce que nous avons assez parlé de montagnes. Nous ne ferons qu'une halte dans le comté de *Fermanagh*: c'est le pays originaire de notre famille avant son émigration en France au XV^e^ siècle, ainsi que l'ont confirmé les indications que nous avait données à Dublin sir Bernard Burke, roi

Digitized by Google

d'armes d'Irlande, et qui nous ont permis de faire de nouvelles recherches sur ce sujet.

Nous avons hâte de gagner la partie la plus septentrionale de l'île où nous attend une des merveilles du monde ; c'est là que se trouve la *Chaussée des Géants*, à laquelle on parvient par un tramway électrique. En quoi consiste-t-elle et pourquoi lui a-t-on donné ce nom? Nous allons répondre à cette double question.

Les falaises de la côte sont formées, à cet endroit, de plusieurs étages de colonnes basaltiques, dont quelques-unes émergent au-dessus des autres, ce qui les a fait appeler « Les tuyaux de cheminées. » Cette innombrable rangée de colonnes tronquées va toujours en s'abaissant vers la mer, sous laquelle elle se continue comme un immense pavage, pour se relier, dit-on, avec l'île et la grotte de Staffa dont elle serait le prolongement.

La chaussée parait avoir été produite par la lave d'un volcan qui en se refroidissant a pris les formes prismatiques et polygonales que nous avons admirées, mais la légende s'en est emparée pour lui donner une origine qui lui a semblé plus merveilleuse. D'après elle, un géant nommé Finn Mac-Coul vivait dans ces parages à une époque que naturellement elle ne précise pas; il avait pour voisin de l'autre côté de la mer, sur la plage écossaise, un autre géant qui se vantait de le pouvoir vaincre à la lutte, « regrettant que son aversion pour l'eau froide l'empêchât de traverser le détroit à la nage, afin de mettre son défi à exécution. Impatienté par ses rodomontades, Finn construisit une chaussée reliant les deux côtes, pour lui permettre de venir à pied sec. Le Calédonien n'avait plus de prétexte pour se dérober ; il se mit en route. L'autre, qui le guettait de son palais, vit avec terreur s'avancer un homme encore plus grand et plus fort que lui.—Je suis perdu, dit-il à sa femme. Mais les Irlandaises ont toujours allié au courage viril l'adresse

Digitized by Google

féminine. Celle-ci se chargea de détourner l'orage. Elle fit coucher son mari, l'emmaillota dans des couvertures, lui couvrit la tête d'un bonnet, et se mit à le bercer en chantant un refrain de nourrice. Lorsque le voisin arriva, elle le reçut hospitalièrement, selon la coutume, le priant seulement de ne point faire de bruit pour ne pas réveiller son nourrisson. — Quoi ! s'écria-t-il, est-ce là un enfant en bas-âge? Que sont alors les hommes dans ce pays-ci ? — Et il retourna chez lui sans demander son reste. — Une version plus flatteuse veut que le combat ait eu lieu et que, vainqueur, le champion de l'Irlande ait généreusement offert la main de sa fille au vaincu qui s'établit dans le pays. Puis la race des géants disparut, et la chaussée, devenue inutile, s'en alla en ruines sous les assauts de la mer (1). »

Nous avons terminé notre voyage par la visite de Belfast, seconde ville de l'Irlande : elle est au nord la citadelle du protestantisme, comme Cork est celle du catholicisme au midi. Ici les hôtels somptueux, les grandes usines, les riches magasins; là-bas au contraire, tout respire la pauvreté. Cette différence s'explique trop facilement par la protection que l'Etat hérétique a accordée à ses adeptes, et par l'esclavage sous lequel il a courbé ses adversaires. Mais si Belfast a un très grand air, il ne possède aucun monument vraiment intéressant; c'est une ville neuve, dont les grandes artères sont alignées au cordeau et traversées par une foule de voitures et de tramways qui lui donnent une animation extraordinaire. Comme contraste à ce spectacle, il est curieux de voir, au moment de la sortie des ateliers, une foule énorme d'ouvriers dont le piteux habillement jure avec le luxe qui s'étale autour d'eux.

Notre circuit était achevé; mais pour éviter la mer

(1) *Trois mois en Irlande*, op. cit.

Digitized by Google

d'Irlande avec laquelle nous avions suffisamment fait connaissance, nous avons regagné l'Angleterre en passant par l'Ecosse ; et si nous n'avons pu le faire à pied sec, comme le géant dont nous parlions tout à l'heure, la chaussée ayant été submergée par les flots, nous en avons été quittes pour une traversée de deux heures qui nous a fait heureusement atterrir au port de Stranraer, pour nous rendre de là à Dumfries. Nous avions fait autrefois le voyage d'Ecosse, et nous pouvions maintenant comparer ces deux pays, si voisins l'un de l'autre, et tous deux si curieux à voir. Il faut convenir qu'en Ecosse un voyage circulaire offre un intérêt absolument continu, tout le long de la route, tandis qu'en Irlande on doit quelquefois traverser de fort grandes distances pour rencontrer des choses dignes d'admiration ; mais il semble que ce dernier pays est plus attachant, peut-être à cause des malheurs qui l'ont frappé, en raison aussi de sa fidélité à la foi de ses ancêtres.

Le trèfle est son emblème, comme le chardon est celui de l'Ecosse, et la rose celui de l'Angleterre.

L'Irlande a donné la préférence au trèfle, parce que son premier apôtre saint Patrick avait choisi cette plante à trois branches comme figure du mystère de la Trinité. De son côté, l'Ecosse a adopté le chardon, parce qu'à l'époque des invasions danoises, au IX^e^ siècle, un espion parvenu jusqu'aux avant-postes pendant la nuit, s'embarrassa dans des chardons et en fut tellement piqué qu'il poussa un cri qui trahit sa présence, ce qui permit aux insulaires de repousser l'armée ennemie. Enfin la guerre des Deux-Roses paraît avoir été l'origine de l'emblème de l'Angleterre.

Remarquons, en terminant, que l'Irlande porte dans ses armoiries la harpe légendaire de ses anciens bardes, dont les poésies constituent les premiers documents de son histoire nationale. Cette harpe se retrouve partout :

Digitized by Google

— sur son blason où elle est *d'or, cordée d'argent, au fond d'azur ou de sinople,* — sur les monuments publics, aussi bien que sur les objets usuels offerts à la curiosité des acheteurs. Nous en avons rapporté un spécimen en réduction, taillé dans ce qu'on appelle en anglais *Bog-oak,* — chêne de marais, — parce que ce bois a séjourné pendant des siècles au fond des eaux où il a pris la teinte noirâtre qui le caractérise. Le corps sonore de la harpe est orné du trèfle traditionnel ; quant à la colonne, elle représente ordinairement une sorte de sirène dont les ailes lui servent de console.

Si cet instrument a pu varier quelque peu dans sa forme, il a toujours conservé la popularité et le prestige qu'il devait aux bardes dont l'institution subsista plus longtemps en Irlande que partout ailleurs. On rapporte à ce sujet que la corporation de ces poètes-musiciens était si puissante que saint Patrick crut devoir la maintenir ; et, pour la christianiser, il ne trouva rien de mieux à faire que de s'y associer lui-même en prenant aussi la harpe en mains ; c'est qu'en effet l'amour et le respect des traditions forment tout le fond du caractère de ce peuple, et rien ne l'exprime plus énergiquement que sa vieille devise gaëlique inscrite sur ses étendards : EIRE GO BRAGH, qui signifie : IRLANDE POUR TOUJOURS : *Erin for ever!*

Août-Septembre 1891.

Digitized by Google

LE PAS-DE-CALAIS

SOUS L'ADMINISTRATION PRÉFECTORALE DU

BARON DE LA CHAISE

(1803-1815)

par M. Gustave de HAUTECLOCQUE

Membre résidant.

CHAPITRE Ier

(1803-1804)

Monsieur de la Chaise avait été nommé Préfet du Pas-de-Calais le 12 mars 1803. A ses débuts il eut à faire preuve d'activité et d'intelligence administrative. Le 5 mai suivant s'ouvrait la deuxième session du Conseil général, sous la présidence de M. Vaillant, maire d'Arras. Aussitôt après la prestation du serment individuel de fidélité à la Constitution de l'an VIII, formalité qui, à en juger par le silence des procès-verbaux, avait été omise à la première session, le nouveau Préfet prend la parole. Il s'excuse de n'avoir pu, faute de temps, préparer un rapport, mais il s'attire la sympathie de tous par un discours « affectueux » où il exprime à la fois le désir de répondre à la confiance du Gouvernement et celui de faire le bonheur de ses administrés. Il fait appel à toutes les bonnes volontés, préconise les avantages de la précieuse harmonie qu'il désire voir régner entre les diverses

Digitized by Google

autorités du département. Il reçoit en retour le témoignage de la confiance particulière de l'assemblée, l'assurance du concours qu'elle est disposée à lui accorder dans la mesure de ses attributions et selon l'étendue de son pouvoir. « Il se retire, dit le procès-verbal, laissant tous les membres pénétrés du plus consolant espoir. » Et ce document ajoute : « Une émotion subite et spontanée rappelle alors le vertueux magistrat dont le Conseil vient de juger ainsi le successeur, et en retrouvant dans le citoyen de la Chaise l'aménité, la pureté de principe et le dévouement qui caractérisaient le citoyen Poitevin-Maissemy, l'assemblée paye à la mémoire de ce dernier le tribut de regret et de reconnaissance que lui ont fait décerner à si juste titre les honorables souvenirs qu'il a laissés dans le département. »

Accueilli avec tant de bienveillance, le nouveau Préfet s'était mis aussitôt à l'œuvre. De concert avec le Conseil général il s'occupait de constituer le budget départemental (1). Tout faisait présager pour le Pas-de-Calais un avenir calme et prospère, lorsqu'un évènement inattendu vint, à quelques jours de là, précipiter la France dans les aventures belliqueuses auxquelles notre région devait prendre une large part.

A mesure que les faits s'éloignent et tombent dans le domaine de l'histoire, l'impression s'en efface. Ceux-là seuls qui, comme nous, en ont recueilli le récit de la bouche des témoins contemporains peuvent se faire une idée de l'enthousiasme qui avait éclaté en France quand, sous le Consulat, avait été conclue la paix d'Amiens. On

(1) Ce budget se composait alors de dépenses fixes et variables dont le total, en 1804, monta à 231,578 fr. 91. En 1890, les dépenses du budget départemental s'élevèrent à 4,851,782 fr. 53. Il est vrai que les éléments en sont bien différents, comme on le verra dans la deuxième partie (chapitre consacré à ce budget de 1803 à 1815).

Digitized by Google

croyait les guerres terminées pour longtemps. Les églises se rouvraient de tous côtés ; les prêtres insermentés et les émigrés revenaient en foule de l'exil, rapportant intacte leur fidélité à Dieu et au Roi, la Vendée était pacifiée, les terroristes rentraient dans l'ombre, l'argent, remplacé par un papier sans valeur, reparaissait de toutes parts. L'agriculture, le commerce, l'industrie entrevoyaient des jours plus heureux. On allait même plus loin encore. On voyait l'antique monarchie française restaurée par les mains du grand capitaine. Mais ce n'étaient que des illusions. Et, comme les beaux rêves, elles devaient bientôt s'évanouir. La paix d'Amiens avait été signée le 1er octobre 1801. Le 17 mai 1803, les ambassadeurs de France et d'Angleterre se rencontraient à Douvres, regagnant leurs gouvernements respectifs par suite de la rupture des relations diplomatiques (1).

Le refus des Anglais d'évacuer l'île de Malte, à laquelle ils avaient renoncé par le traité d'Amiens, tel était le prétexte. Mais la vraie cause, c'était l'ambition de Bona-

(1) Lord Whitworth, ambassadeur d'Angleterre, quittant Paris, arriva à Boulogne le 16 mai se rendant à Calais Le sous-préfet et le commandant d'armes allèrent lui faire visite et « tentèrent de mettre dans l'expression de leurs regrets la mesure de dignité qui convient à notre caractère national Le lord leur répondit par l'assurance qu'il partageait bien sincèrement leurs regrets et qu'il n'avait rien négligé pour contribuer au maintien de la paix, qu'il ne pouvait renoncer à conserver quelque espérance et qu'il partirait de Calais le plus tard possible. » Le général Audreossy, ambassadeur de France, avait reçu l'ordre de quitter l'Angleterre ; un courrier passant quatre heures après le premier avait ordre de faire la plus grande diligence. On se demandait à Boulogne si c'était pour surseoir à son départ. Le 16 mai un autre courrier traversa la ville à trois heures du matin, venant d'Angleterre. Portait-il la paix ou la guerre? (Lettres du Sous-Préfet de Boulogne au Préfet du Pas-de-Calais, Archives départementales).

Digitized by Google

parte. En vain le saluait-on du titre de *pacificateur*. Il aspirait à celui de *conquérant*. L'Angleterre, seule entre les pays voisins, paraissait capable de lui résister. C'était contre elle qu'il voulait tourner ses efforts. Le projet d'une descente en Angleterre n'était d'ailleurs pas nouveau. Déjà, six ans auparavant, en 1797, le Directoire avait ordonné de rassembler sur les côtes de l'Océan une armée qui prendrait le nom d'*armée d'Angleterre*, et le général Bonaparte, qui devait dès lors la commander, était venu visiter Boulogne, Ambleteuse et Calais en février 1798. Un emprunt de 80 millions avait été décidé pour subvenir aux frais de l'entreprise et l'expédition d'Egypte en avait seule empêché la réalisation immédiate. Depuis lors, une flottille était restée en observation dans les eaux du port de Boulogne et de nombreuses batteries dressées sur les falaises menaçaient le détroit de leurs feux.

Cependant, à la première nouvelle de la déclaration de guerre, la consternation fut grande dans toute la France. Le Gouvernement crut devoir donner quelque satisfaction à l'opinion publique, en publiant au *Moniteur* les pièces diplomatiques pour justifier sa conduite. Alors, sous la pression de l'inéluctable volonté du maître, se produisit un de ces revirements dont l'histoire offre de nombreux exemples. Une indignation factice s'éleva contre l'Angleterre. Les corps constitués, les municipalités des villes (1), les fonction-

(1) La municipalité de St-Omer, en juin 1803, écrivait au premier Consul : « Si la paix est nécessaire au bonheur de la patrie, la guerre est également indispensable quand il s'agit de défendre la foi des traités et de venger l'honneur outragé. Ce sentiment est unanime et les efforts des ennemis de la France ne serviront qu'à consolider son empire et ne produiront d'autres effets que de resserrer de plus en plus les liens qui unissent les citoyens au chef de

Digitized by Google

naires (1), le clergé lui-même, tous rivalisèrent d'emphase dans les adresses déclamatoires qu'ils rédigèrent,

l'Etat. O vous, héros magnanime, qui avez donné la paix au monde, vous ne laisserez pas impunie la violation de ce traité solennel posé sur les fondements immortels de la raison et de la justice et revêtu de la sanction de tous les gouvernements » D'autres villes du Pas-de-Calais envoyèrent des adresses analogues qu'il serait trop long de reproduire.

(1) Le 1er juin 1803, le Préfet du Pas-de-Calais adresse à ses concitoyens la proclamation suivante : « Français, vous avez entendu les ordres de l'Angleterre, mais notre langue n'a pu les traduire sans indignation !... Bonaparte seul était assez grand, assez majestueux pour les écouter avec calme et les combattre par la raison. Mais aux volontés suprêmes de ces insulaires qui osent nous prescrire l'obéissance, en trente-six heures vous avez bientôt vu succéder ces actes de brigandage maritime qu'on ne manquera pas sans doute de décorer encore du titre politique d'*acte de navigation*. C'est sur de faibles barques qui leur portaient les fruits de la paix qu'ils dirigent leurs canons, avant que le cabinet de St-James ait daigné nous avertir qu'il allait recommencer son despotisme sur les mers et sur tous les négociants des deux mondes. Il nous provoque, il nous insulte, il nous attaque pour s'assurer, dit-il, d'une conquête qu'il avait peur de restituer et dont il est encore en pleine et légitime possession. Pénétrons dans son odieuse et secrète pensée, c'est à notre commerce qu'il a juré haine et destruction. Ah ! si nous consentions à nous rendre tributaires de ses manufactures, si nous ne repoussions pas d'une main aussi ferme les innombrables produits de son ambitieuse industrie, sans doute il nous pardonnerait d'être heureux. Ce n'est donc plus au Gouvernement, mais à chaque commerçant, à chaque manufacturier, je dirai presque à chaque pêcheur, qu'ils vont arracher leur subsistance ! Qui, plus que le Pas-de-Calais, est environné et menacé par ces corsaires ? Et bien, qu'ils sortent encore de tous nos ports ces braves qui savent si bien les repousser ! Que Boulogne recommence le cours de ses audacieuses entreprises et de ses brillants succès ! Que Calais tout entier s'arme au souvenir de son immortel Eustache de St-Pierre ! Que tout habitant de ce département

Digitized by Google

les uns par servilité, les autres par reconnaissance envers le premier Consul (1).

Les mesures les plus violentes avaient, de part et d'autre, signalé la reprise des hostilités. La déclaration de la guerre n'était pas encore officielle, que déjà nos navires étaient capturés dans les ports britanniques, et les Anglais expulsés des villes de France où ils résivienne aussi graver sa vengeance et son nom sur un vaisseau digne de combattre sous le nom toujours invincible de Napoléon et que le dernier de nos traités avec ce Gouvernement éminemment perfide soit bientôt enfin signé dans Londres pour le repos de l'univers. »

« Pour régulariser une offrande déjà votée dans tous les cœurs, le Préfet, considérant que nous jouissons d'une diminution d'impôts, tandis que tout justifierait une contribution extraordinaire, qu'il est juste de prévenir des besoins, suite inévitable de la guerre, même la plus heureuse, que cette preuve de reconnaissance pour un Gouvernement paternel convaincra notre éternelle ennemie de l'union intime qui règne entre le chef et tous les membres de la grande nation, arrête : Chaque citoyen pourra déclarer au maire de sa commune quelle somme il veut consacrer à la construction d'un vaisseau qui portera le nom de Napoléon. . »

(1) Dans un mandement de l'Evêque d'Arras on lit : « Les guerres sont permises aux peuples chrétiens, dit saint Augustin, quand l'amour de la paix les commande, et qu'elles ne sont ni entreprises par ambition, ni conduites avec cruauté. L'Europe entière attestera la modération du gouvernement français et sa fidélité à observer les traités, sa loyauté dans les négociations. Les offres les plus généreuses, la garantie la plus rassurante, rien n'est oublié pour désarmer l'ambition de nos ennemis. Le chef auguste de la France, fidèle à la loi de Dieu, ne veut commencer la guerre qu'après avoir épuisé toutes les voies de conciliation. Son bras toujours prêt à défendre l'Eglise, ses guerriers, plus vites que les aigles, plus courageux que les lions, comptent leurs victoires par leurs combats. Mais il sait aussi, comme le plus sage des rois, que celui qui sait dompter l'ardeur de son courage est supérieur à celui qui force les villes. »

Digitized by Google

daient (1). Bonaparte, croyant toucher à la réalisation d'un rêve caressé depuis longtemps, déploie tout son génie pour en assurer le succès. Doué d'une activité merveilleuse et d'une incroyable ténacité, il triomphe de tous les obstacles, et le sol du Pas-de-Calais devient le théâtre de véritables prodiges. L'année 1803 n'est pas écoulée, et déjà, sous le nom d'*Armée de St-Omer*, de *Corps du centre* et de *Camp de Boulogne*, sont formés trois camps qui, plus tard, deviendront divers corps de la Grande-Armée. Près d'Arras, dans la plaine de Dainville, un autre camp de 8,000 hommes, sorte de corps d'élite, se compose de grenadiers pris dans tous les autres régiments de la France. Ces troupes ont, pour la plupart, fait les campagnes d'Italie et d'Egypte. Elles sont commandées par les généraux Suchet, Soult, Ney, Lannes, d'Hautpoul, St-Hilaire, Vandamme, Junot, etc. Les amiraux Bruix et Latouche-Tréville sont mis à la tête de la flottille. En même temps les ports de Boulogne, d'Ambleteuse, d'Etaples et de Wimereux s'améliorent ou se creusent (2); de tous côtés on construit des chaloupes canonnières et des bâtiments légers (3); les villes

(1) Le traité d'Amiens avait amené beaucoup d'Anglais à Boulogne, Calais et St-Omer. Le Sous-Préfet de Boulogne écrivait au Préfet, le 15 juillet 1803: « Tous les Anglais sont partis de Boulogne, sauf deux femmes Le commandant d'armes de Calais a accordé quelques sursis. » Les Anglais trouvés dans le département furent considérés comme prisonniers de guerre et envoyés à Valenciennes ; on autorisa d'abord les vieillards et les enfants à habiter le centre de la France, mais cette autorisation fut retirée par la suite.

(2) Les rapports du Sous-Préfet de Boulogne constatent combien les canons des Anglais gênaient les travaux.

(3) Ce n'était pas seulement à Boulogne qu'on travaillait pour la flottille. A St-Omer on établit des ateliers de construction. Soixante péniches devaient en sortir ; trente seulement, en 1804, furent dirigées sur Calais. Les forêts des environs de St-Omer et d'Hesdin fournissaient les bois.

Digitized by Google

offrent de faire les frais d'une partie de ces navires (1). Les côtes du Pas-de-Calais se couvrent de baraques (2); tous les bâtiments disponibles deviennent des casernes et des magasins militaires; l'animation règne dans toutes les villes du littoral. Enfin des fêtes, des bals et des concerts, motivés par la présence des femmes des officiers supérieurs venues pour rejoindre leurs maris, font large part à la gaieté, pour ne pas dire à la légèreté, du caractère français, lui permettant d'oublier à la fois les lourdes charges imposées au pays, et les dangers de l'escadre ennemie qui menace nos côtes (3).

(1) Le Conseil général du Pas-de-Calais fit le don d'un vaisseau qui s'appellerait le *Napoléon*. La ville de Boulogne offrit une chaloupe canonnière portant son nom, qui coûta 17,960 fr. La plupart des villes du Pas-de-Calais se contentèrent de voter de l'argent. Les fonctionnaires publics excitaient leur générosité.

(2) A leur arrivée, en septembre 1803, les troupes furent fort malheureuses, faute d'effets de campement. Elles durent coucher en plein air, sur des hauteurs à droite et à gauche de Boulogne, exposées au vent de mer. Les autorités militaires et civiles déployèrent une grande activité pour la construction des baraques; on fit des réquisitions pour aller chercher du bois. Les cultivateurs y mirent d'abord peu d'entrain; ils se rappelaient qu'en 1801 ils avaient fait des charrois qui ne leur avaient jamais été payés, et de plus les communes avaient dû raccommoder à leurs frais les chemins défoncés par les transports Pourtant, grâce à certains avantages et à des ordres sévères, on obtint pendant quelques jours cent voitures environ, pour amener du bois des forêts d'Hardelot et de Boulogne, les chevaux d'artillerie aidèrent, et les soldats, de leur côté, travaillèrent activement à la construction des baraques.

(3) On peut voir, sur le camp de Boulogne, un des plus intéressants chapitres de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, de M. Thiers; les *Histoires de Boulogne*, de MM Bertrand, d'Hautefeuille et Benard; *Les Ephémérides boulonnaises*, de M. Morand; l'*Année boulonnaise*, de M Deseilles, etc.

Digitized by Google

On le voit, quelques semaines, quelques jours à peine s'étaient écoulés depuis l'arrivée de M. de la Chaise dans le Pas-de-Calais, et les conditions de la situation qu'il y avait trouvée étaient complètement changées. Le 11 juin 1803, il recevait du Ministre de l'Intérieur avis de l'arrivée prochaine du premier Consul (1). Bonaparte manifestait l'intention de visiter tout le Nord de la France, mais l'itinéraire qu'il devait suivre subissait à chaque instant

(1) Le Préfet, alors en tournée, adressa de Boulogne, le 15 juin, la proclamation suivante :

« Réjouissez-vous, heureux habitants du Pas-de-Calais, *Bonaparte* arrive au milieu de vous !

» Vous allez le voir ce *Napoléon* si justement proclamé le plus grand homme de la plus grande des nations ; il accourt vous venger.

» C'est au plus religieux observateur de la foi des traités que le ciel ordonne de punir le plus odieux des parjures ! La paix ne peut plus s'asseoir que sur les débris d'un Gouvernement dont l'ambition fatigue l'univers !

» Déjà la puissance héréditaire du dernier des Electeurs de Hanovre a disparue !

» A peine Mortier a-t-il eu le temps de marcher, de paraître et de compter ses prisonniers !

» Un jeune prince, resté sans armée, a seul échappé pour aller apprendre à son père qu'il n'avait plus de sujets en *Allemagne*.

» O vous qui, premiers auxiliaires de nos braves, vîtes flétrir les lauriers de Nelson ; Boulonnais ! la France entière vous reconnaît dignes de cette noble préférence ! Oui, c'est de votre modeste port que partira le signal de franchir l'espace qui nous sépare de cette isle, implacable ennemie de la liberté des mers et du commerce des deux mondes !

» Bientôt nos cris de joie vont retentir jusque dans Londres et la terreur remplacera son audacieuse insolence !

Concitoyens, nous recevrons le Chef de l'Etat comme notre père ; il lira dans nos cœurs. Notre amour, nos bénédictions et notre bonheur sont les plus douces jouissances que nous puissions lui offrir ! etc. »

Digitized by Google

des modifications inopinées. Ainsi, après avoir annoncé qu'il commencerait par la Normandie, il avait renoncé à y aller, et les Municipalités de Rouen et du Havre en avaient été pour leurs frais.

Averties par cet exemple, placées dans l'alternative de faire des préparatifs inutiles ou de déplaire au maître redouté, les villes du Pas-de-Calais se fussent volontiers dérobées au périlleux honneur de le recevoir. Les Maires, les Sous-Préfets assiégeaient le Préfet de questions et d'informations auxquelles il n'était pas en mesure de répondre (1). Lui-même, il ignorait la marche du premier Consul et la date de son arrivée.

(1) Le Sous-Préfet de St-Pol, après avoir dit qu'il avait fait part de l'heureuse nouvelle aux Maires des principales communes et que partout elle avait été reçue avec allégresse, ajoutait que son arrondissement ne comptait que de simples bourgades et nulle manufacture qui pût attirer l'attention du Chef de l'Etat ; qu'il n'y verrait qu'un peuple purement agricole, beaucoup de pauvres, nul bâtiment qui indiquât l'aisance, etc. D'après le Sous-Préfet de Béthune, son arrondissement ne contenait que de petites villes privées de toutes ressources, où il n'y avait que de très petites fortunes et l'on n'avait pas le moyen de recevoir le premier Consul d'une manière digne de lui. Le Sous-Préfet de Montreuil, sachant qu'il ne pouvait éviter cette visite, conjurait le Préfet de venir l'aider dans cette réception. Seul, le Sous-Préfet de Boulogne paraissait enchanté Le Préfet lui avait écrit : « Tous vos concitoyens se porteront avec ardeur à honorer le héros restaurateur de la France ; mais c'est surtout près de vos rivages, sous les yeux de l'ennemi, que je serais heureux qu'il reçût les témoignages d'un amour et d'un respect qui fussent presqu'au niveau de sa gloire » Le Sous Préfet répondit : « Vous connaissez les immenses travaux que le premier Consul a ordonnés à Boulogne, et qui doivent donner un port au Pas-de-Calais. Cette création, sortie toute entière de la tête de Bonaparte, et celle d'un canal de communication intérieure qu'il nous promet, doit changer la face du pays, et donner à Boulogne un accroissement de population qu'il

Digitized by Google

Tout-à-coup, le 23 juin, on apprend que Bonaparte, accompagné de son épouse, a quitté Paris, se dirigeant sur Amiens. Là, ils se séparent pour se rejoindre à Dunkerque par des voies différentes. Mme Bonaparte passe par Arras. Les publications de l'époque nous ont conservé le détail de la réception enthousiaste et improvisée qui lui est faite (1). Le premier Consul prend la route d'Abbeville, pour gagner le littoral. A Bernay-en-

est impossible de calculer, etc. » Il devinait l'avenir, puisque d'une population de 10,685 âmes qu'elle avait en 1802, cette ville devait arriver à 46,000 habitants.

(1) Ce fut le mercredi 29 juin 1803, dès l'aube du jour, que, par l'arrivée du ministre Talleyrand, on sut à Arras que Mme Bonaparte allait passer dans cette ville. Aussitôt on dressa vis-à-vis de la porte d'Amiens un arc de triomphe décoré de trophées d'armes, surmontés par la Renommée ; des drapeaux tricolores, des instruments guerriers, des couronnes de lauriers embellissaient l'arc de triomphe. Un temple à l'Immortalité s'élevait devant la Mairie. Au milieu de ce temple, soutenu par des colonnes corinthiennes, se dressait la statue du premier Consul couronnée de lauriers. L'Hôtel de Ville était décoré de peintures et de transparents analogues à la fête, et sur le balcon on lisait : *Vive Bonaparte !* Le soir, ce monument, la Préfecture, l'Evêché, etc., furent superbement illuminés Vers six heures du soir, Joséphine entra en ville au son des cloches et de la musique, et au bruit des canons qui étaient servis par les artilleurs de la garde nationale. Une cavalcade de jeunes gens en uniforme, et avec ceinture de taffetas bleu, le commandant de place à leur tête, suivi d'un détachement du 11e chasseurs, furent au devant de Mme Bonaparte. Les fonctionnaires publics et plusieurs dames accompagnaient dans des voitures le cortège qui descendit à la Préfecture. Un groupe de jeunes enfants des deux sexes présentés par Mme de la Chaise (le Secrétaire-Général et le Maire, le Préfet et l'Evêque étant allés à Boulogne au devant du premier Consul), vint offrir les produits du pays ; dans une des corbeilles étaient des dentelles fabriquées à Arras. Mme Bonaparte embrassa ces jeunes enfants, fit présent à la fille du Maire d'une bague enrichie de dia-

Digitized by Google

Ponthieu, dernière commune du département de la Somme, il trouve le Préfet du Pas-de-Calais et le Sous-Préfet de Boulogne venus à sa rencontre. A la première

mants et donna au jeune fils de l'un des Adjoints une épingle de diamants, puis elle prit un peu de repos.

Le soir, illuminations et grand bal dans les quatre vastes salons de la Mairie. Mme Bonaparte y vint, accompagnée de Mmes de Talhouet et de Rémusat, dames du palais, des femmes du Préfet et du Maire, de M. de Rémusat, préfet du palais, et des aides de camp du premier Consul, Caffarelli, Savary et Lebrun. La musique, à son entrée, joua l'air : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille.* Joséphine se retira vers onze heures. Le lendemain elle partit aux cris enthousiastes de : Vive Bonaparte ! Vive Mme Bonaparte !

A l'occasion du passage à Arras de Joséphine, M. Dessenne qui, croyons-nous, était chef de division à la Préfecture, composa les vers suivants :

Au matin quand l'astre du jour
Commence sa carrière,
Tout se ranime à son retour
Dans la nature entière,
Bonaparte ainsi paraissant
Fait naître l'allégresse
Et d'Arras va réunissant
L'hommage et la tendresse.
Arras, pour peindre son amour
Et sa reconnaissance,
Voudrait que Flore en ce jour
Lui cédât sa puissance.
Il vous couronnerait des fleurs
Qu'on voit partout éclore
Comme votre épouse a les cœurs
Des Français qui l'adorent.

Ce même 29 juin, le cardinal Caprara, légat du St-Siège, venant d'Amiens, passa par Arras ; il descendit à l'hôtel du Griffon, malgré les offres instantes qu'on lui fit de loger à l'Evêché ou à la Préfecture. Aussitôt qu'on connut son arrivée on sonna les cloches. Il reçut les autorités religieuses, civiles et militaires avec sa modestie et sa douceur habituelles ; il prit, le lendemain, la route de Douai. Un piquet de chasseurs à cheval lui avait servi de garde d'honneur.

Digitized by Google

commune du Pas-de-Calais, Nempont-St-Firmin, le Maire d'Hesdin et le Commandant d'armes de cette ville lui présentent leurs hommages. A partir de là, sa marche à travers le département est une marche triomphale. Partout l'enthousiasme naît à son approche et s'accroit à sa vue. Les autorités se portent au devant de lui, les gardes nationales forment la haie sur sa route. Les maisons sont décorées ; on l'acclame sauveur du pays. Salué au passage par les batteries de la côte, il fait enfin son entrée à Montreuil le 29 juin, à midi. Depuis sept heures du matin, la troupe et la garde nationale étaient sous les armes(1). Un immense arc de triomphe, orné de feuillage, de gerbes et de trophées militaires, s'élève à la porte de la ville, dressé par les soins des habitants. Le clergé et les autorités sont rangés sur les glacis des fortifications. Autour d'eux, des jeunes filles parées de fleurs, de rubans et « plus encore de leurs grâces naturelles » disent les récits du temps. Le colonel Poultier, commandant la place, s'avance le premier. Il présente les clés de la ville, et en quelques paroles bien senties promet de la défendre. Ancien compagnon d'armes du premier Consul, il en reçoit quelques mots gracieux. Après lui, le Maire prend la parole. Puis vient le tour du Préfet. Le texte de son discours serait suffisant à donner l'idée de la note adoptée par tous les orateurs pour la circonstance. « A peine, dit-il, avons-nous joui de votre auguste présence et déjà le Pas-de Calais tout entier a tressailli de joie. Son sol trop longtemps funeste ne contient plus aucun de ces germes vénéneux qui ont produit tant de monstres. Il est riche aujourd'huy de plus de 500,000 bons Français qui s'empressent de vous offrir leurs bras, leur fortune et leur cœur. Tranquilles sur nos destinées, nous savons tous que, pour assurer le bonheur et la gloire de la France, pour rendre à tous les peuples la liberté du commerce et

(1) L'escorte fut fournie par les chasseurs cantonnés à Etaples.

Digitized by Google

des mers, pour museler les audacieux perturbateurs du repos des deux mondes, pour fixer enfin la paix sur la terre, *Dieu créa Bonaparte et se reposa.* »

A ce discours succéda celui du Président du Tribunal. Il vint protester de son dévoûment et apporter son tribut d'admiration à celui qui, disait-il, « après avoir ranimé les arts, l'agriculture, le commerce, et avec eux toutes les vertus qui fécondent les empires, avait résolu de punir la perfide Albion, violatrice des traités. » Le Curé parla le dernier, et ce fut pour prodiguer les mêmes louanges au héros de la France, au restaurateur de la religion, au protecteur de ses ministres. « Les expressions nous manquent, ajouta-t-il, pour retracer à vos yeux l'admiration, la reconnaissance et la sensibilité qui pénètrent nos âmes. » Il promit le concours du clergé au Gouvernement et parla des vœux qu'il adressait à Dieu pour le succès de nos armes, le retour de la paix et la conservation des jours dont dépendent la tranquillité des Français !!!

On croit rêver quand on relit ces choses à distance; et l'histoire est pleine de ces contrastes. L'homme qui allait, à quelques années de là, mettre le feu aux quatre coins de l'Europe et faire pleurer toutes les mères, le voilà salué par tous, depuis les ministres de la religion jusqu'à l'enfance elle-même (1), comme le génie bienfaisant, réparateur des maux de la patrie.

(1) Il reçut avec bonté le compliment des demoiselles présenté par M^lle^ Lefebvre, fille du directeur des contributions, le voici :

Nos frères, dans ces murs, croyaient t'offrir l'hommage
Que la France en tous lieux présente à son héros.
Ils ont tous à ta voix volé sous les drapeaux.
Mais la perte d'un avantage
Si rare et si précieux,
Ils l'ont juré dans leurs adieux,
L'Anglais le paiera cher sur son propre rivage.

Digitized by Google

Seul, calme au milieu du délire général, le premier Consul se montrait reconnaissant et satisfait d'un enthousiasme dans lequel il voyait un puissant auxiliaire. Mais il ne perdait pas un instant de vue l'accomplissement de ses projets A trois heures et demie, le même jour, on le voyait arriver à Etaples. Les autorités, la garde nationale et la population, venues au devant de lui, l'accompagnent avec des cris d'allégresse jusqu'à la demeure du citoyen Souquet qu'il a choisie de préférence à celle du Maire pour y prendre son repas (1). Il est encore à table que déjà le syndic des gens de mer est appelé devant lui, et il l'interroge sur le parti à tirer de la baie dans le cas d'une expédition en Angleterre. Puis, après un quart d'heure de repos à peine, il reçoit la Municipalité. Et l'on voit un sourire effleurer ses lèvres, à la fin de la harangue, en s'entendant saluer « le héros qui, après avoir sauvé la France, fera bientôt proclamer sur les débris de la Tour de Londres la liberté des mers et le repos du monde. » Plus sensible encore se montre-t-il au présent du modèle d'une corvette « constituée et gréée dans les plus parfaites proportions (2) » que lui apporte une députation de marins.

(1) A Etaples était alors le premier corps de la flottille qui devait embarquer pour l'Angleterre et le quartier général du corps commandé par le général Ney.

(2) Le grand mât portait cet acrostiche :

B raver les noirs complots.
O ser soumettre aux lois les tyrans de la France.
N 'user de son pouvoir que pour nous rendre heureux,
A h! c'est plus qu'un mortel, c'est égaler les dieux.
P hilosophe, guerrier, ta vaillante prudence
A su de la fortune arrêter l'inconstance,
R endre au peuple français la paix et le bonheur,
T erminer les désordres, pardonner les erreurs,
E tonner l'univers et gagner tous les cœurs.

Digitized by Google

A quatre heures et demie, il monte à cheval et va visiter la côte jusqu'au fort de Lorme. Là, il rencontre un marin expérimenté, du nom de Margot, qu'il interroge et dont il tire les renseignements les plus précis sur les parages de la baie d'Etaples et de l'entrée de la Canche. Rien ne l'arrête. Les obstacles matériels ne comptent pas à ses yeux. Rencontre-t-il des montagnes de sable? Il les gravit pour mieux voir les sites du littoral...; des chemins impraticables ? Il s'y élance, et les hommes les plus alertes, les plus vigoureux ont peine à le suivre. Ainsi, marchant le long de la côte, il traverse la forêt de Neufchâtel et parvient à Boulogne à onze heures du soir. L'heure avancée de la nuit ne fait qu'ajouter à l'éclat de la réception qui l'y attend. Une garde d'honneur de vingt jeunes gens à cheval va au devant de lui jusqu'à St-Léonard (1). Là, se tire le premier coup de canon, signal des salves répétées qui partent de l'artillerie du port et des chaloupes canonnières. Toute la garnison est sur pied pour faire la haie sur son passage, une foule immense l'acclame,nombre de voitures le précèdent. Il fait son entrée par la Basse-Ville (2). Près de la place St-Nicolas, une grande muraille de feuillage, percée d'une large baie et de deux petites, forme un triple portique entièrement décoré, par les jeunes filles, de barbeaux et de fleurs des champs. A cinquante pas plus loin, un autre arc de triomphe est élevé sur des colonnes ornées de guirlandes de roses et de lauriers qui forment

(1) Ces cavaliers étaient en habits de hussards ; vestes écarlates liserées de parements noirs, pantalons de nankin, chapeaux garnis de cordons rouges et jaunes auxquels était attaché un panache de même couleur. Les chevaux portaient des chabraques rouges et noires et étaient richement harnachés.

(2) La garde à cheval du premier Consul et les gardes d'honneur formaient l'escorte. La garnison faisait la haie.

Digitized by Google

de chaque côté une des initiales de son nom. Vers le milieu de l'Esplanade se dressent, à droite et à gauche de la chaussée, deux pyramides chargées de lampions. Toute la ville est illuminée. La Municipalité, les membres du tribunal, les employés de la douane, le personnel des diverses administrations, échelonnés de distance en distance, s'apprêtent à le complimenter. Il les remet au lendemain, et s'arrête seulement à la vue de l'Evêque et du clergé, qui l'attendent avec un dais sur la porte de l'église paroissiale richement décorée. En quelques mots, il leur donne l'assurance de son attachement pour la religion et manifeste la volonté de la protéger. Enfin il monte à la Haute-Ville et s'installe dans l'ancien hôtel de Sandelin. Il est entouré de Duroc, de Beauharnais, de Moncey, de Marmont, du Ministre de l'Intérieur, du Ministre de la Marine, des conseillers d'Etat Forfait et Crétel. A sa porte veille un piquet de gardes d'honneur. Le reste de sa suite trouve place à l'ancien hôtel de Ste-Aldegonde, par les soins de la Municipalité qui prend spontanément à sa charge tous les frais de son séjour (1).

Après une pareille journée, tout autre que Bonaparte eût succombé à la fatigue. Mais cet homme était de fer, et, devant un but à atteindre, on eût dit qu'il ne participait pas aux besoins et aux infirmités de la nature. A deux heures du matin, il se retira soi-disant pour se livrer au sommeil. Une demi-heure après, il réveillait son aide-de-camp. Au point du jour (et on était alors au mois de juin !), il endosse une capote de garde nationale, prend son manteau et demande un cheval. N'en trouvant point, il fait à pied le tour des remparts et redescend vers le port. Là, un marinier qui ne le reconnait pas, le voyant prêt à traverser la vase, lui dit : « Mon officier, voulez-vous que je vous porte sur mes épaules ? » Il

(1) Ils s'élevèrent à environ 13,000 fr.

Digitized by Google

accepte. Pendant ce temps il est rejoint par ses officiers qui, tout alarmés de leur retard, lui amènent enfin une monture. Suivi d'une escorte de sept personnes, il visite les chantiers, les ateliers, les batteries, examine les ponts autour de la ville, s'entretenant avec les matelots, donnant partout des ordres. De là il se rend près du fanal du port; il fait sortir six bateaux canonniers et cinq chaloupes espagnoles qui, par ses ordres, manœuvrent en sa présence, et se livrent à des exercices de tir contre des tonneaux placés à terre sur le rivage.

A neuf heures, il rentre tout mouillé. Il prend un bain, fait un copieux déjeuner et s'accorde enfin quelques heures de repos et de réflexion. A trois heures commencent les réceptions officielles. Le Conseil général du département, représenté par quatre de ses membres (1), passe le premier. Puis l'évêque, Mgr de la Tour, s'avance à la tête de son clergé et prononce une courte harangue (2).

Le maire de Boulogne, Merlin-Dubreuil, lui succède. Au nom du Conseil municipal, il présente au premier Consul les clés de la ville qui s'honore, dit-il, d'être

(1) C'étaient MM. Vaillant, d'Hauteville, Lefebvre-Cayet et des Lyons, tous d'Arras. Un conseiller général, M. Dupire, se plaignit de ce que tout le Conseil n'eût pas été convoqué, le Préfet répondit qu'il ne pouvait faire de convocation sans une autorisation ministérielle.

(2) Voici les paroles qu'il prononça : « Sous les remparts d'Arras, le maréchal de Turenne défit les ennemis de son maître. Dans ce diocèse, votre évêque d'Arras met toute sa gloire à augmenter le nombre des amis de Napoléon. Il sait tout le prix du rétablissement de la religion de ses pères et a trop de plaisir à payer au premier Consul la dette de reconnaissance que nous lui devons tous pour ne pas le supplier d'en recevoir le nouvel hommage avec celui de notre amour Tout le clergé partage mes sentiments, il m'envie le bonheur de vous le dire et, si quelque chose peut le consoler d'en être privé, c'est l'espoir satisfaisant que vous daignerez en recevoir l'assurance de l'évêque que vous lui avez donné. »

Digitized by Google

associée à de si vastes projets et, remontant dans l'histoire, il trouve un rapprochement heureux entre les camps d'où César et ses légions s'étaient élancés sur l'Angleterre et les préparatifs dont, à dix-huit siècles de distance, la menace encore sur le même sol un capitaine non moins redoutable.

Les harangues se poursuivaient ainsi. Bonaparte, rassasié de louanges, les écoutait d'un air distrait et prenait à peine le soin d'y répondre, quand tout-à-coup retentit le canon. Cette fois, ce n'est plus une salve d'honneur, mais un combat qui s'engage. Une frégate anglaise, accompagnée de deux cutters, attaque, en vue du port, deux de nos chaloupes canonnières. En un instant, le premier Consul est à cheval. La moitié de sa garde et de la garde d'honneur le suit. Il court aux falaises. Encouragées par sa présence, les chaloupes redoublent d'ardeur à se défendre, et les Anglais s'éloignent.

Rentré dans la ville, Bonaparte se renferme avec ses ministres, ses conseillers d'Etat, ses généraux pour travailler. Vers huit heures du soir, il reparait à cheval et passe en revue, sur le sable du rivage, la garde et une partie de la garnison. Les Anglais ont reparu. Une de leurs chaloupes recommence à tirer, et l'on voit un boulet passer au-dessus de la tête du premier Consul qui reste impassible. Vingt mille personnes, accourues sur les falaises, assistent à ce spectacle. Enfin, à neuf heures, la journée se termine par un dîner où le Maître réunit autour de sa personne le Préfet, l'Evêque et toutes les Autorités en deux tables, la première de quinze couverts, l'autre de vingt-cinq. Un joyeux feu d'artifice éclaire la fête et fait oublier le bruit du canon.

Le lendemain, 1er juillet, devait se terminer le passage du premier Consul dans le Pas-de-Calais. Après avoir, à six heures du matin, fait manœuvrer et passé en revue sur la place de la Haute-Ville les troupes qui n'avaient

Digitized by Google

pas figuré la veille, il partait, vers sept heures, en voiture, pour Ambleteuse, escorté d'une partie de sa garde, et devancé par l'Evêque qui voulait le recevoir à Calais. A Dunkerque, il retrouva Joséphine (1) et poursuivit avec elle son voyage, par Lille, à travers la Belgique. Cette visite ne fut pas la dernière qu'il fit à notre département dans le cours de cette année 1803. Le 4 novembre il revint à Boulogne. Installé à quatre kilomètres de la ville, au château du Pont-de-Briques, loué à M. de Campaigno, il avait de plus une baraque sur la falaise ; il resta jusqu'au 25, visitant les travaux, inspectant les camps et la flotille, étudiant les ressources de la côte, commandant jour et nuit les manœuvres de terre et de mer, poursuivant enfin son œuvre avec la ténacité, l'activité dont il avait déjà fait preuve la première fois. Il revint encore le 31 décembre à Boulogne, et tellement inopinément, cette fois, que le *Moniteur* ne parla même pas de son voyage. Le Préfet, occupé à faire sa tournée annuelle, ne fut point averti de son arrivée à temps pour s'y trouver. Bonaparte d'abord inspecta les troupes du camp de Montreuil commandées par le général Ney. Les côtes, les ports, les bassins, les arsenaux reçurent de nouveau sa visite. A Boulogne, il passa en revue les troupes placées sous les ordres du général Soult. A Calais, il présida au départ de cinquante navires à voiles, armés et équipés qui, malgré le mauvais temps, parvinrent sains et saufs à Boulogne. La flotte se composait alors de 2,524 bâtiments de toutes espèces, pouvant em-

(1) Joséphine devait venir rejoindre Bonaparte à Boulogne, en passant par St-Omer, et les habitants de cette ville avaient élevé des arcs de triomphe et décoré leurs rues, mais à l'entrée de cette ville la femme du premier Consul trouva un ordre d'aller à Dunkerque ; aussi, après avoir reçu l'hommage des autorités, elle gagna cette ville. (Duheims, *Histoire de St-Omer*).

Digitized by Google

barquer 170,000 hommes (1). Le contre-amiral Lacrosse avait été adjoint à l'amiral Bruix pour la diriger. Tout paraissait prêt, et l'expédition était imminente. Diverses combinaisons pour faire arriver les escadres auxiliaires la retardèrent, et le premier Consul repartit le 6 janvier pour Paris.

(1) Voici la composition officielle de la flotille et de l'armée .

Armée des côtes d'Océan et flotille impériale.

Emplacement et subdivisions.

Généralement le personnel et toute l'infanterie sont embarqués sur les bâtimens de guerre, le matériel et la cavalerie sont embarqués sur les bâtimens de transports.

La flotille se compose de bâtimens de guerre et de bâtimens de transports.

On embarque sur les bâtimens de guerre toute l'infanterie, une partie de l'artillerie à pied et à cheval, les dragons à pied, une partie de la cavalerie montée, une petite portion du matériel artillerie, le personnel des états-majors et les chefs d'administrations et hôpitaux.

Les bâtimens de guerre sont de six espèces :

1° Les prames ou bateaux grande espèce, portant chacune 12 canons de 24 et 50 chevaux ;

2° Les canonnières ou bateaux de première espèce, portant chacun 3 canons de 24 ;

3° Les bateaux canonniers ou bateaux de deuxième espèce, portant chacun 1 canon de 24, une pièce de campagne de différent calibre et 2 chevaux ;

4° Les péniches ou bateaux de troisième espèce, portant chacune 2 petits canons, obusiers, caronades, mortiers ou obusiers prussiens;

5° Les corvettes de pêche, portant chacune une pièce de 24, 2 canons de petit calibre et 2 ou 3 chevaux ;

6° Les caïques, portant chacune 1 canon de 24 et une caronade.

. . .

La garde impériale à cheval, les dragons, hussards et chasseurs sont embarqués avec leurs chevaux sur les bâtimens de transports écuries; l'artillerie de siège et les ustensiles, instruments, outils, etc., de la garde et de l'artillerie sont embarqués sur les bâtimens gros

Digitized by Google

Tels furent les évènements qui s'accomplirent, ou plutôt se préparèrent, dans le Pas-de-Calais, au cours de cette année 1803, la première du séjour de M. de la Chaise. Comme on a pu le voir, il y prit une part bien

matériel artillerie ; les bagages des corps, des généraux, des états-majors, des services d'armée, des employés de l'administration sont embarqués sur les bâtimens bagage d'armée.

Les bâtimens de transports sont les bâtimens du commerce depuis 10 jusqu'à 60 tonneaux et les grands bateaux de pêche de Dieppe et de Blakenberg, suivant leur capacité, on les a divisés en trois classes: 1° bâtimens écuries ; 2° bâtimens bagages d'armée ; 3° bâtimens des gros matériels d'artillerie.

On embarque des chevaux sur tous les bâtimens, depuis 2 jusqu'a 30 chevaux, suivant leur capacité.

* * *

L'armée est subdivisée en divisions militaires.

Une division militaire occupe une escadrille.

La flotille est divisée en huit escadrilles.

Chaque escadrille est composée de deux divisions de canonnières ou bateaux de première espèce.

Deux divisions de bateaux canonniers ou bateaux de deuxième espèce ;

Deux divisions de péniches ou bateaux de troisième espèce ;

Deux divisions de bâtimens de transports écuries ;

Une division de bâtimens de transports bagages d'armée ;

Une section de bâtimens de transports gros matériel artillerie.

* * *

Une division militaire est composée de quatre régimens de ligne, un régiment de troupes légères, un régiment de cavalerie et un corps d'artillerie et de génie.

Un régiment de ligne et une portion de l'artillerie occupe une division de bateaux de première ou deuxième espèce.

Un régiment de troupes légères occupe deux divisions de péniches ou bateaux de troisième classe.

Le régiment de cavalerie occupe deux divisions d'écuries.

Les bagages des corps et employés de la division sont embarqués sur la division de bagages d'armée de l'escadrille.

Digitized by Google

secondaire, se contentant du rôle effacé que lui assignait son caractère officiel. Mais il n'en fut pas de même sur le terrain de ses fonctions préfectorales. Là, dès le début, il montra les qualités les plus précieuses du bon admi-

Un bataillon de troupe de ligne occupe une section de bateaux de première ou deuxième espèce.

Le 1er bataillon s'embarque sur la 1re section, le 2e bataillon sur la 2e section.

Un bataillon de troupes légères occupe une division de péniches ou bateaux de troisième classe.

Un bataillon est composé de neuf compagnies, compris la compagnie de grenadiers.

Une compagnie de ligne occupe un bateau de première ou deuxième espèce.

Une compagnie de troupes légères occupe deux péniches ou deux bateaux de troisième espèce.

Une division se subdivise en deux sections appelées 1re section et 2e section.

Chaque section est composée de neuf bateaux.

* * *

Les corps de cavalerie qui devaient s'embarquer sur les prames n'étaient pas encore connus. Les paquebots et les caïques devaient avoir des détachemens.

L'infanterie de la garde impériale embarque sur deux divisions de canonnières, armées par les marins de la garde maritime impériale et de la flotille.

Une prame embarque 200 individus, y compris 40 hommes d'équipage.

Une canonnière embarque 130 individus, y compris 22 marins.

Un bateau canonnier embarque 100 individus, y compris 5 marins.

Une péniche embarque 66 hommes, y compris 3 marins.

Une corvette de pêche embarque 100 individus, y compris 5 hommes d'équipage.

Une caïque embarque 30 individus, y compris 3 hommes d'équipage.

* * *

Il y a à la disposition de Sa Majesté l'Empereur neuf paquebots, embarquant chacun dix chevaux, et neuf autres paquebots, à dix

Digitized by Google

nistrateur. Le champ le plus vaste s'offrait à son intelligente activité. Les violences de la Terreur et l'incurie du Directoire avaient tout détruit, tout désorganisé. Pour commencer, il fallait s'assurer une résidence con-

chevaux chacun, pour les ministres, ses maréchaux et généraux commandants les grands corps.

On a joint à la flotille trois bâtimens portant chacun un mortier à grande portée et 50 individus, y compris 20 marins.

* * *

L'armée et la flotille occupent les ports suivants : Etaples, Boulogne, Ambleteuse, Wimereux et Calais.

Les troupes réunies à Etaples, sous le commandement du maréchal Ney, composent le corps de gauche de l'armée et forment trois divisions militaires.

Les bâtimens réunis à Etaples, sous le commandement du contre-amiral Courant, forment le corps de gauche de la flotille qui est composé de deux escadrilles.

* * *

Les troupes réunies à Boulogne, sous le commandement du maréchal Soult, composent le corps du centre de l'armée et forment quatre divisions militaires.

Les bâtimens réunis à Boulogne forment le centre, subdivisé en corps de gauche du centre, commandés par le contre-amiral Savary, et le corps de droite du centre, commandé par le capitaine de vaisseau Leclay.

* * *

Les troupes réunies à Ambleteuse, sous le commandement du maréchal d'Avoust, composent le corps de droite de l'armée et forment trois divisions.

Les bâtimens réunis à Ambleteuse sont : 1° la flotille batave ; 2° quatre prames et trente quatre divisions de péniches.

La flotille batave se subdivise en trois parties, chaque partie est composée d'une division de canonnières, chaque canonnière porte des canons de 24.

Deux divisions de bateaux canonniers, portant chacun un canon de 24 et une division de transports.

* * *

Digitized by Google

venable. Son prédécesseur s'en était occupé sans arriver à une solution. Des innombrables monuments dont Arras était enrichi, à l'instar des autres villes des Pays-Bas : églises, hôtels, collèges, couvents, beaucoup étaient

La répartition des troupes de pied et à cheval est la même que celle des corps ci-dessus. Les bateaux de deuxième espèce étant installés pour recevoir deux chevaux.

Total des bâtimens réunis à Ambleteuse :

Flotille batave :

Canonnières	36	
Bateaux canonniers	216	
Français :		
Prames	4	
Péniches	72	
Total.	328	bâtimens de guerre.
Bâtimens de transport	108	
Total.	436	

Chaque division de canonnières bataves est composée de 18 bateaux.

Chaque division de bateaux canonniers bataves est composée de 36 bâtimens ; elle est divisée en 4 sections de 9 bateaux chacune ; les deux premières sections sont pour les chevaux : la troisième est pour le matériel écurie et la quatrième pour les bagages d'armée.

Les prames sont armées et commandées par des Français, ainsi que les 4 divisions de péniches qui sont fournies et armées par le gouvernement français.

Les troupes réunies à Wimereux, sous le commandement du maréchal Lasnes, forment l'avant-garde de l'armée.

Elles sont composées de trois bataillons de grenadiers de différents régimens de la division du général Gazan, d'un corps de chasseurs et d'un régiment de cavalerie.

Les bâtimens réunis à Wimereux forment le corps de droite de la flotille, commandé par le général de brigade Combis.

Ils composent deux escadrilles.

Les troupes réunies à Calais, sous le commandement du général Baraguay-d'Hilliers, composent la réserve et sont composées de trois

Digitized by Google

tombés sous les coups des démolisseurs. Quelques-uns avaient dû leur conservation aux revendications du génie militaire. Arras, comme on le sait, était autrefois divisé en deux parties. Dans ce qu'on appelait la *Ville,* la vaste abbaye de St-Vaast seule restait debout. A peine achevée, elle avait été transformée en hôpital militaire. Des

régimens italiens et trois bataillons de dragons à pied, de différents régimens.

Les bâtimens réunis à Calais, sont : 1° trois divisions de corvettes de pêche ; 2° quatre divisions de transport et une section supplémentaire.

Chaque division de corvette de pêche se divise en trois sections de neuf bâtiments chacune.

RÉCAPITULATION.

A Etaples :

3 divisions militaires formant le corps de gauche de l'armée.

2 escadrilles composées de :

36 canonnières,
108 bâteaux canonniers,
144 péniches,
72 bâtimens de transports écuries,
36 bâtimens de transports bagages d'armée,
18 bâtimens de transports matériel artillerie,

414 bâtimens.

A Boulogne :

4 divisions militaires formant le corps du centre de l'armée.

4 escadrilles composées de :

14 prames,
142 canonnières,
144 bateaux canonniers,
144 péniches,
144 bâtimens écuries,
72 bâtimens bagages d'armée,
36 bâtimens matériel artillerie,

696 bâtimens.

Digitized by Google

mutilations brutales et inintelligentes en avaient supprimé les dispositions intérieures. 30,000 fr. eussent à peine suffi à y opérer les transformations nécessaires à

A Ambleteuse :

3 divisions militaires formant le corps de droite de l'armée:

36 canonnières bataves,
216 bateaux canonniers bataves,
4 prames françaises,
72 péniches françaises,
54 bâtimens écuries bataves,
27 bâtimens bagages bataves,
27 bâtimens artillerie bataves,

436 bâtimens.

Total 10 divisions militaires.

A Wimereux :

3 divisions militaires.

2 escadrilles composées de :

54 canonnières,
90 bâteaux canonniers,
144 péniches,
72 bâtimens de transports d'armée,
36 bâtimens de transports bagages,
18 bâtimens de transports matériel artillerie,

414 bâtimens.

A Calais :

9 bataillons.

81 corvettes de pêche,
81 bâtimens de transports écuries,

162

A Boulogne :

36 canonnières de la garde de l'Empereur,
18 caïques,
9 paquebots de l'Empereur,
10 paquebots pour les maréchaux et généraux,
3 bombardes,

76 bâtimens.

Digitized by Google

en faire une Préfecture. Les autres locaux auxquels on pouvait songer étaient insuffisants, tels que l'ancien hôtel des Etats d'Artois (aujourd'hui le Tribunal, le refuge de l'abbaye d'Eaucourt, rue des Trois-Faucilles(1), l'hôtel à demi-ruiné du Conseil d'Artois, place de la Madeleine. Dans l'autre partie, celle qu'on appelait la *Cité*, le vandalisme avait fait plus de ravages encore. Du bel ensemble de constructions que, dans cette partie haute de la ville, composaient la Cathédrale, le Cloitre, l'Evêché, les maisons des chanoines, les Brigittines, le Séminaire et le couvent de la Paix, les trois premiers avaient d'abord été sauvés par l'intervention de quelques personnalités républicaines et la protestation des habitants. Mais ce n'avait pas été pour longtemps. D'avides spéculateurs du pays, se cachant derrière des négociants étrangers, avaient exploité la vénalité de certains fonctionnaires pour en obtenir l'aliénation à vil prix (2), L'Evêché avait été adjugé, avec le Cloitre et la Cathédrale. au sieur Rolland, d'Amsterdam, le 1er janvier 1799 (3). Il eût sans doute été démoli comme le reste, si le préfet

Total général. 2198 bâtimens de guerre et de transports,
15 péniches de l'Empereur,
402 bateaux de terre-même,
209 bateaux baleiniers,

2524 bâtimens.

Nombre d'hommes embarqués sur la flotille, 170,000 hommes, dans les quatre ports.

Nombre de chevaux embarqués dans les quatre ports, 9,059

Nombre de bâtimens dans les quatre ports, 2,524.

(1) Actuellement la maison de M. Legrelle.

(2) Voir, pour plus de détails, *Le Clergé du diocèse d'Arras sous la Révolution*, par l'abbé Deramecourt, t. IV, p. 84.

(3) L'adjudication eut lieu au prix de 64,800 fr., payable partie en assignats ou autres valeurs dépréciées.

Digitized by Google

Poitevin-Maissemy, n'eût eu l'intelligence de chercher à s'y établir. Celui-ci en offrit, avec l'autorisation du Ministre, un loyer annuel de 2,000 fr. (1). Mais ce n'était là encore qu'une mesure provisoire. Le mauvais état des finances ne permettant pas au Gouvernement d'en faire l'acquisition définitive, le Préfet proposa de traiter par voie d'échange, cédant les autres locaux cités plus haut. Il se mit à cet effet en rapport avec le sieur Danten, représentant du propriétaire, mais il n'eut pas le temps de conclure l'affaire. Le soin en fut laissé à M. de la Chaise (2). Celui-ci, aussitôt après avoir reçu l'approbation légale, le 13 mai 1804, passa l'acte le 1er juin suivant.

Mis ainsi en possession d'un splendide local, le nouveau Préfet, peu à peu, y fit toutes les modifications appropriées à l'usage de son administration (3). Après le

(1) Cet Evêché était bâti sur environ douze mesures et était limité par l'ancien Séminaire, les Brigittines, le couvent de la Paix, le rempart, la place de la Cathédrale, la maison du sieur Bertin, etc.

(2) On prit pour experts M. David, architecte, et M. Bouvet, maçon. Le sieur Danten demandait : 1° l'ancien Conseil d'Artois, limité par une place publique, la rue Voltaire, le jardin du citoyen Lefebvre et les maisons de la rue St-Aubert, appelée alors rue Sydney, d'un bout faisait face à la rue des Agaches et d'autre bout aux jardins des citoyens Brongniart et Roger ; le tout estimé, eu égard à l'état de ruines et au droit de passage existant sur une partie du terrain pour communiquer à des jardins et compris le passage supprimé, appelé *Pont St-Vaast*, 10,000 livres ; 2° une grande maison avec porte-cochère, écurie et remise, et ayant servi de refuge à l'abbaye d'Eaucourt, estimée, vu la solidité des bâtiments, 8,000 livres ; 3° des terres situées sur Lens, Rouvroy, Harnes, Carvin, Billy-Berclau, Pont-à-Vendin, Meddeburk-lez-Lens et Wasteleau, provenant de diverses églises et couvents, contenant environ vingt-neuf arpents, estimés 12,000 livres. L'Evêché était estimé 35,000 livres, il y avait lieu à une soulte de 5,000 livres ; le Gouvernement ne voulut pas la payer et le sieur Danten finit par y renoncer.

(3) En 1814, les Ursulines d'Arras adressèrent à la duchesse d'Angoulême la pétition suivante : « Madame, réunies depuis six ans en

Digitized by Google

chef-lieu, les autres villes du département furent, au cours de son administration, également pourvues par ses soins de Sous-Préfectures convenables, à la place des locaux provisoires et insuffisants qui leur avaient été assignés jusque-là.

Mais là ne devait pas se borner l'œuvre de M. de la Chaise. Un autre point bien autrement important attirait son attention. Il s'agissait de rétablir l'exercice du culte et d'en assurer la décence. La situation était des plus difficiles. Bien que le Concordat eût réuni sur la tête de Mgr de la Tour d'Auvergne les trois évêchés d'Arras, de Boulogne et de St-Omer, l'ancien titulaire du siège de Boulogne, Mgr Asseline, vivait encore. Les prêtres fidèles, rétablis dans leurs charges, ne voyaient pas sans une certaine amertume les prêtres assermentés jouir de

cette ville, nous avons été, conformément à notre ancienne règle, autorisées par Bonaparte à recevoir des sujets et à leur faire faire des vœux pour un an. Le vœu de pauvreté qu'elles ne font pas empêchera que notre état soit stable et que l'union et la bonne harmonie y règnent toujours. Il est vrai, Madame, que la paix s'est constamment maintenue parmi nous depuis notre réunion, mais par la suite il peut arriver qu'un sujet riche et un pauvre voudraient être traités différemment. Je laisse, Madame, à vos sentiments religieux le soin de juger les inconvénients qui pourraient en résulter. J'ai avec moi, Madame, onze religieuses et deux postulantes, toutes désirent ardemment faire des vœux perpétuels et solennels et que nous soyons enfin mortes au monde par une exacte clôture. Nous conjurons votre Altesse de nous rendre notre état tel qu'il était il y a vingt-sept ans. Suivant notre sainte règle nous faisons vœu de nous employer à l'instruction de la jeunesse. J'ai donc un pensionnat et des sujets parmi les religieuses capables de donner l'instruction la plus distinguée. J'ai fait l'achat d'une maison, bien patrimonial, mais trop petite pour une communauté. J'ai employé 40,000 fr. pour former notre établissement et malgré cette dépense nous nous trouvons trop petitement logées, surtout pour le jardin. Il y a dans cette ville

Digitized by Google

postes conservés au prix du parjure. A Arras, l'Evêque n'avait pas de résidence assurée. Il n'y avait plus de Cathédrale. L'église de la paroisse de St-Jean-Baptiste, la seule qui fût demeurée debout, en tenait lieu. Les moines de St-Vaast, surpris par la Révolution, avaient à peine terminé l'ensemble de leur vaste église, mais elle était et devait demeurer longtemps, hélas! privée des richesses architecturales qu'ils lui réservaient sans doute, à en juger par la magnificence qu'ils avaient déployée dans la décoration des cloitres qui y conduisent. Dans les diverses paroisses des villes, les offices se célébraient dans des chapelles, dans des oratoires, voire même dans des appartements privés. Les biens du clergé, des fabriques, des églises vendus, la condition lamen-

l'ancien palais épiscopal qui n'a point été vendu et appartient au Gouvernement et M. le Préfet y loge. Mgr l'Evêque ne peut ni ne veut l'habiter, la Cathédrale n'existant plus. En outre il se trouve infiniment mieux à l'abbaye de St-Vaast. Serions-nous assez heureuses pour l'obtenir. On pourrait donner à M. le Préfet un autre hôtel, en cas qu'il ne s'en trouverait pas, je lui céderai volontiers celui dont j'ai fait l'acquisition. Si nous pouvions obtenir de son Altesse ce bienfait, quelles actions de grâce ne rendrions-nous pas à la divine Providence, à notre respectable monarque et à votre Altesse! Combien de vœux ne formerions-nous pas pour votre précieuse conservation! Les pauvres, que nous nous obligeons d'instruire et dont nous nous sommes occupées en secret pendant la Révolution, en béniront la Providence avec nous et élèveront leurs mains vers le ciel pour le bonheur d'un roi et d'une princesse qui font le bonheur de la France. » Suivent les signatures des religieuses. Le Ministre de l'Intérieur demanda des renseignements. L'Evêque, qu'on prétendait avoir inspiré cette idée aux Ursulines, s'en défendit et traita ces prétentions d'*extravagantes*. L'affaire n'eut pas de suite. Les Ursulines étaient, avant la Révolution, rue Baudimont. Puis, en 1808, elles s'établirent rue du Saumon, en l'ancien hôtel de Béthune, et enfin achetèrent, rue St-Jean-en-Ronville, l'ancien couvent des Carmes, où elles sont encore aujourd'hui.

Digitized by Google

table des finances ne permettait pas à l'Etat de pourvoir à l'entretien des monuments consacrés au culte, ni d'assurer un traitement suffisant à ses ministres, en outre trop peu nombreux pour le nombre des paroisses. Telle était la déplorable situation qu'il s'agissait pour M. de la Chaise d'améliorer. Nous verrons dans la suite de ce travail quelle application il y apporta et quels succès il obtint (1).

A ces préoccupations si grandes, si nombreuses, s'en joignaient bien d'autres encore. Dans ce malheureux pays, tout était à refaire. Quelques années avaient suffi à faire crouler l'ancien édifice social et les débris en gisaient à terre, sans que le Directoire eût rien fait pour les relever. Assurer la sécurité publique, réprimer le braconnage, établir le cadastre et faire rentrer les impôts, trouver dans l'octroi rural des ressources suffisantes à combler le déficit des caisses communales et hospitalières, veiller à la salubrité générale par la propagation de la vaccine, suppléer à la disparition des établissements charitables par la création de dépôts de mendicité et de bureaux de bienfaisance, faire refleurir l'instruction tombée en discrédit; tels étaient les problèmes généraux créés par le nouvel état de choses, problèmes à la solution desquels étaient tenus de contribuer tous les hommes chargés de prendre quelque part au gouvernement du pays. M. de la Chaise n'était pas de nature à y demeurer étranger. Aucune négligence ne lui échappait dans le domaine de son administration locale. Les routes à réparer et à entretenir, les marais à réglementer, les haras à établir, l'agriculture à encourager, le commerce à soutenir, l'industrie à faire renaître (2). L'attention pratique

(1) Voir le chapitre consacré au *culte*.

(2) Voir, dans la 2e partie, les chapitres consacrés à l'administration communale, à l'assistance publique, aux routes et canaux, à l'instruction publique, à l'agriculture, au commerce et à l'industrie, etc.

Digitized by Google

qu'il porta sur tous ces points, dans la tournée annuelle que ses fonctions lui imposaient, eussent fait de lui l'homme le plus populaire (1), si une question plus grave que les autres ne les eût dominées toutes. C'était celle du recrutement militaire (2). L'institution de la conscription, cet impôt du sang, comme on l'a justement nommé, était la plus lourde des charges que le régime qui avait succédé à l'ancienne monarchie avait apporté à la France.

(1) Le Maire de Calais lui écrivait, le 9 juin 1803 : « Notre petite cité se fait un bonheur de vous posséder, quoique passagèrement, et a voté les fonds pour qu'il vous soit fait un accueil digne de vous. Outre le respect que l'on doit à votre place, citoyen Préfet, vos qualités personnelles, vos connaissances administratives vous rendent précieux à tous les administrés de ce département. Des fêtes vous attendraient, si elles pouvaient se faire sans que le commerce, que la crainte d'une guerre probablement inévitable ruine en quelque sorte, ne fût obligé de concourir aux dépenses qu'elles nécessiteraient. Mais, à défaut, je vous propose une communication franche et fraternelle manifestée dans un banquet. C'est un bien faible dédommagement de ce qui vous est dû, mais vous y gagnerez de connaître plus intimement tout ce qui constitue un corps composé de ce que la commune a d'amis plus intimes de vous et du premier Consul. Vous serez assez indulgent pour, en vous prêtant au désir unanime, donner à la ville de Calais un témoignagè de votre complaisance ; vous trouverez dans l'affection de nos sentiments la compensation de ce qu'une fête peut avoir de fastueux. Salut et fraternité, Michaud. »

La sympathie qu'inspirait le Préfet se manifesta quand le collège électoral du Pas-de-Calais le proclama, à une très grande majorité, candidat pour le Sénat conservateur. M. Bruneau-Beaumetz (*sic*), président du collège, en lui annonçant cette nouvelle le 1er septembre 1803, lui dit que ce vote était l'expression des sentiments, de la confiance et de l'estime que lui ont voués ses administrés. On lui adjoignit comme candidat M. Vaillant, maire d'Arras. M. Jacquemont ayant conservé ses fonctions de sénateur jusqu'à la fin de l'empire, rendit inutiles ces élections.

(2) Voir le chapitre consacré à la conscription.

Digitized by Google

M. de la Chaise, qui avait conservé de sa carrière militaire la ponctualité aux ordres reçus, crut devoir l'appliquer dans toute sa rigueur. Cela seul devait suffire à faire oublier aux populations les bienfaits de l'administration la plus sage et la plus éclairée. Lui, du reste, préoccupé avant tout de faire son devoir, s'inquiétait peu de la faveur populaire. Nature profondément honnête, il cherche à se placer sur le terrain de la justice. Les sympathies du Conseil général lui sont acquises. Dès le premier rapport qu'il présente à cette assemblée (1), il constate l'apaisement produit dans l'esprit public depuis le 18 brumaire, sans toutefois se faire d'illusion sur les causes de cette amélioration. « Dans le Pas-de-Calais, dit-il, on est froid et on aime le Gouvernement par égoïsme. On se trouve plus heureux parce qu'on craint moins (2). » Peut-être une des premières causes de ce manque d'enthousiasme lui échappe-t-elle. C'est le souvenir des bienfaits de la royauté qui s'allie dans bien des cœurs au désir de la voir revenir. Le Préfet, au contraire, semble croire aux regrets d'un grand nombre pour ce qu'il appelle « l'exécrable rigueur de 93. » Et il ajoute : « Mais ils ne forment qu'une république obscure

(1) Ce travail est de 1805, le Préfet déclare qu'il apporte un désir ardent de faire oublier les malheurs de la Révolution, mais qu'il a besoin du secours de tous les hommes vertueux et éclairés. Si le Conseil général n'a pas trouvé que la marche des affaires a été trop ralentie, qu'il s'est opéré quelques changements heureux, c'est grâce aux lumières, aux conseils, à l'influence de cette assemblée et des Conseils d'arrondissement. Il compte donc sur des relations agréables et un précieux concours. Le Préfet faisait tous les ans un rapport au Conseil général.

(2) Le Conseil général, en 1807, constate de nouveau que l'opinion publique s'améliore, grâce au Préfet. « On est soumis avec affection et reconnaissance au gouvernement impérial paternel et bienfaisant. »

Digitized by Google

et ils n'osent lever la tête (1). » D'autre part, il rend cependant justice aux émigrés, à leur attitude correcte, aux qualités dont ils font preuve dans l'exercice des fonctions qu'ils ont acceptées du nouveau régime.

Enfin, ce serait donner une idée incomplète de la situation du nouveau Préfet que de passer sous silence les difficultés qu'il rencontra dès le début dans ses rapports avec les Maires des communes (2). La plupart d'entre eux, dans les campagnes surtout, ne sachant ni lire ni écrire, abandonnaient aux greffiers la partie matérielle de leurs fonctions. S'ils n'étaient pas à la hauteur de leur charge, au point de vue de l'instruction, ils l'étaient encore bien moins au point de vue du caractère. Hors d'état de correspondre avec leurs chefs hiérarchiques, de rendre leurs comptes administratifs, quelques-uns abusaient de leur pouvoir pour entrer en lutte avec les curés auxquels la nouvelle législation imposait le nom de *desservants*, pour se livrer, d'accord avec les percepteurs, à une gestion occulte des deniers publics, vendant leur protection aux conscrits, donnant asile aux déserteurs et cherchant à tirer un produit pécuniaire d'un

(1) Le 22 juin 1803, le Préfet recevait la lettre suivante : « La joie que nous éprouvons depuis que vous nous gouvernez est si inexprimable qu'elle nous fait oublier nos malheurs. Désirant en éloigner tout espèce de souvenir, nous prenons la liberté de vous prier de faire enlever dans la cour du département deux inscriptions sur l'arbre de la liberté qui y ont été placées depuis le régime de la Terreur ; on ne peut les lire sans frissonner d'horreur. Aussi nous répugne-t-il de les transcrire. Nous nous flattons que vous ne regarderez pas cette démarche comme un manque d'obéissance à la République, etc. Signé : *Les amis de la tranquillité.* »

(2) Les Maires étaient obligés de prêter serment en vertu d'un sénatus-consulte du 18 mai 1804. Le Préfet, à cette époque, déléguait certains Maires pour recevoir le serment de leurs collègues.

Digitized by Google

honneur essentiellement gratuit (1). Il ne fallut pas longtemps à M. de la Chaise pour découvrir le mal et il essaya aussitôt d'y porter remède. Non content de multiplier les règlements et les instructions, il fit faire par son Secrétaire-Général de fréquentes tournées dans le département pour en assurer l'exécution. Et comme ce moyen paraissait insuffisant, il prit même un arrêté pour instituer des secrétaires ambulants, un par arrondissement, qui se transporteraient deux fois par mois dans chaque localité pour examiner la tenue des registres de l'état-civil, veiller à l'entretien des chemins vicinaux, à l'observation des règlements de police (2), etc. Mais la création de ces nouveaux fonctionnaires était une charge trop lourde pour les communes. Aussi furent-ils bientôt supprimés.

Moins pratique encore était la motion portée au Conseil général de réduire le nombre des communes du Pas-de-Calais (3). Ce fut un des nombreux projets que cette époque de transition vit éclore et disparaître.

(1) Ceci est extrait d'un rapport du Préfet en 1805.

(2) Le Préfet prit cet arrêté en thermidor an XII, il disait : « Considérant que l'Administration supérieure ne peut remplir les intentions du Gouvernement sans le concours des Maires, qu'ils sont 929 dans le Pas-de-Calais, que beaucoup manquent d'instruction, d'autorité et de zèle, que les registres de l'état-civil sont mal tenus, les lois ignorées, les règlements inconnus, la police négligée et qu'on trouve souvent chez eux retard, refus ou silence, qu'on est obligé d'envoyer des commissaires ou la gendarmerie dans beaucoup de cas, etc. » Ces commissaires ambulants devaient avoir un cheval, être nommés par le Sous-Préfet et recevaient 1,500 fr. de traitement payés par les communes.

(3) Le Conseil général insista encore sur cette proposition en 1808, en faisant remarquer que les fonctions nouvelles données aux Maires par le code d'instruction criminelle, en leur confiant les pre-

Digitized by Google

CHAPITRE II

(1804-1805).

L'œuvre de reconstitution et de réorganisation entreprise par M. de la Chaise, dans le département confié à ses soins, ne pouvait s'accomplir en un jour. Les deux années qui suivirent la première n'en furent donc que la lente et laborieuse continuation, et il serait fastidieux pour le lecteur de revenir sur les détails donnés à ce sujet au chapitre précédent. Le Pas-de-Calais continua à tenir une place considérable dans l'histoire générale de la France, et c'est à celle-ci qu'il faut emprunter les causes et le récit des évènements dont, pendant ces deux années, il fut le théâtre.

L'immense concentration de forces opérée sur nos côtes ne pouvait manquer d'inquiéter l'Angleterre. Plus habile qu'honnête en sa politique, ce fut en créant des embarras à son ennemi qu'elle chercha à détourner le danger dont il la menaçait. On peut croire qu'elle ne fut pas étrangère à la conspiration qui se forma à Londres, au commencement de 1804, pour renverser le premier Consul et,

mières instructions judiciaires, allaient être confiées à des magistrats pleins de droiture, mais parfois sachant à peine lire et écrire et obligés de se confier peut-être à des intrigants. Cette diminution des communes serait utile aux curés, car souvent des difficultés s'élèvent entre eux et les Maires des communes desservies par une seule succursale.

Le Conseil municipal, à Arras, en 1802, demanda la réunion à cette ville des communes de St-Nicolas, de Ste-Catherine et de Blangy. En 1804, on proposa de faire, à Frévent, un nouveau canton composé de vingt-deux communes.

Digitized by Google

dit-on, attenter à sa vie. On accusa de complicité deux généraux illustres. L'importance du complot, son but, ses moyens de réussite ont été très discutés. Ce qui ne saurait l'être, c'est la gravité des conséquences qui en résultèrent. La disgrâce de Moreau, la mort étrange de Pichegru, l'exécution de Georges Cadoudal, l'assassinat du duc d'Enghien, la persécution déclarée contre les royalistes, l'espoir et la faveur rendus aux terroristes, autant de faits qui anéantirent les espérances que les cœurs honnêtes avaient mises en Bonaparte, autant de nuages sombres et sanglants qui terniront à jamais sa gloire.

Le premier Consul crut-il que sa vie et son pouvoir avaient couru un sérieux danger? ou se laissa-t-il entraîner par sa nature violente et ambitieuse? Sans trancher la question, l'histoire constate que, à partir de ce jour, rien ne sembla plus l'arrêter. Sûr de trouver dans les républicains, naguère si fiers contre la royauté, d'humbles et serviles adorateurs de son pouvoir, il n'hésita plus à réaliser ses rêves et à relever en sa personne la dignité impériale (1).

A peine le récent complot avait-il été connu que, par les soins du Gouvernement, le récit en avait été affiché par toute la France, en des termes propres à soulever la colère des troupes et des populations, et à attirer l'attention générale sur les avantages du rétablissement d'un pouvoir unique et héréditaire. L'effet de ces proclamations ne se fit pas longtemps attendre. Des adresses arrivèrent de tous côtés, dictées à la fois par le réveil des

(1) Déjà on avait laissé tomber en désuétude les fêtes républicaines; la Cour des Tuileries avait une tournure toute monarchique ; la liberté de la presse était supprimée ; dans la session du Corps législatif de l'an XII, Fontanes et Fourcroy avaient rivalisé de flatteries pour le premier Consul, et l'Assemblée lui avait voté une statue.

Digitized by Google

instincts monarchiques du pays, et par l'empressement à plaire au maitre. Le *Moniteur* en fut rempli. Depuis les généraux (1) et les corps constitués jusqu'aux brigades de gendarmerie et aux plus modestes fonctionnaires, chacun tint à ce que son nom y figurât. Le Pas-de-Calais ne resta pas en dehors du mouvement. Le Préfet fut des premiers à exprimer son indignation contre le gouvernement anglais qui, disait-il, « n'avait pu trouver d'allié que le crime et n'avait pas craint de s'avilir jusqu'à soudoyer un scélérat. » Puis le Conseil municipal d'Arras, dans sa séance du 20 février 1804 (2), le Conseil général, dans celle du 5 avril (3), le Maire de St-Omer, bon nom-

(1) Le maréchal Soult, commandant le camp de St-Omer, écrit, le 19 février 1804 : « Tous les camps de St-Omer et de Montreuil présentent l'aspect d'une sombre inquiétude. Des bruits vagues alarment vos soldats, ils apprécient à quels dangers vous avez échappé, etc. » S'adressant aux troupes, il leur dit : « Soldats, bannissez toute crainte, la vie du premier Consul n'est plus en danger, etc. »

(2) Voici un extrait de cette adresse : « Il ne suffisait point au ministère britannique d'avoir manqué à ses sentiments, d'avoir violé la paix et d'avoir renouvelé la guerre contre la France ; il fallait encore, pour satisfaire sa haine, pour assouvir sa vengeance, immoler la pacification de l'Europe et répandre sur la France les horreurs d'une guerre civile, etc. »

(3) Voici cette adresse, votée sous la présidence de M. Vaillant, M. Lefebvre-Cayet étant secrétaire : « Le premier devoir du Conseil général est de vous assurer de son entier dévouement et de celui de ses administrés. La nouvelle de l'horrible attentat qui a menacé votre personne nous a pénétrés d'horreur et d'indignation. Vengeance contre le gouvernement parjure qui, dans son impuissance de résister avec honneur à vos armées invincibles, a recours à des forfaits dont l'histoire des peuples les plus barbares ne fournit pas d'exemple. Déployez, il en est temps, les ressources immenses que vous présentent trente millions de Français dont le bonheur est attaché à votre conservation. Disposez de nos bras, de nos fortunes, vous deviendrez

Digitized by Google

bre de municipalités, le tribunal, les avoués, les jurisconsultes (avocats) d'Arras et la plupart des régiments cantonnés dans le département (1) envoyèrent des adresses. Toutes se ressemblaient par le style pompeux et l'exagération des sentiments dépassant l'expression ordinaire de la fidélité.

Ce fut donc pour répondre au vœu général que, le 4 mai 1804, le Sénat envoya au premier Consul un message pour lui demander de donner au gouvernement la forme monarchique. Quelques jours après, le 18 du même mois, il le proclamait empereur des Français sous le nom de Napoléon Ier. Un plébiscite ratifia à une immense majorité l'institution de l'Empire héréditaire (2). Mais Napoléon connaissait trop la valeur des hommes et de leurs serments pour se contenter de leurs suffrages. Inaccessible au sentiment et aux convictions de la foi, il n'en reconnaissait pas moins le prestige. Il ne voulait pas

le bienfaiteur de l humanité en détruisant un gouvernement exécrable dont la tyrannie pèse depuis trop longtemps sur les quatre parties du monde. *Delratur Carthago.* »

(1) Le général Junot, commandant les grenadiers de Dainville, réunit ses troupes le 19 février 1804. Il les fit mettre en carré, puis on leur donna lecture du rapport du grand juge sur l'*affreuse conspiration* qui venait d'être dévoilée Le général prononça un discours pour demander à ses troupes d'être dévouées au premier Consul à la vie à la mort. Les soldats crièrent: Nous le jurons!

(2) C'était alors le suffrage restreint ; dans le Pas-de-Calais il y eut 56 542 oui et 17 non. On redoubla de sévérité contre ceux qu'on accusait d'être hostiles au nouveau régime. Le 8 avril 1804, on donna ordre d'arrêter le sieur Planchon, ex-curé de Willeman, domicilié alors à Lisbourg, on saisit les papiers d'Ansart, notaire à St-Pol, de Cousin, ex-percepteur à Lisbourg, de Defebvin, demeurant au même village, et de Lesage, ex-émigré. Le conseiller d'Etat Real défendit à ce dernier de s'absenter de son domicile.

Digitized by Google

servir la religion mais il entendait s'en servir. A quelques mois de là, on vit, par l'effet de sa volonté, le pape Pie VII en personne quittant Rome et l'Italie, traverser la France pour venir à Paris sacrer et couronner le nouvel Empereur (1). Cela se passa le 2 décembre 1804. Tous les grands dignitaires de la Cour et les représentants de l'autorité dans les provinces y assistèrent. M. de la Chaise fut de ceux-ci. Le 26 mai suivant, dans la cathédrale de Milan, en présence du cardinal Caprara, Napoléon donnait un nouvel accroissement à sa gloire en mettant sur sa tête la couronne de fer des rois d'Italie (2).

(1) L'évêque d'Arras fit un mandement ordonnant des prières pour l'heureux voyage du Saint-Père. Nous y lisons : « Nous vous annonçons avec une bien grande satisfaction l'arrivée très prochaine en France du souverain Pontife. Il vient sacrer empereur Napoléon ; celui qui a relevé les autels du Dieu vivant et fait tarir les larmes de l'Eglise devait recevoir l'onction sainte des mains du vicaire de Jésus-Christ. Pie VII, en se rendant au désir de l'Empereur, comble de joie tout bon Français en même temps qu'il donne une preuve de l'attachement particulier de l'Eglise au trône de France, il nous fait présager un avenir des plus heureux pour la religion de nos pères...»

(2) Le 18 mars 1805 l'Empereur avait été proclamé roi d'Italie ; le Conseil général du Pas-de-Calais vota, le 22 avril 1805, l'adresse suivante : « Le peuple français, fatigué des vicissitudes et des orages de la Révolution, a senti que, pour assurer les glorieux destins que vos vertus et vos victoires lui avaient procurés, il devait vous confier le pouvoir suprême et le rendre héréditaire dans votre famille. Vous avez accepté la couronne impériale, et le grand évènement qui a mis le comble à notre espoir a excité la joie et la confiance des nations sages, qui ont reconnu combien il doit influer sur leur propre sort. C'est à présent que la France et l'Europe peuvent se promettre le repos et le bonheur. Vous avez fait trembler le premier ces perfides insulaires dont l'infâme diplomatie agite sans cesse l'univers. Vous avez, partout, déjoué leurs complots, et causé leur désespoir en rétablissant parmi nous un ordre immuable, en relevant nos autels, en

Digitized by Google

Il était parvenu au comble de ses désirs et du haut de sa puissance il paraissait jeter un défi à tous les souverains de l'Europe. Qui pouvait alors prévoir la sanglante revanche que, à dix années de là, la main de Dieu leur préparait! Et pour ne parler que de nos contrées, qui

nous donnant des lois et en nous rattachant à tous les éléments de la grandeur et de la prospérité nationale Notre bonheur a déjà été remarqué par les autres peuples, et l'un d'eux, dont vous êtes aussi le héros et le père, vient de vous offrir cette couronne de fer des anciens rois lombards qui va bientôt ceindre le front auguste de votre Majesté impériale Ah! que le mode de votre acceptation est digne d'éloge et qu'il doit inspirer de confiance, etc. »

Le général préfet, à propos du couronnement de Napoléon comme roi d'Italie, adressa la proclamation suivante : « Le glorieux avènement de Napoléon à l'empire a été célébré par tous les amis de la France comme l'une de ces époques réparatrices qui rassurent tous les gouvernements et qui consolent toutes les nations. Mais à travers ces hommages rendus par tous les Etats de l'Europe au bonheur et à la sagesse du peuple français, la République italienne se fit remarquer par son enthousiasme, prélude heureux de sa propre félicité. Nous pourrions être fiers de voir notre exemple si rapidement imité par nos plus intimes alliés, si la Providence n'avait pas destiné le grand Napoléon à réunir toutes les couronnes comme toutes les vertus de Charlemagne. Associons nous donc à la joie qu'éprouvera l'Italie le jour que l'empereur des Français sera couronné comme son roi. Qu'elle applaudisse à son tour à nos triomphes sur ces perfides insulaires dont le pavillon orgueilleux se baissera bientôt à la voix des puissances protectrices de la liberté du commerce et des mers! Qu'elle jouisse avec nous du succès de nos escadres et de la terreur qu'elles répandent de la Jamaïque à la Tamise! Qu'elle se félicite de voir ses valeureuses cohortes former avec nos armées ce foyer de force et de vengeance qui s'étend de Brest au Texel et que le 23 mai nous entende répéter les mêmes cris d'allégresse qui, le 11 frimaire, retentirent dans toute l'étendue de notre heureuse patrie.

» Vive le roi d'Italie! Vive notre Empereur! »

» Arras, le 29 floréal an XIII (18 mai 1805). »

Digitized by Google

eût prédit aux laborieuses populations de notre Artois que ce retour à la forme monarchique, accueilli par elles avec tant d'enthousiasme, ramènerait les jours où elles avaient vu jadis les vieilles bandes espagnoles sillonner leur sol.

Après avoir un peu anticipé sur les évènements généraux pour n'en pas interrompre le récit, il est temps de revenir à ce qui intéressa particulièrement notre département dans le cours des deux années qu'embrasse ce chapitre.

La rapide élévation de Bonaparte au pouvoir suprême ne lui avait point fait perdre de vue l'immense entreprise à laquelle on l'a vu déployer une si prodigieuse activité. Si cette élévation rendit ses visites au camp de Boulogne moins fréquentes (1), elle lui fut cependant un motif à leur donner plus d'éclat. Boulogne fut des premières appelée à contempler les magnificences dont le nouvel Empereur tenait à s'entourer. Il y fit son entrée solennelle le 19 juillet (2). Rien ne fut épargné pour décorer

(1) Le 12 juillet, il écrivait à l'amiral Latouche-Tréville: « Nous avons, entre Etaples, Boulogne, Wimereux et Ambleteuse, de nombreux ports qu'on ne peut incendier. Nous avons 270 chaloupes canonnières, 534 bâtiments canonniers. 396 péniches, en tout 1,200 bâtiments portant 120,000 hommes et 10,000 chevaux. Soyons maîtres du détroit six heures et nous serons maîtres du monde. »

(2) Le 15 juillet 1804, le Sous-Préfet écrivait au maire de Boulogne: « Je vous prie de recommander aux Commissions de donner un soin particulier au succès des dispositions faites pour témoigner la joie que la présence auguste de l'Empereur inspire aux habitants de cette ville. Ne serait-il pas possible de couvrir d'une verdure plus fraîche celle qui décore les différents arcs de triomphe ; c'est l'idée du maréchal Soult, elle est surtout applicable *au pont de Lodi*. Vous jugerez sans doute convenable d'ordonner une illumination générale, au moins le premier jour. » Le 2 juin, le même Sous-Préfet avait

Digitized by Google

la ville. Ce n'étaient que guirlandes, arcs de triomphe, portiques monumentaux. Napoléon prit à peine le temps de recevoir les compliments de la Municipalité, et d'y répondre en disant qu'il désirait que Boulogne devint une ville de 50,000 âmes (1), pour se rendre directement

écrit aux Maires de son arrondissement : « Je vous préviens que l'Empereur ne tardera pas à se rendre à Boulogne. Je vous prie de communiquer cette importante nouvelle à vos concitoyens afin qu'ils puissent témoigner à Sa Majesté par leurs acclamations la joie que sa présence inspire... Il serait convenable que le devant des maisons qui bordent la route fût tendu en blanc et orné de guirlandes. On exécuterait facilement cette disposition en suspendant des draps le long des maisons. » Le 15 juillet, nouvelle lettre annonçant le passage de l'Empereur. On voit que ce fonctionnaire chauffait l'enthousiasme des populations.

(1) C'est le 2 juin 1804 que le Conseil municipal de Boulogne avait arrêté le programme de la fête. En voici les principales dispositions: A l'entrée de la Basse-Ville devaient se trouver trois arches décorées d'attributs de guerre et représentant le pont de Lodi. On devait placer des musiciens sur l'arche principale et des jeunes filles sur le passage de Napoléon pour lui jeter des fleurs. Douze arcades, élevées dans la rue appelée aujourd'hui rue Nationale et alors rue Impériale, rappelleraient les principales victoires du nouvel Empereur. A l'entrée de la rue de l'Ecu, devenue rue Napoléon, se trouverait la façade d'un temple dédié à l'Immortalité ; sur les quatre faces on avait mis ces inscriptions : « Napoléon, premier empereur des Français ; — Albion a frémi ; — Les deux mondes te demandent la liberté des mers ; — Du ruisseau de la Liane partiront tes foudres vengeresses. » En arrivant au port, on apercevait devant soi une colonne surmontée de la couronne impériale et ornée de drapeaux, faisceaux d'armes, inscriptions, etc. On se proposait de remplacer la porte des Dunes par un arc de triomphe rappelant l'avènement de Napoléon à l'empire. L'édilité boulonnaise compléta les préparatifs que nous venons d'indiquer par d'autres dispositions qu'on peut voir dans l'*Année boulonnaise*, par M. Deseilles, p. 262.

Digitized by Google

à la résidence du Pont-de-Briques qu'il avait choisie l'année précédente (1). Les jours suivants furent employés à passer des revues, à inspecter les troupes de terre et de mer, à examiner les travaux et constructions maritimes qui, depuis sa dernière visite avaient été continués avec activité.

Il ne voulut pas quitter la région sans y donner le spectacle d'une de ces solennités militaires qui restent gravées dans la mémoire des populations. Depuis deux ans, l'ordre de la Légion-d'Honneur était créé. Les grands officiers seuls en avaient reçu les insignes. Il voulut les remettre lui-même aux simples légionnaires, tous soldats ou marins, pour qui cette décoration devait remplacer les armes d'honneur décernées jusqu'alors aux auteurs d'actions héroïques. A cet effet, les troupes cantonnées dans toute la région furent réunies, au nombre de 112,000 hommes, le 16 août 1804, lendemain de la fête de l'Empereur. Nous empruntons au *Journal de Paris* le récit de cette splendide cérémonie :

« La ville s'élève en amphithéâtre et est couronnée par des remparts et un château. Le brillant aspect est agrandi sur les rives de la mer, à gauche par les forts de l'Heurt et du Musoir, à droite par le fort en bois et celui de la Troche que viennent battre les vagues. Les sommités des dunes couvertes par les camps baraqués d'Outreau, de Boulogne, de Wimereux et d'Ambleteuse complètent la richesse de ce magnifique tableau. La baraque de l'Empereur étant en avant du camp, à droite (2), on a dû choisir près de là l'emplacement de la fête. Le plan

(1) M. de la Chaise et Mgr de la Tour d'Auvergne avaient été reçus par l'Empereur dès son arrivée.

(2) Cette baraque était auprès de la *Tour d'Ordre*. Quand on en creusa les fondations, on trouva les restes d'un camp romain, ce qui fut considéré comme un heureux présage. Les soldats colorèrent

Digitized by Google

général était celui d'un théâtre antique dont les gradins demi-circulaires étaient figurés par le mouvement naturel du terrain. Vingt colonnes d'infanterie de soixante hommes de front sur une hauteur indéterminée devaient figurer les spectateurs; les intervalles des colonnes, les vomitoires, étaient remplis par la cavalerie qui couronnait de plus les hauteurs et formaient comme les loges des anciens théâtres. La place conservée vide pour le mouvement de la cérémonie ne devait contenir que les états-majors des généraux. Les drapeaux des corps étaient en avant des légionnaires qui devaient prêter le serment. Un rayon de 50 toises donnait à ce théâtre une scène de 100 pieds. Au centre était élevé le trône de l'Empereur, à ses côtés étaient placées la garde de sa personne et la musique militaire. Le trône était formé d'un tertre dans le goût antique, tel que dans les camps romains on en élevait pour les Césars. Une plate-forme de 18 pieds sur 8 de hauteur était entourée d'étendards et de drapeaux surmontés d'aigles d'or. Au centre, sur deux gradins, était posé le siège antique de Dagobert; un trophée d'armes composé de drapeaux et de guidons pris à Marengo servait de baldaquin au trône, etc. Au milieu de ce groupe était l'armure en pied des électeurs de Hanovre et le tout était surmonté d'une immense couronne d'or de lauriers sur laquelle s'agitaient les queues des guidons des mamelouks. Près du trône étaient les princes de la famille impériale, les grands officiers, les colonels, les sénateurs, etc., et derrière, un capitaine de chaque corps d'armée tenait un drapeau déployé. Devant le trône on avait placé le grand chancelier de l'ordre et sur les 16 marches les aides de camp, les

leurs baraques avec les briques qui en provenaient, « car, ajoute le journal le *Moniteur*, les légions romaines qui occupaient ces camps ne désavoueraient pas les régiments qui y sont aujourd'hui. »

Digitized by Google

légionnaires déjà décorés. Les marques d'honneur étaient placées dans les casques et boucliers de Duguesclin et de Bayard. A midi l'empereur parait, un roulement de tambours se fait entendre, après un discours du grand chancelier, nouveau roulement de tambours, alors l'Empereur prononce d'une voix forte le serment, 100,000 serments s'attachent au sien. Les cris vingt fois répétés de : Vive l'Empereur ! frappent l'air. La musique joue, conduite par Méhul, 1,000 tambours battent aux champs, 30 batteries font retentir le bruit du canon. C'est César parlant à ses anciennes cohortes, c'est Scipion haranguant les Romains partant pour Carthage. »

A Calais se trouvait une division italienne commandée par le général Bonfanty. Elle contribua à donner plus de solennité à la fête célébrée pour le couronnement de l'Empereur comme roi d'Italie. Il y eut messe solennelle et pontificale (1), distributions extraordinaires au soldat, salves d'artillerie et grand banquet (2).

(1) Dans l'église on avait mis les inscriptions suivantes :

1° Surandas tuum per nomen
Posuimus aras.

2° Fulminat Bello
Victorq. volentes
Per populos dat jura
Viamq. affectat Olympo.

3° Napoleone Francum Impe
Italicum regnum
Fortitudine partum
Pop. Senq. voto sanctum
Faustissime suscipienti
Italica auxilia
Ad Morinorum fratrum
Britanniam intendentia.
G. A. C.

(2) Après la messe eut lieu une grande parade militaire, puis on fit des distributions extraordinaires aux soldats, on tira des salves

Digitized by Google

On peut juger par ce recit de l'impression que produisait sur les populations ce spectacle renouvelé des anciens ages. Tout paraissait contribuer à l'agrandir. Napoléon, dans la plénitude de son pouvoir, prétendait rallier à lui tout ce que la Société d'alors contenait d'illustrations dans l'ordre civil, ecclésiastique et militaire. Pour les concentrer autour de sa personne, il avait résolu d'en former cette *Légion d'honneur*, dont il élaborait patiemment depuis deux ans les statuts. Enfin, le jour était venu de leur en octroyer les insignes. L'Evéque d'Arras et le Préfet du département s'avancérent des premiers, les autres les suivirent. La distribution terminée, à peine avait commencé l'immense défilé des troupes de terre, que des voiles furent signalées entrant dans le port. C'étaient des navires qui venaient du Havre renforcer l'escadre. L'enthousiasme alors fut porté à son comble et la journée ne fut point suffisante à en épuiser les manifestations. Des banquets furent

d'artillerie et la journée se termina par un banquet Dans la salle on avait posé ces inscriptions :

... étonnés de ses vertus suprêmes
Les peuples à ses pieds mettent les diadèmes.
(VOLTAIRE).

Bonaparte il maggior de mortali
Bonaparte terra nel cœlo rivali
Perche averti non priove quaggia !
(MONTI).

Que le cours de ses ans dure autant que le cours
De la Seine et de la Loire,
Qu'il règne en héros ! qu'il triomphe toujours,
Qu'il vive autant que sa gloire !
(RACINE).

Ah ! hostes... pejoraque passi
Nunc uno pellite curas
Cras ingens itœrabimus œquor
(HORACE).

Digitized by Google

offerts de tous côtés aux nouveaux légionnaires. Le soir et le lendemain, tous les camps étaient en fête : distributions extraordinaires, bals, tirs à la cible, courses à pied et à cheval, illumination générale de la ville. La religion elle-même fut conviée à la fête et Mgr de la Tour dut aller présider au chant d'un *Te Deum* solennel à l'église de Saint-Nicolas. Deux semaines environ se passèrent ainsi, ne présentant en fait d'incident qu'une légère escarmouche sur mer contre des vaisseaux anglais venus là, semblait-il, tout exprès pour donner aux nôtres la satisfaction de combattre sous l'œil du souverain.

Napoléon ne pouvait demeurer longtemps inactif. Le 28, il part pour Saint-Omer. Arrivé à Salperwick, il s'arrête dans la cense des anciens abbés de Saint-Bertin. Il prend à sa suite un détachement de garde nationale envoyé à sa rencontre et se dirige vers la ville où il entre à cheval, accompagné du général Suchet, commandant de la 4e division militaire cantonnée à Saint-Omer, et du général Audreossy, devenu d'ambassadeur à Londres chef d'état-major du camp de Boulogne. Là encore, les démonstrations enthousiastes, les arcs de triomphe, sont prodigués en son honneur. Prenant à peine le temps de recevoir les compliments des autorités, il traverse la cité et se rend sur le plateau des Bruyères où il passe la revue des troupes et le soir il rentre à Salperwick, laissant la ville illuminée sur son passage (1).

De St-Omer, Napoléon se rend à Arras (2) où la création

(1) Voir pour plus de détails l'*Histoire de St-Omer*, par Duheims, page 438.

(2) Voici la proclamation que le Maire avait adressée à ses concitoyens : « Habitants d'Arras, le moment que vous attendiez depuis longtemps est enfin arrivé, votre Empereur est venu parmi vous. Vous pourrez, en ce jour, donner l'essor aux sentiments d'admiration

Digitized by Google

récente d'une division de grenadiers, sous les ordres du général Junot, attire son attention. Le 29 août 1804, dans l'après-midi, escorté comme toujours d'une garde d'honneur envoyée au-devant de lui, il arrive à l'entrée du faubourg Ste-Catherine. Le préfet, M. de la Chaise, le maire, M. Watelet, l'y attendent pour le complimenter. Le maire lui présente les clés de la ville. Le bruit du canon s'allie au son des cloches. La vieille et sombre place de guerre revêt un air de fête sous les arcs de triomphe et les festons de verdure. Les rues sont pavoisées, décorées et sablées. L'Empereur se rend à la Préfecture nouvellement installée par les soins de M. de la Chaise où, pour la première fois peut être-dans cette région, il trouve un quartier-général digne de lui. Là, le vin d'honneur lui est offert par la municipalité. Des enfants lui présentent dans des corbeilles des échantillons des divers produits du pays, dentelles, pain d'épices, etc. Le soir, banquet, bal à la salle de spectacle,

dont vos cœurs sont pénétrés pour ce grand homme. Il vous sera libre de lui donner des marques de votre sincère attachement Je n'ai besoin que de vous prévenir que demain après dîner il fera son entrée en cette ville, pour que vous vous empressiez de décorer vos maisons de fleurs, de feuillage et de tapisseries. Dans les rues où il devra passer, je ferai prévenir ceux qui les habitent Mais tous s'empresseront d'illuminer la façade de leurs maisons de la manière la plus élégante, pendant les soirées qu'il restera ici. Il verra, dans ces marques extérieures pour sa personne, tout l'attachement et la vénération que depuis longtemps et à toujours lui ont voués vos cœurs. Vive l'Empereur ! » Watelet, 24 août 1804. M. Watelet venait d'être nommé conseiller de préfecture le 8 août et ne fut remplacé comme maire que le 30 août, par M. Vaillant, président du Conseil général.

Le Préfet n'était pas moins ému de l'arrivée de Napoléon : il écrivait le 23 août au Maire : « Je ne vois point de tapissier, rien ne marche que le temps qui est toujours au galop

Digitized by Google

illumination. Le lendemain 30 août, l'Empereur passe à Dainville la revue des grenadiers ; le soir, il honore de sa présence au théâtre la représentation d'un opéra intitulé *Dugay-Trouin* et la journée se termine par un feu d'artifice tiré sur la Grande-Place. Le troisième jour, vendredi 31, jour de son départ pour Douai, Napoléon trouve sur la route au faubourg St-Laurent, le Maire et la Municipalité d'Arras ; il reçoit le témoignage de leur reconnaissance (1) et leur accorde celui de sa satisfaction (2).

Le général Junot ne devait pas conserver longtemps le commandement du corps de grenadiers qu'il avait formé (3) Dès le commencement de l'année suivante il

(1) On lui avait dit : « En voyant le génie tutélaire de la France, toutes nos blessures sont fermées et on a perdu à toujours le souvenir du génie destructeur, qui s'est plu à exercer ses ravages dans nos murs. »

(2) Le prince Joseph Napoléon vint, en mai 1805, inspecter le corps d'armée de St-Omer On exécuta sur les Bruyères de grandes manœuvres commandées par le général Vandamme, chef de la 2e division, et le général d'Hautpoul, commandant la cavalerie. De là, le prince Joseph alla à Montreuil. Le 12 mai, il arriva inopinément à Arras, il reçut les autorités chez le général Oudinot, et repartit le soir On fit sonner en son honneur *Joyeuse* et le carillon.

Le 19 mai, les autorités allèrent présenter leurs hommages au sénateur Jacqueminot, nouvellement arrivé dans cette ville.

(3) Junot avait fait venir sa femme à Arras, et comme elle était belle et aimable, le Conseil municipal d'Arras avait décidé, le 2 février 1804, qu'une fête lui serait offerte « pour montrer la satisfaction qu'on éprouve de posséder dans ses murs une armée aussi recommandable par la bravoure et les talents du chef qui la commande que par l'exactitude de la discipline » Le bal eut lieu à l'hôtel de ville le 11 février.

Les poètes d'Arras, célébrèrent les charmes de la future duchesse d'Abrantès et de ses aimables compagnes qui animèrent les fêtes

Digitized by Google

fut remplacé par le général Oudinot. Le séjour de celui-ci à Arras ne fut pas long. Le 2 septembre 1805 il partit emmenant ses grenadiers qui devaient être appelés à former la division d'avant-garde de la grande armée. Ces déplacements successifs firent avorter un projet éclos sous l'inspiration de Junot au lendemain de la visite impériale. Il s'agissait d'ériger, sur une des places de la ville, une colonne commémorative du séjour de l'Empereur et de ses grenadiers à Arras. On chercha l'emplacement. Junot demandait la Grande-Place ; mais les bases d'une colonne départementale y étant déjà établies, le

données alors dans notre ville ainsi que les vertus militaires de leurs époux. Voici une de ces poésies qu'au bal masqué, qui eut lieu à Arras le 11 mars 1804, un danseur habillé en Mercure et accompagné de l'Amour, distribua :

Au général Junot.

De la part du maître des dieux
Je suis envoyé sur la terre
Pour te remettre son tonnerre :
En quelle main pourrait-il mieux
Le confier pour dompter l'Angleterre ?

A Mme Junot.

Vénus de vous prit jalousie,
Croyant voir Mars dans votre époux :
La déesse, dans son courroux,
Allait punir sa rivale chérie,
Quand Mars parut et dit : « Pourquoi
Calmez votre injuste colère, [cette fureur?
Ce brave héros français est mon frère
Et son épouse est votre sœur.

Au général Clément.

Dans les combats il est *clément*,
Il se bat comme Mars lui-même,
Pour les vaincus il est *clément* :
Tour à tour on le craint, on l'aime.
Albion redoutes Clément,
Ton orgueil et ta perfidie
Bientôt vont recevoir leur juste châtiment.
Pour une semblable ennemie
Il ne sera jamais *clément*.

A Mme Clément.

Par une aménité touchante
Vous savez plaire à tous les cœurs.
Des ris la troupe sémillante
Sur tous vos pas sème des fleurs.
D'un époux tour à tour indomptable et [sensible
Vous faites la félicité.
Pallas, par ses vertus jointes à la beauté,
Vainquit plus d'une fois le héros invincible.

Au général Laplanche.

Oui, tu seras la *planche* auguste
Qui conduira les Français sur les bords
De cette nation injuste
Qui, pour la repousser, fera de vains efforts.
Le Français ne craint pas de traverser la [Manche.
De divers éléments il est sorti vainqueur.
Il ne reste que l'eau : l'eau ne fait pas peur
Dès lors qu'il lui reste la *planche*.

Au général Macon.

Ce n'est pas dans le Maconnais
Que *Macon* puise son courage.
C'est dans son cœur .. il est Français.
Que peut-on dire davantage ?
Mais un miracle singulier
Va par Macon s'opérer sur la terre,
Vainqueur d'un ennemi perfide autant [qu'altier,
Macon nous fournira du vin de l'*Angleterre*

Digitized by Google

Conseil municipal proposa la Petite. On discuta longtemps. Sur les entrefaites, Junot partit. L'enthousiasme était tombé et le projet avec lui.

Une entreprise analogue fut faite à Boulogne en ce temps-là. Là, comme elle avait des motifs plus sérieux, elle eut plus de succès. Le 21 septembre 1804, un ordre du jour du maréchal Soult exprimait, au nom de l'armée, le vœu d'élever à l'Empereur une colonne monumentale qui perpétuât le souvenir des grandes choses effectuées par lui au milieu de son armée. On ouvrit une souscription : Soldats et marins y contribuèrent. Le produit s'en éleva à 1,408,578 fr. La ville de Boulogne offrit le terrain (1). L'architecte Labarre fut chargé de préparer

Au Préfet.

De Jupiter tu tiens la place.
Comme lui rends le peuple heureux.
Eloignes l'homme à double face.
Accueilles l'homme franc, sensible et gé-
Crains bien cette classe exclusive [néreux;
Qui voudrait ressaisir son pouvoir oppres-
[seur.
Il faut te défier d'une bien attentive (*sic*)
Aux moyens d'employer son talisman trom-
Le grand Jupiter rend hommage [peur.
A ton travail, à tes soins assidus,
Brave soldat, magistrat juste et sage,
Qui, comme toi réunit les vertus
Des dieux sur la terre est l'image.

A Mme Lachaise (sic).

Quand je quittai le céleste séjour
Je croyais y laisser Minerve.
Je me suis trompé, car j'observe
Que dans Arras elle a fixé sa cour.
D'un magistrat aimé, vous, l'épouse chérie,
Vous la peignez trait pour trait,
A la beauté sagesse réunie,
C'est Minerve elle-même
Et non pas son portrait.

Au Maire.

Le maître des dieux applaudit
A votre zèle infatigable.
Du calme, des plaisirs cette ville jouit.
Persistez à remplir cette tâche honorable.
Des envieux dédaignez tous les traits ;
L'homme juste vous rend hommage.
N'êtes vous pas payé de vos bienfaits.

Au général Dupas.

A l'intrépidité de l'âme
Il joint une aimable gaîté.
Brave au combat, galant près d'une dame,
Un ennemi le craint, il plaît à la beauté.
Avec ce double caractère,
Dupas met le premier au pas ;
La beauté ralentit le sien par ses appas,
Mais rien n'arrêtera son pas pour l'Angle-
[terre.

Au général Leguay.

Dans ce département trop longtemps mal-
[heureux..
Tu viens coopérer à fixer l'harmonie ;
De ce département le ciel comble les vœux.
Il trouve en toi l'honneur, la b:auté, le
[génie.

Au général Junot.

(En lui présentant une branche d'olivier et une couronne de laurier).

Reçois ce rameau d'olivier,
Bientôt partout cet arbre étendra son om-
Sur ton front se plaît le laurier, [brage ;
Il est l'emblème du courage.
Défends les jours de ce jeune héros,
Du grand, du beau, du juste *Bonaparte.*
Dans la France on verra, par ses vastes
[travaux,
Et la splendeur de Rome et la vertu de
[Sparte.

(1) Il dominait le camp de droite.

Digitized by Google

le projet de la colonne, le sculpteur Houdon de faire la statue de l'Empereur qui devait la surmonter. Le 9 novembre 1804, anniversaire du 18 brumaire, fut choisi pour point de départ de l'exécution. La cérémonie se fit en grand apparat. Une messe solennelle fut d'abord chantée dans l'église St-Nicolas en présence des détachements de troupes de terre et de mer, de tous les états-majors et d'une députation du Conseil municipal. Puis on se rendit sur le terrain. Tous les grenadiers, des artilleurs, des cavaliers et des marins formaient l'enceinte. Le Maréchal, assisté d'un grenadier de chaque régiment, posa la première pierre aux cris mille fois répétés de : Vive l'Empereur ! Après le défilé la fête se termina par une distribution faite aux marins, sur les navires, des aigles de la Légion d'honneur (1). La colonne ne reçut pas d'abord la destination qui lui était assignée. Terminée seulement en 1821, elle dut alors s'appeler colonne des Bourbons. La statue d'Houdon ne fut jamais placée, et finit par être détruite. Ce fut seulement en 1841, au moment où le retour des cendres de l'Empereur ravivait le souvenir de sa gloire, qu'une statue nouvelle de Napoléon y fut élevée. Cette colonne a 52 mètres de haut. Elle existe encore ; durable et mélancolique témoin des grandes entreprises évanouies, elle domine un vaste horizon.

Singulière et fréquente vicissitude des choses humaines ! Combien de fois n'a-t-on pas vu dans l'histoire l'apogée toucher à la décadence... et en être même le signal. A ce moment les gigantesques préparatifs conçus et exécutés par Napoléon, en vue d'attaquer l'Angleterre chez elle, paraissaient terminés. Les renforts arrivaient de tous côtés. La république Batave avait envoyé une

(1) Voir *Annales boulonnaises*, par Deseilles, page 625 et *Ephémérides historiques de Boulogne*, par Morand, page 257.

Digitized by Google

flottille sous les ordres de l'amiral Verhuel, pour renforcer les nôtres que les Anglais essayaient en vain d'inquiéter. L'instruction des troupes et leur organisation avaient atteint leur dernier degré de perfection. Tous brûlaient d'impatience de traverser le détroit (1). On était alors au commencement de 1805. L'Empereur venait, comme nous l'avons dit plus haut, de ceindre la couronne des rois d'Italie. De nouvelles fêtes célébrèrent alors cet accroissement de sa puissance.

On perdit un temps précieux. Deux pertes sensibles frappèrent simultanément l'armée navale. La mort de l'amiral Bruix (2) et celle de l'amiral Latouche-Tréville

(1) M de la Chaise, dans un rapport au Ministre, raconte d'une manière assez originale la vie des troupes du camp de Boulogne : « Je ne saurais vous donner une idée de ces quatre ports creusés à la fois et remplis de bâtiments de toute espèce. Trente lieues de côte sont couvertes de redoutes et de batteries qui retiennent les Anglais aux plus respectueuses distances. L'élite de nos généraux et de nos braves ne regardent plus ce bras de mer que comme l'un de ces fleuves qu'ils sont accoutumés à franchir, pas l'ombre d'un doute. Aux portes de leurs baraques ou à celle du cantinier, aux heures de repas, on n'entend que des cris d'impatience et des chansons grivoises qu'on destine aux belles d'Angleterre La plus heureuse harmonie règne entre les différentes autorités. Le soldat est devenu matelot et le matelot paie l'eau-de-vie au soldat qui lui apprend l'exercice. Des régiments entiers descendent de leur camp pour aller au travail comme à une partie de plaisir. Ils sont sûrs d'être payés régulièrement à tant la toise et quand ils montent sur un de nos bâtiments sont charmés de trouver 10 pieds d'eau, sans cesse, dans ce même port où il y avait toujours 15 pieds de sable, etc. »

(2) Le 5 avril 1805 on lui fit un service solennel dans l'eglise St-Nicolas, de Boulogne. Sur le catafalque on avait écrit : « Il fut aussi bon père que grand général, sa famille et la patrie le pleurent. » Un officier lut une notice sur sa vie et on chanta le *Requiem* de Mozart (*Moniteur*) Pour plus de détails, voir *Année boulonnaise*, de M. Deseilles, page 63.

Le 27 juin, le 46e de ligne, faisant partie du camp de Boulogne,

Digitized by Google

qui lui servait d'auxiliaire. L'amiral Villeneuve, appelé par sa position à leur succéder, n'était pas de taille à les remplacer. L'évènement le fit bien voir.

Ce fut seulement le 3 août 1805 que Napoléon, revêtu de sa double souveraineté, revint à Boulogne. Cette fois il paraissait décidé à tenter l'expédition. Il avait amené avec lui Hortense Beauharnais et son fils, le prince Murat et Caroline Bonaparte, épouse de celui-ci. Le 15 août, on célébra sa fête. Quinze jours se passèrent encore en revues, inspections, essais d'embarquement. L'Empereur attendait toujours la flotte de l'amiral Villeneuve pour mettre à la voile. Dans la nuit du 20 au 21 août, on fit embarquer les troupes, on crut qu'on allait partir. Mais Villeneuve ne parut point. Il avait reculé devant les Anglais qui tenaient l'Océan, et s'était replié sur Cadix. M. Thiers a raconté en une de ses pages les plus saisissantes l'inquiétude, l'indécision de l'Empereur, et son désespoir et sa fureur quand il crut devoir encore une fois ajourner ses projets. De graves complications s'élevaient alors d'autres points de l'Europe. Les puissances humiliées par la France s'étaient coalisées contre elle. Un ultimatum menaçant de l'Autriche, arrivé le 20 août, décida l'Empereur à porter sur le continent la guerre qu'il voulait faire à l'Angleterre.

Jamais problème plus insoluble ne sera livré à l'examen de l'histoire que ce changement subit dans les desseins d'un homme auquel, jusque là, *rien* n'avait résisté. Si, d'une part, à la vérité les circonstances de son avènement à l'empire, la nécessité de faire de nombreux voyages en Italie, lui avaient imposé des lenteurs, de l'autre, cependant les ressources puissantes dont il dispo-

fit célébrer un service pour le premier grenadier de France, La Tour d'Auvergne, qui avait fait partie de ce regiment (*Moniteur*).

Digitized by Google

sait, la hardiesse et la tenacité de son caractère, les succès de ses campagnes précédentes, celle d'Egypte par exemple, préparée avec bien moins d'art et de préméditation, l'exemple enfin de tant de conquérants fameux qu'il avait la prétention d'égaler et de surpasser, tout en un mot devait le porter à tenter l'entreprise. Un coup d'audace aurait pu lui réussir comme autrefois à Guillaume le Conquérant. Il ne le fit pas, il attendit, il hésita, et, ne voulant rien laisser aux hasards du présent, il s'attira pour l'avenir la revanche d'un ennemi irrité mais non vaincu. L'Angleterre ne lui pardonna jamais de l'avoir fait trembler. Il devait la retrouver devant lui en Portugal, à Waterloo... et à Sainte-Hélène.

L'Empereur quitta Boulogne le 1er septembre et rentra à la Malmaison le 4. Des combats insignifiants continuèrent à se livrer dans le détroit. Les Anglais ne cessaient de nous harceler de leurs fusées incendiaires, de leurs bombes et de leurs brûlots. Deux de nos chaloupes canonnières en furent détruites. Mais là n'était point le véritable intérêt de la lutte. Le théâtre des opérations maritimes, on l'a vu, avait été par la timidité de l'amiral Villeneuve transporté au sud-est de l'Europe. Le 20 octobre 1805, notre flotte fut surprise par l'amiral Nelson au cap Trafalgar... Nelson périt dans son triomphe, Villeneuve, fait prisonnier, put mesurer les conséquences de son impéritie. Dès lors, il ne pouvait plus être question de faire une descente en Angleterre.

Du reste, les Autrichiens avaient commencé les hostilités le 9 septembre (1) et dès le 8 les troupes du camp de Boulogne avaient commencé à se rapprocher de la fron-

(1) C'est le 23 septembre que l'empereur annonça au Sénat la déclaration de guerre. Il obtint de ce corps une levée de 80,000 hommes et la réorganisation de la garde nationale.

Digitized by Google

tière de l'Est (1). Au mois d'octobre, il ne resta plus sur les côtes du Pas-de-Calais que la flotille (2), la division italienne, et un corps français commandé par le maréchal Brune (3), le tout comprenant 35,000 soldats et 15,000 marins.

Voici, en quelques mots, le résultat de la campagne de 1805 :

La Russie et la Suède accédèrent à la coalition, les électeurs de Bade et de Wurtemberg se déclarèrent en notre faveur, le général autrichien Mack, malgré sa vieille réputation de stratégiste, ne sut pas comprendre

(1) Ce fut un grand changement pour nos villes du Nord qui avaient toutes une nombreuse garnison. Partout les soldats, sur leur route, furent bien accueillis et dans la salle de la justice de paix de Lens on mit cette inscription : « En 1805, 5,500 hommes se rendant à Austerlitz reçurent ici l'hospitalité. »

(2) Le 28 novembre 1805, trois canonnières sautèrent dans le port de Boulogne ; on attribua cet évènement à l'imprudence d'un officier qui entra dans le bâtiment qu'il commandait avec un fusil chargé. Outre les dommages causés à la flottille, les dégâts dans la ville furent estimés 1,200,000 francs.

(3) Il prit le commandement du camp le 9 septembre, il fut remplacé en janvier 1807 par le général Gouvion St-Cyr et en 1809 nous trouvons le général Sainte-Suzanne à la tête du peu de troupes qu'on avait laissé sur les côtes. Le général Moreau commandait la brigade d'Ambleteuse, qu'on laissa et qui faisait partie du 1er corps d'Armée de réserve. Le général Tavrel et le colonel Guyot restèrent à Boulogne pour commander l'artillerie et le génie. Ce ne fut qu'en septembre 1808 que le général commandant le camp, ordonna de rendre à l'agriculture les terres occupées par les camps d'Ostrohove, de St-Léonard et du Pont-de-Briques. On démolit les baraques à la grande joie des cultivateurs-propriétaires qui reçurent de plus une indemnité. Pendant le camp, les cultivateurs, dans un rayon déterminé, devaient fournir de l'avoine et du fourrage. On fixait le contingent de chaque commune.

Digitized by Google

les savantes manœuvres de l'Empereur et dut capituler à Ulm avec 35,000 hommes. En un mois une armée de 85,000 hommes avait été détruite et notre perte ne dépassait pas 3,000 hommes. Jamais la guerre ne s'était faite avec tant d'art et si peu de sacrifices, aussi les soldats disaient-ils : « L'Empereur a battu l'ennemi avec nos jambes et non avec nos baïonnettes. » Le 14 novembre, l'armée entrait dans Vienne. Kutusof ayant amené une armée russe au secours de l'Autriche, l'Empereur remporta le 2 décembre la brillante victoire d'Austerlitz et le 26, Napoléon signait avec l'Autriche la paix de Presbourg.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

(1806-1807).

Le succès prodigieux de la campagne d'Autriche eût bientôt fait oublier le désastre de Trafalgar, si celui-ci ne nous avait fait perdre, avec la plupart de nos colonies, l'empire des mers ; mais nos succès en Allemagne nous donnaient sur le continent une suprématie incontestée.

La paix de Presbourg, chef-d'œuvre d'habileté, modifiait totalement la constitution politique de l'Europe, pour mettre aux mains de Napoléon un empire plus vaste que ne l'avait jamais été celui de Charlemagne. L'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Hollande, allaient lui fournir autant de trônes qu'il lui en fallait pour asseoir les princes de sa maison, autant de fiefs et de majorats qu'en réclamaient ses compagnons d'armes. Fier à juste titre d'avoir porté à un tel degré de gloire la France qu'il avait associée à sa fortune, il comprit la nécessité de fermer, dans une certaine mesure, les blessures qu'elle avait reçues au cœur : Rouvrir aux émigrés l'entrée de la patrie, supprimer le calendrier républicain pour rétablir l'ancien calendrier grégorien, rendre le Panthéon au culte sous le vocable populaire de Sainte Geneviève, telles furent les trois mesures importantes par lesquelles il parut, en cette année 1806, marquer la rupture du présent avec le passé révolutionnaire.

On comprend avec quels transports d'ivresse furent accueillis dans toute la France de tels succès extérieurs et de tels changements intérieurs. Notre département

Digitized by Google

partagea l'enthousiasme général (1). Il était naturel que la ville de Boulogne fût des premières. On sait ce qu'elle devait d'agrandissement et de prospérité à Napoléon. A peine la municipalité eut-elle reçu du maréchal Brune communication de la signature de la paix, le 6 janvier 1806, que le son des cloches, la musique militaire, et une brillante promenade aux flambeaux en publièrent la nouvelle. « La joie des habitants est à son comble », disait le *Moniteur*. Mais il ajoutait : « Les autorités locales redoublent d'activité pour que les conscrits des trois premiers mois de l'*an XIV et de 1806 (sic)* se présentent avant le 1er janvier. » Il est permis de croire que cette mesure refroidit un peu l'enthousiasme. Quatre mois après, cependant, le Conseil municipal, par une

(1) Nous lisons dans un journal de cette époque : « On allait s'embarquer pour l'Angleterre, tout à coup un courrier arrive annonçant que l'empereur d'Allemagne a envahi la Bavière ; il est dix heures du soir Aussitôt l'Empereur rassemble ses généraux et il leur dit. « L'empereur d'Allemagne nous appelle dans sa capitale, allons à Vienne. Cette nuit même une partie du camp fut levée. Nous avons vu passer, dans les murs d'Arras, une grande partie de ces braves ; leur marche précipitée leur permettait à peine de faire séjour ; des chants d'allégresse retentissaient sur leur passage, tous disaient qu'ils allaient à Vienne Ceux restés à l'hôpital n'attendaient pas leur guérison pour rejoindre leurs compagnons. La brave division des grenadiers, qui avait acquis parmi nous le droit de cité, était entrée à Vienne qu'on n'avait pas encore rendu les fournitures livrées pour les loger Sans doute l'armée va venir reprendre ses anciens cantonnements et nous venger du sang que l'or corrupteur de la Grande-Bretagne a fait répandre. Le départ de nos braves inspire aux Anglais des projets hostiles Napoléon parle et tous les habitants du département deviennent soldats Nos places fortes, nos forts, sont confiés à la surveillance de la garde nationale. En moins d'un mois, elle se trouve armée, équipée et en marche pour repousser ceux qui oseraient mettre le pied sur le sol de nos riches contrées. »

Digitized by Google

délibération du 1er mai 1806, arrêta qu'une place nouvelle, ouverte sur le quai, porterait le nom de Napoléon-le-Grand. Ce projet fut seul exécuté. Un autre, qui devait en être le complément, ne dépassa pas les plans et devis sous la forme desquels il prit naissance et fin tout ensemble. Celui-ci consistait en une pyramide de marbre du pays, portant sur une de ses faces cette inscription : « A Napoléon-le-Grand, la ville de Boulogne reconnaissante, » et sur les trois autres le souvenir des hauts faits d'armes et des institutions civiles et politiques de Napoléon (1).

Mais ces fades et serviles adulations n'étaient pas l'hommage auquel Napoléon attachait le plus de prix. Comme on l'a vu au chapitre précédent, il avait l'âme trop élevée pour ne pas comprendre tout ce que sa fortune avait à gagner à paraître venir du ciel. Et, bien que dans son orgueil il se crut maître de sa destinée, il ne manquait jamais, dans les circonstances importantes, de réclamer impérieusement le concours de la religion et de ses ministres. Le 3 décembre 1805, il écrivait du quartier d'Austerlitz une lettre-circulaire aux Evêques de France, leur disant que la victoire éclatante de ses armes étant une preuve de la protection de Dieu, il était juste de lui rendre de solennelles actions de grâce. Et il ajoutait : « Nous espérons que des succès aussi marquants porteront nos ennemis à éloigner d'eux les conseils de l'Angleterre, seul moyen de ramener la paix. » L'Evêque

(1) Le 30 décembre 1805, le Tribunat avait émis le vœu que sur une des principales places de la capitale fut érigée une colonne surmontée de la statue de l'Empereur, avec cette inscription : « A Napoléon-le-Grand, la patrie reconnaissante » Le lendemain, le Sénat décréta qu'au nom du peuple français il serait élevé un monument triomphal en l'honneur de l'Empereur ; on voit que Boulogne tenait à imiter Paris.

Digitized by Google

d'Arras qui, par un premier mandement avait, dès le début de la campagne, prescrit des prières pour en assurer le succès (1), se montra cette fois plus empressé

(1) Ce mandement est long, rempli de citations tirées des livres saints et commence ainsi : « Dieu, dont la patience et la miséricorde sont sans bornes, permet quelquefois, pour l'instruction des faibles humains, que les maux se succèdent sur la terre et que les calamités auxquelles on se croyait prêt à mettre un terme se reproduisent contre toute apparence et recommencent à étendre et à multiplier leurs ravages. » Après avoir attribué la nouvelle guerre à l'injuste agression de nations jalouses et haineuses qui mettent leur confiance dans des nuées d'hommes qui sortent du pôle, l'évêque montre les services rendus à la patrie et à la religion par Napoléon, aussi on peut compter sur la protection de Dieu, mais à la condition de s'amender. Il termine en disant : « Nous devons tous un service relatif à la patrie : les grands capitaines expérimentés, en guidant dans les camps cette jeunesse bouillante qui s'empresse d'aller faire l'apprentissage de la gloire sous les yeux de l'empereur ; les riches, en concourant de leurs moyens, les sages, les vieillards et les pères de famille, de leurs conseils, les savants, par leurs leçons, les hommes industrieux, par leurs talents, les pauvres, par leur zèle et leur dévouement, les ministres du Seigneur, par leurs prières et les hommes à la fleur de l'âge, devant l'ennemi .. » Dans un autre mandement daté du 1er décembre 1805. il ordonne qu'on chante un *Te Deum* à l'occasion de la prise de Vienne. « Nos temples ont à peine cessé d'éclater de nos louanges et de nos actions de grâce, que nous vous y rappelons pour y remercier le Dieu des batailles de ce que notre auguste souverain sait aussi bien profiter de ses victoires La postérité ne lui reprochera pas, comme à Gustave-Adolphe, de n'avoir pas marché sur Vienne, il sait vaincre comme Annibal et mieux que lui il sait aussi que pour peu qu'on donne de loisir à l'ennemi vaincu, il peut, avec des soins et de la diligence, réparer ses pertes. La renommée publiera ces faits merveilleux qui, marqués au coin du génie le plus profond, attestent une singulière protection de la providence, et nous nous bornons à vous dire que l'Empereur est entré dans Vienne pour reporter de cette capitale non un triom-

Digitized by Google

encore à entonner l'hymne de la reconnaissance (1). Mais

phe fantastique mais une gloire véritable : la paix et la tranquillité. Nourri dans la guerre, Napoléon aime la paix parce qu'il aime son peuple. Couvert de gloire, il n'oublie pas que si la guerre lui procure des triomphes, elle cause le malheur des peuples. Vous êtes instruits plus que jamais de ses intentions droites et pacifiques, vous devez donc redoubler vos vœux et vos prières pour sa personne sacrée et la prospérité de ses armes. » Après avoir célébré dans ce mandement, comme dans ceux qui suivirent, l'amour pour la paix, qu'avait d'après lui Napoléon, et dont il ne donna guère de preuves, Mgr de la Tour, pour être plus agréable encore au Gouvernement, console les conscrits et les gardes nationaux appelés à l'activité : « Et vous, brillante jeunesse, espérance de l'Empire, ne soyez point insensible à la voix de l'honneur et aux cris de votre conscience ; Napoléon prouve à l'Europe étonnée qu'il possède l'art de ménager la vie de ses troupes. A vous aussi, citoyens de toutes classes, on vous confie la garde de vos foyers. Ne dédaignez pas une gloire qu'aucun danger réel ne précède. Et si l'Angleterre poussait l'audace jusqu'à venir attaquer nos côtes, c'est alors qu'on sentirait ce que peut une nation qui, selon les conseils du prophète, ne met pas sa confiance et sa sûreté dans son arc ni dans son glaive, mais dans le Seigneur... Mais, ô mon Dieu ! c'est assez de combats ; inspirez plutôt à nos ennemis des voies de conciliation et de concorde. Pour nous qui sommes vos ministres, nous ne cesserons de chanter la magnificence de vos dons et de louer votre main qui, en nous faisant triompher, nous prouve que Napoléon est celui auquel vous devez ordonner de sécher les larmes de la religion éplorée. Nous vous promettons des mœurs plus saintes afin d'obtenir des jours plus tranquilles et nous nous efforcerons de faire disparaître du milieu d'Israël les crimes et prévarications qui vous irritent...»

(1) Ce mandement est du 19 décembre 1805, en voici quelques passages : « De nouveaux succès demandent de nouvelles actions de grâce, Napoléon reconnait que c'est Dieu qui a fait les guerriers et les conquérants Né pour les choses extraordinaires il sait être victorieux et humble tout ensemble, il nous ordonne de remercier le Seigneur. Qu'ils sont grands ceux en qui la vanité n'étouffe pas la

Digitized by Google

là ne devaient pas s'arrêter ses complaisances. Il faut vraiment se rappeler en quel temps on vivait alors pour comprendre qu'un pouvoir temporel s'arrogeat les exigences auxquelles l'Eglise de France se voyait asservie de la main même de celui qui venait de la tirer du sang et des ruines. Un décret de l'Empereur du 19 février 1806, corroboré par un rescrit du légat du Saint-Siège, en date du 1er mars, ordonna aux Evêques d'établir deux fêtes religieuses nouvelles. Aussitôt l'Evêque d'Arras fait paraitre un nouveau mandement contenant les dispositions suivantes : « On célébrera le 15 août la Saint-Napoléon et le rétablissement du culte. On prononcera ce jour-là un sermon analogue à la circonstance et l'on fera une procession hors de l'église, suivie d'un salut. Une seconde fête aura lieu le premier dimanche de décembre, à l'occasion de l'anniversaire du couronnement de l'Empereur et de la victoire d'Austerlitz. On y fera un discours sur la gloire, dont Celui qui arme les combattants a couvert l'armée française, et sur l'obligation de consacrer sa vie à son prince et à sa patrie, parce que Dieu ordonne de rendre à César ce qui appartient à César. » On voit qu'on ne perdait pas de vue la conscription. La cérémonie, cette fois encore, devait se terminer par un *Te Deum* et un salut (1). A la suite d'un tel pré-

reconnaissance. Aussi vous sanctifierez vos chants de joie, et vos prières et votre encens monteront jusqu'au throne du roi des rois et un dernier triomphe, la conquête de la paix, terminera cette glorieuse campagne... »

(1) Voici comment ce mandement indiquait le but de ces deux fêtes nouvelles : « Beaucoup d'hommes sans mœurs ont attaqué la religion parce qu'elle contrariait leurs penchants. Un très grand nombre, au siècle dernier, l'ont regardée comme opposée au bonheur des Etats parce qu'elle était en opposition avec leur système de destruction et de régénération universelle. Ne voulant plus de morale

Digitized by Google

cédent, on comprend que, de toutes les autorités, nulle ne crut en pouvoir faire assez. Le Conseil général dans ses adresses à l'Empereur (1), le Préfet dans ses circulaires

et de société, ils ont soutenu l'inutilité de la religion. Les lois civiles, notre intérêt temporel, les peines et les récompenses de cette vie, voilà, selon ces philosophes, l'unique ressort capable de rendre l'homme sage et heureux. C'est le seul qu'ils avaient laissé à la France. La Providence a suscité un homme extraordinaire qui a senti, selon l'expression de Bossuet, que la religion remplit tous les temps et tous les lieux .. On avait brisé les liens avec cette Eglise-mère à qui la France doit, dans l'origine, ses évêques et sa foi .. La doctrine chrétienne, qui se doit prêcher jusque sur les toits, pouvait à peine se parler à l'oreille. Les enfants de Dieu ne voyaient ni autel, ni sanctuaire, ni tribunal de miséricorde. Quand, le jour de la résurrection de Notre-Seigneur, le culte fut rétabli, l'Eglise gallicane ne revint que plus radieuse... Une fête est donc nécessaire pour bénir Dieu de ce que la religion catholique, assise sur le trône depuis Clovis, est encore le lien sacré qui unit monarque et sujets. Honorons saint Napoléon ; la fête patronale de Sa Majesté doit être celle de tout l'empire. Une autre solennité nous retracera les actions brillantes de Napoléon-le-Grand qui, comme un autre Macchabé, ne fut jamais abandonné par son bras. »

(1) Dans sa session de 1806, sous la présidence de M. Vaillant, M. St-Amour étant secrétaire, le Conseil général vota cette nouvelle adresse : « Le Conseil, dans un mouvement unanime, arrête qu'il sera présenté une adresse à Sa Majesté impériale et royale sur les évènements presqu'incroyables que depuis sa dernière session on a vu se succéder et sur les résultats que le génie qui préside à nos destinées a su donner à ses éclatantes victoires. Sire, Votre Majesté, à la tête de ses invincibles armées, a dissipé en peu de jours une coalition formidable. Elle a fait retentir dans tout l'univers la gloire du nom français. Accoutumé à ne recourir aux armes que pour maintenir les droits et la prospérité de l'empire, elle sait que les victoires les plus brillantes sont toujours achetées trop chèrement quand elles n'ont pour résultat que le strict honneur de détruire des armées

Digitized by Google

à ses administrés (1), dépassèrent les termes jusque-là connus de l'admiration et de la louange. Pour le Préfet, quelque chose de plus restait à faire. C'était de reporter aux fêtes nouvelles le soin et l'éclat qu'il avait, dès le

puissantes et présomptueuses. Aussi Votre Majesté s'est-elle assuré, par le traité de Presbourg, les moyens de rendre durables les fruits de la bataille d'Austerlitz Elle a vaincu seule, mais elle a fait connaître aux principales puissances du continent leurs véritables intérêts et elle les appelle à partager ses avantages Une vaste fédération s'établit, cette sublime conception va assurer une paix durable qui, jusqu'aujourd'huy, n'avait été regardée que comme une chimère et dont il était réservé au génie de Votre Majesté de poser les véritables bases Son résultat sera de bannir du continent les intrigues et le monopole de l'Angleterre dont il est depuis trop longtemps la victime Cette puissance ambitieuse, désormais isolée, ne tardera pas à subir le joug du vainqueur, à moins qu'elle ne s'empresse de renoncer à un système de commerce incompatible avec la prospérité des autres peuples. C'est alors que Votre Majesté, pouvant satisfaire son désir de diminuer les charges publiques que les circonstances ont rendu nécessaires, portera au plus haut degré la prospérité générale et joindra au titre glorieux de vainqueur et de pacificateur celui plus cher encore à son cœur de père du peuple »

(1) Le 27 novembre 1806, il adressa une proclamation à ses concitoyens, où nous lisons : « Tandis que prosternés au pied des autels nous invoquons l'Etre suprême pour obtenir de nouveaux triomphes sur nos nouveaux ennemis, l'invincible Napoléon avait déjà conquis les Etats du grand Frédéric et les armées de son trop faible successeur avaient déjà disparu. Que le jour à jamais mémorable de la victoire d'Iéna ne nous fasse pas oublier les anciens bienfaits de la Providence et que l'heureux anniversaire du couronnement de notre Empereur si dignement célébré à Austerlitz le soit encore dans nos temples, dans toutes nos communes et dans l'intérieur de chaque famille par des hymnes de reconnaissance, par des fêtes publiques et par nos vœux les plus tendres pour la conservation des jours du père adoré de tous les Français... »

Digitized by Google

début, apportés aux fêtes républicaines. Celles-ci avaient pris fin en 1803. On avait célébré le 14 Juillet à Arras par un bal à la salle de spectacle et des jeux populaires où les prix avaient été distribués de la main de Mlle de la Chaise aux vainqueurs. A cette fête en avait succédé une autre le 20 septembre, en mémoire de la fondation de la République, celle-ci particulièrement brillante et bruyante, avec *Te Deum*, sonnerie des cloches, jeux divers, dîner de 40 couverts à la Préfecture, bal et illuminations. C'était la dernière. Le Préfet, qui avait cru devoir écrire aux Maires pour la leur recommander, dut, quelques mois après, leur adresser une nouvelle circulaire pour leur ordonner de célébrer l'avènement de Napoléon à l'empire. Désormais c'était au 15 août, jour de la fête de l'Empereur, et au premier dimanche de décembre, jour de son couronnement, qu'étaient fixées les réjouissances publiques.

On a vu au chapitre précédent ce que fut la première fête de l'Empereur au camp de Boulogne en 1804. A Arras, elle ne sortit guère du programme de celles qui l'avaient précédée, à la seule différence que les illuminations du soir présentèrent à l'admiration populaire, l'aigle impériale déployée au fronton de l'hôtel de la Préfecture et à l'hôtel de la Sénatorerie (l'ancienne abbaye St-Vaast), un groupe représentant l'Empereur revêtu des attributs de sa dignité, placé sur un piédestal porté par un sénateur et un citoyen, consacrant par une inscription l'alliance du Sénat et du peuple.

Mais à la seconde fête de l'année, une cérémonie plus nouvelle devait captiver l'attention. Il s'agissait d'appliquer le décret nouveau par lequel le trésor impérial s'était engagé à doter d'une somme de 600 fr. dans chaque arrondissement, la jeune fille qui, par le suffrage de tous, serait reconnue la plus digne de cette faveur. Une lettre du Préfet au Maire d'Arras, datée du 3 décembre, enga-

Digitized by Google

geait celui-ci à lui désigner « une jeune fille sage, née de parents honnêtes ». Et il ajoutait : « Nous serions bien à plaindre si nous ne trouvions pas cette heureuse réunion dans notre capitale ». Pour fixer son choix, le Maire devait consulter le curé et le bureau de bienfaisance. Il semble, du reste, que c'était à lui que revenait le droit de fixer le programme de la journée. Car au commencement de décembre 1805, on trouve une proclamation de ce magistrat où il dit que désirant entourer la cérémonie de tout ce que l'amour et la reconnaissance peuvent avoir d'expression et concourir d'un autre côté aux vues bienfaisantes et morales du Gouvernement, « la fête s'ouvrira le samedi 5 par le son de *Joyeuse* et une distribution de pain aux indigents. Le dimanche 6, il y aura le matin salves d'artillerie et sonnerie des cloches. A dix heures du matin, une députation de la Mairie ira chercher la jeune fille que ses vertus auront fait choisir pour recevoir la dot accordée par l'Empereur, le futur et les parents des jeunes gens prendront place dans des voitures qui se rendront au pas à l'Hôtel-de-Ville, accompagnés de la musique et d'une escorte. Là, elles seront reçues par les autorités civiles et militaires. Après le mariage, on ira à la cathédrale où on chantera un *Te Deum* en présence de toutes les autorités. Les nouveaux époux marcheront au centre du Conseil municipal, les joyaux et deniers d'épousailles seront portés devant eux dans une corbeille. L'évêque leur donnera la bénédiction nuptiale avant le *Te Deum* (1).

(1) Une cérémonie analogue eut lieu dans les autres villes du département. Encourager les mariages et par là accroître la population était dans les idées de l'Empereur, car il savait que la guerre enlevait un grand nombre d'hommes, c'était en même temps une récompense aux braves qui l'avaient servi. Aussi, un décret du 25 mars 1810 décida qu'à l'occasion de son mariage, l'Empereur

Digitized by Google

Après la cérémonie, il y aura des décharges d'artillerie

doterait 6,000 jeunes filles à la condition qu'elles épouseraient d'anciens militaires ; elles devaient recevoir 1,200 fr. à Paris et 600 fr. dans chacune des autres villes. Dans le Pas-de-Calais il y en avait dix à doter à St-Omer, cinq à Boulogne, Calais et Arras, deux à Aire, Béthune, Bapaume, St-Pierre, Lillers, Auxy-le-Château, St-Pol, Montreuil, Hesdin et en plus une par chaque justice de paix. Dans les villes, c'était le Conseil municipal qui choisissait ces jeunes filles avec l'approbation de l'autorité préfectorale ou sous-préfectorale. Dans les justices de paix, le Conseil municipal était remplacé par une Commission présidée par le Juge de paix, avec adjonction de deux maires et de deux curés.

Le Conseil municipal d'Arras fit les frais des mariages.

En 1807, par ordre du Gouvernement, les communes ayant plus de 10,000 fr. de revenu devaient faire la dot d'une rosière qu'on couronnerait à la fête du 2 décembre. Ces cérémonies nuptiales, dans toutes les villes du département, furent célébrées avec une grande solennité. On en trouve les détails, avec les discours prononcés à cette occasion, dans les journaux du temps Toutes ces fêtes se ressemblaient, avec leurs illuminations, feux d'artifice et de joie, transparents, bals et spectacles gratuits, jeux publics, sonneries des cloches, tir du canon, cortèges escortés par les troupes et la garde nationale où figuraient parfois des groupes de vieillards jubilaires ayant plus de 50 ans de mariage, ils recevaient une indemnité, enfin discours des maires et des curés et distribution aux indigents. A St-Omer, en 1810, on voyait sur des transparents :

Nulla dies gallis hœc felicia vincula solvat.

Sur un autre on lisait :

Il vainquit l'univers, il lui donna la paix,
Que manquait-il encore à sa vaste victoire
Que de consolider les destins des Français
En formant un hymen qui couronne la gloire.

Un journal de cette ville décrit ainsi l'aspect des époux: « L'époux avait cet air et ce maintien qui annonçaient que s'il avait rempli son devoir de militaire, il saurait le remplir comme époux. Sa compagne, pleine de décence et de modestie, les yeux baissés, le cœur sensiblement ému, justifiait le titre de rosière qu'elle obtenait. »

Digitized by Google

et les époux seront reconduits dans le même ordre qu'à leur arrivée. A huit heures, feu d'artifice tiré sur la place de la Mairie, et on y élèvera une fontaine d'où coulera du feu. Un bal terminera la fête ».

A Arras, en 1807, la fête du 15 août eut lieu aux Promenades, on y posa 4,000 lampions.

Mais c'était à Boulogne qu'à cause de la présence du camp, la fête de l'Empereur était célébrée le plus brillamment. La veille du 15 août 1807, sur toute la ligne d'embossage et des forts en mer, on tira des salves d'artillerie. Le lendemain, l'armée rangée par division assista à un *Te Deum*. L'autel était élevé près de la colonne Napoléone *(sic)*; toutes les compagnies de grenadiers, portant les aigles de leur corps, étaient rangées près de l'autel. A la fin de la cérémonie, on tira de nouvelles salves d'artillerie qu'accompagnaient les cris de : Vive l'Empereur ! L'après-midi il y eut de grandes manœuvres et le soir des illuminations et un feu d'artifice. Des distributions furent faites aux troupes. Une foule énorme assista à ces divers spectacles. Cette fête se renouvela tous les ans. En 1808, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, qui avait remplacé le général Brune comme commandant de l'armée des côtes, donna un grand bal le 16 août, et au feu d'artifice il y eut 30,000 étoiles préparées par la marine. En 1810, le général Vandamme commandait le camp ; la réunion des troupes le 15 août eut lieu à la Tour d'Ordre, il y eut messe, revue, banquet, feu d'artifice, jeux pour les soldats, etc.

A St-Omer on avait, en 1809, rassemblé des gardes nationaux mobilisés ; le 2 décembre, le général Dumont qui les commandait et devait quitter la ville en février 1810, donna une fête (1).

(1) Au-dessus de sa porte on avait posé un transparent avec ces mots : *Hostibus lethum mihi gloria.* Au bal, les dames, paraît-il

Digitized by Google

Mais, tandis que la France se livrait ainsi sans réserve et sans mesure aux mains de celui qui l'avait tirée de l'anarchie pour la replacer au premier rang des nations, des points noirs s'élevaient encore à l'horizon de sa destinée. La gloire n'est guère compatible avec la tranquillité et le plus souvent elle s'acquiert au prix de la prospérité du pays. Notre département, plus que tout autre, en devait faire l'expérience. La paix signée n'était pas assurée. Quelques mois à peine après le glorieux traité de Presbourg, les négociations duraient encore avec la Russie et l'Angleterre, que déjà la Prusse, secrètement encouragée par ces deux puissances, formait une nouvelle coalition. A la lecture de l'ultimatum lancé par elle, Napoléon répondait à Berthier qui le lui avait envoyé : « Maréchal, on nous donne rendez-vous pour le 6 octo-

étaient jolies, puisque le journal de la localité dit qu'elles donnaient un démenti à la fable qui disait qu'il n'y avait que trois Grâces. On y chanta des couplets. En voici deux :

Chantons, buvons, ce n'est ici que la vie est jolie,
Chantons, buvons, ce n'est ici qu'on nargue le souci.
Chantons tous à la ronde
Et que tour à tour
Pour le vainqueur du monde
Se montre notre amour.

Refrain : Chantons tous, etc.

Mais quittons les trompettes
Et les accents guerriers,
La rose en cette fête
Est unie aux lauriers.
Aux champs de la victoire
S'il est à redouter,
Désarmé par la gloire
Il sait se faire aimer.
Tel le dieu de la guerre,
Après de longs travaux,
Au temple de Cythère
Fait chérir son repos.

Digitized by Google

bre, jamais un Français n'y a manqué. » Et en effet, au mois d'octobre il était en Prusse, à la tête de son armée. Il remportait les deux victoires d'Iéna et d'Auerstædt, forçait les ennemis à demander un armistice, et entrait en maître à Berlin. Là il signa, le 21 novembre, deux décrets qui devaient être particulièrement préjudiciables au Pas-de-Calais. L'un établissait le *blocus continental,* gigantesque conception imaginée par lui pour fermer les ports du Continent aux marchandises anglaises. Cette mesure devait infailliblement amener des représailles et rendre la paix impossible. L'Angleterre, non contente d'interdire à nos navires, les ports de ses alliés et les siens, redoubla, sous prétexte du droit de visite qu'elle s'était arrogé sur les mers, les exactions et les vexations sur les bâtiments de commerce. L'Empereur, qui n'admettait point de résistance, édicta vainement des peines sévères contre ceux qui se soumettaient à ces exigences. Notre commerce, privé à la fois de protection et de liberté, ne pouvait tenir à un pareil régime et la ruine de nos ports de Calais et de Boulogne en fut la conséquence.

Si impopulaire que fût ce premier décret, le second l'était bien plus encore. L'un atteignait le pays dans sa fortune et l'autre dans la vie de ses enfants. Il s'agissait de réorganiser la garde nationale et de la soumettre aux règlements militaires. C'était appeler au service actif l'élite de la population.

Créée le 14 octobre 1791, au moment même où, des ruines accumulées de l'ancien ordre de choses, s'élevaient confusément une foule d'institutions plus ou moins éphémères, la garde nationale avait été, depuis lors, dissoute et reformée plusieurs fois. De fréquentes et nombreuses modifications avaient été apportées dans sa constitution. Un décret du 13 mai 1805 créait une compagnie de réserve par département. Dans la même année, au moment où le départ des troupes du camp de Boulo-

Digitized by Google

gne laissait sans défense les côtes du détroit, le soin de les protéger avait été confié en partie à la garde nationale. En vertu d'un sénatus-consulte qui l'avait récemment mobilisée (le 24 septembre), on en tira, dans le Pas-de-Calais seulement, 1,600 hommes pour les réunir à St-Omer en un corps composé par moitié de grenadiers et de chasseurs (1). Licenciés le 1er février 1806 (2), ils furent appelés de nouveau le 2 mars.

Le décret de Berlin avait pour but de mettre fin à ces fluctuations et de reconstituer la garde nationale d'une manière définitive et régulière. Tous les hommes valides de 20 à 60 ans en devaient faire partie. Pour le service ordinaire et intérieur, elle était placée sous les ordres des Préfets, des Sous-Préfets ou des Maires dans les villes au-dessus de 5,000 âmes. Le service d'activité militaire était requis par le général commandant en chef les gardes nationales. Le Pas-de-Calais fournissait 8 légions, dont une par arrondissement, plus Bapaume et Aire pour la 7e et la 8e (3). Chaque légion était divisée en 4 cohortes, chaque cohorte en 10 compagnies. Les com-

(1) Ce contingent fut porté plus tard à 2,000 hommes.

(2) Quand le contingent d'Arras rentra dans ses foyers, la garde nationale de cette ville invita les officiers revenus du camp de St-Omer à un banquet civique destiné à manifester sa reconnaissance a ces compagnies d'élite On y invita le préfet, le maire, le commandant d'armes, le chef de légion et les chefs de cohorte. La salle était décorée de drapeaux et d'inscriptions. Le buste de Sa Majesté, couronné de lauriers et entouré de petits drapeaux, fut placé au milieu de la salle. Une musique guerrière se fit entendre pendant le banquet et on porta des toasts à Leurs Majestés, à la famille impériale et aux armées françaises.

(3) Ces légions étaient commandées par MM. de Coupigny, Gosse, Berger, du Blaisel, d'Acary, Bruneau de Beaumetz, de Lasteyrie du Scillans et de Boisgérard.

Digitized by Google

pagnies de grenadiers et de chasseurs étaient composées des hommes les plus robustes. Elles devaient être tenues au complet (1).

A peine le décret était-il promulgué, dès la fin de 1806, un corps de 6,000 hommes avait été levé pour le service actif sur la garde nationale du Pas-de-Calais et des départements voisins et il avait reçu le nom de Ier corps de réserve. On en avait formé 4 légions, réunies à St-Omer, une était détachée pour faire le service de la côte. A la tête de la milice nouvelle était le général Rampon, un vieux soldat d'Egypte et d'Italie, qui avait puissamment contribué à la victoire de Montenotte. Les généraux Moreau et Gérard, dit le Vieux, étaient sous ses ordres. Confiés à de tels chefs, les gardes nationaux durent sans doute se plier à la discipline militaire. Tout homme manquant à l'appel était puni d'un an de prison. Cependant, pour leur adoucir les rigueurs du service actif, on les renouvelait de manière à ce qu'ils n'y fussent pas astreints plus de quatre mois. Cela dura ainsi jusqu'au 11 janvier 1808 (2). Les frais énormes de tous ces mouvements militaires furent laissés à la charge des communes et du département.

(1) La population du Pas-de-Calais comprenant 133,000 hommes de 20 à 60 ans, si on retirait 15.000 fonctionnaires publics ou autres dispensés, il restait 118.000 hommes ; la garde nationale de notre département comprenant 32,000 hommes, on voit qu'on prenait 1 homme sur 7.

(2) Le Ministre de la guerre fit témoigner aux gardes nationaux la satisfaction de l'Empereur pour le zèle qu'ils avaient montré en toutes circonstances, et le général Rampon, le 5 janvier, fit un ordre du jour où nous lisons : « Pour la seconde fois notre auguste Empereur vous a appelés à la défense des côtes de son empire lorsqu'à la tête de ses armées il allait repousser une nouvelle coalition Au nom de Napoléon, votre nom chéri de ralliement, vous êtes accourus sous les bannières de l'honneur, prêts à verser votre sang pour la défense

Digitized by Google

On comprend quel mécontentement devait susciter, chez la bourgeoisie surtout, l'inauguration d'un système qui l'appelait à payer l'impôt du sang. Vainement le Gouvernement essaya-t-il, par des proclamations et par des articles de journaux (1), de justifier une mesure devenue nécessaire. Le recrutement ne suffisait plus à combler les vides faits par la guerre. Dans le contingent annuel de 80,000 hommes, dont 30,000 affectés à la réserve, le Pas-de-Calais y figurait pour 11 à 1,200 hommes. Souvent l'on dut appeler par anticipation sous les

du territoire sacré. Mais, depuis quinze mois, la perfide Albion voit vos cohortes et elle n'a pas osé aborder la *côte de fer*, votre valeur en eût fait son tombeau. Et pendant ce temps, vos frères de la grande armée recueillaient une moisson de lauriers. Consolez-vous et songez qu'il n'est pas moins glorieux pour vous d'avoir fait respecter le territoire de l'Empire par un ennemi dont vous étiez forcé d'attendre l'attaque sans pouvoir l'attaquer vous-même. Notre auguste Empereur comptait sur ses fidèles gardes nationaux quand il poursuivait ses ennemis coalisés, son attente a été remplie. Son génie vient de fixer la paix sur le continent, etc. » Les gardes nationaux, de leur côté, présentèrent une adresse à leur général, puis rentrèrent dans leurs foyers.

(1) Dans le journal de St-Omer du 14 février 1807, on lit : « Tandis que nos armées victorieuses ajoutent chaque jour, par de nouveaux triomphes, à la gloire et à la prospérité de l'Empire, le génie qui nous gouverne n'a pas voulu que nos côtes restassent exposées aux insultes de l'ennemi. 6,000 hommes d'élite, commandés par le général Rampon, s'exercent tous les jours aux manœuvres On est plein d'admiration pour les évolutions que pratiquent déjà si bien ces jeunes gens qui n'en avaient pas la moindre idée Ils désireraient faire voir à la grande armée qu'elle a laissé en France des frères dignes d'elle et qui brûlent de partager ses travaux, ses périls, sa valeur ». Le *Moniteur* du 3 mai 1807 constate que la garde nationale d'élite s'exerce dans la plaine des Bruyères de St-Omer aux exercices militaires, exécute les mouvements avec précision et son zèle

Digitized by Google

drapeaux tout ou partie de la classe suivante. Ce fut ainsi que, en 1807, il fut levé 80,000 hommes sur la classe de 1808 (1). C'était la totalité. Et qui pouvait assurer que ce ne fût point insuffisant?

Ainsi la France payait-elle chèrement sa gloire sans entrevoir, à tant de sacrifices, d'autre issue que la nécessité d'en faire de plus grands encore pour conserver le fruit des premiers.

La campagne glorieuse de 1806 n'avait pas amené la paix. La Turquie, seule alliée que nous eussions sur le continent, s'était vue en butte à la vengeance de l'Angleterre et mise hors d'état d'inquiéter la Russie. Pour faire face à l'attitude menaçante de celle-ci, l'Empereur avait dû prendre ses quartiers d'hiver en Allemagne et continuer les hostilités contre des ennemis mieux aguerris que nous aux rigueurs du climat. La fortune néanmoins ne l'abandonna pas. Les deux sanglantes victoires d'Eylau et de Friedland décidèrent du sort de la campa-

annonce le désir bien prononcé de repousser toute agression de l'ennemi.

Enfin on chercha à populariser cette chanson :

Allons, pères de la patrie,
Donnez l'exemple à vos enfants ;
Ne craignez pas pour votre vie
On ménagera vos vieux ans.

(1) Le Sénat, complaisant, s'inclinait toujours devant les ordres de l'Empereur. C'était, en général, l'archi-chancelier Cambacérès qui les transmettait au moyen d'un message. Ainsi le 4 avril 1807, il s'exprima ainsi : « La haine persévérante des ennemis de la France a rendu jusqu'à présent inutiles les efforts multipliés de sa Majesté pour le rétablissement de la paix. Elle se voit donc contrainte de poursuivre ses opérations militaires ; un grand déploiement de forces peut seul amener les ennemis au sentiment de leurs intérêts.. L'ardeur des jeunes Français prouve qu'ils sont dignes de marcher sur les traces de leurs aînés, etc. »

Un remplaçant coûtait alors trois mille francs.

Digitized by Google

gne et la Prusse, réduite aux dernières extrémités, dut accepter le traité de Tilsitt (juillet 1807), qui lui enlevait la moitié de son territoire. Ce traité, néanmoins, fut une faute. La Prusse démembrée vécut encore ; et c'est à notre génération de dire ce que devait être sa revanche. Maître des destinées de l'Europe, Napoléon eût pu faire alors un acte de justice et de bonne politique en ressuscitant la malheureuse Pologne qui s'était mise à sa merci. Il s'y refusa et par là il permit à la Russie d'étendre la main sur la Finlande et la Baltique, et d'asseoir sa puissance aux deux confins du continent. Il semblait dès lors que Napoléon fût pris du vertige des grandes unités nationales qui devait, à cinquante ans de distance, être une des erreurs de sa race et la perte de sa dynastie.

Mais les conséquences politiques des évènements se déroulent seulement à la longue. Aucun terme ne suffirait à rendre l'éblouissement, l'enthousiasme, le délire produit en France à la nouvelle d'une paix si rapidement achetée par d'incroyables succès. Ce fut un concert d'acclamations et de louanges sous toutes les formes : mandements des Evêques, proclamations des Préfets, adresses des Conseils généraux et des Municipalités où se mêlaient à l'action de grâces la satisfaction de la gloire acquise et l'espérance d'en goûter les fruits dans la jouissance d'une paix durable.

Le Pas-de-Calais ne demeura pas en retard. Mgr de la Tour ne cessait, pendant la guerre, d'ordonner des prières pour la conservation des jours de l'Empereur et le succès de ses armes. A chaque nouvelle victoire, un nouveau mandement provoquait de nouvelles actions de grâces (1).

(1) Ainsi Mgr de la Tour, le 11 juin 1807, dans un mandement, après avoir dit que Napoléon reconnaissait que Dieu est le chef de toute principauté, ajoute : « qu'il n'imite pas Saül, que le héros se cache dans le chrétien et qu'il mérite la protection de Dieu », il

Digitized by Google

Le Conseil général, sous la présidence de M. Vaillant, émit par l'organe de M. de Baillencourt, dit Courcol, son secrétaire, une adresse chaleureuse (2). Plus tard il

décide qu'un *Te Deum* sera chanté à l'occasion de la prise de Dantzig. Il en ordonne un second à l'occasion de la bataille de Friedland : « Je vous bénirai, Seigneur, de toute l'étendue de mon cœur et je raconterai vos merveilles, j'exalterai votre nom parceque vous avez renversé nos ennemis ; ils tomberont dans la dernière faiblesse et périront devant nous, car vous m'avez rendu justice et vous vous êtes déclaré pour ma cause (Psaume 91). Pourquoi ne professerions-nous pas les mêmes sentiments que le roi prophète à la vue des victoires et des merveilles dont Dieu signale son règne. Qui a détruit leurs villes et leurs remparts et pourquoi leur mémoire périt-elle avec fracas, tandis que Dieu ne cesse de protéger ce prince extraordinaire qui, tout couvert de la poussière du champ de bataille de Marengo, donna ses premiers soins et ses premières pensées au rétablissement de l'ordre et de la paix dans l'église de France... » Ces deux mandements sont plus courts que les précédents, il semble que l'enthousiasme de Mgr de la Tour est moins grand, il est vrai que les succès ne s'obtiennent pas sans de sanglantes hécatombes. Le Préfet remercia l'Evêque, il le faisait du reste quand les mandements touchaient à la politique.

(2) Voici cette adresse : « Les victoires signalées qui avaient amené le traité de Presbourg avaient comblé la gloire de votre Majesté et semblaient avoir épuisé l'admiration et la reconnaissance de tous les Français. La paix du continent paraissait assurée et le Conseil général était loin de prévoir qu'à la session suivante il dut féliciter votre Majesté sur des succès militaires et politiques d'une telle importance, que rien dans l'histoire pût leur être comparé. Le roi de Prusse, séduit par des conseillers vendus aux Anglais, oublie tout d'un coup les avantages qu'il avait tirés de sa neutralité, et se croyant au temps du grand Frédéric, il concentre ses forces près de vos frontières et sous les prétextes les plus frivoles, il se berce de l'espoir de porter la guerre dans vos états. Votre Majesté, qu'il se flattait d'attaquer au dépourvu, le prévient à Iéna Un seul jour va détruire l'armée ennemie et le royaume de Prusse aura cessé d'exister. Un autre ennemi plus formidable, également égaré par des conseillers perfides, oublie sa défaite d'Austerlitz et croyant l'armée de votre Majesté affaiblie, il s'avance pour venger son allié détrôné. L'intrépidité des Russes ne peut résister au génie qui con-

Digitized by Google

revendiqua pour le Pas-de-Calais, une partie de l'honneur des armes françaises par le zèle qu'il avait apporté à la défense des côtes. Quant au Préfet, M. de la Chaise, son rôle pendant ce temps consistait à poursuivre patiemment l'œuvre de la réorganisation administrative et à se faire l'interprète de la satisfaction de l'Empereur envers tous ceux qui contribuaient à sa gloire.

duit notre armée invincible. Ils succombent sans déshonneur aux célèbres journées d'Eylau et de Friedland, et l'armée française est reconnue la première armée du monde. Tant de victoires et de conquêtes ne peuvent faire dévier votre Majesté des principes de modération qu'elle a constamment professés ; elle ne soutenait la guerre que pour avoir la paix et faire enfin ouvrir les yeux à toutes les puissances du continent, sur leur véritable intérêt C'est à Tilsitt qu'elle a enfin atteint le but si cher à son cœur. Les deux plus puissants monarques du monde posent les armes et se donnent la main. Les armées qui se combattaient avec tant d'acharnement, pénétrées d'une estime réciproque, s'en prodiguent les témoignages les plus touchants. Le retour de votre Majesté dans son empire est signalé par la diminution des contributions et par les lois les plus sages et les plus utiles. Il n'est pas un Français qui ne s'énorgueillisse de faire partie de votre grand et bon peuple Le Conseil général éprouve une vive satisfaction en vous assurant que dans l'harmonie qui a régné sur tout l'Empire pendant votre absence, vos sujets du Pas-de-Calais ont redoublé de zèle et de dévouement. Ils ont payé exactement leurs contributions, fourni leur contingent à la conscription. Leur garde nationale, portée à 32,000 hommes, fait encore son service et si nos perfides ennemis avaient tenté quelque expédition sur la côte, ils y auraient trouvé la honte et la mort. » Plus tard, le Conseil général constate que 10,000 gardes nationaux d'élite sont prêts à la défense des côtes, mais il espère qu'avec la paix de Tilsitt, on pourra diminuer le nombre des soldats.

Digitized by Google

Digitized by Google

Sœur Adrienne du Jeunet

LES BRIGITTINES A ARRAS

HISTOIRE

DU

MONASTÈRE DE N.-D. DE SAINTE-ESPÉRANCE

En la Cité d'Arras.

(1608-1792)

par M. l'Abbé DEPOTTER,

Membre résidant.

I

Sainte Brigitte à Arras. — L'ordre du Sauveur.

Dans le courant de l'année 1342, arrivaient à Arras deux pèlerins qu'accompagnait une suite nombreuse. Ils portaient le chapeau à larges bords, le froc brun, la pèlerine chargée de coquilles. Sous ce costume modeste, on n'aurait pu soupçonner deux des personnages les plus importants de la cour de Magnus II, roi de Suède: Ulf, sénéchal de Néricie, et Brigitte, sa femme, grande maîtresse du palais. Ils venaient d'accomplir en esprit de pénitence le pèlerinage de St-Jacques en Galice, et s'en retournaient dans leur pays, visitant les sanctuaires fameux, vénérant les reliques insignes qu'ils rencontraient sur leur chemin. N'est-il pas permis de supposer que le désir d'honorer la Ste-Manne et le Cierge mira-

Digitized by Google

culeux les avait amenés à Arras? Une pieuse phalange de fidèles des deux sexes les suivait : laïques et ecclésiastiques, moines et prêtres séculiers, frères mendiants de différents ordres (1).

Ulf et Brigitte se logèrent tout d'abord dans la rue des Lombards (2), mais le sénéchal y tomba malade (3). L'exiguité de la maison où il était descendu ne permettait pas de lui donner facilement les soins que réclamait son état : Brigitte le fit transporter dans la rue Baudimont (4) chez un clerc ou chanoine de la Cathédrale, fils du seigneur de Bazentin (5).

(1) Voir le livre si intéressant : *Sainte Brigitte de Suède* (Paris, Ledoy, 1892), où Mme la comtesse de Flavigny a résumé et complété tous les travaux antérieurs.

(2) *Les Bollandistes*, t. III d'octobre, p. 399. — Le P. Et. Binet, *La vie admirable de sainte Brigitte* (Paris, 1634). — Le P. Ignace, *Dict. du diocèse d'Arras*, I, p. 483. — D'Héricourt et Godin, *Les rues d'Arras*, I, p. 174. — Terninck, *Arras*, p. 172. — Proyart, *Les Saints dans la ville d'Arras*, p. 88. — La rue des Lombards est aujourd'hui la rue des Charriottes.

(3) « Cum autem una cum viro suo rediret Compostella, ubi S. Jacobi apostoli sepulcrum visitaverant, et Atrebati Ulfo graviter ægrotaret, S. Dionysius Birgittæ noctu apparuit, et de mariti salute, aliisque de rebus, quæ futuræ erant, præmonuit » (*Bréviaire romain*, office de Ste Brigitte, 8 octobre).

(4) Le P. Ignace ne partage pas cet avis. Voici ce qu'il dit: « Dans le voyage que sainte Brigitte fit à Arras avec son époux, ils se logèrent en Cité, dans un cabaret appelé des Trois Rois, situé dans la rue qui conduit de la porte d'Amiens à la ville. C'est depuis longtemps une maison canoniale quoiqu'elle ne soit pas dans le cloître. Elle appartenait, en 1723, à Jérôme Desmaretz, chanoine. » (*Dict. du diocèse d'Arras*, I, p. 485).

(5) La seigneurie de Bazentin-le-Grand et Bazentin-le-Petit était située près de Péronne, en Picardie. Jean de Bazentin, qui reçut Ulf

Digitized by Google

Le mal ne tarda pas à s'aggraver, et l'Evêque vint lui-même donner les derniers sacrements au noble étranger (1). On ne saurait dire la douleur et les angoisses de Brigitte menacée de perdre son époux dans un pays dont elle ne comprenait même pas la langue. « La bonne dame fut tant désolée que Dieu, ayant d'elle compassion, lui fit apparoir Sainct Denys qui la consola, l'assurant que son mari recouvrerait la santé et ensemble s'en retourneraient en leur maison après avoir parfaict et et accomply leurs vœux et leurs dévotions. »

Ulf guérit ; il revit sa patrie et ses enfants. « Retournés qu'ils furent en leur logis, et ayant sagement pourvu à leurs affaires, saincte Brigitte sçut tant bien manier son mary qu'elle lui persuada de quitter le monde et de se faire religieux, promettant en faire autant de sa part. Le mary la crut. Ils partagèrent entre leurs enfants toutes leurs possessions et richesses, leur donnèrent plusieurs bons et saincts avertissements ; puis le mary élut l'ordre de St Bernard, se rendant moine en l'abbaye d'Alvastre, où après avoir vécu quelques années en réputation d'homme de bien, il passa de ce monde en l'autre emportant le renom d'homme sainct et bienheureux en paradis. » (2).

et Brigitte, était chanoine et écolâtre de la Cathédrale. Il fonda dans cette église une chapelle au revenu annuel de 100 mencauds de blé : 38 muids devaient être pris sur les moulins de Chauny.

(1) L'évêque que nomment les historiens est André Ghini ; mais ce prélat avait quitté le siège d'Arras depuis 1334 pour occuper celui de Tournai. On ne s'explique pas bien sa présence en cette circonstance.

(2) *Les règles et constitutions des ordres réformez des Claristes, Brigittines, etc.*, par feu M. Guillaume Gazet, pasteur de Ste-Marie-Magdelaine, à Arras. Dédiée à révérende et religieuse dame Madame Claude de Belvalet, abbesse du monastère d'Estrun, par Guillaume

Digitized by Google

Quant à Brigitte, docile aux inspirations qu'elle avait reçues à Arras, elle fonda un ordre religieux auquel elle donna le nom du Sauveur. D'après la tradition, Notre-Seigneur lui-même en dicta les règles à la pieuse fondatrice.

Le séjour de sainte Brigitte ne semble pas avoir laissé un souvenir bien profond dans l'esprit des habitants d'Arras. On ne relève qu'un fait qui s'y rapporte avant l'établissement du monastère des Brigittines. En 1477, quand Louis XI vint opprimer la ville, il voulut loger dans la maison qui avait reçu Ulf et Brigitte. Elle était alors occupée par le chanoine Pierre Duhamel (1).

Si le culte de Ste Brigitte de Suède ne paraît pas avoir été fort en honneur à Arras, il n'en était pas de même de celui de Ste Brigitte d'Irlande. Les missionnaires irlandais qui, au VII[e] siècle, évangélisèrent l'Artois y avaient implanté cette dévotion. Ste Brigitte, ou selon l'abréviation vulgairement adoptée, Britte ou Bride (2), était honorée à St-Jean-en-Lestrée ; dans les comptes de cet hôpital pour 1313 (3), on trouve :

Pour repaindre le capele Ste Bride. . . ix s.

Une dépense de même nature figure en 1308 aux comptes du bailliage (4) :

It. pour une serure à Ste Bride. . . . xx s.

Moncarré (neveu de feu G. Gazet), pasteur de Ste-Marie-Magdelaine à Arras.— Arras, 1623, chez Guillaume de la Rivière.

(1) *Journal de dom Gérard Robert*, éd. 1852, p. 19.

(2) *Birgitta. Brigitta. Britta*, en latin ; *Bridget, Bride*, en anglais ; *Brigitte, Britte, Bride*, en français.

(3) Bibliothèque nationale, fonds Colbert, 187. — Comptes des dépenses de St-Jehan en Lestrée, 1314.

(4) Bibliothèque nationale, fonds Colbert, 187. — Comptes du bailliage d'Arras, 1308.

Digitized by Google

Ste Brigitte d'Irlande est une humble bergère généralement invoquée à la campagne pour la guérison des vaches malades ; à Arras, elle avait les honneurs d'un patronage spécial, celui des prisonniers. C'est ainsi qu'entre « aultres mises faictes en 1359 à la Court-le-Comte » pour frais de pendaison, on trouve la mention suivante (1) :

De Hanekin Séghart, portant Ste Bride, pour mises v s.

Cette attribution qui ne repose que sur un jeu de mots est tout à fait dans les usages du Moyen-Age (2). Quand on donnait saint Cloud pour patron aux cloutiers et sainte Barbe aux brossiers, il était bien naturel de confier à sainte Bride les malheureux qu'on tenait sous des *brides* de fer (3).

Il y avait même, à Arras, une fondation hospitalière de ce nom. Elle est mentionnée avec d'autres établissements du même genre dans un testament de Jehan de Beauffort, du 25 août 1486 ; l'année suivante, la veuve de Guillaume Bauduin léguait (4) :

A l'ospital Ste Bride. . . . . iiij s.

Il n'existe aucune trace de cette institution (5).

(1) Bibliothèque nationale, fonds Colbert, 187. — Comptes du bailliage d'Arras, 1359.

(2) Voir à ce sujet le P. Cahier, *Les caractéristiques des saints*, p. 156.

(3) On lit dans les comptes de la Châtellenie de Lille pour 1355 : « Item, à Jehan de Terrouane, febvre, pour les ceps des prisons, tant pour les serures, une *bride de fer* à ij karnières . ij escus. »

(4) Archives départementales, registres aux testaments, 1486 et 1487.

(5) Nous devons ces intéressants détails à l'obligeante communication de notre savant collègue, M. Guesnon.

Digitized by Google

Dans l'Ordre du Sauveur, dit de Ste Brigitte, chaque monastère est double : il comprend des hommes et des femmes (1). Cette disposition, qui semble étrange aujourd'hui, n'était pas sans précédents dans l'histoire de l'Eglise. Des couvents de ce genre existaient déjà du temps de saint Basile; au XII[e] siècle, le B. Robert d'Arbrissel avait institué de la même manière l'ordre célèbre de Fontevrault. Dans les deux congrégations, l'autorité était remise aux mains de l'abbesse du monastère. Une pensée de foi et un pieux symbolisme avaient inspiré cette règle : chaque couvent était consacré à la Mère de Dieu, et l'abbesse occupait dans la famille religieuse qui lui était confiée le même rang que la Vierge Marie au milieu des apôtres et des disciples.

Les apôtres sont représentés par treize religieux prêtres ; les soixante-douze disciples par quatre religieux diacres en mémoire des quatre grands docteurs de l'Eglise latine, huit frères convers et enfin soixante religieuses. Chaque maison renferme donc régulièrement quatre-vingt-cinq personnes consacrées à Dieu.

Le costume est sévère, la règle austère et rude.

Brigittins et Brigittines portent un vêtement de bureau gris, grosse étoffe de laine un peu plus forte que la bure, mais « afin qu'on puisse entrecognoistre les uns des autres, dit Gazet, les prêtres ont la croix rouge sur le côté gauche de leurs manteaux, sous laquelle croix ils mettent une pièce de drap blanc aussi large qu'une petite hostie, pour la révérence du St-Sacrement qu'ils offrent tous les jours à la messe. Les quatre diacres, à la différence des prêtres, portent un rondeau de drap blanc qui signifie la sapience des quatre docteurs, lesquels ils représentent et mettent dessus quatre petites pièces de couleur rouge, en forme de langues, pour montrer que

(1) Ces monastères doubles n'avaient de commun que la chapelle ; ils formaient, en réalité, deux couvents distincts, sous l'autorité d'une même supérieure.

Digitized by Google

le St-Esprit enflamme leurs langues à réciter les mystères de la divinité. Les frères convers portent sur le manteau une croix blanche, laquelle dénote l'innocence de leur vie, sur laquelle il y a cinq pièces de rouge en commémoration des cinq plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Quant aux Brigittines, elles ont la tête couverte d'un long voile noir retenu par une sorte de couronne en toile blanche, marquée de cinq morceaux de drap rouge, comme autant de gouttes de sang, en mémoire des cinq plaies du Sauveur.

La règle multiplie les jeûnes et les exercices de pénitence ; tous les moments sont donnés à la prière ou au travail. On se propose de suivre ainsi l'exemple de Marie, « car, disent les Constitutions, la Mère de Dieu a réparti ses œuvres en trois temps : l'un auquel elle l'a loué de sa bouche, l'autre auquel elle le servoit de ses mains, le troisième auquel compatissant à l'infirmité du corps, elle lui donnoit ses nécessités à mesure. »

Le travail des sœurs sera toujours désintéressé ; elles ne se proposeront donc jamais « ny quelque vanité du monde, ny quelque propre gain, mais, comme le labeur de la vierge Marie, l'honneur de Dieu et l'utilité des églises et des pauvres. »

La méditation continuelle des fins dernières entretiendra dans les âmes l'esprit de dévouement et de sacrifice ; c'est dans ce but « qu'il y aura toujours une bière à l'entrée de l'église ou en quelque lieu du cloître où elle puisse être vue de celles qui entrent, afin que la voïant, elles aient la mémoire de la mort, se représentant en la pensée qu'elles ne sont que terre et qu'elles retourneront en terre. » (1).

(1) Pour tout ce qui concerne l'ordre de Ste Brigitte, on consultera avec profit : le P. Hélyot, *Histoire des ordres religieux*, t. IV, p. 25 et suiv. — G. Gazet, *Règles et constitutions des ordres réformés*, etc., loc. cit. — Mme la comtesse de Flavigny, *Sainte Brigitte de Suède*, Paris, 1892, chap. V, XV, XVI.

Digitized by Google

Le nouvel institut se répandit rapidement dans le nord de l'Europe : en Suisse, en Allemagne, en Angleterre et dans les Pays-Bas. Le protestantisme fit disparaître tous ces monastères. Parmi les fauteurs les plus ardents de l'hérésie, on trouve un brigittin apostat, sorti du couvent d'Altomünster, près d'Augsbourg, Jean Hausschein, plus connu sous le nom grécisé d'Œcolampade.(1)

L'ordre de Ste Brigitte n'avait pu s'implanter en France ; il ne possédait même qu'une seule maison en Flandre, quand, en 1603, l'infante Isabelle obtint du pape Clément VIII une bulle qui modifiait sur plusieurs points importants les constitutions primitives L'acte pontifical fut officiellement publié le 5 novembre 1604 par le nonce apostolique dans les Pays-Bas, Octave Frangipani, évêque de Tricarice (2).

A partir de cette époque, les fondations se multiplient en Flandre et dans le nord de la France. Les Brigittins, autorisés à établir des monastères simples, se fixent à Armentières vers 1620, à Douai en 1626, à Auxi-le-Château en 1627 ; quant aux Brigittines, elles vont bientôt ouvrir quatre couvents simples dans la même région.

(1) Il quitta le monastère en jetant au frère portier cette douloureuse parole : « Je puis t'appeler heureux, ta simplicité te conduit au ciel, tandis que notre vaine science nous mène à l'enfer. »

(2) Mirœus, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 150.

Digitized by Google

II

Fondation du monastère de N -D. de Ste-Espérance.

Le couvent des Brigittines de Lille fut fondé en 1604 par le « noble et généreux messire Nicolas de Montmorency, chevalier, baron de Haverskerque, seigneur de Vendegies, de Pamèle, etc., comte d'Estaires, chef des finances des Archiducs, et dame Anne de Croy, sa femme » (1).

C'est du monastère de Tenremonde, le seul qui existât alors en Flandre, que sortit la petite colonie qui vint s'établir à Lille. Elle se composait de six religieuses conduites par leur abbesse, Anne du Bois (2). La nouvelle fondation fut accueillie avec une grande faveur, et « comme le peuple lillois est essentiellement religieux, on vit bientôt un bon nombre de jeunes filles, les plus distinguées de la ville, extrêmement désireuses d'entrer dans cet ordre, bien qu'elles en connussent toute la rigueur » (3).

Dès 1607, il fut possible de songer à une fondation nouvelle : Arras semblait tout naturellement appelé à la recevoir ; les filles de Ste Brigitte désiraient vivement

(1) G. Gazet, *Règles et constitutions des ordres réformés*, p. 117.

(2) *Gallia Christiana*, t. v, p. 240

(3) « Ut est Insulensis populus ad capessendum religionis institutum suapte natura incitatissimus, non paucæ mox ex præcipuis urbis familiis puellæ aggregandi se desiderio arsêre, quamvis probe intelligerent gravissimis se legibus obstringendas. » Buzelin, *Gallo Flandria*, 424.

Digitized by Google

s'établir dans une ville que le souvenir de leur sainte mère leur rendait particulièrement chère. La mère Isabeau Cambier (1) fut autorisée à faire les premières démarches. « Comme elle avait des parents riches, elle acheta, par leur moyen, une maison, en la Cité, dans la rue Baudimont. On lui avait proposé l'endroit où fut bâti plus tard le monastère de la Paix, mais elle tint à sa première acquisition » (2). Il n'est pas difficile de comprendre les motifs de cette préférence : la Providence ramenait les Brigittines dans la maison même que leur fondatrice avait habitée trois siècles auparavant (3) : C'était à cette époque l' « hôtel de la Bretaigne. » Le contrat de vente fut signé le 16 mars 1607 (4).

Mais avant de procéder à l'ouverture du nouveau couvent, il y avait bien des formalités à remplir : il fallait d'abord faire constater que son installation ne diminuerait en rien les ressources des communautés déjà existantes. Ainsi l'avait sagement ordonné le pape Clément VIII dans sa bulle de 1603. En conséquence, « furent appelés et ouys les supérieurs ou procurateurs des autres couvents ou monastères qui étoient èsdites ville et cité d'Arras et tous autres qui y pouvoient prétendre

(1) Le P. Ignace la nomme Isabelle Gambier (*Dict. du diocèse d'Arras*, t. I, p. 484).

(2) P. Ignace, *Dict. du diocèse d'Arras*, loc. cit.

(3) Voir M. Terninck, *Arras*, p. 172, et les travaux récents de M le baron Cavrois sur la Cité d'Arras. Ferry de Locre, en mentionnant cette fondation, ne peut s'empêcher de la trouver bien tardive : « Ejus ordinis cœnobium nuper in vetere Atrebatium civitate exædificatum tandem est ; quod vel exinde maturius plane oportebat. » (*Chronicon Belgicum*, p. 476).

(4) Archives départementales, série L, dossier des Brigittines. — Les lettres de ratification et de saisine sont datées du 24 février 1608.

Digitized by Google

cause ou intérest, et il apparut que le nouveau monastère pouvoit être fondé et dressé et se pouvoit sustenter sans préjudice et détriment des autres (1). »

Restait à obtenir l'approbation de l'Evêque. Jean Richardot accueillit favorablement les projets des Brigittines ; il voulut néanmoins qu'avant de s'établir, elles pussent justifier d'un revenu suffisant pour assurer l'existence des premières religieuses, et il fixa la somme de « IIIIc florins de rente héritière par an pour leur sustentation et entretènement. » Un an après la signature du contrat de vente, la somme exigée par l'Evêque n'était pas encore recueillie : les choses trainaient en longueur, quand le généreux bienfaiteur de la maison de Lille, Messire Nicolas de Montmorency, prit sous sa protection le nouveau monastère, et « ne voulant pas que si sainct œuvre fut retardé ou délaissé par ledit défaut de rentes, il promit de faire venir au prouffict de ladite maison et religion lesdits IIIIc florins ; » et afin que « les supérieurs et proviseurs de la communauté » n'aient aucune inquiétude, le noble baron « accorde, pour la sûreté de ladite promesse, mise de faict être faicte et décrétée sur tous ses biens immeubles, quand bon semblera aux supérieurs. » L'acte fut passé le 27 juin 1608 en la cité d'Arras pardevant Mes Taffin et Le Fort, notaires de leurs Altesses (2).

(1) Gazet, *Règles et constitutions*, etc., p. 115. — « Et postquam vocatis et auditis aliorum in eisdem civitatibus et locis existentium conventuum seu monasteriorum superioribus seu procuratoribus et aliis interesse habentibus, et causâ (servatis servandis) cognitâ, constiterit in iisdem civitatibus et locis nova hujusmodi erigenda monasteria sine aliorum detrimento erigi et commode sustentari posse, et non alias, fundare et erigere permisimus — Bulla Clementis VIII apud Miræum, *Opera diplomatica*, 1748, t. IV, p. 150).

(2) Archives départem., gros d'Arras, testam. et fondat, 1608. Donations, 194.

Digitized by Google

Quand tout fut prêt pour les recevoir, trois Brigittines, Anne Van den Brouck, Marie Tassel et Marie Sleutre, quittèrent le couvent de Lille sous la conduite de la mère Isabeau Cambier, et au mois de juillet 1608 s'installèrent dans leur nouveau monastère, embaumé du parfum de tant de précieux souvenirs. C'était le plus grand trésor de ces saintes filles, car « elles n'avaient pour toutes richesses que la grâce divine et pour dot la sainte Providence du Père céleste ; et sur ce fond, il falloit bastir et accommoder une maison pour loger de quarante à cinquante personnes sans avoir de fondateur : ce qui étoit cause qu'elles se nourrissoient fort sobrement, et cependant observoient exactement toutes les austérités de leur règle à la rigueur » (1).

En lisant ces lignes, tracées d'une main discrète par les contemporains des fondatrices, on devine les privations auxquelles durent être soumises les premières Brigittines. Des âmes charitables leur vinrent en aide, et parmi elles, il faut citer damoiselle Jacqueline Binot, veuve de Jean de Venant, dont l'hôtel etait presque contigu au couvent.

Un autre protecteur non moins dévoué fut « vénérable personne, maistre Guillaume Gazet, prestre, licentié en la sacrée théologie, chanoine du nombre des quatorze de la ville d'Aire (2), et pasteur de sainte Marie-Magdelaine en la ville d'Arras ». Par un acte authentique du 24 octobre 1608, passé devant les notaires Alexandre et Le Clercq, il reconnait « avoir récolté et perçu de diverses personnes dévotes et pieuses, jusqu'à la somme de 1,600 livres Arthois, laquelle somme devoit estre employée en

(1) *Vie de la vénérable sœur Adrienne de Venant*, p. 29, manuscrit du XVII^e^ siècle appartenant à l'Evêché d'Arras.

(2) Le chapitre de la collégiale de St-Pierre, à Aire, comptait quatorze prébendes fondées en 1064 par le comte Baudouin de Lille.

Digitized by Google

œuvres pieuses et particulièrement pourveoir et assister autant que possible l'institution et érection du couvent des religieuses de sainte Brigitte, nouvellement encommencé en la citté d'Arras » (1). Les 1,600 livres, versées aux Etats d'Artois, produisirent pour le monastère une rente de 100 florins.

L'illustre abbé de St-Vaast, Philippe de Caverel, dont les largesses soutenaient toutes les œuvres de piété dans la ville d'Arras, ne pouvait refuser son concours au nouvel Institut. Il avait consenti à l'établissement des Brigittines dans cette partie de la cité qu'on appelait le *Pouvoir des Maus* (2) et qui relevait directement de l'abbaye ; il voulut encore aider à leur installation en constituant à leur profit un capital de « trois mil cens florins, courants à rente au denier seize, faisant par ung an deux cents florins de revenus, pour la nourriture et entretien de quatre religieuses. » Le prélat se réservait à lui-même et à ses successeurs le droit de nommer deux des titulaires. Ces quatre religieuses, « estoient soubmises de dire chacun jour ung *Pater* et ung *Ave Maria* pour la conservation de la discipline monastique du monastère dudict prélat et couvent donateurs, et aussi pour le repos de leurs âmes lorsqu'ils seront décédés et pour le salut de leurs fondateurs quy leurs ont donné les moïens de faire lesdictes aumosnes. » En outre, les Brigittines étaient tenues de faire porter à l'offrande dans l'église de St-Vaast le jour de la Purification « une candeille de cire blanche d'une livre », et d'envoyer au prélat « après le trespas de chaque abbesse son chapelet,

(1) Archives départem., fonds des Brigittines, 24 octobre 1608.

(2) Pour l'étendue du *Pouvoir des Maus* voir, aux Archives départementales, le plan de la ville et cité d'Arras, dressé par de Sailly en 1704.

Digitized by Google

et à l'entrée d'une nouvelle une imaige de sainte Brigitte illuminée en velin. » (1).

Dieu, on le voit, bénissait les débuts de l'institut naissant ; et Sr Anne Van den Brouck, « maitresse de rare vertu et prudence, compta bientôt dans un noviciat tout en ferveur, neuf ou dix novices dont la plus jeune n'avoit que quatorze ans. Il se trouvoit parmi elles une sainte émulation à qui seroit la plus humiliée et la plus mortifiée ; s'employans au travail dans la démolition et construction des bâtimens ; le reste du tems étoit toujours dans l'entretien des choses spirituelles (2). »

La plus précieuse des recrues que la Providence envoya au nouveau monastère fut la fille même de sa principale bienfaitrice, Adrienne de Venant. Il y avait à peine cinq mois que l'ordre était établi à Arras quand, malgré l'opposition de sa famille, elle sollicita et obtint son admission au couvent Eléonore Baudry, une de ses nièces, l'accompagnait. D'autres jeunes filles suivirent leur exemple ; elles appartenaient pour la plupart aux meilleures familles du pays ; il suffira de nommer « Marie-Agnès de Failly ou du Taillich, fille d'Anthoine, escuier, sieur de Sainghem, sergeant-major du régiment de don Guillaume de Verdugo pour Sa Majesté catholique, et de damoiselle Catherine de Faucompré (3). »

(1) Archives départem., série H., fonds de St-Vaast, Brigittines.

(2) *Vie de la vénérable dame Marie-Antoinette Bridoul*, deuxième abbesse du monastère de N.-D. de Ste-Espérance en la cité d'Arras, p. 17. Lille, 1667, chez Nicolas de Rache.

(3) Archives départem , fonds des Brigittines d'Arras, 9 septembre 1609. — La dot de la Sœur Marie-Agnès n'avait pas été intégralement acquittée à son entrée en religion. On trouve dans les *Résolutions du Magistrat de la Ville d'Arras* (l. 308, 20), à propos d'une « requeste présentée par les abbesses et religieuses du monastère de N. D. dict de Sainte Brigitte en la Cité, que damoiselle Eléonore de

Digitized by Google

Les ressources du monastère n'augmentaient pas avec le nombre des sujets ; ce n'était pas sans peine qu'on y vivait au jour le jour, et la mère Cambier dut s'adresser aux Archiducs pour obtenir la permission d'accepter les dons et fondations « qu'aucunes pieuses et dévotes personnes voudroient faire à leur pauvre maison. » L'abbesse le faisait justement remarquer au nom de ses consœurs : « Comme par leur reigle ne leur est permis de mendier, et ce, pour tant mieux vaquer au service de Dieu et s'y employer avec moins de distraction, leur est du tout nécessaire d'être dottés et fondés pour le moins de deux mille florins par chaqun an. » Albert et Isabelle, accueillirent favorablement « les humbles supplications des religieuses personnes les abbesses et religieuses du monastère de Notre-Dame de Ste-Espérance ; » mais ils ne voulurent autoriser les fondations que jusqu'à concurrence de 1,200 florins (1). »

Ces difficultés matérielles n'arrêtaient point l'essor des vocations ; bientôt même il fut possible de songer à former un nouvel essaim. Les circonstances en faisaient d'ailleurs une sorte de nécessité : une novice, Jeanne de Lô, avait donné avant sa profession une somme de 5,000 florins qui devait servir à une fondation. Il restait à déterminer le lieu où l'on s'établirait ; la mère Isabeau Cambier, « lilloise de naissance, mais originaire de Valen-

Faucompré, vefve de feu le docteur La Grange leur avait donné par testament la moitié de la maison à elle appartenant séant en la rue de Saint Denys en cestedicte ville pour estre le prix d'icelle emploié au bastiment de leur église en la dicte Cité, *deux cens florins prins préalablement pour le restant de la dot due par Sœur Marie-Agnès du Taillich*, sa niepce religieuse.» (30 octobre 1630). Il y avait 21 ans que Marie-Agnès était entrée au couvent.

(1) Archives départem., Brigittines d'Arras, août 1612.

Digitized by Google

ciennes (1), » fit valoir les intérêts de sa patrie. On se rangea à cet avis et le 19 mars 1613, le Magistrat de cette ville autorisa la fondation d'un monastère de Brigittines. Ce ne fut qu'en 1618 que la mère Cambier, laissant aux mains de la prieure le gouvernement de la maison d'Arras, partit pour Valenciennes avec six religieuses et une sœur laïque. Le P. Ignace (2) nous a conservé le nom de sœur Guérard et celui de sœur Barbe Létoquart qui devait bientôt devenir supérieure. Le 17 février, la petite colonie prit possession du monastère de N.-D. de la Charité (3).

Quant à l'abbesse, elle comptait bien retourner au monastère de N.-D. de Ste-Espérance ; ses filles l'y attendaient avec une vive impatience ; leur espoir fut déçu, « le bon Dieu ayant fait prendre le chemin du ciel plutost que celuy d'Arras à Madame Isabeau Cambier (4). » La pieuse fondatrice mourut en 1623.

(1) Le P. Ignace, *Dict. du diocèse d'Arras*, t. III, p. 709.

(2) Le P. Ignace, *Dict. du diocèse d'Arras*, t I, p. 484.

(3) Un nouveau couvent de Brigittines fut établi à Douai en 1627, sous le vocable de N.-D. de l'Immaculée-Conception (Le P. Ignace, *Mém.*, t. II, p. 109) ; mais le monastère d'Arras ne prit aucune part à cette fondation.

(4) *Abrégé de la vie de la vén. mère Bridoul*, p. 27.

Digitized by Google

III

La révérende mère Antoinette Bridoul et la vénérable sœur Adrienne de Venant.

La mère Marie-Antoinette Bridoul lui succéda. Née à Lille, le 29 novembre 1590, elle appartenait à une famille honorable qui avait déjà donné plusieurs de ses membres au service de Dieu. En 1603, « une maladie contagieuse l'ayant rendue orpheline de père et de mère en moins de cinq jours, elle se retira avec sa grande-mère, femme dévote et vertueuse qui jeûnoit encore bien exactement tous les caresmes, à l'âge de quatre-vingts ans (1).» Après le décès de sa grand'mère, Antoinette se sentit appelée à la vie religieuse; un attrait irrésistible la portait vers les Brigittines. Sa famille combattit ce projet; « Monsieur Vincent de Longue-Espée, son oncle du côté maternel, abbé de Los, prez de Lille, vouloit l'induire de se ranger dans son ordre (2), chez les dames de Marquette (3), l'assurant qu'en sa considération, elle seroit fort

(1) *Abrégé de la vie de la vén. mère Bridoul*, p. 8.

(2) L'abbaye de Loos, fondée en 1146, appartenait à l'ordre de Citeaux. Vincent de Longue-Epée, 31e abbé, avait été proposé par le roi d'Espagne pour un siège archiépiscopal. Parmi les faits qui honorent sa mémoire, il faut citer la réhabilitation de deux religieuses d'Oisy-le-Verger, condamnées comme sorcières par la justice d'Arleux. Ses démarches, secondées à Rome par l'illustre cardinal Bellarmin, furent couronnées de succès. Il mourut en 1619. — *Gallia Christ*, t. III, p. 307. — *Camer. Christ.*, p. 314.

(3) L'abbaye de Marquette, fondée en 1226, suivait aussi la règle de Citeaux.

Digitized by Google

considérée et aymée de Madame l'Abbesse et de ses filles. Mais cette âme également innocente et prudente, répondit doucement à Monsieur son oncle qu'elle souhaitoit de faire sa retraite en un lieu où nulle considération humaine la fit aymer, et qu'elle tascheroit de se rendre aymable par la vertu (1). ».

Aussi « voulant s'éloigner de sa patrie et de sa parenté », elle vint frapper à la porte du monastère d'Arras où elle fit profession le 9 octobre 1611. Sa prudence et ses vertus la désignèrent bientôt pour les emplois les plus importants de la communauté. « L'abbesse lui ayant donné le soin des affaires temporelles et celui de faire les provisions du monastère, elle s'en acquitta si religieusement que les semaines entières se passoient, sans qu'elle eut besoin de rompre jamais le silence, tant elle estoit soigneuse de prévoir et de donner ordre à tout en son temps. On lui confia plus tard la charge des novices, de quoy elle s'acquitta en perfection, selon sa douceur et sa prudence accoutumée. Quelque temps après on fut d'advis de la choisir pour prieure, mais son humilité luy fit trouver tant de raisons pour s'en exempter qu'on fut persuadé de la laisser dans son repos : elle dut cependant servir de conseil et d'assistante à la prieure qui gouvernoit la communauté en l'absence de l'abbesse. »

A la mort de la mère Isabeau Cambier, il n'y eut qu'une voix parmi ses consœurs pour lui déférer l'autorité, malgré ses prières et ses larmes ; et le 10 avril 1623, Monseigneur Ottemberg, évêque d'Arras, lui donna la bénédiction abbatiale. La mère Marie-Antoinette Bridoul était une personne d'un rare mérite, très habile dans la conduite des âmes et le discernement des esprits et d'une grande sagesse dans le maniement des affaires. Elle eut

(1) *Abrégé de la vie de la mère Bridoul*, p. 12.

Digitized by Google

l'occasion d'en donner la preuve dans des circonstances fort délicates.

Pendant la vacance du siège, en 1626, le Chapitre avait exigé de la communauté une redevance qu'elle n'avait pas payée jusqu'alors. La mère Bridoul ne pouvait admettre ces prétentions; « mais ne voulant faire opiniâtrement aucun acte de refus, ny pareillement accorder ce qu'on luy demandoit, elle chercha à gagner du temps. Elle insista d'avoir par escrit ce qu'on requéroit d'elle, et sur quoy la demande estoit fondée, pour la faire examiner, afin d'agir par après selon le droit et la raison.

» Là-dessus on l'empescha de vestir et d'admettre ses filles à la profession. A quoy elle fit responce que le bon droit ne vouloit pas de contrainte, et que le tort qu'on croyoit luy faire estoit son avantage, puisqu'elle auroit plus de loisir de bien éprouver et dresser ses novices à la vertu. Or sachant que Monsieur Boudot devoit bientôt prendre possession de l'évesché d'Arras, elle luy escrivit une lettre pleine de respect et de civilité, luy racontant en peu de mots tout ce qui s'estoit passé: son adverse partie fit de même, mais ce fut avec de grandes plaintes de son procédé, la faisant passer pour une opiniâtre et si arrêtée à son jugement qu'elle ne vouloit du tout rien céder. Ce bon prélat fit réponse qu'il sçavoit fort bien le contraire et qu'elle estoit toute disposée à suivre les ordres qu'il luy donneroit.

» Tôt après son entrée dans la ville, il l'honora de sa visite avec une grande démonstration de bienveillance, luy faisant offre de vestir et de recevoir ses religieuses à profession, lorsqu'elle le désireroit, et avoua en même temps que c'estoit à tort qu'on luy avoit ainsi causé tant de troubles et de difficultés. » (1).

(1) *Abrégé de la vie de la vén. mère Antoinette Bridoul*, p. 31. — Paul Boudot, né en Bourgogne, obtint à Paris, en 1604, le grade de

Digitized by Google

Le différend qui divisait le Chapitre et le monastère ne fut définitivement réglé qu'en 1630. Dans une convention conclue le 16 janvier entre Boudot et ses chanoines, on trouve l'article suivant: « *Item*, lesdits sieurs du Chapitre se contenteront pour les oblations du couvent des Brigittines de pareille reconnaissance. qu'ils ont du monastère de la Paix. » (1).

Bien que déboutés de leurs prétentions, les chanoines ne tinrent pas rigueur aux Brigittines, comme le prouva bientôt une nouvelle concession qu'ils leur firent. En effet « en 1637, le Chapitre permit à l'abbesse d'élever une chapelle dans l'étendue de son patronat et poser au clocher une cloche du poids d'environ quatre-vingts livres (2) à la charge de payer par chacun an, le jour de saint Jean-Baptiste, un cierge d'une demi-livre de cire blanche avec un patard y attaché qu'elles seront tenues de lui envoyer et présenter dans le lieu capitulaire, en reconnaissance du droit de patronat que les sieurs du

docteur en théologie et acquit dès cette époque une grande renommée comme prédicateur. Nommé par Jean Richardot chanoine, pénitencier et archidiacre d'Arras, il suivit son bienfaiteur à Cambrai, où il devint encore chanoine, archidiacre et même évêque suffragant de Cambrai, avec le titre de Chalcédoine. Le prince Albert le fit son prédicateur ordinaire Promu à l'évêché de St-Omer en 1618, Boudot fut nommé évêque d'Arras en 1627.

Ce prélat était un théologien remarquable, un helléniste et un hébraïsant très renommé. Il publia le Catéchisme et le Propre des saints du diocèse d'Arras ; on lui doit aussi un *Traité du sacrement de pénitence* (Paris, 1621), et une splendide édition in-folio de *la Somme de Saint Thomas* qui sortit en 1610 de l'imprimerie de Guillaume Rivière, à Arras.— Boudot mourut le 11 novembre 1635.

(1) M. P. Fanien, *Histoire du Chapitre d'Arras*, p. 375.

(2) En 1613, les dames de la Paix avaient obtenu du Chapitre la permission d'avoir une cloche de soixante livres seulement

Digitized by Google

Chapitre ont dans ledit monastère basti dans le district de la paroisse de St-Nicolas-en-l'Atre. » (1).

Il est probable que le malheur des temps empêcha de donner suite à ce projet de construction, car neuf ans plus tard, le 1er février 1646, « damoiselle Anne Le Mercier, fille franche de feu Antoine, escuïer, seigneur de Boiry-St-Martin, etc. et de damoiselle Marie Le Mercier, considérant que les Brigittines chez qui elle s'était retirée, n'avaient encore aucune église fondée et ne pouvaient de longtemps en faire édifier une, à raison des calamités des guerres présentes, sans assistance particulière, léguait au monastère la somme de vingt mille livres, pour l'édification d'une église propre et convenable. » (2)

Pendant la guerre avec la France, la ville d'Arras eut beaucoup à souffrir ; l'armée ennemie tenait la campagne, et l'on ne pouvait qu'à grand'peine se procurer les choses les plus nécessaires à la vie. Les privations et les épreuves ne manquèrent pas à la mère Bridoul et à ses religieuses. « En 1635, sçachant qu'une charretée de bled qu'un fermier amenoit au monastère avoit été pillée, elle leva les yeux et le cœur à Dieu et remit entre ses mains tous les biens de la maison, lui recommandant avec grande résignation son troupeau, composé lors de 48 personnes. » Rien ne pouvait ébranler sa confiance « en la Providence du Père céleste. Elle disoit souvent dans les rencontres où elle se trouvoit importunée et pressée de payer quelques debtes ou d'achepter le nécessaire qu'on ne pouvoit avoir sans argent : « Pour moi, je ne sçays avec quoy j'en pourray venir à bout ; mais vous, mon Dieu, vous le sçavez bien. Ayez compassion de cette multitude qui vous suit, il y a plus de trois jours! »

(1) M. P. Fanien, op. cit., p. 362.

(2) Archives départem., Brigittines d'Arras, 1er février 1646.

Digitized by Google

« Lorsque la ville d'Arras fut assiégée la première fois par les Français, il n'y avoit pas vingt sols dans la maison et fort peu de provisions; elle porta pour lors son esprit à Dieu, et s'adressant à la Sainte-Vierge, elle luy envoya ses clefs et luy remit tout le soin du couvent, disant qu'elle en estoit la dame et la maîtresse, et elle sa petite servante. Puis elle encourageoit ses filles et les maintenoit toutes dans une sainte allégresse, tant par ses paroles que par ses exemples. C'est ainsy qu'elle obligeoit cette amoureuse et aymable Providence à subvenir à ses besoins; et cela arrivoit le plus souvent par des voies extraordinaires.

» Lorsqu'elle entra en charge, la maison estoit fort chargée de debtes, à raison des grands bâtimens que l'on avoit édifiés avec les dots des premières religieuses et quelque peu d'aumosnes. Elle fit si bien par ses soins et par ses industries, aidée de la grâce de Dieu que la maison estoit en état de vivre en repos si la guerre ne fût survenue. Elle disoit néantmoins qu'elle estoit très aise, puisque le bon Dieu l'avoit voulu supérieure, que ce fut d'une pauvre communauté plutost que d'une riche, et que tant qu'elle vivroit, l'on ne seroit jamais fort riche chez elle des biens de ce monde, puisqu'elle ne désiroit que le nécessaire pour l'entretien des espouses de Dieu, afin de les pouvoir maintenir dans son service pour l'amour duquel elles avoient tout quitté (1). »

L'évêque d'Arras, Paul Boudot, faisait le plus grand cas de cette vertueuse abbesse. « Il dit un jour en bonne compagnie à un certain gentilhomme de la ville d'Arras, lorsque le bruit couroit qu'une de ses filles vouloit estre Brigittine : « Laissez-la faire, Monsieur, laissez-la faire; je vous donne parole qu'elle y trouvera une supérieure qui est une fille d'esprit et de vertu : dans toutes les

(1) *Abrégé de la vie de la mère Bridoul*, p. 32-46.

Digitized by Google

visites que j'ay fait en mon diocèse, je n'ay pas trouvé sa semblable (1). »

Sous sa conduite, le monastère de Ste-Espérance devint très florissant ; il n'en faut pas d'autre preuve que cette profession solennelle de quinze religieuses que présida Mgr du Bellay, le 11 novembre 1650.

Les actes du monastère renferment à cette époque les noms des plus honorables familles de la région : *Sr Elizabeth du Failly* (16 décembre 1626), dont la sœur avait fait profession en 1609, *Sr Anne-Thècle Crugeot* (23 décembre 1625), fille de maître Jacques Crugeot, licencié ès-lois, avocat au conseil d'Artois, *Sr Marie Le Pippre* (7 juin 1626), « fille de feu Jehan Le Pippre, greffier du gros des contractz d'Artois, et nièce de Maistre Charles Lallart, licencié en la sacrée théologie, humble pasteur de l'église de Duisans (2) », *Sr Marie-Augustine Boursin* (1627), *Sr Marie-Barbe Guérard* (1630), fille de feu Charles, en son vivant orfèvre à Arras, *Sr Marguerite Legrand* (16 mai 1633), dont le père était procureur au Conseil d'Artois, *Sr Anne-Barbe Le Sergeant* (18 avril 1835), fille de Messire Le Sergeant, écuyer, seigneur d'Hendecourt, *Sr Marguerite de Frémicourt* (1644), veuve de Jacques Lesoing, *Sr Brigitte Boucher*, *Sr Marie-Natalie Des Lions*, etc.

Comme on le voit par les actes déposés aux Archives, les familles constituaient une dot assez modeste à ceux de leurs membres qui entraient en religion : ainsi les parents de Sr Marie Le Pippre, lui donnent « cent florins de rente héritière au rachat de deux mille florins » (3),

(1) *Abrégé de la vie de la mère Bridoul*, p. 32-46.

(2) Archives départem , gros d'Arras, 1626.

(3) Archives départem., gros d'Arras ; testam. et partages, donations (1626).

Digitized by Google

Maitre Jacques Crugeot « pour l'amour naturel qu'il porte à Anne Crugeot, sa fille, et seconder les pieux désirs qu'elle a de se rendre religieuse au couvent de N. D. de Ste-Espérance, et donner le moyen à sa dicte fille d'y vivre en communauté avec les religieuses, advenant qu'il plaise au S. Sauveur l'annescer à vœux de profession solennelle » (1), assure également au couvent « cent florins de rente héritière, » (2).

(1) Archives départem , gros d'Arras ; testam. et partages, donations (1625), cote 45.

(2) Quelque temps avant sa profession religieuse, la novice faisait son testament. Une de ces pièces nous a été conservée; nous l'insérons ici pour édifier nos lecteurs et leur faire mieux connaître les mœurs de cette époque.

« Comparut en sa personne sœur Marie-Barbe Guérard, auparavant appelée Barbe, fille de feu Charles, vivant orfèvre, et de damoiselle Jacqueline Deslaviers, demeurant en cette ville d'Arras, religieuse novice au monastère de N.-D. de Ste-Espérance, de l'ordre du Sauveur, dit de Ste-Brigitte, dans la Cité, et recognut que, comme il a plu au même Sauveur l'attirer à suivre la vie monastique et deux de ses frères et deux de ses sœurs, elle approche le temps de sa profession solennelle à l'église, où elle espère estre reçeüe par Mgr révérendissime Evesque, moyennant la grâce du même Sauveur et consentement des dames abbesse et religieuses dudit monastère ces prochains jours ; désirant faire part audit monastère de biens que ledit Sauveur lui a prêtés et avoir moïen de vivre en pauvreté et communauté audit monastère, elle avoit et a par ces présentes faict son testament absolu et irrévocable selon ce qu'il suit : »

Barbe Guérard donne au couvent 13 mencaudées de terres situées au village d'Hénu ; elle termine en ces termes :

« Ainsi faict et testé en la cité d'Arras, le 20 de décembre 1630, au parloir dudit monastère, à treille ouverte et face découverte, en la présence de dame M. Ant. Bridoul, abbesse, de sœur M Sleutre, prieure, et sœur Adrienne de Venant, représentant ledit monastère. A ce présens comme témoins appelés et évocqués, Philippe, sieur de Thieulaine, escuïer, advocat au Conseil d'Artois, Pierre Guérard, son oncle, tous lesquels avec ladite dame et religieuses ont signé ces présentes avec lesdits nottaires royaux Cazier et Le Fort. » (Archives départem . série L, Brigittines d'Arras, 20 décembre 1630).

Digitized by Google

Mais la perle cachée et vraiment précieuse du monastère était la *Sr Adrienne de Venant*. Avec la sûreté de son discernement habituel, la R. Mère Bridoul avait su parfaitement apprécier ce trésor.

Issue d'une famille des plus considérées de la Cité (1), tante paternelle du lieutenant-général de la ville d'Arras, Sr Adrienne passa trente et un ans dans la pratique de toutes les vertus religieuses. Son humilité lui fit toujours chercher les emplois les plus bas. Dieu l'en récompensa par le don d'une haute contemplation ; « rien des choses extérieures ne l'empêchait en icelle, disant un jour, au rapport de la mère abbesse : « Je trouve aussi bien Dieu à la cuisine (où elle servait ses sœurs) qu'à l'oratoire. » S'il faut en croire les récits de ses consœurs, les vivres semblaient se multiplier entre ses mains. « On luy avoit un jour apporté quelque peu de poisson qui ne pouvoit suffire pour la moitié de la communauté ; cependant elle commença à faire des portions bien grandes. Une religieuse qui estoit son assistante lui dit qu'elle n'en auroit pas assez si elle ne faisoit les portions beaucoup plus petites. Cette charitable sœur luy respond qu'elle le voyoit trop bien, mais qu'elle avoit espoir que le bon Dieu y suppléeroit ; et là-dessus commença à faire des croix et des bénédictions, faisant le reste des portions. A la fin, il se trouva que toute la communauté en avoit esté bien repue et qu'il y en estoit demeuré de reste (2). »

(1) Voir *Une famille d'Arras au XVIe siècle, La famille de Venant*, t. xxi, 2e série, p. 283 des *Mém. de l'Académie d'Arras*.— Nous reproduisons (Pl. I) le portrait de la Sr Adrienne, qu'un manuscrit de l'époque nous a conservé. Cette planche, et les deux autres qui enrichissent ce travail, sont dues à la gracieuse obligeance de M. G. Acremant.

(2) *Vie manuscr. de la vén. sœur Adrienne de Venant*, p. 157.

Digitized by Google

Cette âme privilégiée était éclairée de lumières surnaturelles ; pour obéir à l'ordre qu'elle avait reçu de ses directeurs, elle écrivit les communications qu'elle avait avec Dieu ; il y a là des pages ravissantes dont on nous permettra de citer un fragment. Elle entendit un jour Notre-Seigneur lui adresser ces paroles : « Je veux que vous soyez ma chère colombelle ; alors m'expliquant les propriétés de la colombe, il dit : Ma petite colombe est très simple ; aussi je demande de vous une grande simplicité : que votre intention soit donc toute pure, ne cherchant que mon amour et mon plaisir en toutes choses. Je vous veux donc sans aigreur comme la colombe qui n'a pas de fiel : qu'en vous ne soit que patience et bénignité, au dedans et au dehors, envers toutes et en toutes occurrences où la nature prend sujet de s'aigrir. La colombe est très pure et chaste et ne fait que gémir : ainsy vous devez estre pure de cœur et d'esprit et en continuel gémissement par les pénitences et les mortifications. Et pour la variété des plumes argentées de cet oiseau très agréable à la vue, rendez-vous en toutes vertus fort exemplaire et de bonne édification. Il vous faut particulièrement deux aisles, qui seront mon amour et mon humilité, pour voler en bas dans la connaissance de vous-même et de votre néant, prenant là une bonne réfection, vous plaisant dedans cette abjection ; et après cela, volez en haut regardant mon amour ineffable, comme je m'aime d'un amour infini et comme je mérite d'estre aymé et veux estre. Le dernier, c'est qu'il faut une demeure à la petite colombelle : je luy donne mon cœur et désire qu'elle ne bouge de cette retraite tant de nuict que de jour (1). » En lisant ces lignes, ne croirait-on pas avoir sous les yeux une page de saint François de Sales?

(1) Manuscrit déjà cité, p. 68.

Digitized by Google

Sœur Adrienne, dont la santé était depuis longtemps ébranlée, s'éteignit doucement le 9 octobre 1639, à l'âge de 60 ans. Sa mort fut sainte comme l'avait été sa vie. « Son corps fut gardé jusques au lendemain à midi. Aucunes de ses sœurs ont asseuré d'avoir ressenti une odeur céleste près d'iceluy : il y avoit presse à qui en feroit garde. Les séculiers qui la regardoient par la grille exposée dans nostre oratoire dirent tout haut : Nous voyons une sainte qui n'a pas besoin de prières, mais qui priera pour nous elle-même ; et demandoient des fleurs desquelles elle étoit joincée afin de les baiser et garder comme reliques. Aussy plusieurs ont reçeu des grâces tant spirituelles que corporelles par ses intercessions. Il fallut, pour contenter la dévotion du peuple, distribuer quantité d'eschantillons de son linge et habit dont on accommoda beaucoup de petites croix. Et comme il arrivoit dans nostre chapelle plusieurs personnes accidentées de maladies si estranges qu'on avoit horreur de les voir, qui demandoient de pouvoir aller sur le tombeau de cette sainte nouvellement décédée, ainsi l'appeloient-ils, Madame l'Abbesse voyant que cela interrompoit fort la quiétude et le repos qu'on doit avoir dans l'oratoire des religieuses, pria la défuncte que cela ne se fit plus ; en quoy elle se montra fille d'obéissance, aussy bien après sa mort que durant sa vie (1). »

Les dernières années de la mère Antoinette Bridoul furent éprouvées par la maladie : elle fut atteinte d'une apoplexie avec un commencement de paralysie du côté gauche. Cet état dura trois ans, et pendant ce temps la vertueuse Mère se trainait de son mieux aux exercices communs, donnant à ses filles un admirable exemple de fidélité aux saintes règles. Dieu permit qu'à ces infirmités

(1) Manuscrit déjà cité, p. 228.

Digitized by Google

corporelles vinssent se joindre des peines intérieures destinées à purifier cette âme généreuse.

« Sur la fin de sa vie elle fit écrire au rév. père Vincent de Paul, fondateur et premier supérieur général des missionnaires en France, espérant que ce saint personnage lui donneroit quelque bon conseil et soulagement, comme il fit en effect. Mais sa responce ne fut reçeu qu'après la mort de cette bonne Mère que Dieu voulut encore sevrer de cette joie et consolation.

» Après un compliment fort civil et respectueux, le R. P. déclare (1) qu'il avoit conçu un grand désir de la pouvoir soulager, ayder et servir, du moins par ses prières, comme j'ay fait, dit-il, avec nostre communauté, afin qu'il plaise à la divine bonté de vous relever de vos peines ; elles me semblent si sensibles que je vous porte compassion. Je parle selon la chair : car selon l'esprit je vous estime heureuse d'estre éprouvée de la sorte, puisque ce traictement rigoureux n'arrive qu'aux âmes que Dieu chérit et sur lesquelles il a des desseins extraordinaires. Je n'ay jamais veu personne de mauvaise vie estre travaillée de ces afflictions, parce que N.-S. ne le permet qu'aux âmes qu'il veut sanctifier. Et après l'avoir encouragée de belles raisons sur l'exemple de nostre Sauveur, il achève sa lettre disant que ce luy sera un surcroit de bonheur qu'elle ne pourra connoistre que dans le Ciel si elle meurt sur cette croix ; sa patience sera couronnée et les douleurs changées en félicités éternelles. Vivez, luy dit-il, dans cette espérance ; encouragez-vous de cette pensée et demeurez humblement soumise à la conduite amoureuse de vostre divin espoux, en qui je suis, etc. (2) »

(1) Cette lettre de saint Vincent de Paul ne se trouvant pas dans les recueils récemment publiés, nous donnons l'analyse que nous ont laissée les Brigittines d'Arras.

(2) *Abrégé de la vie de la vén. M. Ant. Bridoul*, p. 77.

Digitized by Google

Digitized by Google

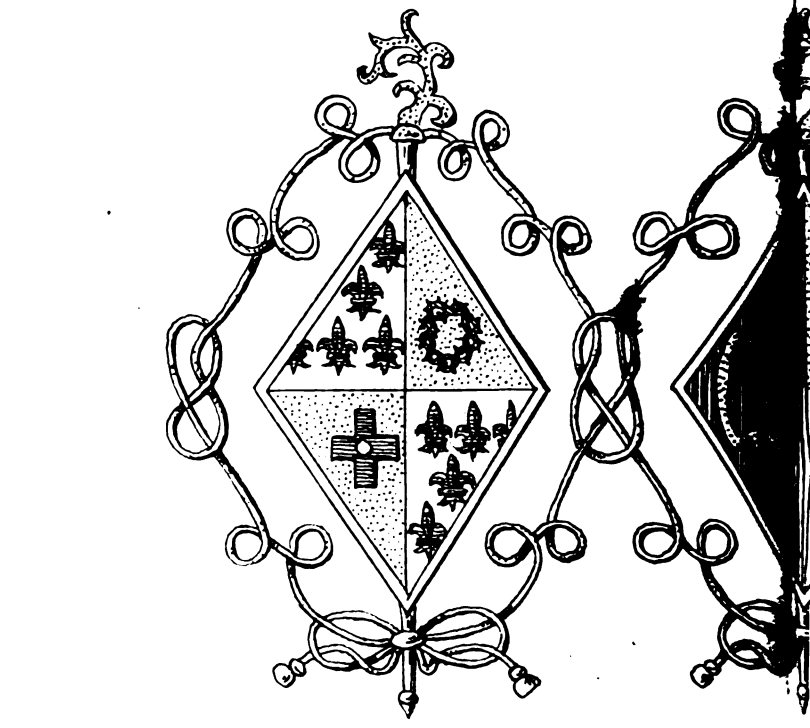

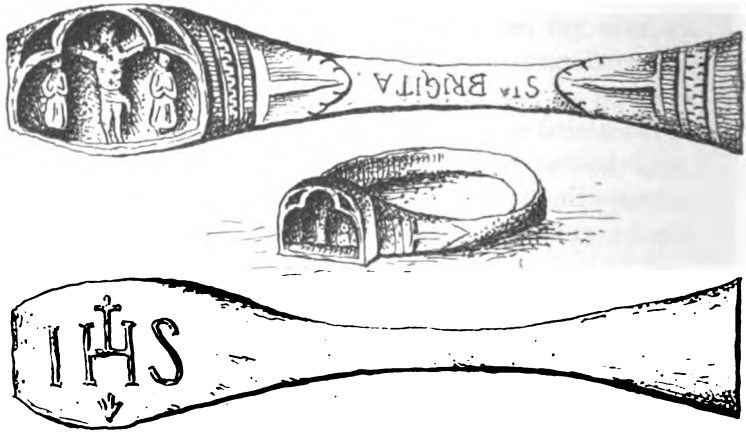

G. Accemart

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

La mère Marie-Antoinette Bridoul s'endormit dans le Seigneur, le 13 octobre 1656, à l'âge de 66 ans, après quarante-cinq années de profession religieuse. Elle fut enterrée dans la chapelle du couvent qu'elle avait fait bâtir, « au lieu même qu'elle s'étoit choisi, dans un tombeau tout contre le sépulcre de sa sainte fille et religieuse, sœur Adrienne de Venant, d'heureuse mémoire (1). »

Il y a quelques années, des fouilles exécutées sur l'emplacement de l'ancienne chapelle et du cimetière de l'abbaye, amenèrent la découverte de deux anneaux précieux qui font actuellement partie de la riche collection de M. le Gentil. Ces deux pièces, d'une assez grande valeur intrinsèque, puisqu'elles sont en or, offrent un véritable intérêt artistique ; elles ont été décrites dans le *Vieil Arras*, p. 239 ; on en trouve le dessin dans les planches (pl. LXX) de l'*Arras* de M. Terninck (2).

L'un de ces anneaux, du poids de 15 gr. 99 cgr., rappelle le style du XV^e^ siècle ; il porte au châton un Christ en croix placé sous une arcade trifoliée, accosté de deux personnages, la sainte Vierge et saint Jean l'évangéliste. Sur le bandeau sont gravés, à l'extérieur, les mots S^TA^ BRIGITA, et à l'intérieur le monogramme IHS.

Le second anneau, du poids de 12 grammes, paraît plus ancien ; il est d'une facture moins artistique et moins soignée que le précédent. Ce sont les mêmes détails d'exécution, les mêmes inscriptions, mais à l'intérieur du bandeau, nous lisons les quatre lettres S. A. D. R. On n'en saurait douter : la pioche du fossoyeur a mis au jour une véritable relique, l'anneau de la vén. sœur Adrienne de Venant. Dans l'ordre de Ste-Brigitte, chaque religieuse recevait, au jour de sa profession solennelle,

(1) *Abrégé de la vie de la vén. M. Ant. Bridoul*, p. 100.

(2) Voir planche II.

Digitized by Google

un anneau, symbole de son alliance mystique avec N.-S. (1); cet anneau était en or assez généralement, comme on le verra plus loin dans le procès soutenu, en 1704, par l'avocat Pierre-André Galhaut.

Sous l'administration de la R. mère Cambier, le monastère ne fait aucune acquisition d'immeubles et. à part quelques mesures de terre données par la Sr Gillette Boursin, il ne possède aucune propriété territoriale. Ce fait s'explique aisément: à cette époque, il importe avant tout de faire face aux nécessités d'une installation coûteuse, malgré son extrême modestie; il faut payer le terrain et les constructions du nouveau monastère: aussi les pieuses libéralités des bienfaiteurs et les dots des premières religieuses étaient-elles employées à acquitter les dettes.

A la mort de la rév. mère Cambier, la situation s'était améliorée; l'œuvre était établie, mais les fondations deviennent nécessaires pour assurer son existence: nous les voyons se multiplier sous la sage direction de la rév. mère Bridoul.

Le tableau suivant présente les accroissements successifs des propriétés du monastère pendant la première moitié du XVIIe siècle (2):

(1) Le P. Hélyot, *Hist. des ordres religieux*, t. IV, p. 29. — Binet, *Vie admirable de Ste Brigitte*, p. 370. — Mme la comtesse de Flavigny, *Sainte Brigitte de Suède*, p. 546.

(2) Archives départem., série L, Brigittines.

Digitized by Google

Dates.	Dons ou acquisitions.	Contenances.	Localités.
30 janvier 1621.	Dot de Sr Gillette Boursin.	5 mencaudées de bled	St-Amand.
30 juin 1627.	Donation de Sr Marie Boursin.	3 mencaudées, 20 verges.	Souastre.
20 décembre 1630.	Dot de Sr Marie-Barbe Guérard.	13 mencaudées.	Hénu.
3 novembre 1631.	Dot de Sr Marie-Marg. Le Grand.	9 mesures (2).	Arleux-en-Gohelle.
18 avril 1635.	Acquisition.	15 mesures 1/2.	Habarcq
»	»	12 mesures 1/2.	Hermaville.
5 octobre 1638.	Don de Jeanne-Rufine Le Pipre.	13 mencaudées 1/4.	Richebourg.
20 octobre 1646.	Don de Jean de Févin.	4 mesures de terres.	Croisilles.
»	Id.	5 mesures 1/2 de terres.	Fontaine
1er février 1646.	Legs de Dlle Anne Le Merchier.	20 mesures 1/2 de terres à labour	Chocques.
»	»	30 mesures manoir, prés, terre lab.	La Gorgue.
14 février 1659.	Dot de Sr Marie Valle.	7 mencaudées 1/2 et un manoir.	Ficheux.

(2) Ces terres furent données par Jean Le Grand, procureur au Conseil d'Artois. Elles relevaient du chapitre de S-Pierre, à Lille, et la R. mère Bridoul eut à leur occasion un procès à soutenir, en 1638, contre les chanoines (Voir Archives départem., série C, n° 215) de cette collégiale.

Digitized by Google

IV

Les révérendes mères Persant, Desprez et Guérard

La mère *Michelle* Persant, troisième abbesse du monastère de N.-D. de Ste-Espérance, entra en fonctions du vivant même de la mère Bridoul. Cette sainte religieuse, sentant ses forces diminuer, « avait remis très humblement sa charge ès mains des vicaires-généraux du siège épiscopal d'Arras vacquant. » On espérait qu'elle « pourroit beaucoup aider et servir sa consœur par ses bons conseils, fondée sur l'expérience qu'elle s'estoit acquise avec tant de succès dans un gouvernement de trente deux ans et demy ; elle-même étoit si heureuse de cet estat de soumission qu'elle souhaittoit une plus longue vie, si c'eust esté la volonté de Dieu, afin de donner de beaux exemples d'obéissance. » Ces pieux désirs ne devaient pas se réaliser, et la mère Persant eut bientôt à rendre les derniers devoirs à celle qui avait été la seconde fondatrice du monastere. « Ses funérailles se firent fort honorablement : Monsieur le Chantre de la Cathédrale, en qualité de supérieur, chanta son service le corps présent et fit une petite oraison funèbre, fort à propos prenant pour son thème : *Ego Mater pulchræ dilectionis, etc. Je suis la Mère de belle dilection, de crainte, de connoissance et de sainte espérance* (1), paroles que la sainte Eglise accommode à la sainte Vierge et qui furent fort bien expliquées à la louange de celle qui avoit si longtemps

(1) *Eccli*, xxiv, 24.

Digitized by Google

tenu sa place au monastère, ainsi que Jésus-Christ l'ordonne dans la règle (1). »

La mère Persant et ses religieuses mirent un soin filial à recueillir les souvenirs qui se rattachaient à leur Institut ; nous leur devons les deux biographies édifiantes auxquelles nous avons fait d'intéressants emprunts.

L'abbrégé de la vie de la vénérable dame Marie-Antoinette BRIDOUL, *très digne abbesse du monastère de N.-D. de Ste-Espérance*, parut à Lille en 1667, chez Nicolas de Rache, à la Bible d'Or. C'est un petit volume in-18 de 110 pages (2). Il porte l'approbation donnée le 6 février 1666 par M. Gilles Pollart, licencié en théologie, chantre et chanoine de Notre-Dame d'Arras, censeur des livres. L'œuvre est dédiée « à Monsieur Jacques Bridoul, seigneur de Burgaud, Ennetières, Averdoing, etc., conseiller du Roy et premier assesseur de la gouvernance de Lille. » Le père de Jacques Bridoul était l'oncle et le tuteur de l'ancienne abbesse.

La vie de la vénérable religieuse S^r Adrienne DE VENANT, *du monastère de N.-D. de Ste-Espérance, ordre du Sauveur, dit de Ste-Brigitte, dans la Cité d'Arras*, forme un ouvrage beaucoup plus important. C'est un manuscrit carré de 271 pages dont les folios seulement sont numérotés. Ce travail, tout prêt pour l'impression, est revêtu, comme le précédent, de l'approbation du chanoine G. Pollart, en date du 14 janvier 1668. Le récit des faits est suivi d'une série de témoignages signés de la main des anciennes compagnes de la S^r Adrienne ; chacune des survivantes a voulu renfermer dans ces pages l'hommage de sa respectueuse admiration pour cette sainte reli-

(1) *Abrégé de la vie de la vén. D. M. Antoin. Bridoul*, p. 79-81.

(2) Bibliothèque communale d'Arras, *Histoire des religions*, n° 1523.

Digitized by Google

gieuse (1). Le volume est dédié au neveu de Sr Adrienne, « Monsieur Vincent de Venant, escuïer, Sr de Graincourt, Saternault, Wagnonlieu, etc., lieutenant-général de la ville et gouvernance d'Arras. »

Ces deux ouvrages révèlent chez leurs auteurs un véritable mérite littéraire ; le style est exempt de la prétention qu'on rencontre trop souvent dans les écrivains de la même époque ; les faits sont présentés d'une manière claire, rapide et toujours intéressante. Ces qualités se manifestent surtout dans la *Vie d'Adrienne de Venant*.

La R. mère Persant ne négligeait aucune occasion de travailler au développement de son Institut. Lorsqu'en 1667 le roi vint à Arras avec toute sa cour, avant de se rendre en Flandre, il logea au palais épiscopal ; la reine fut reçue pendant trois jours au couvent de N.-D. de Ste-Espérance (2). Pour reconnaitre le bienveillant accueil des Brigittines, Marie-Thérèse leur proposa un établissement en France ; « on prit même quelques arrangements là-dessus ; mais la chose ne réussit pas, non plus que le couvent qu'on avait projeté de fonder à Cambrai (3). »

(1) Nous reproduisons les noms des signataires, ils peuvent offrir un certain intérêt au point de vue de l'histoire locale Toutes les compagnes de la Sr Adrienne ne figurent pas dans cette liste ; depuis 1639, « plusieurs déjà l'ont suivie en l'autre vie » :

Dame Michelle Persant, abbesse.	Sr Anne-Thècle Crugeot.
Sr Marie-Brigitte Despret, prieure.	Sr Marie-Françoise Boursin.
Sr Marie Sleutre, jubilaire, fondatrice.	Sr Anne-Raphaëlle Maihon.
Sr Antoinette de Raulin.	Sr Marie-Barbe Guérard.
Sr Marie Fernandès.	Sr Marie-Anne Cocquel, dit Herchier.
Sr Marie Hanon.	Sr Marie-Joseph Cocquel, dit Herchier.
Sr Marie-Madeleine de Villers.	Sr Marie-Catherine Le Sergeant.
Sr Marie-Agnès du Failly.	Sr Anne-Euphrasie de Landas.

(2) Manuscrit : *Faits notables sur l'Artois*, appartenant à M. Moncomble-Colin, I, 441.

(3) Le P. Ignace, *Dict. du diocèse d'Arras*, t. I, p. 484.

Digitized by Google

L'absence de documents ne nous permet pas d'établir d'une manière complète la succession des abbesses depuis la R. mère Persant jusqu'à la R. mère Marie-Catherine Legrand, en 1780. Les noms et les faits que nous relevons dans cette partie de notre histoire sont fournis par les actes déposés aux Archives départementales.

En 1672, la R. mère *Marie-Brigitte* Despret est investie de la dignité abbatiale; elle a pour auxiliaire la *Sr Marie-Barbe* Guérard, qui devient à son tour abbesse du couvent en 1681. A cette époque, *Sr Jeanne-Florence Crignon* est prieure et *Sr Natalie des Lyons*, procuratrice; on trouve encore au couvent *Sr Catherine-Joseph Gosson* et les trois *Srs Marie-Christine-Thérèse*, *Marie-Emmanuel* et *Isabelle-Léopoldine-Guillemette Hauwel;* cette dernière, professe de 1683, mourut en 1701.

Dans le cours de l'année 1684, la chapelle des Brigittines fut le théâtre de grandes fêtes religieuses auxquelles s'associa la ville d'Arras tout entière. Un Jésuite, originaire des environs, le R. P. Payen, dont la tante était Brigittine, obtint de Rome, pour le couvent de N.-D. de Ste-Espérance, le corps de saint Benoît, martyr, qu'on avait retiré des catacombes. Les précieuses reliques arrivèrent à Arras et furent d'abord déposées dans l'église des Jésuites. L'évêque Guy de Sève procéda à leur reconnaissance, puis le Chapitre permit aux Brigittines d'en faire la translation solennelle (1). « Les clercs du Séminaire allèrent processionnellement quérir le corps du saint martyr et le transportèrent dans la chapelle du couvent (2). » On institua en son honneur une fête spéciale qui se célébrait tous les ans le premier dimanche d'août.

(1) Répertoire du ch. Théry, *Permittitur religiosis Brigittinis processionem facere occasione reliquiarum S. Benedicti, martyris, an. 1684* (Titres, p. 10).

(2) Le P. Ignace, *Mém. du diocèse d'Arras*, t VII, p. 425. — *Dict du diocèse d'Arras*, t 1er, p. 485.

Digitized by Google

Deux ossements furent déposés dans le trésor des reliques de la Cathédrale ; l'un d'eux, un os de l'avant-bras, échappa aux profanations de la Révolution et se trouve aujourd'hui à l'église St-Nicolas-en-Cité, dans la châsse dite de la Manne (1). Le grand séminaire obtint aussi un fragment du corps saint, *costulam vel costam ;* et la R. M. abbesse de Ste-Madeleine d'Etrun dut à la pieuse confraternité qui unissait les deux monastères de posséder un ossement qui fut enfermé dans un reliquaire en bois garni d'argent (2).

La dévotion des fidèles entoura bientôt de nombreux hommages ces précieuses reliques, *quæ magna cum veneratione et devotione asservantur* (3). Le 14 mars 1687, Florence Foucquier, d'Arras, fonde en la chapelle des Brigittines « un haut double à perpétuité, le plus solennel que se pourra, en l'honneur de sainct Benoist, martyr, dans le temps ou octave de sa feste, moyennant 2,000 l. » ; elle donne aux mêmes religieuses 300 l. à charge de services religieux, « sa belle nappe et serviette de damas pour leur autel (4) ».

Lorsqu'en novembre 1696 parut l'édit prescrivant la création de l'*Armorial général*, toutes les communautés durent adresser leurs armoiries aux bureaux chargés de les vérifier et de les enregistrer. Le monastère de N.-D. de Ste-Espérance envoya donc ses armes qui n'étaient autres que celles de Ste Brigitte, adoptées d'ailleurs par tout l'Institut. A la mort de son mari, la sainte veuve

(1) Cette relique fut soumise, le 10 juillet 1806, à l'examen d'une commission épiscopale qui en reconnut l'authenticité.

(2) Les procès-verbaux concernant ces diverses reliques sont conservés aux archives de l'évêché d'Arras. Ils portent la signature de M. J.-B. Palvart, docteur en théologie de la Faculté de Paris, chanoine et vicaire-général d'Arras.

(3) Extrait des procès-verbaux.

(4) Archives départem., gros d'Arras, testam., n° 314.

Digitized by Google

avait *écartelé le lion d'or des Folkungs avec la croix, la couronne d'épines et les cinq plaies du Sauveur* (1). Ces trois derniers quartiers se retrouvent dans les armoiries du monastère, comme le prouvent, malgré certaines différences, les deux blasons qui nous ont été conservés (2).

Le P. Constantin donne aux Brigittines l'écu losangé entouré de la cordelière de soie ; et en arrière, en pal, une crosse tournée en dedans : l'écu est *écartelé : aux 1 et 4 d'argent semé de fleurs de lys de gueules, au 2 d'or à la couronne d'épines de sinople ; au 3 aussi d'or à la croix alaisée de gueules ; chargée en cœur d'une hostie d'argent* (3). Dans son Epitaphier, Lefebvre d'Aubrometz décrit les armes du monastère de la manière suivante : « L'abbaye de Ste Brigide de la ville et de la cité d'Arras en Arthois porte pour armoiries : *mi-partie de gueulle et d'or sur laquelle deux lettres de l'alphabeth chrestienne, sçavoir C et T, le tout d'or ; et l'autre mi-partie copée en chef d'or à une couronne d'épines au milieu du sinope, et en point d'argent à cinq plaies coulantes de gueulle, une à chacun coing et une autre au milieu* (4) ».

(1) Comtesse de Flavigny, *Sainte Brigitte de Suède*, p. 189. — Ulf portait *taillé de gueules sur azur au lion d'or* (des Folkungs) *armé, lampassé et denté d'argent brochant.* — *Ibid*, p. 24.

(2) Voir notre planche II.

(3) Le P Constantin, *Histoire du comté d'Artois*, I, p. 467. — Manuscrit en quatre volumes in-folios appartenant à la bibliothèque de M. Moncomble-Colin.

(4) L'Épitaphier de Lefebvre d'Aubrometz se trouve dans le P. Ignace, *Addit aux Mém.*, t. VI, p. 320 — Dans *Le couvent de la paix de Jésus*, ouvrage couronné par l'Académie d'Arras, M. G. Acremant reproduit p 40 les armoiries des dames de la Paix qu'il emprunte aussi à l'Epitaphier ; elles portent également « les deux lettres alphabétiques chrestiennes C et T » qui désigneraient, selon notre auteur, la Cité d'Arras où les deux monastères étaient situés.

Digitized by Google

Pour quelle cause les bureaux établis en exécution de l'édit de 1696, ne voulurent-ils point recevoir et enregistrer l'un de ces blasons que tant de traditions attribuaient aux Brigittines, on l'ignore ; toujours est-il que « l'état des armoiries présentées à NN. SS. les Commissaires généraux du Conseil, députés par S. M., par arrests des 4 décembre 1696 et 23 janvier 1697 » décrit en ces termes les armoiries du couvent d'Arras : *d'argent, à une Ste-Vierge de carnation, tenant l'enfant Jésus de même sur son bras dextre, et de sa main senestre tenant un sceptre d'or, la Vierge vêtue de gueules et d'azur, et couronnée d'or* (1).

De nouvelles acquisitions et quelques fondations sont faites au profit de la communauté pendant la seconde moitié du XVII[e] siècle (2) ; en voici le tableau :

(1) ***Armorial général de France, Artois et Picardie***, reg. 1[er], n° 114 (Arras). — ***Armorial d'Artois et de Picardie***, par Borel d'Hauterive, p. 39. — ***Armorial des villes, abbayes, etc., du Pas-de-Calais*** par F de Monnecove, Arras, 1872, p. 11.

(2) Archives départem., série L.

Digitized by Google

Dates.	Donations ou acquisitions.	Nature et importance.	Localités.
17 octobre 1656.	Donné par Deslaviers, père et fils.	6 mesures de terre.	Neuvireuil.
Id.	Id.	7 mesures.	Vitry.
17 juin 1661.	Acquisition.	28 mesures.	Pénin.
13 novembre 1661.	Acheté au Sr Arnould de Thieulaine.	84 mencaudées.	Bihucourt.
26 juin 1671.	Acheté à Messire de Croy, Cte de Solre.	105 mesures.	Béthencourt.
Id.	Id.	3 mesures d'enclos.	Tincques.
11 mars 1673.	Don de Barbe Le Roux, Ve de J. Boniface.	33 mesures de terres à labour.	Rocourt-en-l'Eau (2)
9 septembre 1675.	Don de Barbe Lebon.	3 coupes de pré.	Feuchy.
13 octobre 1687.	Acquisition.	6 mencaudées, 3 boitelées.	Hendecourt.
5 mars 1687.	Acheté à Me Laurent Allard, proc. au C.	10 mencaudées.	Ervillers.
22 février 1691.	Acheté à Anne Vallet, Ve de J. Caron.	16 mencaudées.	Bancourt.

(1) Rocourt-en-l'Eau est un hameau de Magnicourt-en-Comté, près de la Thieuloye.

Digitized by Google

V

Les Brigittines pendant le XVIII[e] siècle

En 1700, les Brigittines achètent une propriété attenante à leur couvent, l'hôtel d'Hostrate qui appartenait au duc d'Aremberg (1). Il est probable que la communauté n'avait pas besoin de tout le terrain occupé par cet hôtel, car nous le trouvons en 1720 loué à M. de Valicourt, sieur d'Ambrines (2).

Dans les actes de cette époque, nous rencontrons les noms de l'abbesse mère *Marie-Claire* DE ROCOURT, *S[r] Marguerite-Florence Parent*, prieure, et *S[r] Marie-Natalie Blaire*, dépositaire. L'ancienne dénomination de procuratrice a disparu. Citons encore les *S[rs] Mathon, Pelet, Anne-Marie du Brusle, Marie-Madeleine Platel, Jeanne-Françoise Godard,* et *Marie-Anne Blaire*, sans doute la nièce de la dépositaire.

La profession religieuse de cette dernière fut l'occasion d'un procès dont le P. Ignace nous a conservé une pièce intéressante. C'est le « Mémoire pour Pierre-André Galhaut, avocat, et damoiselle Marguerite-Françoise Blaire, sa femme, contre les abbesse, prieure et religieuses

(1) *Dict. du diocèse d'Arras*, t. I[er], p. 484.

(2) Au registre aux grâces de St-Vaast, 1710-1714, f° 46, on lit, à la date du 27 février 1710 : « M. de Valicourt, S[r] d'Ambrines, fait demander permission d'agrandir l'escalier de l'entrée de sa maison appartenant aux Brigittines, au pouvoir d'Emaux, tenante à leur couvent, nommée l'hôtel d'Hostrate. »

Digitized by Google

Brigittines de la cité d'Arras, demanderesses par requête du 28 octobre 1704 (1). »

Voici les faits qui avaient donné lieu à cette action judiciaire. Après le décès de ses parents, Marie-Anne Blaire, belle-sœur de Galhaut, avait témoigné l'intention d'entrer aux Brigittines. Pierre Galhaut, et le tuteur de la postulante, Jérôme Le Roy, convinrent avec l'abbesse, le 30 mars 1702, de payer pour la dot quatre mille livres: la novice devait en outre apporter son trousseau.

Le 20 avril, Marie-Anne fait son testament, et le 23, elle entre au couvent. Le Roy et Galhaut versent la somme convenue, il leur en est donné « décharge pure et simple, sans aucune réserve, si ce n'est pour une bague d'or (2) qui sera fournie en son temps. »

Le 30 juin 1703, deux mois avant de prononcer ses vœux, Marie-Anne fait un nouveau testament dans lequel elle laisse au couvent une somme de 2,300 livres destinée à la fondation de quelques messes et à l'achat d'un ornement pour la chapelle : cette fois, Galhaut se refuse à acquitter les volontés de sa nièce, et l'abbesse, après plusieurs réclamations inutiles, dut avoir recours aux

(1) Le P. Ignace, *Addit. aux Mém*., t. v, p. 139. — Pierre-André Galhaut, avocat au Conseil d'Artois, fut nommé substitut du procureur-général du roi en 1701 et devint, en 1708, conseiller d'Artois. — M. de Cardevacque a consacré une étude à la famille Galhaut dans les *Mém. de l'Académie d'Arras*, 2e série, t. xiv, p. 248.

(2) Cet anneau, semblable à celui de sainte Brigitte, est orné de la croix du Rédempteur sous laquelle se tiennent la sainte Vierge et saint Jean. Il devait être passé au doigt de la nouvelle religieuse le jour de sa profession. Le prêtre le lui remettait en disant : « Je te bénis comme épouse et possession éternelle du Seigneur ». (Comtesse de Flavigny, *Sainte Brigitte de Suède*, p. 546). Comme on l'a vu plus haut, deux de ces anneaux ont été retrouvés dans le terrain de l'ancien couvent de nos Brigittines

Digitized by Google

tribunaux. Nous ignorons quelle fut l'issue du procès.

Sous l'administration de la R. mère *Marie-Claire* Mathon, le monastère semble atteindre le plus haut point de sa prospérité matérielle. Le P. Ignace qui l'avait visité s'exprime ainsi : « Le couvent des Brigittines est à présent situé dans un vaste terrain ; il y a un grand corps de logis qui renferme le dortoir, le cloitre, la chambre commune et les autres lieux réguliers (1). »

Une belle et grande église a enfin remplacé l'ancienne chapelle aux proportions si exiguës. Cette dernière, comme on peut le voir sur le plan dédié par de Sailly en 1704 au cardinal de Bouillon, abbé de St-Vaast, n'était qu'une sorte d'oratoire de cinq toises de long sur trois de large, comprenant à peine 60 mètres de superficie. Le nouvel édifice devait être considérable si l'on en juge par l'*Etat de la communauté* au 28 février 1728 ; il figure dans les charges du monastère pour une somme de plus de 50,000 livres (2).

Cet *état*, dressé par les officiers civils, est un document intéressant qui permet de connaitre très exactement la situation des Brigittines. A certaines époques les gens du Roi se rendaient dans les couvents munis d'un questionnaire fort détaillé auquel les supérieurs étaient tenus de répondre : il fallait déclarer les ressources du monastère et jusqu'au chiffre des aumônes reçues annuellement. Cette estimation, disait l'instruction, doit se faire « sur le pied commun de ce qu'ont produit les dix dernières années. » Il nous est donc facile de reconstituer le monastère à cette époque.

L'*Etat des personnes* comprend 44 religieuses dont

(1) Le P. Ignace, *Dict. du diocèse d'Arras*, t. 1er, p. 484.

(2) Archives départem., série C., 392.

Digitized by Google

38 religieuses de chœur et 6 converses (1); il n'y a pour le moment ni postulantes, ni novices. Les Brigittines, obligées à la récitation du grand office ne peuvent se livrer à aucun travail manuel; pour la même raison elles n'ont « nulles petites pensionnaires et nulles dames retirées payant pension. » Elles ne reçoivent aucune aumône annuelle.

L'*Etat des revenus et des charges* est aussi curieux qu'instructif :

I. Les rentes de la communauté s'élèvent à 2,511 livres 1 sol 8 deniers; elles sont produites par un capital de 45,208 livres, placé en grande partie sur le domaine du roi, les Etats d'Artois, la ville d'Arras, les Etats de Lille et la communauté des procureurs d'Arras.

Les biens-fonds comprennent 412 mesures de terre et deux maisons : ils donnent un revenu annuel de 1,730 l. et un demi-chapon, ils rapportent en outre 276 razières de blé à titre de redevance.

Au total, le revenu est de 4,241 l. 1 s. 8 d., un demi-chapon et 276 razières de blé.

II. Les charges atteignent le chiffre de 71,014 l. 14 s. 7 d.; elles se divisent en trois catégories : les charges immobilières, réelles et seigneuriales, enfin les charges personnelles :

1° Les charges immobilières montent à 57,405 l. 5 s.;

(1) Nous reproduisons les noms d'un certain nombre de religieuses mentionnées dans ce document :

R. M. Marie-Claire Mathon, abbesse.
Sr Marie-Liévine Leleu, sous-prieure.
Sr Marie-Anne-Brigte Bayart, dépositaire.
Sr Marie-Alexis Delattre, 71 ans.
Sr Anne-Thècle Mayeur, 70 ans.
Sr Claire Asselin, 68 ans.
Sr Catherine-Joseph Gosson, 68 ans.
Sr Marie-Gabriel Parent, 63 ans.
Sr Constance de la Rue, 50 ans.
Sr Marie-Hélène Le François, 52 ans.
Sr Marie-Angélique Le Febvre, 56 ans.
Sr Marie-Gertrude Denis, 50 ans.
Sr Anne-Joseph Danvin, 60 ans.
Sr Marie-Thérèse Prossès.
Sr Marie-Lucrèce de St-Vaast.
Sr Marie-Catherne-Isbergue Dufresne.
Sr Marie-Barbe Bonel
Sr Marie-Jeanne Duquesnoy, etc., etc.

Digitized by Google

6,800 l. sont destinées à des réparations urgentes. Il reste à payer 50,000 fr. pour la construction de la nouvelle église.

Les dépenses ordinaires de réparation et d'entretien se sont élevées, dans les dix dernières années, pour le couvent d'Arras à 5,264 l. 17 s., soit 526 l. 10 s. par année commune, et pour les maisons et cense de Richebourg et de la Gorgue à 787 l. 18 s., soit 78 l. 15 s. par an ;

2° Les charges réelles et seigneuriales sont de 222 l. 9 s. 7 d. Quelques-unes sont intéressantes à mentionner:

A Sa Majesté, don gratuit, 118 l. 6 s.

A l'Hôtel-Dieu de la Cité, rente foncière, 8 s.

A l'église St-Nicolas-en l'Atre, rente foncière, 16 s.

Aux églises St-Nicaise et St-Nicolas, pour la décharge d'un haut-double et d'un obit, 22 l.

A l'abbaye de St-Vaast pour rachapt d'indemnité, 34 l.

A ladite abbaye pour rente foncière et seigneuriale, 7 s. 1 d. royaux, 16 chapons, une demi-poule et 16 razières d'avoine.

A Messieurs du Chapitre pour rente foncière, 2 chapons et 2 s. d'argent. Hommage annuel à Messieurs du Chapitre d'Arras au jour de St-Jean-Baptiste, un cierge d'une demi-livre et un sol, etc., etc.

« Plus, dit l'état officiel, nous payons les droits d'indemnité tous les 40 ans aux seigneurs de qui les immeubles que nous possédons sont tenus et mouvans, sur le pied du 10e denier de l'estimation ;

» Plus, nous payons pareillement auxdits seigneurs le droit de relief sur le même pied que dessus à la mort de chaque religieuse que nous baillons pour homme vivant et mourant, sans les droits des dénombrements » ;

3° Les charges personnelles montent à la somme de 13,387 l. La communauté dépense tant en habillements qu'en frais de nourriture, environ 11,750 l., « à l'avenant, dit le rapport, de 250 l. à chaque religieuse annuelle-

Digitized by Google

ment. » Deux tourières reçoivent 72 l. de gages; leur nourriture est estimée 400 l. Le salaire et la nourriture du jardinier sont évalués à 100 l.

L'entretien de la sacristie s'élève à 350 l.; le petit sacristain (c'est sans doute l'enfant de chœur) reçoit 15 l.; M. Varet, premier chapelain, 220 l., « compris sa messe journalière ; » M. V. Cauchet, deuxième chapelain, 180 livres ; quant à M. Le Febvre, le confesseur de la communauté, il touche « une petite rétribution par an de 100 livres. »

Les frais d'infirmerie, médecin, chirurgien, « apotiquaire » ne dépassent pas 200 livres par an. Notons encore cette dernière mention : « Nous n'avons pas de gens d'affaires. » Comme il est facile de le voir, ce budget est loin d'être en équilibre ; et même en ne tenant pas compte des dépenses faites pour l'église, il fallait dans les prévisions laisser une place considérable à la charité et aux libéralités des fidèles. Cependant, en 1750, l'état officiel constate une légère augmentation dans le nombre des religieuses : elles sont quarante-sept et disposent d'un revenu de 8,000 livres.

Aucun fait particulier ne signale l'administration de la R. mère *Marie-Scolastique-Gertrude* DE SONGNIS ; les *S*[rs] *Marie-Thérèse-Albertine Prossès* (1756), *Marie-Marguerite Manessier* (1758), *Rosalie Pamart* (1762), *Marie-Catherine-Isbergue Dufresne* (1765) et enfin *Catherine-Joseph Legrand* (1767) remplissent auprès d'elle l'office de dépositaires.

Sous la direction de la rév. mère *Marie-Catherine-Isbergue* DUFRESNE, la *S*[r] *Marie-Catherine Héroguelle* est chargée des intérêts de la communauté (1771) ; elle est remplacée, après une période de trois ans, par la *S*[r] *Lierine Le Gillion* (1774).

Nommée abbesse en 1780, la rév. mère *Marie-Catherine-Joseph* LEGRAND s'assure du concours de la *S*[r] *Héro-*

Digitized by Google

guelle, remplacée en 1788 par la *Sr Marie-Joseph Souilliart*. La prieure, *Sr Pélagie Delattre*, et les deux discrètes, *Sr Marie-Thérèse Payen*, jubilaire, et *Victoire de Rochefort* assistent la supérieure dans ses fonctions. Mais la R. mère Legrand, qui avait plus de cinquante ans de vie religieuse, trouva le fardeau trop lourd pour ses épaules, elle se démit de sa charge en 1789 et les suffrages de ses consœurs appelèrent à la direction du monastère la *Sr Marie-Catherine* HÉROGUELLE.

Le 19 juin 1787, on avait cédé à Mgr Marc-Hilaire de Conzié, évêque d'Arras, « conseiller d'Etat, » une grande partie de l'ancien hôtel d'Hostrate dont le prélat avait besoin pour agrandir son séminaire (1). La vente fut faite à la condition d'une rente annuelle de 300 livres. Le reste de l'hôtel servit à l'installation d'un petit pensionnat ; les temps devenaient mauvais, les vocations religieuses se faisaient rares, les ressources allaient bientôt manquer au monastère ; on conçoit cette tentative des Brigittines ; le succès ne répondit pas à leur attente, car l'inventaire de 1790 ne relève que sept lits dans le dortoir du pensionnat, encore trois seulement sont-ils occupés.

Quelques acquisitions nouvelles ont été faites de loin en loin dans le cours du siècle. Outre l'hôtel d'Hostraete, acheté en 1700, et partiellement vendu en 1787, la communauté achète à *Hendecourt* une coupe de terre le 21 février 1701 et une boitelée le 20 mars 1702. Me François de Bailleul, procureur au Conseil d'Artois, cède, le 23 décembre 1717, une maison située dans la *rue Baudimont*. Le 4 mars 1732, achat de 17 mencaudées au territoire de *Plouvain* ; enfin, le 5 mai 1739, donation de 8 mencaudées une boitelée à *Hendecourt*. Mentionnons encore 6 mesures une boitelée, aux portes de la ville, à *Baudimont-lès-Arras* (2).

(1) Archives départem., fonds des Brigittines.

(2) Archives départem.

Digitized by Google

VI

La période révolutionnaire.

La rév. mère *Marie-Catherine* Héroguelle entra en fonctions en 1789 ; elle avait pour assistantes *Sr Augustine Martin*, prieure et *Sr Marie-Claire Martel*, dépositaire. Nous n'avons pas à refaire ici l'histoire religieuse de la période révolutionnaire à Arras (1) ; nous nous bornerons à relever ce qui se rapporte au monastère de Ste-Espérance.

Formée au gouvernement de la maison sous la conduite des deux dernières abbesses, la mère Héroguelle joignait à une grande force de volonté une souplesse de caractère peu commune. Elle savait se plier aux exigences du moment ; c'est ainsi que pendant deux ans elle prélève sur les modiques ressources du couvent, d'abord vingt livres, puis dix livres nouvelles « pour contribution *volontaire* aux frais de la garde bourgeoise (2) » ; mais en même temps sans faiblesse et sans rigueur, elle maintient dans le monastère l'esprit de soumission et de discipline, la pratique des vertus religieuses et la fidélité aux saintes règles.

L'Assemblée nationale décrète le 13 février 1790 la

(1) Voir M. Edmond Lecesne, *Histoire d'Arras pendant la Révolution*, 3 vol., et surtout M l'abbé Deramecourt, *Le Clergé du diocèse d'Arras pendant la Révolution*, 4 vol. in-8°. Voir aussi les ouvrages de M Paris, ancien sénateur.

(2) Archives départem , série L., Brigittines.

Digitized by Google

suppression des ordres religieux et l'abolition des vœux monastiques : ces iniques mesures ne troublent point le calme parfait des Brigittines, pas plus que les visites inquisitoriales ordonnées dans leur maison par le Directoire de la commune d'Arras (1).

« Le 16 septembre, Philippe-Arnould Thomas et Joseph-François Jouenne, officiers municipaux d'Arras, accompagnés de Théodore-Stanislas Forgeois, greffier-commis, se transportent au couvent des dames Brigittines avec le Procureur de la commune, Delepouve. Ils requièrent la Supérieure de faire assembler toutes les religieuses dans le lieu ordinaire du Chapitre, et, après avoir donné lecture des lettres-patentes du roi, en date du 26 mars précédent, sur un décret de l'Assemblée nationale concernant les religieux, et de l'article 12 des lettres-patentes du 22 avril suivant, ils déclarent qu'ils vont procéder aux opérations annoncées par ces lettres et ces décrets ».

Il s'agissait de dresser un inventaire détaillé de tout ce qui se trouvait dans le monastère : le travail se fit lentement; il dura une semaine entière, du 16 au 22 septembre. Le couvent comprenait à cette époque 29 religieuses, dont 22 religieuses de chœur et 7 converses.

Le mobilier fut relevé avec un soin minutieux; et l'inventaire montre avec quel respect on avait gardé dans le couvent les saintes traditions de la pauvreté monastique. Les meubles sont grossiers et de nulle valeur ; partout des bancs de bois ou de misérables chaises de paille ; au dortoir, des lits composés d'une paillasse, de deux oreillers de plumes et de deux couvertures de laine, point de matelas ; « la chambre de Madame l'Abbesse » n'est pas mieux garnie : le peu de vaisselle d'argent qui se trouvait dans la maison a été envoyé en novembre 1789 à la Monnaie de Lille : il y en avait 17 marcs 4 onces,

(1) Archives départem., série L., Brigittines.

Digitized by Google

un peu plus de 4 k. 300 gr. (1); la vaisselle de table est en étain, encore se réduit-elle au plus strict nécessaire; pour vingt-neuf personnes, il n'y a que « 30 écuelles, 31 gobelets, 31 cuillers, le tout d'étain, et 31 fourchettes d'acier. »

La chapelle possède quelques objets précieux : on y trouve un ciboire, une remontrance ou ostensoir, trois calices en argent ; du même métal encore quatre chandeliers, deux flambeaux, un encensoir et sa navette, deux burettes et leur plateau. La sacristie renferme peu d'ornements, 28 aubes, 9 chasubles et 3 ornements complets pour les solennités. Dans la chapelle, l'oratoire et la salle du Chapitre, il y a quelques tableaux ; les municipaux qui les signalent ne semblent pas en avoir connu la valeur artistique. Enfin la bibliothèque se compose « de 200 volumes de piété. » (2).

(1) *Affiches d'Artois*, 1re année, 2e partie, p. 470.

2) Un autre document officiel nous fera connaître l'immeuble occupé par les Brigittines. Le 8 octobre 1792, l'architecte Gayant, expert nommé par le Directoire du district d'Arras, en a dressé l'inventaire estimatif qui est déposé aux Archives. Nous en citerons les principaux passages :

« Le ci-devant couvent des Brigittines contient un quartier de pensionnat contre le ci-devant séminaire, composé d'une place sur la rue, un cabinet aussi sur la rue, derrière lequel est un escalier dans une tour en briques, une autre place avec vues sur la cour, un appentis contre la muraille qui divise ce pensionnat d'avec la cour, des parloirs de la ci-devant communauté, une cour, un jardin renfermés de murailles et divisés de la ci-devant communauté. Mise à prix . . . . . 2,400 l.

» Un petit bâtiment contenant les parloirs des ci-devant religieuses avec une cour du côté de la rue fermée par une muraille de clôture en briques qui menace ruine, une autre petite cour dans l'intérieur, un petit bâtiment adossé contre la muraille d'un des pans du cloître, contenant trois places d'infirmerie avec des man-

Digitized by Google

On fit ensuite produire les archives de la maison, les actes des anciennes mères que les Brigittines conservaient avec un soin religieux : la Révolution a dispersé la plus grande partie de ce précieux dépôt. Nous ne reviendrons pas sur les titres de rentes et les diverses propriétés du couvent; nous les avons déjà fait connaître au cours de cette monographie. Disons cependant que la part à faire à chacune des religieuses dans le revenu

sardes au-dessus. Deux grandes infirmeries ensuite contenues dans un bâtiment fort ancien donnant aussi sur la rue, une petite cour contre l'église avec un autre bâtiment en retour, aussi à usage d'infirmeries, quatre pans de cloître avec étage au-dessus, où sont les cellules des religieuses, un pré ou jardin au milieu de ces cloîtres, un autre bâtiment à l'extrémité desdits cloîtres contenant une grande place, une autre chambre servant d'ouvroir et un passage joignant le réfectoire pour aller au grand jardin. Dans une petite cour joignant le grand jardin sont de petits bâtiments voûtés et à usage de fruitiers. Mise à prix . . . . . 8,000 l.

» Sur la rue deux parloirs, une porte-cochère, un petit bâtiment fort ancien, tombant en ruines, affecté au logement des servantes; à gauche de la porte-cochère, un grand bâtiment en briques, couvert en ardoises, contenant une chapelle. un oratoire, un chœur des religieuses, une cuisine, un réfectoire, avec un étage au-dessus où sont des chambres ou cellules.

» Derrière le logement des servantes, une basse-cour, composée d'une étable à vaches, une boulangerie, une brasserie, différents hangars et cours nécessaires pour ladite basse-cour qui a une issue par une porte-cochère qui donne sur un flégard commun avec la maison de la citoyenne Ve Homez et qui vient aboutir à la rue Baudimont.

» A joindre à ces bâtiments le grand jardin contenant une mesure de terre et un autre jardin d'environ une demi-mesure qui se trouve derrière les maisons situées sur la rue de Baudimont et joignant celle du citoyen Choquet. Mise à prix. . . . . 13,700 l. »

(Archives départementales, série Q, procès-verbaux d'estimations, liasse 232).

Digitized by Google

total ne s'élevait guère à plus de 220 fr. (1) On le voit, le vœu de la mère Bridoul était exaucé (2); jusqu'au dernier jour de leur existence religieuse, ses filles n'eurent pas à subir la plus redoutable de toutes les épreuves, l'abondance des biens de ce monde; mais elles devaient bientôt connaître les privations et la misère.

Les officiers municipaux terminent enfin leurs opérations à la grande satisfaction des religieuses qu'ils avaient obligées à assister à leurs longues séances; la mère Marie-Catherine Héroguelle déclara accepter la garde de tous les objets que la nation voulait bien provisoirement lui confier. C'est ainsi que la Révolution se substituait aux légitimes propriétaires.

Le 13 janvier 1791, le Chapitre est de nouveau extraordinairement assemblé; le procureur de la commune, Delepouve, Bertin Hazard, officier municipal, et le greffier Forgeois, viennent dresser un état des religieuses en exécution de la loi du 14 octobre précédent; ils ajoutent que l'Assemblée nationale, après avoir aboli les vœux monastiques, veut, dans sa sollicitude et son respect pour la liberté individuelle, savoir « si elles entendent sortir de leur maison ou si elles préfèrent continuer la vie commune. » Chacune aura donc à comparaître devant les commissaires qui recevront sa déclaration en particulier. Les Brigittines donnèrent un magnifique exemple de fidélité à leurs saints engagements; toutes déclarèrent « vouloir continuer la vie commune »; leurs noms méritent d'être conservés, nous les empruntons au procès-verbal de cette séance mémorable (3).

(1) M. Deramecourt, *Le Clergé du diocèse d'Arras pendant la Révolution*, t. 1er, p. 191.

(2) Voir plus haut, chapitre III.

(3) Archives départem., série L., Brigittines.

Digitized by Google

Etat des Brigittines d'Arras, au 31 janvier 1791.

	Noms des Religieuses.	Date de naissance.	Date de profession.
1.	Dame Marie-Catherine Héroguelle, abbesse	9 mars 1734.	20 octobre 1755.
2.	Sr Augustine Martin, prieure	25 juillet 1738.	4 janvier 1762.
3.	Sr Catherine-Joseph Legrand, ancienne abbesse.	24 février 1718.	26 janvier 1739.
4.	Sr Victoire-Noël de Rochefort.	3 avril 1721.	17 août 1739.
5.	Sr Jeanne-Brigitte-Séraphine Desprez.	14 avril 1731.	21 août 1752.
6.	Sr Marie-Claire Martel.	27 janvier 1729.	7 mars 1753.
7.	Sr Charles-Théodose Le Febvre.	24 février 1734.	29 juillet 1753.
8.	Sr Scholastique Souillart.	3 novembre 1735.	11 août 1756.
9.	Sr Emmanuel Desprez.	7 janvier 1734.	24 octobre 1757.
10	Sr Dominique de Beauvois.	16 avril 1743.	29 octobre 1761.
11.	Sr Marie-Joseph Souillart.	4 juin 1743.	27 juin 1762.
12	Sr Célestine Buissart.	22 mars 1726.	13 septembre 1762.
13.	Sr Elisabeth Lefebvre, chargée du pensionnat.	4 avril 1759.	21 juillet 1777.
14.	Sr Védastine Willemetz	5 octobre 1759.	13 octobre 1777.

Digitized by Google

15.	Sr Aldegonde Gouillard.	31 décembre 1756	6 avril 1781.
16.	Sr Marie-Marguerite Sergeant.	20 avril 1762.	23 avril 1781.
17.	Sr Hilaire Goubet.	11 juin 1760.	13 octobre 1781
18.	Sr Marie-Guislaine Thorel.	10 septembre 1761.	28 juillet 1782
19.	Sr Rosalie Cuvillier.	1er juin 1765	3 janvier 1785.
20.	Sr Bonne Alexandre	19 janvier 1755.	24 octobre 1785.
21.	Sr Caroline Douchet	29 septembre 1768.	24 juillet 1787.
22.	Sr Adélaïde-Thérèse-Joseph Samson	3 février 1768.	11 octobre 1787.
	Sœurs converses.		
23.	Sr Marie-Rose Delebarre.	22 octobre 1732.	7 janvier 1754.
24.	Sr Jeanne-Marguerite Wache.	25 octobre 1732.	25 août 1756.
25.	Sr Anne-Joseph Vitel.	3 mars 1746.	28 avril 1772.
26.	Sr Félicité Herfaux.	28 novembre 1751.	9 septembre 1776.
27.	Sr Marie-Hélène Basset.	29 juin 1743.	19 janvier 1772.
28.	Sr Marie-Barbe Bonnel.	23 septembre 1710.	15 février 1734.
29.	Sr Albertine Platel.	4 juin 1769.	17 septembre 1789

Digitized by Google

Quelques jours plus tard, le 22 février, en exécution de la même loi du 14 octobre 1790, Hazard et son greffier reparaissent dans la salle du Chapitre pour procéder cette fois à l'élection d'une supérieure et d'une économe de la maison de retraite, ci-devant monastère des Brigittines. Comme on le voit, les anciennes dénominations de couvent, d'abbesse, de prieure, de dépositaire ne font plus partie du vocabulaire de la Révolution. Avec une unanimité qui les honore, les religieuses choisissent pour supérieure la rév. mère Héroguelle. Sr Marie-Joseph Souillart est nommée économe.

Un grand chagrin attendait la supérieure au début de ses nouvelles fonctions ; le 28 février, Hazard revient au couvent, appelé par la sœur Caroline Douchet qui « a déclaré qu'en usant de la faculté qui lui est accordée par le décret de l'Assemblée nationale, son intention est de sortir ce jour d'huy du couvent. » L'émotion fut vive parmi ses consœurs ; la sœur Douchet était l'une des plus jeunes religieuses du monastère ; sa santé fortement ébranlée l'avait déjà obligée à quitter le couvent, du consentement des supérieures, il est vrai, pour se faire soigner dans sa famille ; lorsque les officiers municipaux lui avaient demandé si son intention était de demeurer dans le cloître, elle avait répondu « qu'elle le voulait autant que sa santé le lui permettrait ». Marie Douchet se retira chez son père, à Grand-Rullecourt.

Les épreuves de toute nature allaient se succéder jusqu'à la fin. La persécution avait forcé Mgr de Conzié à se réfugier à Tournai. Un ancien curé de St-Nicolas-sur-les-Fossés, Pierre-Joseph Porion, promu à l'épiscopat par le suffrage populaire et sacré à Paris le 10 avril 1791, prétendait occuper le siège des pasteurs légitimes au grand scandale des âmes fidèles.

A ces difficultés s'en joignaient d'autres encore ; le besoin, disons mieux, la misère se faisait sentir au monas-

Digitized by Google

tère des Brigittines. En s'appropriant les biens des couvents, la nation avait reconnu l'obligation de pourvoir à l'entretien des religieux qui seraient restés dans leurs maisons. Ces engagements n'étaient guère observés, et il n'y a rien de plus navrant que la lettre suivante, adressée par la mère Héroguelle au Directoire du département :

« *Arras, le 29 mars 1791.*

» Messieurs les Administrateurs,

» Supplient très humblement la Supérieure et religieuses du monastère des Brigittines de cette ville d'Arras, disant que les faibles secours qu'elles ont obtenus à compte de leurs traitements pour les aider à vivre, sont épuisés depuis quelque temps, qu'elles sont à présent sans aucun argent et sans aucune provision pour les nourrir, qu'elles se trouvent dans la plus urgente nécessité et dans le cas de manquer des choses les plus nécessaires à la vie, si, par commisération, vous ne venez pas les secourir aussitôt.

Par ces considérations, elles vous prient, Messieurs, de vouloir bien leur accorder, en à-compte de leurs traitements, un secours suffisant pour leur procurer les moyens et les choses les plus nécessaires à la vie ; quoy faisant elles ne cesseront de prier Dieu pour votre conservation.

» Sr Héroguelle, supérieure.
» Sr Souillart, économe. »

A la même date, les administrateurs recevaient des mêmes signataires une autre requête, disant « qu'il y a plusieurs réparations à faire aux diverses couvertures de la maison pour empêcher les eaux de pluie de percer et prévenir les dégradations qu'elles pourraient occasionner. » Le Directoire accorda 600 livres de subside ;

Digitized by Google

quant aux réparations, on les attendit encore plus d'une année.

Le 14 avril, Delepouve, le procureur de la commune, se fait lui-même l'avocat des Brigittines : « Elles sont absolument sans argent, écrit-il au Directoire, et les marchands refusent même de leur faire les fournitures les plus nécessaires pour leur subsistance. » Un nouvel àcompte de 1,500 livres est voté ; il sert à acquitter une partie des dettes ; mais la situation ne s'améliore pas pour cela, et le 11 mai, à la demande de Delepouve, un premier secours de 900 livres, puis le 2 juillet, sur une pétition de la Supérieure, une autre subvention de 1,200 livres sont attribués au couvent. Malgré cette apparente libéralité de la commune, le remède était insuffisant parce qu'il ne fournissait pas le moyen d'éteindre les dettes qui s'étaient accumulées depuis la confiscation des biens monastiques.

Delepouve intervient encore (24 juillet); les Brigittines « sont sans argent ; elles en ont le plus grand besoin : elles manquent d'habillement et de linge ; » et l'officier municipal demande qu'on leur attribue « un mandat pour une somme proportionnelle à leurs besoins et à leur nombre. » Le Directoire semble, cette fois, vouloir sérieusement remédier à ces difficultés ; le 27 juillet, il fixe à 300 livres la pension des religieuses de chœur et à la moitié de cette somme celle des converses. La situation se régularise en effet, mais uniquement sur le papier ; le 22 août, la mère Héroguelle écrivait aux Administrateurs du département :

« *Arras, le 22 août 1791.*

» Messieurs les Administrateurs,

» Les suppliantes soussignées ont l'honneur de vous représenter qu'elles n'ont pas touché leurs revenus de l'année 1790 et qu'elles n'ont encore touché cette année

Digitized by Google

par vos ordres qu'une somme trop modique pour subvenir aux besoins les plus pressants d'une communauté composée de vingt-neuf religieuses.

» Aujourd'hui, Messieurs, que les suppliantes se trouvent manquer du plus grand nécessaire, elles osent implorer votre prompt secours afin que par vos ordres il leur soit payé exactement tous les trois mois ce qui leur est accordé de pension par les décrets de l'Assemblée nationale. Ce prompt secours, Messieurs, que les suppliantes attendent de votre générosité et de votre compassion, vous est un sûr garant de la sincérité des vœux qu'elles ne cesseront d'adresser au Seigneur pour la conservation de vos jours et votre parfait bonheur.

» Sr Héroguelle, supérieure.
» Sr Souillart, économe. »

Cette pétition, si légitime dans son but et si modérée dans sa forme, est renvoyée au Directoire du district qui la rejette. Forcée par la nécessité, la mère Héroguelle s'adresse de nouveau aux Administrateurs du département, et avec une fermeté que nous ne lui connaissions pas encore, elle écrit, le 7 novembre :

« Messieurs les Administrateurs,

» Les suppliantes soussignées ont l'honneur de vous représenter que n'ayant reçu jusqu'ici que des àcomptes très modiques et qui ne peuvent suffire même à leur nécessaire, elles espèrent que vous voudrez bien leur payer ce qui leur est accordé par les décrets de l'Assemblée nationale. Puisque la loi a prononcé d'une manière non équivoque, est-il juste d'en retarder l'exécution ? Nous attendons l'effet de votre compassion ; c'est la nécessité la plus urgente qui nous oblige à réclamer ce secours que nous croyons très légitimement dû ; faute

Digitized by Google

duquel nous ne pouvons faire aucune provision de choses usuelles, ni prendre aucune mesure pour un avenir toujours incertain. Nous vous prions d'avoir égard aux sollicitations multipliées que nous avons employées auprès de vous.

» Sr Héroguelle, supérieure.
» Sr Souillart, économe. »

Ce cri de détresse ne devait pas être entendu : le Directoire du département renvoie la pétition au Directoire du district, « lequel déclare qu'il ne peut être accordé aucun secours aux religieuses. » Il fallut que dans la séance du 5 décembre « un membre dit être instruit que les religieuses Brigittines de la ville d'Arras se trouvaient sans ressources et hors d'état de pourvoir à leur subsistance, si l'on ne venait promptement à leur secours.» Cette fois le Directoire du département vota un maigre crédit de 300 livres, à valoir sur le traitement qui serait définitivement arrêté.

Quelques mois plus tard, après un hiver qui avait aggravé les dégâts déjà signalés, le Conseil, cédant à un sentiment d'humanité, ordonne enfin des réparations au couvent ; il est vrai que le rapport officiel constate que « la pluie perce jusque dans les cellules, à travers du plancher qui est fort mauvais et percé en différents endroits. » Le devis des travaux s'élève à la somme de 389 fr. 53 c.

Une situation si précaire ne pouvait durer longtemps sans un danger réel pour la discipline intérieure du couvent. Il fallait de l'héroïsme pour accepter la vie religieuse avec les privations que les circonstances imposaient journellement, et toutes les âmes ne se sentaient pas cette sainte énergie. Quand la mère Bridoul demandait à Dieu d'éloigner de ses filles les richesses de ce monde, elle le priait également de leur épargner

Digitized by Google

l'extrême pauvreté ; cette sainte âme « savait fort bien que par la disette aussi bien que par une trop grande abondance les ordres les plus saints se relâchent aisément (1) ». Il était d'ailleurs difficile que les agitations du dehors n'eussent point leur contre-coup au dedans ; le bruit des évènements politiques, le scandale de certaines défections éclatantes ont franchi les murailles du cloître, et bien que les directeurs des religieuses soient des hommes d'une vertu éprouvée et d'une doctrine sûre, leur action n'est plus appuyée par l'autorité légitime. « Les vicaires du ci-devant évêque ne viennent guère au couvent ; un seul, le sieur Bourguelles, a parlé une fois à la plupart des religieuses, les exhortant à l'observation de la règle ». En revanche, quelques prêtres schismatiques cherchent à semer la zizanie dans le champ déjà si dévasté ; ils n'y réussissent que trop.

Le 29 juillet 1792, les membres du Directoire sont saisis d'une plainte que leur adressent trois religieuses Brigittines, sœur Marie-Thérèse-Victoire Noël et les sœurs Jeanne Brigitte et Emmanuel Desprez. Elles accusent la mauvaise direction de la maison et se plaignent de ne pas recevoir leur pension des mains de la supérieure. Quelques semaines plus tard, un mémoire anonyme était adressé au Directoire ; il révélait, dans un style et une orthographe que nous respectons, des faits regrettables qui se seraient produits au monastère. « Les sœurs étoient toute à locque et très mal nourrie. Au Chapitre, ils ont toutes délibéré que puisqu'il se trouvoit des démocrates parmi elles, il falloit les chasser de la communauté et les faire passer pour des turbulentes ». Le mémoire finissait par cette phrase, dont l'effet n'était pas douteux : « Le seul crime de celles pour qui je m'intéresse aujourd'hui est qu'elles sont patriotes... »

Dans sa séance du 21 août, le Directoire du département

(1) *Vie de la vén. M. Bridoul*, p. 45.

Digitized by Google

s'occupe de cette affaire, et après examen de la question, il « décide qu'un commissaire du district se transportera accompagné du procureur-syndic dans la maison de retraite des ci-devant religieuses Brigittines, pour y vérifier si les décrets qui concernent le régime intérieur de ces maisons ont été observés, et pour y prendre les déclarations individuelles de toutes les religieuses et séparément. »

Dès le lendemain, François-Joseph Billion, commissaire chargé de l'enquête, et Armand Guffroy, procureur-syndic du district, se rendent au couvent des Brigittines et procèdent à l'interrogatoire des vingt-neuf religieuses. Comme il fallait s'y attendre, les signataires de la pétition maintiennent leurs plaintes. La Sr Thérèse-Victoire Noël, qui s'était abstenue de signer de son nom *de Rochefort*, était l'une des plus âgées de la maison, et l'on peut supposer que ses deux consœurs avaient été bien aises de s'abriter derrière cette vénérable jubilaire dont les années avaient quelque peu affaibli l'intelligence. Quant aux sœurs Desprez, il est facile de saisir le motif qui les fait agir : « leur frère est vicaire du sieur Porion, évêque du département ; et dans la communauté, leur frère est traité d'apostat ».

Le procès-verbal de cette visite met sous les yeux du lecteur les réponses de toutes les religieuses. A part les trois auteurs de ce déplorable incident, il n'en n'est pas une seule qui ne paraisse animée de l'esprit religieux le plus pur, et leurs déclarations peuvent se résumer dans cette parole d'une humble sœur que nous transcrivons textuellement : « La Sr Théodose Lefebvre se contente de ce qu'on veut bien lui donner, étant entrée dans le monastère pour y faire pénitence (1) ».

(1) Cette citation et toutes celles que nous avons données dans ce chapitre, soit *in extenso*, soit par extraits, ont été prises sur les documents officiels conservés aux Archives départementales, série L, Brigittines.

Digitized by Google

Nous ignorons ce qu'il advint de cette enquête et quelle impression en emportèrent les deux commissaires du district. Les jours du monastère sont d'ailleurs comptés; la persécution s'accentue de plus en plus contre les religieux et les prêtres demeurés fidèles ; la spoliation se consomme : les biens des couvents, réputés biens nationaux, sont mis en vente; et la Nation qui en perçoit le prix laisse dans le dénûment, que les pièces officielles nous ont fait connaitre, les propriétaires qu'elle a dépouillés.

Dès l'année 1791, on expose aux enchères, et on cède à vil prix les terres de Fampoux (17 janvier), d'Hénu (23 juillet et 13 août), d'Habarcq (3 août); à Arras même,« une maison avec cour et jardin, située rue Baudimont, faisant partie des biens dépendant des ci-devant Brigittines,» est mise en vente le 20 juillet sur une estimation de 2,350 livres. Comme il ne se présente pas d'amateur, la vente est renvoyée au 4 août suivant; cette fois la maison est adjugée pour 4,050 livres au citoyen Pierre-François Turlure, prêtre apostat, qui acquerra bientôt une triste célébrité dans les annales de la Révolution.

Les terres d'Arleux-en-Gohelle (12 janvier), de Vitry (22 mai), six mesures une boitelée situées aux portes de la ville, à « Baudimont-lez-Arras » (3 avril), sont vendues dans les premiers mois de 1792. Le 17 août, l'Assemblée législative « fixe le terme après lequel les ci-devant religieux et religieuses devront évacuer leurs maisons; » puis le lendemain, comme si elle craignait de n'avoir pas consommé son œuvre d'iniquité, elle décrète la proscription de tout costume religieux.

Par une délibération en date du 22 septembre, le Conseil de la commune d'Arras s'associe à ces mesures persécutrices et enjoint aux sœurs de toutes les congrégations de quitter immédiatement « toute espèce de costume (1). »

(1) M. Ed Lecesne, *Arras sous la Révolution*, 1, p. 262.

Digitized by Google

Cédant à la violence, les Brigittines déposent leur voile et leur robe de bure pour prendre un costume laïque ; elles abandonnent en pleurant l'asile sanctifié par la présence de leur sainte Mère où elles avaient espéré achever en paix une vie de prière et de pénitence.

Deux mois plus tard, le 6 novembre, on mettait en vente « la maison conventuelle des ci-devant Brigittines ; » la mise à prix était modeste : 24,100 livres pour un immense enclos qui comprenait près de deux mesures. Aucun acheteur ne s'étant présenté, Norman, qui remplissait l'office de procureur, fixa au 21 novembre une seconde adjudication. Les conditions faites aux acquéreurs étaient de nature à exciter les enchères. Il fallait, sous peine de nullité de la vente, payer dans la quinzaine 20 % du prix d'adjudication ; mais « le surplus était divisé en douze annuités égales, dans lesquelles sera compris l'intérêt du capital à 5 % sans retenue. » Cette fois, la mise à prix fut couverte ; on offrit 26,100 livres, puis 28,600 livres, enfin les feux s'éteignirent sur une dernière enchère de 30,000 livres, et Louis-Joseph St-Rémy, négociant, demeurant à Arras, fut déclaré adjudicataire. Il avait agi comme mandataire du « citoyen Henri-Joseph Demuliez » qui devint l'un des plus fougueux suppôts de Lebon au tribunal révolutionnaire, et de « la citoyenne Brigitte Clabaux, veuve St-Rémy, » tous deux demeurant à Arras et acquéreurs définitifs chacun pour moitié (1).

(1) Nous aurions aimé à suivre dans leur retraite la mère Catherine Héroguelle et ses consœurs ; un manuscrit de M. l'abbé Debray, doyen de St-Nicolas, sur les couvents des Clarisses et des Brigittines nous l'aurait permis ; mais nous n'avons pas eu le bonheur de retrouver ce précieux travail.

La plupart des religieuses ne survécurent guère à la destruction du monastère ; l'âge, les regrets et les privations épuisèrent leurs forces ; quelques-unes cependant rentrèrent en communauté après la

Digitized by Google

L'église et le monastère des Brigittines ont disparu sous le marteau des démolisseurs ; une demi-douzaine de maisons, du n° 53 au n° 63 inclusivement, en occupent la place sur la rue Baudimont. C'est à peine si, dans ce vaste terrain, on retrouve encore quelques rares vestiges du passé. Plusieurs de ces précieux restes ne sont pas sans intérêt (1).

I. — Dans le mur qui enferme le jardin de M. Demay, du côté actuel des Carmélites, on remarque six figures en ronde bosse qui méritent d'être étudiées : trois personnages historiques, deux têtes de femme et une tête d'homme (2).

1. Le personnage du milieu est revêtu d'un pourpoint bouillonné que recouvre un manteau à large collet rabattu et aux plis cassés; il porte au cou les insignes de la Toison d'Or; dans la main gauche, une sorte de globe du monde ; dans la main droite un glaive, de la forme dite miséricorde, à large lame, aux arêtes vives, au pommeau plat, au quillon recourbé et fleuronné. Il est à re-

Révolution, d'autres vécurent pieusement dans le monde. Citons, parmi ces dernières, Jeanne-Barbe Sergeant, en religion Sr Marie-Marguerite, qui demeurait dans sa famille, à Ligny-Tilloy ; Claire Josèphe Willemetz, en religion Sr Védastine, qui habita Arras et fit, par testament, une fondation de messes à St-Nicolas-en-Cité (Registre de la paroisse de St-Nicolas, année 1808).

(1) Nous devons l'inspiration de ces notes archéologiques à l'obligeance de notre savant collègue, M. le Gentil, auteur du *Vieil Arras*

(2) Voir la planche III.

Digitized by Google

gretter que la tête soit complètement mutilée. Dans le haut, à droite et à gauche, deux anges soutiennent un phylactère sur lequel on distingue quelques restes d'inscription.

2. Dans un encadrement plus sévère, se détache à droite un personnage d'un genre tout différent. La tête, qui a beaucoup souffert des injures du temps, est couverte d'un bonnet pointu à double enroulement ; le corps est enveloppé dans un grand manteau à capuchon qui présente sur le devant une bordure gracieusement découpée. La main droite est levée, la main gauche repose sur un coussin frangé. Au-dessus de la tête, des fragments d'une légende presque indéchiffrable où nous avons cru découvrir le nom de Jean.

3. Le troisième personnage, placé à gauche du premier, porte un chapeau à queue pendante sur le côté ; il est vêtu d'une robe à manches bouffantes sur laquelle se détache le collier de la Toison d'Or ; de la main gauche, il tient un rouleau de parchemin et appuie la main droite sur une draperie bordée de franges. Autour de l'ornementation qui forme encadrement s'enroule une inscription où l'on distingue encore : « le...(illisible)... le Hardy filz... »

Ces trois sculptures ont les mêmes dimensions : ce sont des rectangles de 0 m. 80 de hauteur sur 0 m. 70 de largeur. Les figures sont de grandeur naturelle. Quels sont ces personnages, et comment se trouvent-ils dans le couvent de N.-D. de Ste-Espérance ? On a fait à ce sujet bien des hypothèses ; la plus simple serait, à notre avis, d'y voir les trois ducs de Bourgogne : Jean-sans-Peur, Philippe-le-Bon et Charles-le-Hardy ou le Téméraire. Ces figures ornaient l'hôtel d'Hostrate : ce n'est qu'au siècle dernier qu'elles sont entrées dans la propriété des Brigittines (1).

(1) Voir à ce sujet le travail de M. le Bon Cavrois sur *la Cité d'Arras*.

Digitized by Google

Digitized by Google

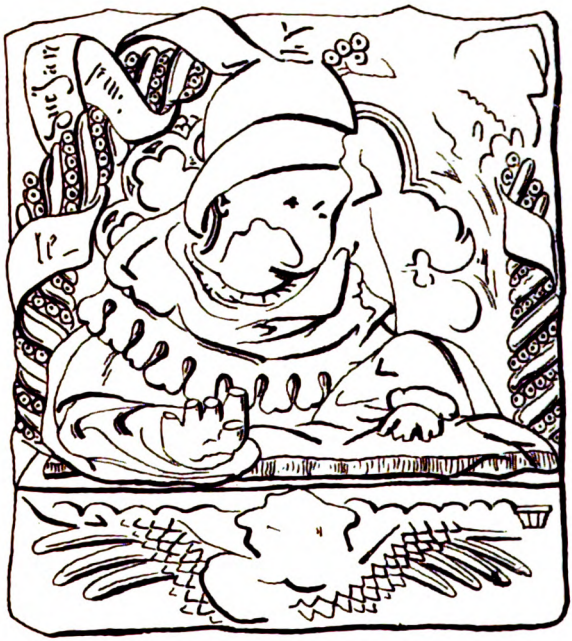

Digitized by Google

G. Acuamant

Digitized by Google

Digitized by Google

4. et 5. Les deux têtes de femme, un peu plus grandes que nature, offrent moins d'intérêt : elles font simplement saillie dans la muraille, sans encadrement ni inscription. L'une porte, sous une coiffure guerrière, des cheveux longs et bouclés ; l'autre s'encadre dans une guimpe tuyautée que relève un collier de perles placé sur le haut de la robe.

6. Quant à la sixième figure, elle représente un personnage fantastique ou mythologique, une sorte d'Hercule dont la tête est couverte de la dépouille d'un animal sauvage.

II. — Dans la même enceinte, du côté du jardin de la Préfecture, on voit une petite niche dont la voûte en anse de panier est surmontée de cette légende : « NOSTRE... NOSTRE DAME DE BONNE GARDE ». Une autre niche, de même dimension, porte le millésime de 1703. Dans une des dépendances de l'ancien couvent, on remarque une porte actuellement bouchée que surmonte une ogive en accolade, sommée d'un losange. Nous retrouverons encore plus loin ce détail assez particulier.

III. — Dans la partie du monastère située sur la rue et aujourd'hui à usage de magasin, règnent des caves qui sont à signaler. Comme les anciennes substructions d'Arras, elles sont construites en pierres blanches, à voûtes d'arête retombant sur des colonnes en grès, comprenant un tailloir, un chapiteau sculpté, un fût et un socle mouluré. Ces caves ont subi de nombreux remaniements ; elles paraissent avoir primitivement compté quatre travées. Bien que les voûtes soient en plein cintre, on remarque en maints endroits des ouvertures en ogive qui ont été bouchées.

IV. — En sortant du magasin, arrêtons-nous devant le pignon qui fait face à la porte Baudimont ; il a conservé les traces des projectiles qui l'ont sillonné dans un des sièges d'Arras. On en a retiré, il y a quel-

Digitized by Google

ques années, des biscaïens qui avaient 0,045m de diamètre.

V. — Dans le flégard ou impasse qui ouvre sur la rue au n° 65, nous trouvons à l'intérieur et au-dessus de la porte d'entrée les restes informes d'une niche et de son baldaquin ; au fond, le claveau d'une vieille porte charretière offre, au millésime de 1663, un écusson dont les pièces sont effacées. Sur la gauche, une autre porte, plus basse, actuellement murée, dont l'ogive en accolade est surmontée d'un losange, présente aussi à son claveau cette inscription grossièrement sculptée : « SANCTA BRIGITA, ORA PRO NOBIS. »

C'est sur cette invocation, qui résume un passé de près de cinq siècles, que nous terminerons cette modeste monographie.

Digitized by Google

L'ÉGYPTE

AU TEMPS DE JOSEPH

par

M. l'Abbé ROHART,

Membre résidant.

WILKINSON, *Customs and manners of ancient Egyptians.* — SMITH, *The history of Joseph.* — MASPERO, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient.* — *Le Conte des deux Frères.* — LENORMANT, *Histoire ancienne de l'Orient.* — EBERS, *Ægypten und die Bücher Mose's.* — VIGOUROUX, *La Bible et les découvertes modernes.* — TOMKINS, *The life and times of Joseph.*

La vieille Egypte des Pharaons est maintenant sortie du fond de ses tombeaux : ses papyrus à la main, elle a reconstitué l'histoire de son empire et, tout en établissant la série de ses nombreuses dynasties, elle a déposé en faveur des Livres Saints. L'école rationaliste avait espéré un instant, à la perspective des découvertes modernes ; mais les pierres elles-mêmes ont pris une voix, elles ont réclamé en faveur de la vérité ; les Egyptiens se sont levés et ils ont déclaré véridiques les récits de Moïse. Les pages suivantes le prouveront amplement.

De toutes les figures du Pentateuque, celle de Joseph, « la plus douce et la plus calme, » comme dit Gœthe, est aussi celle que l'égyptologie éclaire de ses plus purs rayons. La couleur tout égyptienne de l'histoire de cet aimable patriarche est indéniable. Sans doute ni les

Digitized by Google

monuments, ni les bas-reliefs, ni les manuscrits des bords du Nil ne nous parlent de la personne de Joseph; mais tous les tableaux tracés par Moïse reproduisent ces scènes, aujourd'hui connues, de la vie égyptienne avec une telle exactitude, que nous devons y voir des études faites d'après nature.

Selon la tradition, dont Eusèbe et Georges le Syncelle se font l'écho, l'arrivée de Joseph en Egypte doit être rapportée à la domination des Hyksos ou Rois Pasteurs, dynasties étrangères, sur l'origine et les débuts desquelles plane encore un mystère. Venues sans doute d'au-delà de l'Euphrate, des masses d'émigrants et de nomades s'étaient dirigées vers le nord de la Syrie, traversant la Palestine et pénétrant dans le Delta, occupé de tout temps par une population très mélangée et exposé par suite aux vicissitudes des invasions. Les *Schasu* ou « pillards » (c'est leur nom) ne s'en étaient pas moins établis dans la Basse-Egypte ; en conservant le souvenir et les traits caractéristiques de leur origine, ils s'étaient pliés promptement aux usages du pays envahi et à la culture morale du peuple soumis. Nulle dynastie ne pouvait donc être plus favorable à l'immigration en Egypte des étrangers et des sémites ; nulle cour ne devait réserver meilleur accueil à des favoris asiatiques.

Si l'on en croit les témoignages les plus anciens et les plus respectables, c'est sous le règne d'un de ces rois de la XVI^e^ dynastie, que Joseph fut amené de Dothaïn à Héliopolis par une caravane madianite. Ces trafiquants esclavagistes descendaient des montagnes de Galaad avec leur longue file de chameaux, tels qu'on les rencontre encore sur la route de Damas en Egypte, chargés de baume et d'aromates, en quête, au besoin, de nouveaux Joseph, dont le placement est toujours assuré. L'Egyptien, naturellement peu nomade, favorisait volontiers l'importation chez lui de tous les parfums d'Orient, que récla-

Digitized by Google

maient en grande quantité les exigences du culte et la pratique de l'embaumement. Des centaines d'inscriptions mentionnent l'emploi de tous ces objets et substances résineuses, que l'Orient seul pouvait fournir, et les monuments représentent en maintes circonstances l'offrande au dieu de ces présents aromatiques. Nous y découvrons même les trois produits que transportaient les Ismaëlites de Joseph : « Leurs chameaux, est-il dit dans la Genèse, étaient chargés de *necó'th*, de *tseri* et de *tot*. » Or ce sont là trois gommes odoriférantes, dont l'usage était fréquent en Egypte. Le *necó'th* est l'*Astragalus tragalacantha*, le *naca'at* des Arabes, à la tige élevée et aux fleurs vert-pâle, qui croit dans le Liban, en Perse et en Arménie. Le *tseri* est le baume de Galaad, recueilli de l'arbre au moyen d'incisions faites dans l'écorce. Le Dr Ebers a même eu la bonne fortune de retrouver ces deux substances désignées sous des noms identiques, *nekpat* et *tsara*, dans le laboratoire d'Edfou, sur la liste des ingrédients composant le fameux encens *Kyphi*, en égyptien *Kuphni*. Le *tot* n'a pas encore été lu dans les inscriptions ; mais il ne peut pas y avoir de doute sur la nature de cette substance, qui n'est autre que le *taudanum*, extrait du *cistus ladaniferus*, implanté plus tard dans le Delta au temps des Ptolémées et retrouvé sûrement au fond des tombeaux, parmi les parfums qui servaient à la momification des cadavres.

Mais si productive que put être pour les caravanes madianites la vente des aromates, elle ne l'était peut-être pas encore autant que celle des esclaves, nombreux et recherchés sur les bords du Nil. Les monuments les représentent fréquemment, de tout sexe comme de toute couleur, et les papyrus parlent en détail soit de l'achat, soit de la fuite et de la recherche des esclaves : on croirait vraiment lire un extrait de la quatrième page d'un journal dans ces lignes d'un manuscrit égyptien : « Récom-

Digitized by Google

pense à qui retrouvera ou ramènera deux esclaves échappés d'Alexandrie. » Mais les plus estimés étaient originaires de la Syrie ; les Egyptiens de marque se les procuraient à un prix très élevé pour leur propre service ou pour celui des temples. La beauté native et héréditaire du fils de Rachel et de Sara, la distinction de sa personne, la finesse de ses traits devaient en faire presque un esclave de luxe et les marchands madianites étaient sûrs de doubler ou de tripler les vingt sicles d'argent qu'ils l'avaient acheté de ses frères. Chargé sans doute, pour lui éviter toute fatigue et surtout toute dépréciation, sur l'un des chameaux de la caravane, il fut ainsi conduit en la terre de Mizraïm et vendu à Putiphar.

Le nouveau maître du fils de Jacob était capitaine de la garde du corps du Pharaon. C'était, dit la Bible, un Egyptien, remarque bien naturelle à une époque où les souverains et probablement leurs favoris étaient des étrangers. D'ailleurs le nom même de ce personnage en indique suffisamment la nationalité : c'est l'égyptien si commun *Pet-p-ra*, dont la prononciation pouvait être adoucie, du moins dans la Basse-Egypte, en *Pet-ph-ra*, « don de Phra » ou dieu Soleil.

Putiphar nous est présenté dans le récit de la Genèse comme « eunuque du Pharaon. » En vain a-t-on essayé de nier l'existence des eunuques en Egypte ; ils y étaient nombreux, comme dans tout l'Orient : les tombeaux de Beni-Hassan, avec leurs personnages à la figure imberbe, à la poitrine développée, aux formes obèses, au teint terreux, suffiraient pour nous en convaincre. Gardiens et surveillants des harems, ils en étaient même parfois, alors comme aujourd'hui, les maîtres et les propriétaires ; outre le soin de la famille d'autrui, les dieux compatissants leur donnaient au besoin, pour tromper leur infortune, une épouse plus ou moins fidèle, comme le

Digitized by Google

raconte tout au long un antique papyrus, le *Roman des deux Frères*. Mais le titre de surveillant du gynécée pharaonique n'était point le seul que dût Putiphar à la confiance royale : il était encore, d'après le texte biblique, *sar hat-tabachim*. Il serait malaisé de vouloir définir exactement la nature de cette fonction. Les dignités étaient nombreuses à la cour des Pharaons, qui savaient les multiplier au gré de leurs protégés ; il y avait naturellement des ministres, des secrétaires et sous-secrétaires d'Etat, des intendants, des chambellans, des préfets de police et des chefs de la sûreté, « les deux yeux du roi de la Haute-Egypte, les deux oreilles du roi de la Basse-Egypte, » ainsi que les nomment les textes hiéroglyphiques. Quelle que fût sa dignité, qui d'ailleurs se rapprochait sans doute de celle de chef de la maison militaire, Putiphar était un des hauts dignitaires de la couronne. A l'instar de son maître, il avait un train de maison, auquel il préposa bientôt son jeune esclave Joseph à titre de majordome. C'était là une charge bien égyptienne : toute famille qui se respectait avait un esclave favori qu'elle mettait à la tête de ses subalternes, qu'elle établissait intendant de ses propriétés et, comme nous le montrent les monuments, qu'elle armait du bâton pour inspirer aux autres, avec la crainte, le commencement de la sagesse. C'est cette dignité de majordome que Putiphar avait sans doute conférée à Joseph ; mais là devaient être le danger et l'épreuve. Dans tout l'épanouissement de la jeunesse et de la beauté, il attire sur lui les regards de son entourage et c'est l'épouse même de son maître qui s'éprend de ses charmes et met sa vertu à l'épreuve. Il n'y a là, comme l'a prétendu la critique allemande, ni invraisemblance, ni inconséquence. Malgré l'existence des eunuques et des harems, les Egyptiennes n'en jouissaient pas moins d'une grande indépendance, inconnue des femmes turques actuelles. Les monuments nous les

Digitized by Google

représentent mêlées indistinctement à la société des hommes, assises à côté de ceux-ci, allant et venant sans voile à la campagne comme à la ville, prenant aux festins une part quelquefois trop copieuse, usant et abusant de la liberté. La scène de Joseph et de la femme de Putiphar n'est donc nullement invraisemblable. Aux partisans farouches des harems de l'Egypte nous conseillons la lecture d'un roman égyptien déjà nommé, contemporain de Moïse, le *Roman des deux Frères*, que l'on serait tenté de prendre pour un écho de l'histoire de Joseph.

Deux frères, y est-il raconté, vivaient dans les liens de la plus douce intimité. Anepû, l'aîné, avait une maison et une femme. Le cadet, Bataû, qui demeurait sous le même toit, partageait avec son frère les travaux du labourage et de la moisson. Un jour que Bataû, dépêché par son frère, s'en venait à la maison pour y prendre des semences, sa perfide belle-sœur, profitant de l'absence de son mari, ne rougit pas de lui faire les propositions les plus coupables. Mais, après une verte réprimande, Bataû s'en fut aux champs rejoindre, sans mot dire, son frère Anepû. Hélas ! il comptait sans l'astuce et la vengeance de sa tentatrice repoussée, qui, le soir, au retour de son mari, feignant la souffrance et le désespoir, accusait son frère de tentatives criminelles. Anepû, qui se croit blessé dans l'honneur de sa femme, devient comme une panthère du midi ; il arme sa main du glaive pour en frapper son frère. Mais le dieu Soleil veille sur l'innocent, il le prévient par la voix d'une des vaches de son troupeau, et pour le mieux protéger encore contre la fureur d'Anepû, il déverse une eau pleine de crocodiles, qui forme entre les deux frères une rivière infranchissable. C'est le salut de Bataû ; mais sa vertu mérite autre chose : l'élévation aux plus grands honneurs doit en être la récompense, et c'est au récit du triomphe presque royal de l'innocent calomnié, qu'est consacré le

Digitized by Google

reste du roman. Nous ne voulons ni ne pouvons établir entre le récit biblique et le *Conte des deux Frères* qu'un simple rapprochement, pour démontrer le caractère absolument égyptien de l'aventure de Joseph.

La vertu, avant son triomphe définitif, subit parfois des épreuves temporaires : Joseph en devait faire la dure expérience dans le cachot, où le fait jeter son maitre Putiphar. Cette prison, appelée dans le texte hébreu *Bêth hassohar*, « la maison ronde » était sans doute un de ces donjons tels qu'on en rencontre en Orient et ailleurs et où l'on enferme les prisonniers du roi. Ces forteresses étaient communes en Egypte, où elles servaient de citadelles et de prisons. Ebers les désigne sous le nom égyptien de *bita sohar*, « maison de la citadelle, » qui s'appliquait aussi à la résidence du commandant militaire. Le jeune esclave y fit la rencontre et la connaissance de deux prisonniers de haut rang, attachés autrefois comme officiers à la personne de Pharaon et depuis lors tombés en disgrâce.

C'est « le chef de la maison ronde, » si connu dans les documents égyptiens sous le nom de *mer hesbu kefa-u*, « chef des dépenses des prisonniers, » qui le mit en rapports avec ces deux officiers, dont l'un était le grand panetier et l'autre le grand échanson du roi. Il y avait, en effet, à la cour des Pharaons divers emplois de ce genre, et le musée du Louvre possède une statuette représentant un personnage du nom de *Seha*, « chef de la demeure des boissons, » ou sommelier du monarque. C'est donc à Joseph que ces deux infortunés confièrent le rêve qu'ils avaient eu chacun la même nuit. L'importance attribuée par les Egyptiens et les Orientaux aux songes et aux visions nocturnes est trop connue, pour qu'il soit utile d'y insister : il nous suffit de relever le caractère tout égyptien de ces songes rapportés par la Bible. « Il me semblait, dit l'échanson, que je voyais un cep devant moi,

Digitized by Google

et ce cep avait trois sarments. Il voulait fleurir, sa fleur sortait et ses grappes avaient des raisins mûrs. La coupe du Pharaon était en ma main ; je prenais les raisins, je les pressais dans la coupe du Pharaon et je lui donnais la coupe en sa main. » On a affirmé que la culture de la vigne en Egypte avait été postérieure au règne de Psammétique, contemporain de Josias, et que, par conséquent, les Egyptiens, au temps de Joseph, ignoraient l'usage du vin. C'est une erreur : les écrivains grecs, qui le prétendent en certains endroits de leur écrits, se contredisent en d'autres ; d'ailleurs ils auraient contre eux le témoignage unanime et formel de tous les documents égyptiens. Wilkinson, dans son magnifique ouvrage sur les anciens Egyptiens, nous donne, d'après les monuments, la représentation des procédés employés pour la culture de la vigne, la récolte du raisin, le foulage des grappes dans les cuves et la mise en amphores du vin après fermentation. J'ai eu moi-même, au cours d'un récent voyage sur les bords du Nil, la bonne fortune de pénétrer, l'un des premiers, dans une tombe nouvellement découverte à Deïr-el-Bahari et certainement antérieure à la XXVI^e^ dynastie. J'aurais pu m'y croire au milieu d'un véritable vignoble : les murailles et la voûte d'une des chambres sépulcrales étaient couvertes de peintures représentant des ceps de vignes chargées de feuilles et de fruits.

Un seul trait du songe de Pharaon n'avait pas encore été confirmé directement par l'égyptologie, qui ne parlait nulle part du jus de raisin exprimé dans la coupe du maitre : on n'avait que le verbe égyptien *secht*, « presser, mouler une brique, » que l'on pouvait rapprocher de l'hébreu *sachat*, « exprimer, » et peut-être, « mêler le vin à un autre liquide. » Mais tout vient à point à qui sait attendre, et le temple d'Edfou, exploré par M. Naville, a fourni à notre texte les illustrations désirées. Sur l'une des mu-

Digitized by Google

railles de l'édifice, j'ai pu voir, en effet, après ce savant égyptologue, un roi tenant une coupe à la main, avec cette légende : « On a pressé le jus des raisins dans l'eau ; le roi boit. »

Encouragé par la favorable interprétation donnée par Joseph au songe de son collègue, le grand panetier lui raconta également le sien : « J'ai aussi songé ; il y avait trois corbeilles blanches sur ma tête, et dans la plus haute il y avait trois sortes de mets, préparations du boulanger pour Pharaon, et les oiseaux les mangeaient dans la corbeille sur ma tête.» Les monuments nous montrent que l'art de la boulangerie était poussé en Egypte à un haut degré de perfection ; parcourez seulement la lugubre et solitaire vallée de *Biban-el-Moluk*, vous trouverez sur les parois des tombes toutes les représentations de la vie quotidienne : à côté du boucher qui découpe son bœuf, du cuisinier qui surveille sa broche ou son chaudron, vous verrez, par exemple, dans le tombeau de Ramsès III, sur le mur du fond, le boulanger pétrissant la pâte, la modelant en gâteaux de différentes formes, la saupoudrant de graines aromatiques, en préparant la cuisson dans des fours semblables aux nôtres, et portant enfin sur la tête des corbeilles de pains, maintenues en équilibre par ses deux bras relevés.

L'événement vint bientôt confirmer l'interprétation fournie par Joseph de ces deux songes. Trois jours après, à la fête anniversaire de la naissance du Pharaon, jour de grande pompe, le premier échanson était remis en liberté. Les anniversaires de naissance étaient en effet célébrés avec solennité ; ils sont fréquemment signalés dans les fastes royaux, « jour de naissance du dieu bon ;— fête de l'année nouvelle du monarque. » Le roi, à en croire la pierre de Rosette et le décret de Canope, marquait ce jour par des faveurs ou des grâces. Le grand échanson le proclamerait, à l'encontre peut-être du panetier, dont l'exécution ne fut guère de nature à le convaincre de la

Digitized by Google

mausuétude royale : il pourrait, pour sa part, s'élever contre notre assertion ; mais sa réclamation, bien juste d'ailleurs, n'infirmerait en rien la réalité de son supplice, parfaitement égyptien. Il fut donc probablement décapité et son corps fut suspendu à un gibet ; ainsi sont représentés sur des peintures du temps d'Amenhotep II des rois de Syrie, dont les cadavres se balancent à la proue d'un navire ou aux créneaux d'une forteresse.

Le temps de la délivrance approche pour Joseph, qui de la prison va passer bientôt à la cour du Pharaon. Le prince glorieusement régnant était alors, d'après la tradition, Apophis ou Apépi II, l'un des Rois Pasteurs de la XVI^e^ dynastie. Ce nom se rencontre par deux fois dans les listes de Manéthon comme sur les monuments, et il se lit sur l'épaule droite des grands sphynx découverts par Mariette lors des fouilles de Tanis. Ces derniers, au lieu de la coiffure habituelle des sphynx égyptiens, ont sur la tête une épaisse crinière, qui leur donne la physionomie de lions. C'est bien le type que nous présentent les sculptures de l'âge des Hyksos, race tourano-sémitique, aux traits sévères, aux lignes anguleuses, aux pommettes saillantes, comme on peut le remarquer encore dans des statues récemment extraites des ruines de Bubastis par les soins de M. Naville. Le tableau de la cour du Pharaon de Joseph, tracé par la Bible, répond harmonieusement à l'impression que nous laisse l'étude des monuments et des débris de la domination des Pasteurs, égyptiens de la veille et barbares de tous les jours. Le palais de ces princes devait donc s'ouvrir facilement à des favoris étrangers et asiatiques, et rien d'étonnant d'y voir Joseph appelé par la faveur d'Apépi. Un double songe de ce dernier et son interprétation par le jeune esclave de Putiphar en furent l'occasion. « Dans son rêve, disait le Pharaon, il lui semblait qu'il était près du fleuve. Et voici que sept jeunes vaches,

Digitized by Google

grasses et en embonpoint en sortaient et paissaient au milieu des roseaux. Puis, sept autres vaches, laides et maigres, montaient ensuite hors du fleuve, » (*Gen.*, XLI) et dévoraient les premières. Que de naturel dans ce songe! La génisse est, chez les Egyptiens, le symbole de leur grande déesse Isis et l'image de la terre. Sur les bords du Nil, les animaux de cette espèce sont presque amphibies: les buffles sont là, couchés des heures entières dans les eaux, laissant émerger à la surface leur gros museau et leur longue échine noire, sortant du fleuve, s'y replongeant, en remontant pour brouter sur ses berges la seule verdure qui y croît, le roseau que Moïse appelle *âchou* et que nous retrouvons dans les inscriptions hiéroglyphiques sous le nom de *acha*, plante aquatique et verdoyante. Un paysagiste des rives du Nil ne serait pas plus vrai que le Pharaon racontant son rêve. Une autre vision suivit la première : « Sept épis, bien nourris et bien beaux, sortaient d'une même tige. Mais voici que sept autres épis, minces et flétris par le vent d'orient, poussaient après ceux-là. Et les sept épis minces engloutirent les sept épis bien nourris. » (*Ibid.*) C'est sans aucun doute le *Triticum compositum* des botanistes, dont la tige porte sept épis et dont la culture était si développée en Egypte, qu'on le nomme communément froment égyptien. A la suite et pour la confusion de tous les sages et devins, que nous retrouvons si fréquemment en ce pays avec les noms et les fonctions même de la Bible, Joseph fut appelé lui aussi par Apophis.

Le récit sacré relève ce détail, qu'il ne put se présenter au roi avant d'être rasé. C'était en effet un point essentiel de l'étiquette égyptienne, absolument contraire en cela aux prescriptions hébraïques. Joseph, une fois devant le prince, interpréta ses songes avec la plus grande simplicité ; dès lors sa fortune était faite, et nous n'avons plus maintenant qu'à donner le récit de ses honneurs, résu-

Digitized by Google

més dans ces mots du monarque : « Désormais tu seras sur ma maison, et tout mon peuple te baisera la bouche.» C'est bien l'élévation de Joseph a la dignité mentionnée dans une inscription de la XVIII[e] dynastie, sous la désignation de *grande bouche supérieure dans le pays tout entier*; c'est quelque chose aussi du titre cité par M. Maspéro, *la bouche du roi de la Haute-Egypte*. Après cette déclaration solennelle, commença la cérémonie de l'investiture. « Alors Pharaon ôta son anneau de la main et le passa au doigt de Joseph, » en signe de sa nomination officielle comme garde du sceau royal. Les musées abondent d'anneaux portant une pierre ou une plaque en or gravée et appelés *tabbahath* en hébreu, *teb* en égyptien. Un des spécimens les plus rares de ce genre est décrit dans le catalogue de la collection de M. Allemant, ex-interprète du sultan Abd-ul-Aziz : « N° 705. San-Tanis. Jaspe noir. Pierre d'un anneau ou sceau gravé en creux des deux côtés. Sur la face, un serpent ailé et deux caractères sémitiques; sur le revers, une inscription hébraïque. Epoque des Rois Pasteurs, XVII[e] dynastie. Pièce très curieuse et très rare; probablement unique. » Le vêtement de lin imposé au nouveau ministre était obligatoire pour les prêtres comme symbole et moyen de pureté; mais les grands, seuls, étaient décorés du collier plus ou moins riche et orné, suivant le rang du dignitaire qui le portait. Joseph le reçut des mains du Pharaon lui-même : on croirait vraiment le voir sur une stèle du Louvre, où Horkhem, le favori de Séti I, écoute la proclamation de son maître tourné vers lui, pendant que deux officiers lui passent au cou un de ces magnifiques colliers, tels qu'en possèdent encore le musée égyptien de Paris et surtout le musée de Gizèh. Mais ce n'était que le commencement des honneurs décernés au jeune ministre. « Il devait monter sur le second char du roi et l'on devait crier devant lui : *Abrèc*.»

Digitized by Google

Privilège exceptionnel, puisque, en dehors du champ de bataille, aucun char ne pouvait paraître à côté de celui du roi. Le mot *abréc* que devaient crier devant Joseph les hérauts, chargés de le précéder à travers les rues de la ville, n'a pas encore été, tout égyptien qu'il soit, complètement élucidé, du moins quant à son étymologie. Les assyriologues, avec Sayce, veulent y voir un dérivé de l'assyro-babylonien *abrikku*, de l'accadien *abrik*, en assyrien *abarakku*, « voyant, » titre qu'aurait valu à Joseph son habileté dans l'interprétation des songes. Les égyptologues en trouvent la racine dans leur langue. Ainsi Brugsch l'explique par le verbe égyptien *bark*, « s'agenouiller, adorer, » et Chabas prétend y trouver le cri des chameliers arabes : *abrok*, par lequel ils invitent leurs montures à se coucher. La dernière explication proposée est celle qu'a développée M. Le Page Renouf dans une lecture faite à la Société d'Archéologie biblique et intitulée : « *Is Abrec* (Gen., XLI, 43) *egyptian* ? » (Proceedings, vol. XI, p. 5). Ce savant veut voir dans notre *abrèc* une expression similaire, *abu-re-k*, déchiffrée par lui dans un papyrus hiératique du British Museum et interprétée dans le sens de : « Ton commandement est l'objet de notre désir, » en d'autres termes : « Nous sommes à ton service. »

Toutes ces marques d'honneur ne suffisaient pas encore à la munificence d'Apophis : il fallait à Joseph un nom égyptien, que nous lisons d'après l'hébreu *Tsâphenath pahenêach*, chez les LXX *Psonthomphanêch*. Quelle est la véritable signification de ce surnom ? Faut-il y voir, avec Osburn, une double allusion à la sagesse de Joseph et à son innocence ? Faut-il le traduire, avec Chabas, « abondance de la vie ? » avec Brugsch, « le gouverneur du domicile du dieu *Anch* ? » avec Mariette et Lenormant, « le nourrisseur du pays du Pharaon ? » On ne saurait le dire ; mais, quel qu'en soit le vrai sens,

Digitized by Google

l'imposition de ce nom nouveau n'en est pas moins en parfaite harmonie avec les usages reçus en pareilles circonstances. Enfin, pour mettre le comble à son bonheur, le prince donne à son vice-roi, comme épouse, la fille de Putiphar, prêtre d'On ou d'Héliopolis, *Asenath*, « qui est consacrée à Neith, » la grande déesse de Saïs. Cette alliance unissait donc Joseph avec la puissante caste sacerdotale du plus vénérable des centres religieux, mesure, de la part du Pharaon, tout à la fois de bienveillance pour son ministre et d'habile politique pour sa propre personne.

Si nous devions suivre dans son entier le récit biblique, nous aurions maintenant à nous occuper des touchants épisodes de la reconnaissance de Joseph par ses frères, de l'arrivée de son vieux père et de l'établissement de sa famille en la terre de Gessen. Mais il y aurait là matière à une étude trop longue pour l'entreprendre ici. Nous concluons donc par quelques mots sur l'administration de Joseph, qui, au-dessus des honneurs dont il était l'objet, vit, avant tout, le devoir à remplir. « Ayant donc quitté Pharaon, il passa par toute la terre d'Egypte, » en maître presque absolu, puisque la Bible le déclare « le gouverneur du pays, » *hasch-schaltit*.

Il est curieux que le premier des Rois Pasteurs dans la liste de Manéthon porte précisément le nom de Salatis, le *schaltit* chaldéen et hébreu, de la racine *schâtat*, « il a gouverné. » Et plus tard, remarque intéressante faite par Lenormant, les Assyriens donnaient encore aux rois d'Egypte, outre l'appellation commune de *pir'hou*, « pharaon, » le titre de *schiltannu*, « sultan, » qu'ils ne décernaient à aucun autre souverain.

On était alors dans les sept années d'abondance : « les récoltes, dit la Bible, furent mises en gerbes et le blé fut enserré dans les greniers. » Ces précautions avaient été prises sur l'ordre de Joseph, que l'on voudrait vraiment

Digitized by Google

reconnaître dans les peintures d'une tombe reproduites par Lepsius et Prisse. Aménophis III est assis sur son trône; devant lui est son ministre Chaemha, appelé *le chef des greniers de tout le royaume* et encore *les yeux du roi dans les villes du Sud et ses oreilles dans les provinces du Nord*. Derrière, s'échelonne toute une suite d'officiers qui apportent les réquisitions prélevées partout. Il y a là avec le favori d'Apophis une ressemblance frappante.

La culture de la vallée du Nil nous est connue dans ses moindres détails; les instruments aratoires de cette époque abondent dans nos musées et les peintures du temps nous représentent tous les travaux de labourage, de semailles et de moisson, méthodiquement exécutés sous la direction et la surveillance des intendants et des scribes. Grâce à l'étonnante fertilité du sol, il suffit à Joseph de prélever pendant les sept années d'abondance le cinquième de toutes les récoltes, pour faire face à la disette des années suivantes. Il « amassa donc une grande quantité de blé, comme le sable de la mer, tellement qu'on cessa de le mesurer parce qu'il était sans nombre.» Ne croirait-on pas relire ce verset de l'Ecriture dans cette inscription du temple d'Ibsamboul : « Je donnerai le blé en abondance pour enrichir l'Egypte à jamais. Le froment est comme le sable du rivage ; les greniers touchent au ciel et les monceaux de grains ressemblent à des montagnes. » Ces magasins généraux, destinés à recevoir les approvisionnements, ne manquaient pas dans le pays ; les tombes de Beni-Hassan en particulier nous montrent dans leurs bas-reliefs une longue file de ces greniers couverts de coupoles, avec une seule ouverture vers le milieu de leur hauteur et une rampe extérieure pour atteindre à cette baie, par laquelle on y décharge le grain. Tout était donc prêt pour faire face aux sept années de disette, pendant lesquelles le Nil, n'atteignant pas sa hauteur normale,

Digitized by Google

l'Egypte, qui en est un don, devint bientôt un désert stérile. L'histoire nous a conservé le souvenir de plusieurs famines causées par l'insuffisance de l'inondation du fleuve. Brugsch prétend même avoir trouvé à El-Kab une allusion à la famine du temps de Joseph. Dans une inscription qui orne son tombeau, un officier du nom de Baba, se vante d'avoir par ses approvisionnements préservé sa famille et sa région de toutes les horreurs de la faim, pendant une famine qui dura plusieurs années. Or, d'après Brugsch, ce Baba serait contemporain de Joseph et il aurait été ministre d'un roi thébain, Rasqenen III, vassal d'Apépi. Le gouverneur d'El-Kab, en agissant à l'instar de Joseph et en ramassant du blé pour le donner à la ville affamée, n'aurait fait que se conformer aux ordres venus dela Basse-Egypte. Le ministre d'Apophis, tout en secourant le peuple, n'oubliait pas son maître, en faveur duquel il institua la loi agraire qui transférait au Pharaon la propriété de tout le sol. C'est le seul acte administratif de Joseph que relate la Genèse et qu'il ne rentre pas dans notre cadre de discuter ; c'est par lui aussi que nous concluons cette étude, puisque la Bible ne nous parle plus que des rapports du fils de Jacob avec les siens, rapports qui, à eux seuls, avons-nous dit, mériteraient un travail tout spécial.

Nous n'avons fait que glaner quelques épis dans le champ si vaste de l'égyptologie ; ils suffiront pour donner une idée de la richesse et de l'abondance des gerbes entassées dans les greniers de l'apologétique et de l'exégèse catholique.

Digitized by Google

LISTE

des

MEMBRES TITULAIRES, HONORAIRES ET CORRESPONDANTS

de l'Académie d'Arras.

MEMBRES DU BUREAU

Président :

M. DE MALLORTIE, ✱, O. ❶, Principal honoraire du Collège.

Chancelier :

M.

Vice-Chancelier :

M. l'Abbé DEPOTTER, Vicaire général.

Secrétaire-Général :

M. le Chanoine DERAMECOURT, Supérieur du Petit Séminaire.

Secrétaire-Adjoint :

M. CAVROIS (le Baron), C. ✱, ancien Auditeur au Conseil d'Etat.

Archiviste :

M. G. DE HAUTECLOCQUE (le Comte).

Bibliothécaire :

M. Aug WICQUOT, O. ❶, Bibliothécaire de la Ville.

Digitized by Google

MEMBRES TITULAIRES

Par ordre de nomination.

MM.

1. De Mallortie, ✱, O. ❶. Principal honoraire du Collège (1852).
2. Ed. Lecesne, ✱, O. ❶. ancien Adjoint au Maire d'Arras (1853).
3. Sens, ✱. C. ✲, etc., O. ❶, ancien Député (1860).
4. C. le Gentil. ✱, ✲, ancien Juge au Tribunal civil (1863).
5. Pagnoul, O. ❶, Directeur de la Station agronomique du Pas-de-Calais (1864).
6. Paris, ancien Ministre (1866).
7. P. Lecesne, ✱, ❶, Vice-Président du Conseil de Préfecture (1871).
8. G. de Hauteclocque (le Comte) (1871).
9. Envent (l'Abbé), Chanoine titulaire, Archiprêtre de la Cathédrale (1871).
10. Trannoy, ✱, O. ❶, ancien Directeur de l'Ecole de Médecine (1872).
11. Cavrois (le Baron), C. ✲, ancien Auditeur au Conseil d'Etat (1876).
12. Ricouart, ✱, O ❶, Adjoint au Maire d'Arras (1879).
13. Wicquot, O. ❶, Bibliothécaire de la Ville (1879).
14. Guérard, Juge au Tribunal civil (1879).
15. Adolphe de Cardevacque (1881).
16. Em. Petit, ✱, Président du Tribunal civil (1883).
17. Deramecourt (l'Abbé), Chanoine, Supérieur du Petit Séminaire d'Arras (1884).

Digitized by Google

MM.

18. J. Leloup, ✱, ancien Industriel, Conseiller général (1884).
19. J. Boutry, ✱, ❶, Juge au Tribunal civil (1884).
20. P. Laroche, Directeur de l'Imprimerie du *Pas-de-Calais* (1884).
21. Loriquet, ❶, Archiviste du département (1885).
22. E. Deusy, Avocat, Juge suppléant au Tribunal civil (1887).
23. V. Barbier, ❶, Directeur du Mont-de-Piété (1887).
24. Rohart (l'Abbé), Professeur de théologie (1887).
25. Depotter (l'Abbé), Vicaire Général (1887).
26. C. Leleux (l'Abbé), Vicaire-Général (1888).
27. E. Carlier, ✱, Inspecteur du Service des enfants assistés (1888).
28. Guesnon, O. ❶, ancien Membre honoraire (1890).
29. Boucry, Professeur de rhétorique au Collège (1891).
30. L. Viltart, Avocat (1892).

MEMBRES HONORAIRES

par ordre de nomination.

Les lettres A. R. indiquent un ancien Membre titulaire ou résidant.

MM. Boistel, ancien Juge au Tribunal civil de première instance, à St-Omer, A. R. (1852).

Caminade de Castres, O. ✱, ancien Directeur des Contributions indirectes, à Paris, A. R. (1870).

Coince, Ingénieur des Mines, A. R. (1870).

Digitized by Google

MM. Paillard, C. ✱, ancien Préfet du Pas-de-Calais (1875).
Pierrotti (le docteur Ermette), ✱. Ingénieur honoraire de la Terre-Sainte (1877).
J.-M. Richard, ✪, ancien Archiviste du Pas-de-Calais, à Laval, A. R. (1879).
Mgr Meignan, O. ✱, Archevêque de Tours (1882).
Jules Breton, C. ✱, Membre de l'Institut (1887).
Louis Noel, ✱, Statuaire.
Charles Daverdoing, Peintre d'histoire, à Averdoingt (1888).
H Trannin, O. ✪, Docteur ès-sciences, A. R. (1891).
Alapetite, ✱, Préfet du Pas-de-Calais (1891).
Legrelle, ✱, Maire d'Arras (1891).

MEMBRES CORRESPONDANTS

par ordre de nomination.

MM. Briand (1843).
Dancoisne père, Notaire honoraire à Hénin-Liétard (1844).
Ed. le Glay, ✱, ✠, ancien Sous-Préfet (1844).
Schaepkens, Professeur de peinture, à Bruxelles.
J. Delvincourt, à Paris (1852).
de Baecker, ✱, Homme de lettres, à Bergues (1853).
H. d'Haussy, à St-Jean-d'Argely (1854).
Beneyton, à Donne-Marie (Alsace-Lorraine (1856).
Dorville, ancien Employé à l'Administration centrale des Télégraphes (1857).

Digitized by Google

MM. Véret, Médecin-Vétérinaire à Doullens (1857).

Mairesse, Ingénieur (1857).

Haigneré (l'abbé) ✪, Secrétaire perpétuel de la Société académique de Boulogne (1857).

J. Périn, Avocat, Archiviste-Paléographe (1859).

Debacq, Secrétaire de la Société d'Agriculture de la Marne (1860).

Fr. Filon, Directeur de l'école Lavoisier, à Paris.

Léon Vaillant, ✱, Professeur au Muséum, à Paris (1861).

Mougenot, Homme de lettres, à Malzéville-lez-Nancy (1860).

G. Gervoson, Membre de la Société Dunkerquoise (1863).

de Fontaine de Resbecq, ✱, O. ✱, O. ✪, ancien Sous-Directeur de l'Instruction primaire au Ministère de l'Instruction publique (1863).

Leuridant, Archiviste et Bibliothécaire, à Roubaix (1863).

V. Canet, Secrétaire de l'Académie de Castres (1864).

Guillemin, Secrétaire de l'Académie de Châlons-sur-Marne (1867)

Millien, Homme de lettres, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre) (1868)

H. Galleau, Homme de lettres, à Esbly (1869).

Legrand, ancien notaire, à Douai (1872).

Bouchart, C. ✱, Président de Chambre à la Cour des Comptes (1872).

Dramard, Conseiller à la Cour d'appel de Limoges (1872).

Gouellain, C. ✠, ✪, Membre de la Commission des Antiquités départementales, à Rouen (1873).

Digitized by Google

MM. Felix le Sergeant de Monnecove, ✱, propriétaire, à St-Omer (1874).

de Calonne (le Baron), à Buire-le-Sec (1874).

Dehaisne (Mgr), O. ✪ ancien Archiviste du Nord, à Lille (1874).

Vos (le Chanoine), Archiviste de l'Evêché de Tournai (1875).

Ch. d'Héricourt (le comte) ✱, Consul de France, à Stuttgard (1876).

Em. Travers, Archiviste-Paléographe, à Caen (1876).

Al. Odobesco, Chargé d'affaires de Roumanie à Paris (1876).

de Schodt, Inspecteur général de l'Enregistrement et des Domaines de Belgique, à Bruxelles (Ixelles, rue de Naples, 18) (1877).

Fréd. Moreau père, ✱, à Paris (1877)

Hugot (Eugène), Secrétaire-Adjoint des Comités des Sociétés savantes, près le ministère de l'Instruction publique, à Paris (1876).

Heuguebart (l'abbé), curé de Lambres, près Douai (1878).

G. Fagniez, Directeur de la *Revue historique*, à Paris (1878).

G. Bellon, à Rouen (1879).

J.-G. Bulliot, ✱, O. ✪, Président de la Société Eduenne, à Autun (1879).

L. Palustre, Directeur honoraire de la Société française d'Archéologie (1881).

de Laurière, Secrétaire général de la même Société (1881).

Digitized by Google

MM. DE MARSY (le comte), Directeur de la Société française d'Archéologie, C. ✠, à Compiègne (1881).

DELVIGNE (le chanoine), curé de St-Josse-Ten-Noode, à Bruxelles (1881).

Gustave COLIN, Artiste peintre, à Paris (1881).

MARTEL, ancien Principal du collège de Boulogne (1881).

Aug OZENFANT, à Lille (1881).

P. FOURNIER, Professeur à la Faculté de Droit, à Grenoble (1881).

L'abbé LEFEBVRE, Aumônier à Doullens (Somme), (1882).

LEDRU, Docteur en médecine, à Avesnes-le Comte (1882).

ROCH, ancien Percepteur, à Aire (1882).

RUPIN, ✪, Président de la Société Archéologique de la Corrèze, à Brives (1882).

L'abbé F. LEFEBVRE, ancien curé d'Halinghen (1882).

PAGART D'HERMANSART, à St-Omer (1883).

Gabriel DE BEUGNY D'HAGERUE (1884).

D'AGOS (le baron), à Tibiran (Hautes-Pyrénées).

Le commandeur Ch. DESCEMET, à Rome (1884).

MATHIEU, Avocat, Secrétaire du Cercle archéologique d'Enghien (Belgique) (1884).

QUINION-HUBERT, ancien Magistrat, à Douai (1884).

FROMENTIN, Curé de Fressin (1885).

Rod. DE BRANDT DE GALAMETZ (le comte), à Abbeville (1885).

CURNIER, ancien Trésorier-Payeur général du Pas-de-Calais, à Paris (1888)

Digitized by Google

MM. DE GUYENCOURT, Membre des Antiquaires de Picardie, à Amiens (1888).

BOVET, Archiviste à Montbéliard (1888).

Auguste MASSY, Surveillant-Général au Lycée de Douai (1890).

Georges BARBIER, Avocat à Paris (1891).

Mlle Jenny FONTAINE, Artiste peintre, à Paris (1892).

M. DIGARD, ancien élève de l'école des Chartes et de l'école de Rome (1892).

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

I. — *Séance publique du 13 Novembre 1891.*

Pages.

Discours d'ouverture *(Un Salon au XVIII^e siècle)*, par M. DE MALLORTIE, Président 7
Rapport sur les Travaux de l'Année, par M. l'Abbé DERAMECOURT, Secrétaire-Général 33
Rapport sur le Concours de Poésie par M. V. BARBIER. 36
Rapport sur le Concours d'Histoire, par M. l'Abbé DERAMECOURT 49
Arras démantelé, par M. Ed. LECESNE 56
Lauréats des Concours 61
Sujets mis au Concours pour 1892 62

II — *Lectures faites dans les Séances hebdomadaires.*

Jean Le Febvre, chanoine, théologal et prévôt du Chapitre d'Arras. — Sa vie et ses œuvres dans leurs rapports avec l'histoire locale, par M. l'Abbé DEPOTTER 67
Mon voyage en Irlande, par M. le baron CAVROIS . 89
Le Pas-de-Calais sous l'Administration préfectorale de M. le baron de la Chaise (1803-1815), par M. Gustave DE HAUTECLOCQUE. 111
Les Brigittines à Arras (Histoire du monastère de N.-D. de Sainte-Espérance, en la cité d'Arras, 1608-1792), par M. l'Abbé DEPOTTER 191

I. — **Ste Brigitte à Arras.— L'ordre du Sauveur** (1342). 191

Maladie et guérison miraculeuse d'Ulf. — Sainte Brigitte de Suède et sainte Brigitte d'Irlande.— L'ordre du Sauveur : ses règles, son extension dans le nord de l'Europe, son établissement en France après la Réforme.

Digitized by Google

II. — **Fondation du monastère de N.-D. de Sainte-Espérance à Arras** (1608). 199

La R. mère Cambier. — Le monastère de N.-D. de Ste-Espérance. — Ses bienfaiteurs : Nicolas de Montmorency, les Archiducs, Philippe de Caverel, G. Gazet Jacqueline Binot. — Les premières Brigittines.

III. — **La révérende mère Antoinette Bridoul et la vénérable sœur Adrienne de Venant** 207

La R. mère Bridoul : son administration. — Les sièges d'Arras. — Sr Adrienne de Venant : ses vertus, sa mort. — Etat des biens du monastère.

IV. — **La révérende mère Persant** 222

Vies de la mère Bridoul et de la sœur Adrienne composées par leurs consœurs. — Les armoiries du monastère. — La reine Marie-Thérèse d'Autriche chez les Brigittines — Translation des reliques de saint Benoît, martyr. — Etat des biens.

V. — **Les Brigittines pendant le XVIIIe siècle.** . . 230

La R. mère de Rocourt — Procès avec André Galhaut. — Etat officiel de la communauté en 1728. — Ouverture d'un petit pensionnat.

VI. — **La période révolutionnaire** 237

La R. mère Héroguelle — Inventaire de la communauté — Admirable fidélité des Brigittines à leurs vœux de religion — Leur dénûment.— Expulsion des religieuses — Vente du couvent.

VII. — **Notes archéologiques.** 253

L'Egypte au temps de Joseph, par M. l'abbé ROHART . 257

Liste des Membres titulaires, honoraires et correspondants de l'Académie d'Arras. 273

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06531 2731

Digitized by Google